هكذا من الاصل

s d'individus

haute tenue et une réflexion
tie à la Villa Gillet, à Lyon

année dans
Cahiers Rouges

Grasset

DISQUES DE L'ANNÉE

■ Une sélection d'albums
■ Quatre pages spéciales, 28 à 31



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16453 – 7,50 F

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Feu vert au plafonnement des allocations familiales

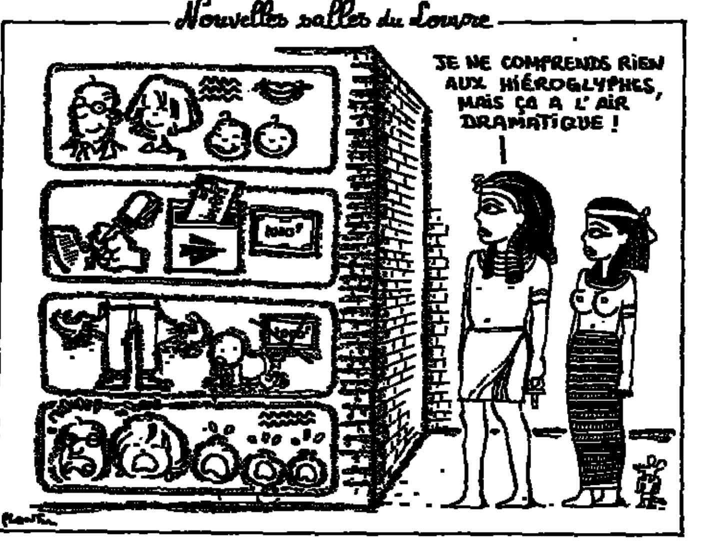
Le Conseil constitutionnel rejette les recours de la droite

LE CONSEIL *constitutionnel* a jugé, jeudi 18 décembre, que la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 n'était pas contraire à la Constitution. Il avait été saisi par les parlementaires RPR et UDF, qui contestaient notamment les deux points les plus importants de ce texte : la mise sous condition de ressources des allocations familiales et le transfert des *cotisations maladie sur* la contribution sociale généralisée (CSG).

Les neuf membres du Conseil ont notamment estimé que l'universalité des allocations familiales ne figurait pas parmi *« les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*, car celles-ci ont longtemps été réservées aux familles de salariés. De plus, ils ont rappelé que le législateur a la liberté de choisir les modalités des aides aux familles, sa jurisprudence constante autorisant le Parlement à *« régler de façon différente des situations différentes »*.

La droite jugeait aussi que le basculement des cotisations maladie sur la CSG entraînait une *rupture du principe d'égalité*, car les modalités de compensation n'empêchaient pas une perte de revenus pour certaines professions. Le Conseil n'a pas été insensible à cet argument, exigeant du gouvernement que les décrets d'application fixent de nouveaux taux de cotisation maladie *« de façon à ne pas créer de rupture caractérisée de l'égalité entre catégories socioprofessionnelles »*.

Lire page 6



La gloire des pharaons en majesté au Grand Louvre

JACQUES CHIRAC devait inaugurer, vendredi 19 décembre, 10 000 mètres carrés d'espaces supplémentaires au Musée du Louvre, qui seront ouverts au public à partir de dimanche 21. Ces aménagements constituent la troisième tranche du projet Grand Louvre, qui prendra fin en 1999.

Le département des Antiquités grecques, étrusques et romaines a été partiellement réaménagé, tandis que la peinture italienne occupe désormais toute la Grande Galerie. Mais c'est l'Egypte qui se taille la part du lion, doublant presque la superficie réservée à ses collections, avec trente nouvelles salles. De toute manière, la fascination exercée par le pays des pharaons lui garantissait de tenir la vedette.

Dans cet ancien palais qu'est le Louvre, les conservateurs du département égyptien ont dû s'adapter à cinq types de décors et d'architectures différents. Si l'histoire de l'art est présentée à travers un parcours chronologique, dix-huit salles thématiques (l'agriculture, la religion, l'écriture, etc.) donnent un aperçu très émouvant de la vie quotidienne aux périodes antiques.

Dans un cahier de douze pages, *Le Monde* présente les trésors du Louvre salle par salle, ainsi que les autres grands musées égyptiens du monde. La civilisation pharaonique y est analysée par le professeur Jean Yoyotte, qui a occupé la chaire créée pour Champollion au Collège de France.

Lire nos informations pages 26 et 27 et notre cahier « L'Egypte au Louvre »

Un jeune homme a été tué par un policier dans un commissariat de Lyon

UN JEUNE HOMME de vingt-quatre ans a été tué, jeudi 18 décembre, dans le commissariat du 9e arrondissement de Lyon, par un policier qui a tiré avec un fusil à pompe saisi auparavant lors de l'interpellation de deux amis de la victime. Fabrice Fernandez, qui avait tenté de s'opposer à l'arrestation de ces derniers, avait été conduit peu après 21 h 30 au commissariat. Dans un communiqué, le procureur de Lyon précise qu'un gardien de la paix *« a manipulé l'arme dans l'un des bureaux » : « Un coup de feu est parti, dans des conditions qui devront être clairement définies, la décharge atteignant M. Fernandez à la mâchoire. Il est mort sur le coup. »* Le policier a commis *« une faute de service manifeste »*, a ajouté le procureur, lors d'une conférence de presse. L'IGPN, la police des polices, a été saisie. Placé en garde à vue, le policier a été suspendu.

Lire page 36

■ Un « aveu » de Maurice Papon

Confronté aux témoignages de plusieurs victimes, Maurice Papon a reconnu que les déportés partaient vers *« l'anéantissement »*. *« Un aveu ! »*, a tonné un avocat de partie civile. p. 11

■ Bosnie : les intellectuels accusent

Dans une lettre ouverte, un groupe d'intellectuels dénonce le *« manque de détermination et de cohérence »* de la politique menée par la France dans l'ex-Yougoslavie. p. 5

■ Les ambitions de la Deutsche Bank

Le président du directoire de la deuxième banque européenne explique, dans un entretien au *Monde*, comment son groupe prépare le passage à la monnaie unique. p. 17

■ Multimédia : savoir acheter

Pour éviter de se perdre dans la jungle des offres, un passage en revue des composants essentiels d'un équipement informatique complet. p. 22

■ Des nouvelles de la neige

Pendant toute la saison des sports d'hiver, *Le Monde* publie, chaque vendredi, dans son édition datée samedi, un bulletin d'enneigement et des informations pratiques sur les stations. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1220 - 7,50 F

Les enfants de Drimolen ont deux millions d'années

ILS ÉTAIENT dans l'enfance. Ils sont vieux *de deux millions d'années. L'un n'a pas atteint* un an et l'autre est mort avant son troisième anniversaire. Jamais encore on n'avait exhumé d'aussi jeunes représentants de deux genres distincts d'hominidés. *Australopithecus*, aujourd'hui disparu, et *Homo*, dont nous sommes les descendants. Leurs restes, présentés cette semaine au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, ont été trouvés en juillet et août sur le site de Drimolen, dans une grotte effondrée, à une trentaine de kilomètres de Pretoria (Afrique du Sud).

Cette découverte d'une équipe franco - sud-africaine dirigée par André Keyser (université de Johannesburg) est un événement, car, sur les trois mille spécimens de fossiles d'hominidés répertoriés, huit seulement appartenaient à des enfants. Le plus célèbre, l'enfant de Taung, vieux lui aussi de deux millions d'années, fut mis au jour en 1924 par Raymond Dart dans une carrière du Bophuthatswana. Mais cet *Australopithecus africanus* était biologiquement plus âgé au moment de son décès que les « enfants de Drimolen ».

Comment s'en est-on assuré ? Pour le petit *Homo*, explique José Braga (université de Bordeaux-I), l'un des découvreurs, *« les os du crâne, non suturés, permettent de penser qu'il n'a jamais atteint l'âge de trois ans »*. Ses dents de lait, caractéristiques d'un régime omnivore, et l'empreinte de son cervelet sont très proches de celles des enfants modernes. Les mâchoires du bébé *Australopithecus robustus* sont aussi instructives. *« La radiographie du maxillaire gauche de ce* Paranthropus *permet de distinguer les germes des incisives, ce qui donne un âge d'environ un an »*, assure son collègue Dominique Commery, du Muséum national d'histoire naturelle. La face, moins projetée en avant que celle de la célèbre Lucy, montre qu'il s'agit sans doute d'un représentant plus récent de la lignée des australopithèques.

Reste désormais à modéliser, à partir de ces indices, les crânes tout entiers, et à les comparer à d'autres spécimens. Les paléontologues pourront alors se faire une idée plus précise de l'ontogénèse, c'est-à-dire du développement de l'individu. Aujourd'hui encore, à quatre ans, le cerveau du petit d'homme n'a atteint que 80 % de sa taille adulte, alors que chez le *chimpanzé de trois ans le développement* est terminé. Combien de temps durait l'enfance au plio-pléistocène ? Sans doute était-elle plus longue pour le petit *Homo* que pour son compagnon paranthrope.

Les circonstances de la mort des deux enfants resteront un mystère. La grotte où ils ont été retrouvés constituait-elle un refuge, comme pour les babouins qui continuent à *s'abriter dans ces cavités durant l'hiver* austral ? A moins que des fauves n'en aient fait leur ordinaire, avant d'en rapporter les restes dans leur tanière. Il est tout aussi difficile de savoir si ces deux victimes étaient contemporaines. Les datations qui ont été faites sont entachées d'une incertitude de plusieurs centaines de milliers d'années. Cela ne décourage aucunement André Keyser. Drimolen, dit-il, n'est exploré que depuis 1992. Ce site a déjà livré une cinquantaine de fossiles d'hominidés et devrait donner lieu à des fouilles fructueuses, *« pour au moins un siècle »*.

Hervé Morin

Alternance historique en Corée du Sud

KIM DAE-JUNG, ancien dissident et chef de file de l'opposition démocratique, a remporté de justesse l'élection présidentielle, jeudi 18 décembre, en Corée du Sud. Il a recueilli plus de 40 % des voix, contre 38,7 % pour le candidat de la majorité au pouvoir. Kim Dae-jung, qui avait jugé *« humiliant »* l'accord conclu avec le FMI pour sortir le pays de la tourmente financière, s'est engagé à *« honorer scrupuleusement »* les engagements pris. Malgré une chute, attendue, de la Bourse de Séoul (- 5 %), la *« révolution »* politique sud-coréenne n'a pas entraîné de panique sur les marchés asiatiques.

Lire nos informations page 2, le portrait de Kim Dae-jung page 14 et notre éditorial page 15



Des pauvres, avez-vous dit ?

Y-A-T-IL encore des pauvres ? Alors que les Restos du cœur entament leur treizième campagne hivernale et prévoient, une fois de plus, de battre tous leurs records (61 millions de repas ont été distribués l'an dernier), l'interrogation est de plus en plus souvent lancée à l'adresse du gouvernement. Par les acteurs sociaux, par les associations caritatives comme par les groupes de chômeurs et syndicalistes qui ont, toute la semaine, occupé des antennes de l'Assedic dans plusieurs villes. Le paupérisme s'est-il éteint avec Lionel Jospin ? Non, bien sûr, mais il a assurément disparu corps et biens des discours publics des ministres.

Sans-abri, RMistes, chômeurs de longue durée, travailleurs précaires, familles surendettées, locataires menacés d'expulsion... Cette immense population, qui fit le slogan de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1995 – *« la fracture sociale »* – puis fut régulièrement mise en avant par le gouvernement Juppé pour mieux faire oublier l'austérité imposée aux classes moyennes au nom de *« la solidarité »* – a, depuis juin, cessé d'alimenter le débat public. Silence des discours, inexistence d'une action publique spécifique en direction des plus défavorisés, vide d'un projet politique précis de lutte contre l'exclusion : le gouvernement Jospin étonne par son absence sur un terrain social traditionnel de la gauche.

Les nouvelles structures gouvernementales avaient été un avertissement. Disparition du ministère de la ville ; suppression du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence ; transformation en secrétariat d'Etat du ministère du logement, désormais rattaché à l'équipement et aux transports. La création d'un super-ministère de l'emploi et de la solidarité, confié à Mme Aubry, a englouti des politiques spécifiques qui, jusqu'alors, parvenaient à se faufiler – avec plus ou moins de bonheur – entre les grands choix économiques et sociaux.

Budget, ajustements des régimes de protection sociale, emplois-jeunes et 35 heures... Martine Aubry peut légitimement brandir un lourd emploi du temps. Mais cette surchage ne suffit pas à expliquer la quasi-absence du gouvernement face à l'amplification des processus d'exclusion.

François Bonnet

Lire la suite page 15

La tragédie communiste



STÉPHANE COURTOIS

RÉDACTEUR de l'introduction du *Livre noir du communisme* (Robert Laffont), Stéphane Courtois est au cœur des controverses que sa parution a provoquées. *Le Monde* lui a demandé de répondre à ces critiques, exprimées notamment par Nicolas Werth et Jean-Louis Margolin, deux des coauteurs du livre, qui se désolidarisent de sa démarche.

Lire page 16

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie-Jeux	25
Société	9	Culture	26
Régions	12	Guide	32
Horizons	14	Carnet	33
Entreprises	17	Kiosque	34
Communication	19	Abonnements	34
Finances/marchés	20	Radio-Télévision	35

هكذا من الاصل

SÉOUL L'homme fort de l'opposition coréenne, Kim Dae-jung, a remporté l'élection présidentielle, jeudi 18 décembre, avec 40,3 % des suffrages contre 38,7 % au candidat du parti au pouvoir, Lee Hoi-chang. Environ 80 % des Coréens ont voté lors de ces élections considérées comme le premier scrutin libre de l'histoire du pays. ● EN PLEIN MARASME ÉCONOMIQUE, la victoire de Kim Dae-jung marque un tournant : les électeurs ont choisi le candidat du changement face à celui d'un parti qui a monopolisé le pouvoir depuis quarante ans. ● LE PROCHAIN CHEF DE L'ÉTAT, qui prendra ses fonctions le 25 février, s'est engagé à respecter les conditions imposées par le Fonds monétaire international (FMI) pour sortir de la crise. Le Fonds a accordé un nouveau prêt de 3,5 milliards de dollars pour éviter la banqueroute à l'Etat sud-coréen. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

L'opposition remporte l'élection présidentielle en Corée du Sud

La victoire du candidat démocrate, Kim Dae-jung, marque un tournant dans l'histoire de la onzième puissance économique du monde aux prises aujourd'hui avec des difficultés économiques sans précédent que le Fonds monétaire international tente d'enrayer

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Kim Dae-jung, la grande figure de l'opposition sud-coréenne, accède enfin au pouvoir. Mais il n'a pas été plébiscité. C'est avec réticence que les Coréens l'ont élu à la présidence. En remportant 40,4 % des suffrages lors du scrutin de jeudi 18 novembre, M. Kim est certes vainqueur, mais il a été talonné par son adversaire, Lee Hoi-chang, le candidat du parti gouvernemental (38,7 %).

Le pays apparaît scindé en deux camps. En quasi-banqueroute, la *Corée du Sud vient cependant de* témoigner de sa maturité politique : pour la première fois de son histoire, elle va connaître l'alternance. Ce choix pourrait se traduire par une période de turbulences politiques. Le nouveau président a été élu grâce à une alliance avec le centre-droit qui ne manquera pas de peser sur ses décisions. Il sera en outre confronté à une Assemblée nationale où le parti qui a perdu la présidentielle est majoritaire. Les marchés ont reflété ces incertitudes, vendredi 19 décembre, bien que la baisse des cours des actions et la chute du won face au dollar n'aient pas dépassé les seuils attendus.

Dans son message à la nation, M. Kim s'est employé à rassurer. Il s'est s'engagé à réformer l'économie afin qu'elle se plie aux lois du marché et à *« honorer scrupuleusement les termes de l'accord »* conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), qui a attribué à la Corée l'aide financière la plus importante de l'histoire de cette organisation (57 milliards de dollars). Le FMI a annoncé, jeudi, le déboursement de la seconde tranche de crédits à Séoul (3,6 milliards de dollars).

L'accession au pouvoir d'une grande figure de la lutte pour la démocratie, qui rejoint les rangs des Nelson Mandela ou des Cory Aquino, témoigne de l'évolution du pays. En Corée du Sud, le parti gouvernemental n'avait jamais perdu la présidence depuis la fondation de la République, en 1948. Et la *pratique traditionnelle du pouvoir* ne porte guère au compromis. Les cinq millions de voix (19 % des suffrages) obtenus par le troisième candidat, Rhee In-je, sont également significatifs du pluralisme qui se dessine : c'est la première fois qu'un nouveau venu fait un aussi bon score.

Une partie de l'opinion est néanmoins inquiète de l'élection de M. Kim. Alors qu'en Europe il serait un social-démocrate bon teint, il reste, ici, marqué par son passé de dissident, d'homme qui prit parti pour les étudiants contestataires et les ouvriers pendant les dictatures militaires (de 1961 à 1987). Depuis la démocratisation, entamée en 1987, M. Kim joue la carte de la modération et de la réconciliation, mais son image de « subversif » lui colle à la peau. A la veille du scrutin, le Grand Parti national (gouvernemental) chercha à ranimer cette méfiance dans un communiqué : *« Un gouvernement rouge est inadmissible en Corée. »* Avec, à 60 kilomètres au nord de Séoul, l'armée du dernier régime stalinien de la planète (Corée du Nord), aussi belliqueux qu'imprévisible, une partie de l'opinion au sud reste animée d'un anticommunisme viscéral.

Bien que l'avenir économique du pays ait été la préoccupation majeure des électeurs, aucun candidat n'a été très explicite sur les remèdes. Et les électeurs ont été placés devant un choix simple : voter pour la « stabilité » promise par Lee Hoi-chang, ce qui revenait à maintenir au pouvoir le parti responsable du dérapage du pays, ou pour la rupture – incarnée par Kim Dae-jun – avec un capitalisme d'Etat dégénéré en une collusion entre pouvoir politique et économique. Les Coréens ont penché, frileusement, vers la seconde.

La bataille décisive d'une élection considérée comme cruciale par les Coréens, comme en témoigne un taux de participation élevé (80,6 %), s'est jouée dans l'immense région de Séoul (dix millions d'habitants), où se trouve l'électorat flottant que les candidats se sont disputé jusqu'à la dernière minute. En déclarant que, s'il était élu, il demanderait des comptes – pour la faillite du pays – au président sortant, Kim Young-sam, et au candidat Lee Hoi-chang, qui fut son premier ministre, Kim Dae-jung a assurément répondu à l'attente de beaucoup de Coréens qui ont été choqués que le pouvoir ait laissé mûrir cette crise.

Les résistances à Kim Dae-jung ont confirmé les antagonismes régionaux : le Kyongsang, d'où proviennent quatre de ses prédécesseurs et l'élite au pouvoir, qui craint de voir compromis ses réseaux d'intérêts, a voté massivement contre lui, tandis que le Cholla, province victime d'un ostracisme hérité de l'histoire, a plébiscité (97 % des voix) l'« enfant du pays ».

Les contraintes dont le FMI a assorti son plan d'assistance vont entraîner à brève échéance de graves problèmes sociaux

Le nouveau président, qui prendra ses fonctions le 25 février, devra jouer les rassembleurs pour ne pas laisser les antagonismes devenir des fractures qui pourraient conduire le pays au chaos. Lors de sa campagne, Kim Dae-jung a proposé une « grande union » des forces politiques. Son alliance avec Kim Jong-pil, chef du centre droit formé des héritiers du régime autoritaire de Park Chung-hee (1961-79), pourrait devenir une « cohabitation » difficile. Ce mariage de raison voile des divergences profondes : sur la politique vis-à-vis des conglomérats, des syndicats ou de la Corée du Nord.

Si le nouveau chef d'Etat a une marge de manœuvre politique réduite en raison de son alliance avec la droite, elle l'est encore davantage sur le plan économique : le cadre a été fixé par le Fonds monétaire international (FMI). Même s'il entend poursuivre les négociations avec le Fonds, M. Kim ne peut guère espérer modifier l'orientation du plan. Avec, à brève échéance, les graves problèmes sociaux entraînés par les contraintes dont le FMI a assorti son plan d'assistance, le nouveau président va être rapidement confronté à une situation très difficile. Les syndicats n'accepteront pas facilement les *pertes d'emplois qui s'annoncent* (de 300 000, le nombre des chômeurs pourrait passer à 1,2 million) alors que le système de protection sociale est inadéquat. Déjà combatifs, ils pourraient se politiser davantage derrière Kwon Young-gil, leader de la Fédération coréenne des syndicats (FKTU), qui se présentait à la présidentielle et où il a recueilli 1,5 % des voix. Les crispations nationalistes provoquées par ce qui est ressenti dans l'opinion comme des pressions américaines et japonaises sont en outre latentes. L'armée, qui n'est plus une force politique et ne semble pas vouloir le redevenir, a paradoxalement voté contre le parti au pouvoir.

Ph. P.

Des échéances de milliards de dollars, fin décembre

Les 22 et 23 décembre seront un « moment de vérité » pour les banques coréennes, qui se verront présenter par leurs homologues étrangères des échéances de plusieurs milliards de dollars. Pourront-elles y faire face ou la Corée devra-t-elle demander un moratoire ? L'assouplissement de la position du secrétaire aux finances américain, Robert Rubin, qui a demandé au FMI d'accélérer le versement de son aide, et la décision de Tokyo d'accorder un prêt supplémentaire à Séoul, devraient éviter à celle-ci de se trouver en rupture de paiement. Les banques étrangères semblent en outre désormais disposées à reconduire davantage de prêts.

D'ici à la fin de l'année, les banques coréennes doivent faire face à des remboursements de l'ordre de 15 et 20 milliards de dollars sur les 110 milliards de dettes contractées à l'étranger. Les réserves en devises de la Banque centrale, entamées par la défense du won, sont insuffisantes pour faire face à ces échéances. – *(Corresp.)*

La crise économique menace la « révolution » politique à Séoul

ANALYSE

Les jeunes générations ne sont guère préparées à l'austérité qui s'annonce

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Un peu plus de dix ans après le *« people's power »*, conduit par Cory Aquino, qui renversa la dictature de Ferdinand Marcos aux Philippines, les Coréens viennent de faire une autre « révolution ». Moins spectaculaire mais aussi significative : ils ont choisi comme chef de l'Etat l'homme qui a incarné la conscience démocratique de ce pays depuis quarante ans. Ils n'ont pas mis à bas une dictature : ils l'avaient fait au printemps 1987 par des manifestations de rue qui contraignirent le régime de Chun Too-hwan à des réformes. Mais ils ont eu le courage de dire « non », certes timidement, à un système politico-affairiste qui a conduit le pays à la faillite. Ils ont également eu l'audace de mettre fin au monopole du pouvoir d'un parti qui, sous diverses appellations, gouverne le pays depuis les années 60. C'est en *outre la première fois que les Coréens*, victimes d'une grave crise de confiance à l'étranger après leur banqueroute financière, ont pour président un homme de stature internationale, plusieurs fois candidat au prix Nobel de la paix.

Les Coréens ont une courte expérience de la démocratie. A l'exception de l'éphémère gouvernement Chang Myon (neuf mois entre 1960 et 1961), le pays n'a connu que des régimes autoritaires. Ce n'est qu'en 1992, après une présidence de transition entre dictature et démocratie sous Roh Tae-woo, qu'un civil a été élu à la tête de l'Etat. La victoire de *Kim Young-sam, un ancien dissident* opportunément rallié au pouvoir, souleva de grands espoirs dans le pays et sa cote de popularité était élevée. Il mit en route des réformes visant à enrayer une corruption devenue endémique. Mais sa présidence s'achève sur un fiasco. Il a laissé l'économie partir à la dérive et n'a pu mettre un terme à la collusion qui sévit entre pouvoir politique et milieux d'affaires. Concussions, pots-de-vin ou crédits bancaires accordés sur des pressions politiques ont toujours existé : la collusion des pouvoirs a été l'un des rouages du décollage économique du pays. Mais au cours du mandat de Kim Young-sam le mal a empiré : il a perverti tout le système au point de lui faire perdre son efficacité, au demeurant contestable du point de vue démocratique. Le président sortant a certes fait juger et condamner ses prédécesseurs, les généraux-présidents Chun Too-hwan et Roh Tae-woo, pour le massacre de cinq cents civils à Kwangju en 1980 et leur implication dans des affaires de corruption. Mais la fin de son mandat a été marquée par une suite ininterrompue de scandales. Son fils a été condamné et lui-même pourrait bien, un jour, avoir des comptes à rendre.

NOSTALGIE DE L'AUTORITARISME

Cette expérience de démocratie incomplète a laissé aux Coréens un arrière-goût amer. Elle a engendré chez certains une nostalgie de l'autoritarisme de Park Chung-hee qui mena le pays d'une main de fer de 1961 à 1979. Le fantôme du dictateur, qui, dans les sondages, venait *juste derrière un des héros de la* lutte contre le colonialisme japonais et Mère Teresa, a paradoxalement plané sur les premières élections *vraiment libres – c'est-à-dire* exemptes des flots d'argent déversés par les chaebols sur le candidat du pouvoir – que vient de connaître la Corée. Cette réhabilitation de Park, sorte de Bismarck local élevé au rang de « père » de la Corée moderne (car c'est sous sa férule que ce régime, qui réprima les intellectuels, tortura les dissidents et jugula la presse et les syndicats, qu'ont pris racine les maux actuels de la Corée. C'est Park qui mit les conglomérats naissants au service de l'Etat et ordonna aux banques de leur ouvrir des crédits illimités. La recette fut un succès : sous le patronage du gouvernement, Hyundai, qui vendait ses bateaux avant même d'avoir fini ses chantiers navals, et Daewoo, dont le président est devenu le « représentant de commerce globe-trotter », sont devenus des géants mondiaux. Beaucoup ont voulu oublier les excès de ce régime pour ne voir en Park *qu'un chef autoritaire mais honnête* dans la veine de la tradition confucéenne : il eut recours à la politique de l'argent mais lui-même n'était *pas corrompu.*

Par un ironique retour de l'histoire, c'est au moment où une partie de l'opinion flirte avec la mémoire de Park qu'accède à la présidence l'homme qui combattit la dictature avec le plus d'acharnement et fut victime de sa répression. Mais il est encore plus ironique de constater que c'est en s'alliant aux héritiers de Park que le dissident Kim Dae-jung parvient à ses fins. Contre le courant dévoyé du « parkisme », qui allait donner les régimes de Chun Too-hwan et de Roh Tae-woo, Kim Dae-jung a cherché à réconcilier les deux autres « âmes » de la politique coréenne : le centre droit traditionnel, représenté par l'ancien premier ministre de Park, Kim Jong-pil, et le centre gauche, défenseur des valeurs démocratiques qu'il incarne.

ALLIANCE CONTRE NATURE

Sans cette alliance contre nature, qui sonne à certains comme un reniement (Kim Jong-pil organisa la KCIA, les services de renseignement qui furent l'instrument de la répression du régime), Kim Dae-jung n'aurait pu rassurer une partie de l'électorat conservateur et l'emporter.

Kim Dae-jung a pris sa revanche sur les défaites passées. Il lui reste à être fidèle à lui-même. Mais il hérite d'un pays à la dérive et d'une société inquiète, soumise à des tensions que la crise et ses conséquences (faillites et chômage) vont accentuer.

Les nouvelles générations se sont habituées au confort de la prospérité, à la carte de crédit, au téléphone mobile et aux produits importés. Elles ne sont guère préparées à l'austérité *qui s'annonce. La société* sud-coréenne est en outre devenue pluraliste, comme en témoignent les films de jeunes réalisateurs qui prennent pour thèmes un héros du syndicalisme qui s'immola par le feu en 1970, les bas-fonds de Séoul ou la vie sexuelle des femmes. Elle est donc plus difficile à contrôler.

La moitié de la population a moins de trente ans et n'a sans doute pas l'endurance de la génération précédente ni la mémoire des privations. Avec l'élection de Kim Dae-jung, les Coréens ont tourné une page de l'histoire politique. Il leur reste à boucler un cycle économique. Une opération plus douloureuse.

Philippe Pons

L'augmentation de capital du FMI est reportée

Le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a pris acte, jeudi 18 décembre, du refus des Etats-Unis et d'autres pays membres, notamment l'Allemagne, de procéder dès maintenant à une nouvelle augmentation de capital de l'institution. *« Si les Etats-Unis préfèrent attendre, on attendra qu'ils soient prêts »*, a dit M. Camdessus lors d'une conférence de presse à Washington.

Les Etats-Unis sont le plus gros actionnaire du FMI et ont donc le plus de droits de vote, alors qu'une augmentation des quotes-parts requiert une majorité de 85 % des voix. La direction du FMI avait récemment indiqué que les ponctions entraînées par les crises asiatiques (32 milliards de dollars avec les aides à l'Indonésie et la Corée) justifieraient de porter l'augmentation des quotes-parts de 45 % – pourcentage adopté à Hongkong en septembre – à environ 70 %.



هكذا من الاصل

M. Clinton pourrait recevoir M. Arafat et M. Nétanyahou en janvier à Washington

Le dossier du retrait militaire de Cisjordanie reste bloqué par le gouvernement israélien, dont l'aile droite, emmenée par Ariel Sharon, refuse que le premier ministre s'engage sur des concessions territoriales

LA NOUVELLE navette du secrétaire d'Etat américain, jeudi 18 décembre, n'a pas été plus fructueuse que les précédentes. Madeleine Albright, qui a rencontré successivement Benyamin Nétanyahou à Paris, puis Yasser Arafat à Londres, n'a pas obtenu de résultat concret susceptible de faire avancer le processus de paix au Proche-Orient. Le dialogue a été interrompu en mars à la suite du lancement d'un projet de nouvelle colonie juive dans la partie arabe de Jérusalem.

Mme Albright a cependant proposé au premier ministre israélien et au président palestinien de rencontrer séparément à Washington, en janvier, le président Bill Clinton. L'intervention du président américain pourrait aider les deux hommes à prendre des *« décisions très difficiles »* pour que 1998 soit une meilleure année que 1997, a-t-elle dit. *« Le moment est venu de rencontrer séparément le président, c'est un signe du sérieux des discussions qui se tiennent actuellement. »* M. Arafat a annoncé de son côté qu'il pourrait rencontrer bientôt M. Nétanyahou, en présence d'une *« troisième partie »*, sans préciser laquelle.

Depuis plusieurs semaines, Mme Albright s'efforce d'obtenir des Israéliens un engagement de retrait militaire de Cisjordanie. Un accord signé en janvier entre les deux parties prévoyait d'ailleurs que trois redéploiements seraient effectués d'ici à la *« mi-98 »*. Mais M. Nétanyahou ne parvient pas à obtenir un accord au sein de son cabinet sur l'ampleur et le calendrier d'un tel redéploiement. Il a déclaré jeudi avoir présenté des cartes au secrétaire d'Etat pour lui expliquer les *« soucis stratégiques d'Israël »*, mais sans fournir d'indications chiffrées.

« UN PAS APRÈS L'AUTRE »

M. Nétanyahou a indiqué qu'il proposerait à son gouvernement d'avancer *« un pas après l'autre »*. *« Nous avons eu une discussion exhaustive et utile sur les éléments qu'Israël examine concernant un règlement final »*, a-t-il dit. *« Nous allons adapter un mécanisme de progression pas à pas, mais je préfère en parler d'abord avec mes collègues du gouvernement. »*

La veille, le premier ministre avait retardé son départ pour Paris, car les ministres les plus à droite de sa coalition voulaient s'assurer qu'il ne s'engagerait pas sur des concessions territoriales aux Palestiniens. M. Nétanyahou avait finalement cédé aux « faucons » dirigés par le ministre des infrastructures, Ariel Sharon, qui ont limité sa marge de discussion avec Mme Albright.

Le ministre israélien de la sécurité publique, Avigdor Kahalani, a affirmé néanmoins jeudi à la radio de l'armée israélienne qu'*« il y aura retrait »* et que *« ce retrait à mon avis sera d'environ 10 % »*. *« J'estime que ce retrait ne concernera pas des zones où nous avons des intérêts nationaux, de sécurité ou autres. Quand cela aura-t-il lieu ? Comme le premier ministre l'a dit quelque part, un peu avant le printemps, je pense »*, a ajouté le ministre.

Au chapitre de la sécurité, M. Arafat a indiqué jeudi qu'un document sur la coopération en matière de sécurité avait été signé entre Palestiniens et Américains, ajoutant espérer qu'il le serait par les Israéliens, mais M. Nétanyahou a estimé que, si *« des principes généraux »* avaient été fixés, les deux parties n'étaient pas encore *« parvenues à un plan détaillé »*. – *(AFP, Reuters.)*

L'ONU est saisie du refus de l'Irak d'autoriser la visite des sites présidentiels

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est du déjà vu : l'Irak refuse l'accès de certains sites aux inspecteurs de l'ONU chargés de son désarmement, le chef des inspecteurs rapporte la décision irakienne à New York, les grandes puissances restent divisées sur la réponse appropriée à donner au défi irakien.

Le Conseil de sécurité s'est réuni jeudi 18 décembre pour examiner le rapport de la commission spéciale de l'ONU, chargée du désarmement de l'Irak (Unscom). Le président de la commission, l'Australien Richard Butler, y précise que le refus irakien d'autoriser l'inspection des sites dits présidentiels est *« absolu »*. *« Aucune autorisation, en aucune circonstance, ne sera donnée pour inspecter ou survoler ces sites »*, lui a déclaré le vice-premier ministre, Tarek Aziz. Pour Bagdad, lesdits lieux sont les *« sites, bureaux et lieux de villégiature, où le chef de l'Etat réside ou travaille »*. Les ministères sont inclus.

Que faire ? Cela dépend de la lecture que l'on fait du rapport de M. Butler. Pour les Américains, le résultat des négociations entre le chef de l'Unscom et M. Aziz *« est un grand pas en arrière »*. *« Le refus de Bagdad de donner accès aux sites présidentiels est inacceptable*, a déclaré leur ambassadeur à l'ONU, Bill Richardson, *et Washington demande une réponse très ferme du Conseil de sécurité à ce nouveau défi. »* Washington veut toujours néanmoins *« résoudre le problème par la voie diplomatique »*. La Grande-Bretagne est sur la même longueur d'onde.

Lors de la réunion à huis clos du Conseil, M. Richardson aurait expliqué que *« la patience »* de Washington face à l'Irak *« n'est pas sans limites »*. L'ambassadeur de France, Alain Dejammet, aurait rétorqué, d'après un diplomate présent à la réunion, que le Conseil a bien fait preuve *« d'énormément de patience sur les négociations de paix au Proche-Orient et sur les problèmes des arriérés américains à l'ONU »*. Aussi, Paris et Moscou prônent-ils *« la patience et la persévérance »* avec l'Irak. Le fait que Bagdad accepte *« d'améliorer les modalités des inspections »* des autres sites sensibles est un *« pas en avant »*, disent les diplomates français et russes.

L'Irak a classé les sites en cinq catégories : les sites présidentiels, les sites normaux, les sites de sécurité nationale, les sites civils et les sites étrangers. Des pays « amis » de l'Irak au sein du Conseil de sécurité, à savoir la France, la Russie, la Chine et l'Egypte, font valoir que la question des sites présidentiels est récente et qu'il ne faut pas se décourager de pouvoir, *« en négociant »*, la régler ultérieurement. Il faut que le Conseil de sécurité *« exhorte, incite et encourage M. Butler à revenir à la charge »*, dit un diplomate européen, qui rappelle que Bagdad a tout de même proposé que les sites présidentiels soient visités par des diplomates des pays membres du Conseil de sécurité.

TEXTE DE COMPROMIS

Bien que l'Irak ait publiquement refusé l'accès aux palais irakiens, *« en privé ils sont nettement plus souples »*, indique une source proche des négociations. L'Egypte met l'accent sur *« la souveraineté et la dignité de l'Irak »*. Pour le Caire, les palais présidentiels sont *« les symboles de la souveraineté d'un Etat »*. Tous les pays membres du Conseil sont toutefois d'accord pour estimer que l'Unscom doit avoir accès à *« tous les sites qu'elle juge nécessaires »*.

Jeudi soir, un projet américain de déclaration présidentielle était en discussion entre des diplomates américains et russes. Washington veut que l'Irak soit condamné et mis en garde contre les *« conséquences graves »* de son refus de divulguer totalement les armements prohibés. Les Russes préfèrent noter les progrès enregistrés par Bagdad. Un texte de compromis devait être adopté vendredi 19 décembre.

Dans des déclarations à la presse, M. Butler a lui-même fait état de progrès dans ses négociations avec les Irakiens. Un journaliste lui a demandé si le président Clinton accepterait l'inspection de la Maison Blanche ou le président Chirac celle de l'Elysée. Si les inspecteurs estimaient qu'une inspection de la Maison Blanche était nécessaire pour vérifier le respect de la convention sur les armes chimiques, le président américain *« ouvrirait sans doute les portes de la Maison Blanche »*, a répondu M. Butler.

« Il faut tenir compte de notre dignité et de notre souveraineté », a commenté l'ambassadeur irakien, Nizar Hamdoun. Si l'Irak *« avait quelque chose à cacher »*, il n'aurait pas invité des diplomates du Conseil de sécurité à se rendre sur les sites présidentiels, a-t-il dit.

Afsané Bassir Pour

Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo

« Un Forum national fixera le cadre et la durée de la transition »

Ecarté des affaires par les urnes en 1992, le général Denis Sassou Nguesso a repris le pouvoir par la force en octobre, comme il l'avait conquis en février 1979 après un coup d'Etat. Soutenu dans sa dernière entreprise par les milieux d'affaires français et l'Angola, il est en visite à Paris. Il a rencontré Lionel Jospin et doit s'entretenir samedi 20 décembre avec Jacques Chirac, avant de quitter la France pour le Maroc.

« Vous venez de reprendre le pouvoir, quelles sont aujourd'hui les priorités du président Sassou ?

– La guerre est terminée, il faut maintenant consolider la paix. C'est dans ce but que nous avons entrepris de désarmer les milices, car il nous faut assurer la sécurité des persones et des biens. Il faut aussi résoudre les problèmes qui touchent à la vie quotidienne. Le centre de Brazzaville est détruit, mais les quartiers populaires le sont aussi. Il faut rétablir les circuits de distribution d'eau potable, les réseaux électriques et résoudre les problèmes d'assainissement, car ceux qui ont quitté Brazzaville au plus fort de la guerre pour se réfugier dans leurs villages ou dans les pays voisins rentrent chez eux. Nous devons aussi restaurer rapidement le système hospitalier, les questions de santé sont très importantes et plus rien ne fonctionne dans ce domaine. Sans compter qu'il nous faut trouver les moyens d'aider les gens simples à se reloger.

» Les employés, ouvriers, les pêcheurs qui vivaient dans les quartiers nord de Brazza ont vu leurs maisons disparaître sous la mitraille des orgues de Staline et des hélicoptères de combat utilisés par les hommes de Pascal Lissouba. Il n'est pas question non plus d'accepter une troisième année blanche dans l'éducation et l'enseignement supérieur. Il faut relancer le système éducatif. Déjà, nous organisons une nouvelle session pour le baccalauréat. Les candidats n'ont pas pu le passer cette année. Ils devaient plancher le 5 juin, mais c'est précisément ce jour-là que Lissouba a lancé sa soldatesque contre moi.

» Nous avons trouvé des arriérés colossaux. Les fonctionnaires n'ont pas été payés depuis 17 mois, les bourses n'ont pas été versées depuis plus de 40 mois. Il en est de même pour les retraites et les pensions. Tous les points que je viens d'énumérer affectent la vie quotidienne de la population. Mais nous ne pourrons résoudre ces problèmes qu'avec des moyens financiers et une administration que nous sommes, d'ailleurs, en train de remettre en place, comme nous avons commencé de reconstituer la police, l'armée et la gendarmerie nationale.

– Vous avez eu un entretien avec Lionel Jospin avant son départ pour l'Afrique, vous devez dîner samedi avec Jacques Chirac, trouvez-vous auprès de vos interlocuteurs français le soutien que vous attendiez d'eux ?

– J'avais déjà pu m'entretenir avec le président Chirac lors du sommet de la francophonie à Hanoï. Cette fois les conditions sont plus favorables. Nous pourrons discuter plus longuement. Mais avec le président, comme avec le premier ministre, le courant passe. Ils sont attentifs et ils ont parfaitement conscience de l'ampleur des problèmes auxquels nous sommes confrontés. J'ai du reste senti une convergence de vues entre Matignon et l'Elysée à propos de la question congolaise. Les deux sont également très attachés à ce que nous relancions le processus de démocratisation.

» Plus généralement, nous recherchons avec nos partenaires internationaux les moyens de lancer un programme d'urgence en faveur du Congo qui précéderait un accord avec le FMI et la Banque mondiale. Ces deux institutions, ainsi que l'Union européenne, semblent assez bien disposées à notre égard. Nous avons identifié nos priorités, il nous faut les chiffrer pour pouvoir y faire face. Nous allons également négocier avec les compagnies pétrolières et les banques qui ont donné à Lissouba les moyens de faire la guerre et l'ont laissé gager le pétrole jusqu'en l'an 2004, à hauteur de 3,5 milliards de francs français.

– Vous avez évoqué le processus de démocratisation ; à quand les prochaines élections au Congo ?

– Je ne cesse pas de le répéter : le plus tôt possible ! Le plus tôt sera le mieux. Mais nous ne voulons ni mascarade, ni parodie. Il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. Une commission préparatoire travaille depuis quelques semaines à l'organisation d'un Forum national qui débutera le 5 janvier à Brazzaville. Les travaux dureront une semaine, au terme de laquelle le Forum tracera le cadre et fixera la durée de la période de transition qui nous mènera aux élections présidentielle et législatives. »

Propos recueillis par Frédéric Fritscher

L'opposition boycotte les législatives à Djibouti

LES DJIBOUTIENS, écrasés par la crise économique, devaient élire leurs députés vendredi 19 décembre, lors de législatives marquées par l'alliance entre le parti du président Hassan Gouled Aptidon et les anciens rebelles afars. La seule interrogation concerne la participation, qui risque d'être faible.

Les partis, limités à quatre par la Constitution, ne sont pas en mesure de mobiliser les quelque 161 000 électeurs, en particulier les plus défavorisés, frappés par une crise sans précédent. Les agents de l'Etat accusent cinq mois d'arriérés de salaires et une nouvelle majoration d'impôts de 10 % est annoncée pour le début de l'année.

Le vote, destiné à renouveler pour cinq ans les 65 membres de l'Assemblée nationale, voit s'affronter une liste commune de candidats du parti au pouvoir, le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP), et d'anciens dirigeants de la rébellion armée du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), à des candidats du Parti du renouveau démocratique (PRD) et du Parti national démocratique (PND).

L'alliance RPP-FRUD a présenté des candidats dans les cinq districts. Le PRD se présente quant à lui à Djibouti et dans les deux districts du Sud, Dikhil et Ali-Sabieh, et le PND seulement dans le district d'Ali-Sabieh. Les dix candidats de l'alliance RPP/FRUD qui se présentent dans les régions afars du Nord sont d'ores et déjà assurés de l'emporter : aucune liste concurrente n'a été déposée.

Le Groupe pour la démocratie et la république (GDR, illégal), qui a qualifié ces législatives de *« mascarade électorale »* organisée par le seul parti au pouvoir, a appelé les électeurs à boycotter le scrutin. Le GDR, dirigé par l'ancien ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPP, Moumin Bahdon Farah, a regretté l'absence d'observateurs étrangers et qualifié le PRD et le PND de *« pseudo-partis »* faisant figure d'opposants.

D'autres partis non autorisés ont dénoncé ces élections. L'aile dure du FRUD, à la différence des modérés participant au gouvernement depuis 1995, a refusé de signer les accords de paix de décembre 1994 et continue de prôner la lutte armée contre le régime, dominé par les Issas. Plusieurs responsables de ce parti sont actuellement emprisonnés à Djibouti. – *(AFP.)*

Une pré-alerte mondiale est lancée face à une nouvelle grippe apparue à Hongkong

L'APPARITION à Hongkong d'une série de cas d'infection humaine par une nouvelle souche de virus grippal a conduit les autorités sanitaires internationales à lancer une pré-alerte mondiale visant à prévenir la diffusion épidémique de germes. Au total, sept cas ont, officiellement, été observés, dont deux mortels.

L'enquête virologique a d'ores et déjà permis d'établir que le virus en cause est d'origine aviaire de souche H5N1. Le premier cas de contamination humaine date de mai dernier. On estimait jusqu'alors que ce virus ne pouvait infecter que quelques espèces d'oiseaux, parmi lesquelles les poulets et les canards. Il avait été découvert en 1961 chez des sternes d'Afrique du Sud.

Dans la région de Hongkong, le virus H5N1 a, au printemps dernier, tué plus d'un million de poulets, et les spécialistes estiment que les premiers cas humains observés sont la conséquence d'une transmission par des animaux infectés. Plusieurs arguments épidémiologiques laissent toutefois craindre qu'une transmission interhumaine soit possible, ce qui, compte tenu de la contagiosité du virus grippal et de sa virulence, imposerait la mise en œuvre de mesures préventives sévères.

A Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé, on explique que différents centres spécialisés en virologie à travers le monde travaillent dès maintenant à la possible mise au point d'un vaccin spécifique.

Les réactifs biologiques nécessaires à la production d'un tel vaccin pourraient, au mieux, être prêts en janvier, et la fabrication à l'échelle industrielle demanderait, en toute hypothèse, plusieurs mois.

TRANSMISSION INTERHUMAINE ?

La surveillance épidémiologique de la grippe chez l'homme a été intensifiée. A Hongkong, elle concerne maintenant la totalité des habitants et des 63 dispensaires de santé publique. Une équipe composée de cinq épidémiologistes de l'OMS et des Centers for Disease Control (CDC) d'Atlanta est sur place afin de procéder à une enquête minutieuse. Des échantillons sanguins sont prélevés chez des membres des familles des personnes infectées, ainsi que du personnel infirmier qui ont été à leur contact.

D'autre part, les spécialistes du CDC ont préparé des kits diagnostiques qui seront prochainement envoyés aux 110 centres qui, dans 82 pays, sont en charge de la surveillance des épidémies grippales.

« Contrairement à ce que laissent entendre certaines déclarations excessivement alarmistes de spécialistes de virologie animale, il est très difficile aujourd'hui de situer avec précision la gravité du phénomène observé à Hongkong. Mais en toute hypothèse, nous devons nous préparer à une possible épidémie », a déclaré au *Monde* Jean-Claude Manuguerra (Centre de références pour la grippe, Institut Pasteur de Paris).

« Les cas sporadiques rapportés à Hongkong correspondent à des malades hospitalisés. Comme il n'existe pas dans cette région de réseaux épidémiologiques spécialisés, nous ne pouvons pas disposer d'un bilan objectif et répondre clairement quant à l'existence d'une transmission interhumaine. Il faut aussi préciser que l'on n'est pas actuellement, à Hongkong, dans une période saisonnière d'épidémie grippale et qu'on ne peut prévoir l'évolution de la situation. »

En France, les autorités sanitaires pourraient prochainement recommander aux voyageurs en provenance de Hongkong de consulter leur médecin en cas d'apparition de symptômes grippaux.

Jean-Yves Nau

Corée du Sud

…ance économique du monde …ational tente d'enrayer

… pour sortir de la crise. Le Fonds a… cordé un nouveau prêt de 3,5 mi… liards de dollars pour éviter la ba… queroute à l'Etat sud-coréen. (L… aussi notre éditorial page 15.)

… politique à Séoul

La publication d'une lettre du FMI « trahit » les réformateurs russes

Les opposants dénoncent l'influence du Fonds sur de récents décrets gouvernementaux

Un quotidien de Moscou a publié, jeudi 18 novembre, une lettre confidentielle du FMI adressée au premier ministre russe exposant les directives budgétaires et fiscales nécessaires pour que le Fonds reprenne son aide. Des hommes d'affaires influents, visés par ces mesures de rigueur qu'ils contestent, se sont emparés de ces révélations pour dénoncer l'influence du Fonds sur les réformateurs.

MOSCOU
de notre correspondante

Une « fuite », peu banale dans les pays soumis au contrôle du Fonds monétaire international (FMI), a eu lieu, jeudi 18 décembre, en Russie. Une lettre confidentielle de son directeur exécutif, Michel Camdessus, adressée au premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a été publiée par un quotidien russe. Ce document expose les conditions que pose le FMI pour reprendre son aide, bloquée depuis octobre.

Il s'agit d'une vingtaine de mesures concrètes, visant à *« assainir la politique fiscale et budgétaire »* du pays. Le FMI estime que la Russie aurait de quoi payer ses ouvriers, pour peu qu'elle mette au pas ses fonctionnaires et ses plus gros fraudeurs fiscaux. Plusieurs d'entre eux sont nommés : des sociétés pétrolières, les monopoles du gaz (Gazprom), de l'électricité (EES) et des chemins de fer (MPS). Ainsi qu'un nouveau venu dans les listes de ce genre : la compagnie aérienne nationale Aéroflot. Il se trouve que les flux en devises de la première société d'aviation russe sont contrôlés, en sous-main, par le sulfureux financier Boris Berezovski. Lequel détient également, entre autres, une société pétrolière et, comme par hasard, le quotidien à l'origine de la « fuite », la *Nezavissimaïa Gazeta*.

Ce journal cherche à provoquer un scandale. Dénonçant le *« ton de menaces et de chantage »* de M. Camdessus, elle souligne que les derniers décrets de Boris Eltsine, en matière fiscale et budgétaire, répondaient directement aux exigences du FMI. *« Pourquoi la Russie a-t-elle besoin de dirigeants, si à Washington il y a des gens intelligents qui savent ce dont notre pays a besoin et donnent des directives détaillées ? »*, se demande ainsi le quotidien, en s'indignant plus particulièrement de deux de ces « directives » qui menacent effectivement les intérêts de M. Berezovski.



La première demande de définir, avant le 31 janvier 1998, les mesures permettant de limiter l'accès aux oléoducs des sociétés pétrolières devant de l'argent au budget ou au Fonds de retraites. *« Cela va servir les intérêts des firmes pétrolières étrangères qui rêvent de contrôler l'exportation de brut en Russie »*, commente la *Nezavissimaïa Gazeta*. La deuxième estime *« très important de rendre publiques et d'appliquer entièrement »* les décisions prises le 8 décembre. Furieusement critiquées par certains médias, elles prévoyaient d'exproprier deux raffineries lourdement endettées appartenant, l'une à M. Berezovski, l'autre à son rival, le groupe Unexim. Les autres mesures répondent aussi, très exactement, aux débats en cours entre, d'une part, les « jeunes réformateurs » du gouvernement et, d'autre part, le Parlement, les grands banquiers et d'autres membres du cabinet. Ce groupe « d'opposants » divers, qui ne soupçonnaient sans doute pas tous « la main du FMI » derrière les objectifs des « jeunes réformateurs », pourront désormais en tirer argument.

Plus que jamais, M. Tchernomyrdine aura besoin d'habileté. Jeudi, il a cherché à rassurer M. Camdessus, avec lequel il a eu une conversation téléphonique. Il a aussi été reçu par Boris Eltsine. Ce dernier a annoncé qu'il allait sortir, dès vendredi 19 décembre, de sa maison de repos – avant que son porte-parole précise que les médecins devaient d'abord donner leur accord. En tout cas, les quatre heures de travail quotidien que le président a dit se permettre lui ont permis de signer quantité d'oukazes. Certains étaient en souffrance depuis des mois, si ce n'est des années, comme celui sur la « doctrine de défense ». Mais ceux que le FMI espère voir signés avant le 5 janvier, date de la réunion de son Comité directeur sur la Russie, risquent maintenant d'attendre. Jusqu'à ce que la poussière retombe sur ce nouveau scandale.

Sophie Shihab

L'Ukraine a exécuté au moins 180 prisonniers en deux ans

AU MOINS 180 condamnés à mort ont été fusillés en Ukraine au cours des années 1996 et 1997, en violation flagrante des engagements pris par cette république ex-soviétique lors de son adhésion, en novembre 1995, au Conseil de l'Europe. Telle est la conclusion d'un rapport rendu public mercredi 17 décembre, par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. En guise de sanction, celle-ci recommande à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'exclure la délégation ukrainienne de ses travaux en janvier 1998, *« en l'absence de toute notification officielle par le chef d'Etat ukrainien ou le président du Parlement ukrainien sur la mise en place d'un moratoire* de jure *sur les exécutions »*.

L'auteur du rapport, Renate Wohlwend, indique avoir été *« choquée »* par les informations qu'elle a recueillies lors d'une mission en Ukraine début novembre. Au moins treize exécutions ont eu lieu entre le 1er janvier et le 11 mars 1997. Les autorités ukrainiennes pratiquent la rétention d'information et il est impossible d'exclure que d'autres exécutions aient eu lieu depuis, écrit en substance Mme Wohlwend. L'Ukraine a signé le 5 mai 1997 le protocole numéro six de la Convention européenne des droits de l'homme, qui abolit la peine de mort en temps de paix. Mais elle n'a adopté aucune législation à cet effet.

En recherchant des informations sur trente condamnés à mort dont elle avait obtenu les noms auprès d'organisations non-gouvernementales, Mme Wohlwend a découvert que dix-sept d'entre eux étaient sans doute décédés, le président ukrainien Léonid Koutchma ayant rejeté leurs recours en grâce.

DES CONDITIONS DE DÉTENTION DÉGRADANTES

Le rapport dénonce *« le secret, inutile et inhumain, qui entoure les exécutions »*, classées *« secret d'Etat »* en Ukraine. L'exécution est décrite ainsi : *« Un service spécial du ministère de l'intérieur, appelé "convoi", se rend à la maison d'arrêt où le détenu est emprisonné. Le directeur est tenu de livrer le détenu à ce service (sans que le directeur ou le détenu en ait été informé au préalable, semble-t-il). Le détenu est alors transféré vers une destination inconnue où il est fusillé. »* Le corps est enterré dans une tombe anonyme, dont l'emplacement n'est pas indiqué à la famille. La divulgation d'un *« secret »* concernant les exécutions est passible d'une peine de prison.

Il y a officiellement, dans cette république de près de 52 millions d'habitants, 264 détenus dans les couloirs de la mort, et leur nombre ne cesse de croître, reconnaît-on au ministère de l'intérieur. Le rapport de Mme Wohlwend qualifie de *« dégradantes »* les conditions de détention. Les condamnés ne peuvent pas quitter leur cellule sauf pour prendre une douche. Ils ne sont pas autorisés à marcher dans les couloirs ou dans la cour. A la maison d'arrêt No 1 de Donetsk (dans l'est du pays), la lumière est allumée en permanence dans la cellule. Le système de ventilation est défectueux. Les prisonniers sont constamment surveillés par un judas dans la porte. A Khmelnitsky, un cas de torture de détenu a été signalé.

L'Ukraine, dont les dirigeants professent une politique *« pro-occidentale »* et de *« démocratisation »*, détient le triste record d'avoir été en 1996 le pays au monde qui a exécuté le plus de condamnés à mort, après la Chine. Entre 1991 et 1996, a indiqué le ministère de la justice, 833 condamnations à mort ont été prononcées en Ukraine, et 618 exécutions ont eu lieu.

La présidence ukrainienne a indiqué mercredi 17 décembre, après la mise en garde du Conseil de l'Europe, que Léonid Koutchma ne pourrait pas garantir un moratoire sur la peine de mort car cela *« ne fait pas partie de ses prérogatives »*. Le président du Parlement, Alexandre Moroz, a de son côté affirmé que les députés ukrainiens n'étaient pas près d'abolir la peine de mort à l'approche des législatives de mars 1998.

Natalie Nougayrède

La Suède entreprend le démantèlement de son énergie nucléaire

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

En dépit des protestations de l'opposition conservatrice et libérale, des syndicats et des industriels, le Parlement suédois a adopté, jeudi 18 décembre, une loi relative à l'un des dossiers les plus controversés des deux dernières décennies dans le pays : l'abandon de l'énergie nucléaire civile. Selon le texte, l'un des deux réacteurs de la centrale de Barsebäck (dans le sud) sera fermé d'ici à juillet 1998. Et si la perte de production d'électricité ainsi enregistrée peut être *« compensée »* par d'autres sources d'énergie et par une *« réduction de la consommation »*, le second réacteur subira le même sort avant juillet 2001. Le gouvernement social-démocrate a souligné qu'il ne faisait là qu'entamer un processus inévitable à long terme, en *« respectant »* la volonté de la population.

En 1980, les Suédois s'étaient prononcés, par référendum, en faveur de la poursuite du programme nucléaire. L'un des plus ambitieux d'Europe, avec douze réacteurs répartis sur quatre sites, qui produisent aujourd'hui environ 50 % de l'électricité du royaume. Toutefois, traumatisés par l'avarie de la centrale américaine de Three Mile Island, les Scandinaves avaient réclamé dans le même temps l'abandon complet de l'atome civil dans un délai *« raisonnable »*. La date-butoir de 2010 fut ensuite fixée par le Parlement, mais ce n'est qu'il y a quelques années que les sociaux-démocrates décidèrent de reprendre le dossier.

Le premier ministre, Göran Persson, aime à parler de son pays comme d'un modèle en matière d'environnement ; il lui faut donc montrer l'exemple. Mais les adversaires de la loi font remarquer que les Suédois sont aujourd'hui majoritairement opposés au démantèlement.

Des considérations politiques ont joué dans la décision des sociaux-démocrates. Minoritaires au Parlement, ils ont pu gouverner depuis 1994 grâce à l'appui du petit Parti centriste. Or celui-ci, farouchement antinucléaire, a exigé la fermeture d'un premier réacteur avant les législatives de septembre 1998. Le résultat du vote s'annonçant incertain, M. Persson a visiblement cherché à s'assurer la confiance future de son allié en sacrifiant un réacteur, l'un des plus modestes (6 % de l'électricité consommée dans le pays) et des plus anciens du royaume (milieu des années 1970).

MESURES « PEU ÉCOLOGIQUES »

Ce choix satisfait les Danois, dont la capitale, Copenhague, n'est séparée que par quelques kilomètres de détroit de Barsebäck. La présence de cette centrale a été une source de tensions persistantes entre « frères » scandinaves. Le propriétaire privé de la centrale, Sydkraft, s'apprête à livrer une longue bataille juridique contre le plan gouvernemental. D'autres questions se posent. Comment financer une telle opération, estimée entre 10 et 20 milliards de couronnes (de 8 à 15 milliards de francs) ? Quelles sources d'énergie de substitution employer ? Le développement de l'énergie hydraulique n'est pas autorisé. Et, selon des experts, il faudra attendre longtemps avant que les sources « alternatives » (énergies bio et éolienne) ne soient à la hauteur des espoirs placés en elles. Stockholm pourrait par ailleurs importer du gaz de Norvège ou de Russie et avoir davantage recours aux centrales au charbon. *« Des mesures peu écologiques »*, grognent les Verts.

L'alternative proposée par le gouvernement est jugée peu réaliste par les industriels suédois, inquiets de perdre du terrain face à la concurrence internationale, tandis que les syndicats redoutent une aggravation du chômage. Le sort des dix réacteurs qui survivront à ceux de Barsebäck demeure, par ailleurs, plus qu'incertain. *« L'année 2010 n'est plus l'échéance finale pour le démantèlement »*, stipule la loi. Une évaluation sera faite, d'ici à 2002, des conséquences des premières fermetures.

Benoît Peltier

Kinshasa viole les droits de l'homme, estime Human Rights Watch

NEW YORK. Dans un rapport d'une cinquantaine de pages diffusé jeudi 18 décembre, l'organisation américaine de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch accuse le gouvernement de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) de violer *« quotidiennement »* les droits de l'homme. L'organisation, dont le siège est à New York, rappelle que les partis politiques et les manifestations sont interdits, que les journalistes sont fréquemment détenus pour leurs écrits et que les défenseurs des droits de l'homme sont maltraités.
« Les preuves que nous avons rassemblées indiquent qu'il n'y a pas une ombre de démocratie dans la pratique du gouvernement. A moins de changements significatifs, les espoirs du peuple congolais pour un retour rapide de l'état de droit, une démocratie véritable et des droits démocratiques vont s'évanouir. Nous sommes préoccupés par le fait que le Congo aille dans la mauvaise direction », affirme dans un communiqué Peter Takirambudde, le directeur de HRW en charge de l'Afrique. – *(AFP.)*

Paris accorde de nouvelles aides au Maroc

RABAT. Au terme d'une visite officielle de deux jours, Lionel Jospin, vendredi 19 décembre, a quitté Rabat, au Maroc, où il a notamment rencontré Driss Basri, ministre de l'intérieur et homme fort du régime. Le premier ministre français a inauguré la première réunion annuelle franco-marocaine des chefs de gouvernement des deux pays. La déclaration commune souligne que *« les analyses et les appréciations respectives des deux parties sur les grandes questions régionales et internationales sont convergentes et complémentaires »*.
En dehors de la signature d'un accord par EDF pour la construction d'une centrale au sud de Tanger (1,8 milliard de francs), la France et le Maroc ont passé une convention pour un prêt de 220 millions de francs destiné à valoriser les ressources de phosphate et signé un protocole financier pour divers projets (183 millions). Paris a accordé un don de 30 millions de francs pour une étude de faisabilité d'un métro à Casablanca, tandis que les deux capitales se sont mises d'accord sur les modalités d'achat par Rabat de deux frégates de type *Floréal* destinées à la surveillance de la zone économique exclusive du Maroc. – *(Corresp.)*

La France et l'Espagne vendent deux sous-marins au Chili

SANTIAGO. Le Chili a confirmé, jeudi 18 décembre, sa commande de deux sous-marins classiques de la classe *Scorpène* à la France et à l'Espagne, qui coproduisent ce bâtiment de 1 700 tonnes en plongée. Signé par DCN International en France, et par les chantiers Bazan en Espagne, ce contrat représente quelque 2,2 millions d'heures de travail et il est estimé à environ 2,5 milliards de francs. A l'heure actuelle, le Chili met en ligne quatre sous-marins qui lui ont été vendus par des chantiers navals britanniques et allemands.
Selon les termes du contrat, les deux sous-marins *Scorpène* seront assemblés sur le site de Cherbourg, pour le premier, et à Carthagène, pour le second. Ils seront armés de torpilles lourdes d'origine allemande et devraient être livrés au début du siècle prochain.
Conçu pour des patrouilles océaniques de longue durée, le *Scorpène* est propulsé par le système Mesma qui permet de recharger les batteries sans remonter en surface. Doté d'une coque en acier à haute résistance qui autorise des immersions supérieures à 300 mètres, sa durée en plongée est trois fois supérieure à celle d'un autre sous-marin. Sa discrétion acoustique le rend quasi indétectable.

1997, une bonne année pour le commerce mondial, selon l'OMC

GENÈVE. La croissance du commerce mondial s'est accélérée en 1997 par rapport à 1996, grâce à une forte demande en Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'à une reprise économique en Europe occidentale, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui publie son rapport annuel vendredi 19 décembre. L'Union européenne a été en 1996 le principal exportateur mondial avec 798 milliards de dollars (hors commerce intra-communautaire), soit 20 % du marché mondial, les Etats-Unis étant à la seconde place avec 624,5 milliards.
L'évaluation faite par l'OMC n'inclut pas encore les événements survenus au cours de l'automne en Asie. L'OMC n'en maintient pas moins le chiffre d'une croissance de 7 % en termes réels du commerce mondial en 1997, contre 5 % en termes réels en 1996, année où le commerce mondial s'était *« notablement ralenti »* après deux années favorables. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : le premier ministre, Mesut Yilmaz,** a remis en cause, le 18 décembre, à Washington, toute possibilité de règlement de l'affaire de Chypre, après que l'Union européenne (UE) eut écarté la Turquie de son plan d'élargissement. *« La décision erronée de l'Union européenne conduira probablement à la partition de l'île »*, a déclaré M. Yilmaz. – *(AFP)*

■ **UNION EUROPÉENNE : Philippe Séguin, président du RPR,** et Silvio Berlusconi, président de Forza Italia, ont décidé, jeudi 18 décembre, à Rome, de créer un parti européen, le Parti de l'union pour l'Europe, qui aura son siège à Strasbourg. Un communiqué précise que le Fianna Fail irlandais, le Partido popular portugais et le Printemps politique grec, trois formations qui constituent, avec le RPR et Forza Italia, le groupe Union pour l'Europe du Parlement européen, participeront à la formation de ce mouvement. Avec ses 56 membres, celui-ci constituera le troisième groupe parlementaire à Strasbourg, loin derrière les 214 députés du Parti socialiste européen et les 181 membres du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens). – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **MAURITANIE : le nouveau premier ministre mauritanien,** Mohamed Lemine Ould Guig, a formé le 18 décembre son gouvernement, composé de 22 ministres dont trois femmes, contre une seule dans le précédent cabinet. Le ministère des affaires étrangères est confié à M. Mohamed El-Hacen Ould Lebatt, ancien recteur de l'université de Nouakchott. Le portefeuille de l'intérieur revient à un colonel, Ahmed Ould Minnih, et la défense à un civil, M. Kaba Ould Elewa, ancien ministre de l'intérieur. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : les élections générales prévues le 23 mai** ont été repoussées au 26 juillet par l'Assemblée nationale cambogienne invoquant *« des raisons techniques »*. Certains membres de l'opposition avaient annoncé qu'ils boycotteraient toute élection organisée après la date prévue. La communauté internationale, qui doit couvrir au moins 60 % des frais du scrutin, réclame des élections *« libres, impartiales et crédibles »*. – *(AFP.)*

Les troupes américaines resteront en Bosnie pour une durée indéterminée

Le Congrès demande aux Européens de s'engager davantage

Le président Clinton a officiellement annoncé, jeudi 18 décembre, le maintien de troupes américaines en Bosnie, pour une durée encore indéterminée, après l'expiration du mandat de l'actuelle force de stabilisation (SFOR), en juin 1998. Afin de ménager le Congrès, les effectifs américains devraient être revus à la baisse et les missions redéfinies dans le sens d'un plus grand engagement des Européens.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le hasard fait bien les choses pour Bill Clinton. Le jour même où le chef de la Maison Blanche a annoncé le maintien de troupes américaines en Bosnie au-delà de la date-butoir de juin 1998, des éléments de la SFOR, la force multinationale de l'OTAN, ont arrêté, jeudi 18 décembre, deux criminels de guerre croates près de Vitez, en Bosnie. Or les maigres résultats obtenus pour traduire devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye les auteurs d'atrocités commises dans l'ex-Yougoslavie font partie des critiques adressées à l'administration par le Congrès.

Depuis plusieurs mois, l'administration prépare le Congrès et l'opinion américaine à cette décision. Le président a donc pris des précautions pour expliquer que les Etats-Unis ne pouvaient pas se dérober à leurs obligations. « Si nous partions avant que la tâche soit accomplie, a-t-il souligné, *la Bosnie retomberait très vraisemblablement dans la violence, le chaos et, au bout du compte, une guerre aussi sanglante que celle à laquelle il a été mis fin. »*

C'est la seconde fois que M. Clinton demande au Congrès de repousser la date de départ des troupes américaines de Bosnie, initialement fixée à la fin de l'année 1996, puis au 30 juin 1998. Les Républicains, généralement hostiles à une mission dont ils redoutent les risques d'enlisement et qui relève, selon eux, de la responsabilité des Européens, avaient pris le président au mot en se prononçant pour un arrêt du financement des opérations américaines au 30 juin. *« Je croyais sincèrement qu'en dix-huit mois nous en aurions fini. J'avais tort »*, a concédé M. Clinton.

« FILET DE SÉCURITÉ »

Le prolongement de la mission américaine en Bosnie pour une durée indéterminée, pour le moment, résulte d'une décision *« de principe »*. Les Américains sont autant convaincus que leurs alliés de la nécessité d'y maintenir des troupes pendant plusieurs années encore. Il reste à savoir sous quelle forme. M. Clinton a laissé aux responsables militaires de l'OTAN le soin de déterminer (probablement courant janvier) l'importance des effectifs et les missions de l'après-SFOR. Pour ménager le Congrès, l'administration souhaite réduire le contingent américain au sein de la *SFOR* de 8 500 hommes (sur un total de 35 000) à, probablement, 6 000 ou 7 000. Il ne s'agira pas d'une *« présence permanente »*, a insisté Bill Clinton, mais de la mise en place d'un *« filet de sécurité »* en attendant que les conditions soient réunies pour un retrait total.

A cet égard, il souhaite que les progrès de la pacification soient mesurés par des « critères » clairement établis, tels que la stabilité militaire, le retour des réfugiés, la liberté de la presse, la reconstruction économique ou l'arrestation des criminels de guerre. M. Clinton devrait se montrer plus précis lors de son séjour en Bosnie, du dimanche 21 décembre au mardi suivant. Afin de mieux convaincre le Congrès, la Maison Blanche s'efforce de persuader plusieurs représentants d'accompagner le président.

Qu'aucun soldat américain de la SFOR n'ait été tué en mission facilite la tâche de M. Clinton. Mais toutes les réserves des républicains ne sont pas levées. Le *Grand Old Party* insiste en effet pour que les Européens mettent sur pied une force de police chargée des opérations de maintien de l'ordre les plus risquées, réservant aux soldats la surveillance des frontières internationales.

Cette proposition, défendue depuis plusieurs mois par l'administration, n'a pas soulevé l'enthousiasme des Européens. D'autre part, les Etats-Unis souhaitent conserver le commandement des opérations et ils demandent à leurs alliés d'assumer une part plus importante du coût de fonctionnement de la force qui va succéder à la SFOR, alors que les Européens financent déjà 72 % du budget de l'actuel contingent.

Laurent Zecchini

L'armée néerlandaise apprécie son action lors de l'arrestation de deux suspects

LA HAYE
de notre correspondant

Les Pays-Bas ont joint le geste à la parole. Après avoir insisté des années durant sur la nécessité absolue d'arrêter les suspects de crimes de guerre encore en liberté dans l'ex-Yougoslavie ; après avoir martelé que ces inculpés *« constituent un obstacle à l'instauration d'une paix juste et durable en Bosnie »*, le gouvernement néerlandais a donné son feu vert pour la participation de son armée à l'interpellation par la force, jeudi 18 décembre, de deux Bosno-croates.

Ce même jour, le ministre de la défense, Joris Voorhoeve, a rendu hommage à *« l'extrême professionnalisme »* des *« quelques dizaines »* de militaires qui ont *« joué un rôle clé »* dans des arrestations. Mais il a refusé de donner des détails, *« afin de ne pas compromettre d'autres actions futures »*. Plus tard, son porte-parole, Hans van den Heuvel, indiquait au *Monde* que les soldats dépêchés sur place étaient *« des commandos et des fusiliers marins spécialement entraînés pour ce type de mission »*. Ceux qui ont participé aux arrestations *« ont quitté la région »*, a-t-il ajouté. Selon un correspondant de la radio, d'autres troupes néerlandaises seraient présentes en Bosnie pour procéder à d'autres interpellations, une information que le ministère ne dément pas. Par ailleurs, le quotidien *NRC Handelsblad* écrit que *« 150 fusiliers marins se seraient entraînés l'été dernier à proximité du QG militaire américain de Stuttgart, où le terrain présente des similitudes avec la Bosnie »*. Les Néerlandais auraient été accompagnés de soldats *« anglais, allemands, français et américains »*.

La participation des Pays-Bas à cette deuxième opération d'arrestations de criminels de guerre par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine – après celle menée par un commando britannique en juillet dernier – permettra sans doute d'estomper la tache qui assombrit le blason de l'armée néerlandaise depuis juillet 1995. Ce mois-là, l'enclave de Srebrenica tombait entre les mains du général Mladic. Sans que les « casques bleus » néerlandais s'y opposent, les troupes serbes organisèrent le massacre de plusieurs milliers de civils. Depuis, l'ombre des Musulmans morts ou disparus plane sur l'armée. Son commandant à Srebrenica, le lieutenant-colonel Karremans, a reconnu, lors d'une audience publique au Tribunal pénal international de la Haye (TPI), ne pas avoir cherché, réellement, à s'informer sur le sort des réfugiés qui partaient dans des autocars sous surveillance serbe.

MOMENTS PEU GLORIEUX

Si nombre de Néerlandais préfèrent oublier ces moments peu glorieux, certains journalistes ont tenté de comprendre les errements de leur armée. Ainsi un livre paru au début de l'année affirme-t-il, preuves à l'appui, que les « casques bleus » ont reçu l'ordre de se retirer de l'enclave en sauvant le plus de matériel possible, et sans se soucier de la protection des 25 000 réfugiés musulmans.

Ces ordres émanaient du ministère de la défense, dont le responsable s'appelait déjà Joris Voorhoeve. Celui-ci a toujours refusé de tirer les conclusions des carences de ses troupes. Un « debriefing » des 406 « casques bleus » présents à Srebrenica a bien mis en lumière un certain nombre de dysfonctionnements. Mais les responsables n'ont pas été sanctionnés, et certains, dont le lieutenant-colonel Karremans, ont même été promus.

Alain Franco

Des intellectuels dénoncent le « manque de détermination » de la France en ex-Yougoslavie

Ils réprouvent les propos d'Alain Richard

DES INTELLECTUELS qui se recommandent des Comités Vukovar-Sarajevo et Kosovo ont adressé une lettre ouverte *« aux autorités de la France »* dans laquelle ils expriment *« leur profonde inquiétude devant le manque de détermination et de cohérence de la politique de la France dans l'ex-Yougoslavie et tout spécialement en Bosnie-Herzégovine »*.

« Avec consternation, nous avions déjà constaté le manque d'empressement des autorités françaises à procéder, là où elles ont la possibilité de le faire en Bosnie, à l'arrestation des présumés criminels contre l'humanité recherchés par le Tribunal pénal international », déclarent les signataires.

« Nous réprouvons l'accusation diffamatoire formulée par un membre du gouvernement à l'encontre de cette juridiction, ainsi que son refus d'autoriser des officiers français à témoigner oralement devant ce tribunal. Nous relevons que les propos de M. Alain Richard contredisent ceux du premier ministre, qui évoquait "le travail remarquable du TPI" *pour écarter une commission d'enquête parlementaire sur les événements de Srebrenica. Nous craignons que ce refus n'entrave la marche d'un Tribunal international qui bénéficie d'une primauté de juridiction dans notre pays et avec lequel la France a l'obligation de coopérer.*

» Enfin, nous ne pouvons admettre qu'en dressant des obstacles à la découverte de la vérité les autorités françaises refusent aux victimes bosniaques, croates et serbes ce qu'elles accordent en ce moment même aux victimes de l'antisémitisme de Vichy. En revanche, nous apportons notre plein soutien à l'initiative franco-allemande de demander pour la province anciennement autonome du Kosovo un statut spécial : cette démarche conjointe est opportune et nécessaire. Et nous souhaitons qu'elle soit conduite avec la détermination et l'adresse qu'appelle la gravité de la situation.

» Nous sommes persuadés que l'ex-Yougoslavie doit être le lieu d'une action européenne exigeante, impartiale et compréhensive. Aussi nous demandons que les autorités françaises y appliquent avec clarté, autorité et constance une politique conforme à nos engagements internationaux ainsi qu'à nos aspirations en matière de droits de l'homme. »

Le texte est signé notamment par Chantal Ackerman, M. F. Alain, Claude Dirman, Pascal Bruckner, André Bruguière, Patrice Canivez, Faik Disdarevic, François Fejtö, Alain Finkielkraut, Paul Garde, André Glucksmann, Pierre Hassner, Radovan Ivisc, Nicole Lapierre, Michel Laval, Maurice Lazar, Annie Lebrun, Claude Lefort, Olivier Mongin, Jean-Claude Monod, Véronique Nahoum Grappe, André Prochasson, Miryam Revault d'Allonnes, Paul Ricoeur, Jack Ralite, Cécile Sakai, Emmanuel Wallon.

Le mouvement des étudiants allemands s'achève dans l'amertume

BONN
de notre correspondant

Ce n'était pas une ambiance de fête comme trois semaines auparavant. Les étudiants venus manifester à Bonn jeudi 18 décembre pour réclamer de meilleurs conditions d'études étaient moins nombreux : près de 30 000 contre 50 000 environ le 27 novembre dernier (*Le Monde* du 29 novembre). Le cœur n'y était pas. Après des semaines de grèves, ils n'ont rien obtenu. Pour tout gâcher, un groupe de quelques centaines d'étudiants s'est affronté aux forces de l'ordre après midi en jetant des pierres, des œufs et des pétards dans le quartier de la chancellerie et du Parlement – sans pouvoir parler d'émeute, il y a eu tout de même quelques blessés des deux côtés.

L'immense majorité des étudiants demandent simplement de pouvoir étudier dans des bonnes conditions et d'avoir des professeurs disponibles, des salles de cours et des bibliothèques correctes. *« L'Allemagne sans formation, c'est comme le Koweit sans pétrole »*, pouvait-on lire sur une banderole.

Dès le début du mouvement, entamé vers la mi-octobre dans le Land de Hesse (région de Francfort), les étudiants n'ont pas su à qui adresser leurs revendications. Depuis des semaines, le gouvernement de Helmut Kohl et les Länder se renvoient la balle, s'accusant mutuellement de couper les crédits aux universités. Dans une surprenante unanimité, toute la classe politique s'est déclarée, dès le début, solidaire du mouvement des étudiants : patronat et syndicats, droite et gauche, recteurs et professeurs soudains descendus de leur piédestal. Mais tous se déclarent impuissants en période de vaches maigres budgétaires.

Pour sortir de ce piège, les étudiants ont assez rapidement réorienté leur discours, réclamant des modifications concrètes du projet de loi sur les universités présenté à la fin de l'été par le ministre fédéral de l'éducation, Jürgen Rüttgers (CDU). Les grévistes exigent l'interdiction des droits d'inscription dans les universités et une augmentation substantielle des bourses.

BOURSES ET DROITS D'INSCRIPTION

Sur les droits d'inscription, le débat n'a pas eu lieu. Astucieusement, M. Rüttgers a répété sans relâche qu'il était à titre personnel contre l'université payante mais qu'il fallait laisser cette responsabilité aux Länder. Jusqu'à présent, seuls le Bade-Wurtemberg et Berlin font payer des droits d'inscriptions de quelques centaines de deutschemarks.

Quant aux bourses, 17 % des étudiants de l'Ouest en touchent pour un montant moyen de 650 marks par mois, alors qu'ils étaient 37 % en 1982. Leur montant s'est réduit d'un tiers depuis 1991 et chacun s'accorde sur la nécessité de réformer leur système d'attribution. Deux conceptions s'opposent. Celle des Länder dirigés par les sociaux-démocrates, qui veulent que les allocations et aides familiales attribuées jusqu'à présent aux parents soient directement versées aux étudiants, ce qui permettrait d'instaurer un revenu étudiant pour tous, compris entre 350 et 400 marks par mois. S'y ajouteraient des bourses pour ceux qui n'ont pas de support familial. La Bavière, soutenue par le gouvernment de M. Kohl, veut de son côté lier l'attribution des allocations familiales aux performances universitaires des étudiants. L'objectif est de ne plus financer les éternels étudiants qui séjournent jusqu'à trente ans et plus dans les universités allemande afin de dégager les ressources nécessaires pour augmenter les bourses.

Aucun accord n'a été trouvé. Les Länder et le gouvernement se sont toutefois mis d'accord, jeudi 18 décembre, pour augmenter d'une centaine de millions de marks les sommes allouées aux étudiants boursiers en 1998 – sur un volume total de 1,8 milliard de marks. Une mesure symbolique qui rappelle les quatre-vingt millions de marks débloqués par le gouvernement de M. Kohl et les Länder pour les bibliothèques universitaires au début de la crise et qui permet aujourd'hui à la classe politique de dire qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu pour améliorer le système des études.

Les étudiants sont amers. Leur mouvement, qui n'a jamais eu de véritable figure dirigeante, s'essouffle. Le nombre d'universités en grève, qui avait dépassé la centaine (sur 335), est tombé à moins de cinquante. Les étudiants, notamment en sciences, suivent de nouveau leurs cours et passent leurs examens. La manifestation de Bonn était la dernière de l'année. Après Noël, le travail devrait reprendre, même si les problèmes de fond ne sont pas résolus.

Arnaud Leparmentier

هكذا من الأصل

SÉCURITÉ SOCIALE Le Conseil constitutionnel a validé, jeudi 18 décembre, la loi de financement de la Sécurité sociale, qui lui avait été déférée par les parlementaires du RPR et de l'UDF. Il estime que la mise sous conditions de ressources des allocations familiales n'est pas contraire au principe de l'égalité devant la loi ou, plus exactement, que les objectifs de la loi permettaient une entorse à celui-ci. ● L'UNIVERSALITÉ des allocations familiales n'est pas, pour les gardiens de la Constitution, un *« principe fondamental reconnu par les lois de la République »* puisque celles-ci les ont d'abord réservées aux familles de salariés. Il est donc possible d'en priver les ménages les plus aisés. ● LE GOUVERNEMENT est, malgré tout, contraint par cette décision de ne pas trop mettre à mal le principe d'égalité lorsqu'il prendra les décrets fixant les divers plafonds prévus par la loi.

Le plafonnement des allocations familiales est conforme à la Constitution

Le Conseil constitutionnel a validé la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998. Selon lui, la nécessité d'équilibrer les comptes permet de faire une entorse au principe d'égalité. Le gouvernement devra ne pas en abuser dans les décrets d'application

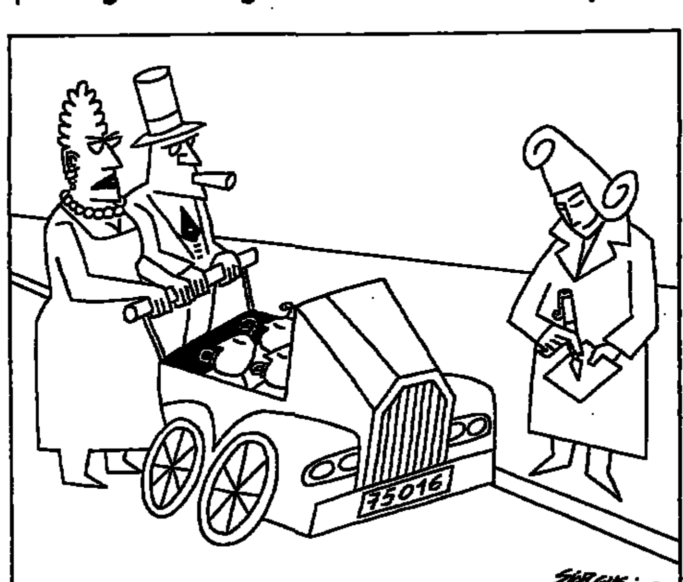
PLAFONNER les allocations familiales n'est pas contraire aux grands principes de la République. La décision rendue, jeudi 18 décembre, par le Conseil constitutionnel validant la totalité de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, à deux « réserves d'interprétation » près, donne raison au gouvernement contre la droite, qui avait fait de la critique de ce plafonnement l'axe de sa bataille contre le texte de Martine Aubry, s'efforçant même d'organiser un vaste mouvement de protestation des familles. L'ultime phase de ce combat avait été la saisine des gardiens de la Constitution par les députés et sénateurs RPR et UDF. Ils l'ont donc perdu.

Le premier argument de l'opposition consistait à affirmer que *« l'universalité »* des allocations familiales figurait parmi *« les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*. Il s'agit là d'une extension du bloc de constitutionnalité au-delà du texte de la Constitution lui-même, du préambule de 1946 et de la déclaration des droits de l'homme de 1789, décidé par le Conseil dès 1971. Pour qu'un principe ait droit à cette reconnaissance, il faut qu'il ait été respecté de manière constante par toute la législation republicaine. Or, le Conseil affirme qu'en l'espèce, ce n'est pas le cas, puisque, longtemps, les allocations familiales ont été réservées aux familles de salariés, ce qui veut dire qu'elles n'étaient pas universelles.

« CARACTÈRE TRANSITOIRE »

Deuxième argument de la droite : le non-respect du préambule de 1946, qui prescrit que *« la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement »*. Le Conseil reconnaît que cela implique *« la mise en œuvre d'une politique de solidarité nationale en faveur de la famille »*, mais il ajoute que le législateur a la liberté de choisir les modalités de ces aides et que celles-ci ne sont pas limitées aux allocations familiales. Il émet toutefois une *« réserve »* : les plafonds devant être fixés par décret, le gouvernement devra le faire *« compte tenu des autres formes d'aides aux familles, de telles sortes que* [ne soient pas] *remises en cause les exigences du préambule »*.

Dernier argument : il y aurait atteinte aux principes d'égalité de tous devant la loi. Là non plus, le Conseil constitutionnel ne partage pas cette opinion. Il rappelle, en effet, que sa jurisprudence constante permet au *« législateur de régler de façon différente des situations différentes »* et de déroger *« à l'égalité pour des motifs d'intérêt général »*. Ainsi, sans le dire, il a admis depuis longtemps que « l'équité » pouvait parfois prendre le pas sur « l'égalité ». Toutefois, il estime que cette règle est, dans le cas présent, respectée parce que le texte contesté évite certains effets de seuils et qu'*« en outre »* il a un *« caractère transitoire »* dans l'attente d'une *« réforme d'ensemble »* des aides aux familles.



Les gardiens de la Constitution ont, cependant, découvert dans la loi une disposition qui pourrait facilement permettre d'en détourner l'esprit. Comme elle prévoit que le plafond serait augmenté si les deux parents travaillent, ils redoutent que l'un d'entre eux ne déclare qu'un salaire très faible mais lui permettant de bénéficier d'un plafond élevé. Ils ont donc émis une *« réserve d'interprétation »* en précisant que le gouvernement devrait fixer un *« revenu professionnel minimal »* pour bénéficier de cet avantage. Ils ont aussi pris la droite à son propre piège. Elle redoutait que les concubins, qui peuvent faire deux déclarations de revenus séparés, ne soient avantagés par rapport aux couples mariés. Ils ont répondu qu'en matière d'aides à la famille les ressources à prendre en compte sont celles du couple, quelle que soit sa situation par rapport à l'état civil.

ABONDANT CONTENTIEUX

Pour le respect des principes constitutionnels, le Conseil s'en est donc remis *« au pouvoir réglementaire »*, c'est-à-dire au gouvernement, et au Conseil d'Etat, chargé de vérifier la légalité des décrets. D'une certaine manière, il s'est défaussé de son pouvoir de contrôle sur le juge administratif. Il a d'ailleurs eu la même attitude sur les deux autres points de cette loi de financement de la Sécurité sociale pour lesquels il a apporté des précisions.

Ainsi, la droite assurait que le basculement des cotisations sociales vers la CSG entraînait une rupture du principe d'égalité, les modalités de compensation n'étant pas parfaitement au point. Elle soulevait particulièrement le cas des professions indépendantes qui, dans certains cas, selon elles, verraient leur CSG augmenter de 4,1 points alors que leurs anciennes cotisations ne baisseraient que de 3,65 points. Le Conseil n'a pas été entièrement insensible à cet argument. Il a souligné que *« le pouvoir réglementaire »* devra fixer les nouveaux taux de cotisations d'assurance-maladie, lors de l'augmentation de la CSG, *« de façon à ne pas créer de rupture caractérisée de l'égalité entre catégories socio-professionnelles »*.

De même, les députés de droite contestaient que le plafond de ressources pour bénéficier de l'allocation de garde d'enfants à domicile (AGED) soit fixé par décret. Le Conseil répond que la loi, en vertu de la Constitution, ne *« détermine »* que *« les principes fondamentaux de la Sécurité sociale »*, leur mise en œuvre ne relevant que du gouvernement, mais il en profite pour indiquer que le *« pouvoir réglementaire »* devra le faire *« de façon à ne pas créer entre familles des différences de traitement injustifiées »*. Là encore, c'est le juge administratif qui pourra vérifier le respect de ce principe. Les conditions de la validation, par le Conseil constitutionnel, de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 devraient entraîner un abondant contentieux devant le Conseil d'Etat.

Thierry Bréhier

« Une différence de traitement en rapport avec les buts de la loi »

VOICI les principaux extraits de la décision rendue par le Conseil constitutionnel sur la mise sous plafond de ressources des allocations familiales :



VERBATIM

« Considérant que la législation républicaine intervenue avant l'entrée en vigueur du préambule de la Constitution de 1946 a réaffirmé, à partir des années 30, le devoir de la collectivité de protéger la cellule familiale et d'apporter, dans l'intérêt de l'enfant, un soutien matériel aux familles, en particulier aux familles nombreuses ; que, cependant, cette législation n'a jamais conféré un caractère absolu au principe selon lequel cette aide devrait être universelle et concerner toutes les familles ;

» qu'ainsi, notamment, la loi du 11 mars 1932, rendant obligatoire l'affiliation des employeurs à des caisses de compensation destinées à répartir la charge résultant des allocations familiales, ne prévoit l'attribution d'allocations qu'aux salariés ayant un ou plusieurs enfants à charge ; que le décret-loi du 29 juillet 1939, relatif à la famille et à la natalité française, a supprimé l'aide auparavant accordée dès le premier enfant, et n'a étendu le bénéfice des allocations familiales, qu'à partir du deuxième enfant, qu'aux personnes exerçant une activité professionnelle ;

» que, par la suite, l'ordonnance du gouvernement provisoire de la République française du 4 octobre 1945, portant organisation de la Sécurité sociale, de même que la loi du 22 août 1946, fixant le régime des prestations familiales, ont subordonné au rattachement à une activité professionnelle le bénéfice des allocations familiales : qu'ainsi l'attribution d'allocations familiales à toutes les familles, quelle que soit leur situation, ne peut être regardée comme figurant au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République mentionnés par le préambule de la Constitution de 1946 ;

» Considérant (...) qu'en évitant certains effets de seuil liés à l'établissement du plafond par l'octroi d'allocations familiales différentielles, dues lorsque les ressources excèdent le plafond d'un montant inférieur à une somme déterminée, et en marquant en outre le caractère transitoire de la mesure, laquelle doit s'appliquer *« jusqu'à ce que soit décidée une réforme d'ensemble des prestations et des aides fiscales aux familles »*, le législateur a fondé la différence de traitement qu'il a établie sur des critères objectifs et rationnels en rapport avec les buts de la loi. »

L'allocation spécifique de solidarité augmentera le 1er janvier

LE MINISTÈRE de l'emploi et de la solidarité a annoncé, jeudi 18 décembre, une augmentation de 3 % de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), dont bénéficient quelque 500 000 personnes. Versée sous condition de ressources aux chômeurs en fin de droits, l'ASS est actuellement de 74,01 francs par jour, soit environ 2 220 francs nets par mois. Elle sera augmentée de 69 francs, en plusieurs étapes : 2 % au 1er janvier 1998, avec effet rétroactif au 1er juillet 1997, et 1 % au 1er juillet 1998. Financée par le budget de l'Etat au titre de la solidarité, mais gérée par l'Unedic, le coût global de l'ASS se monte à environ 13 milliards de francs.

Recevant, jeudi, une délégation du comité de chômeurs de la CGT, le cabinet de la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a rappelé que l'ASS n'avait pas été revalorisée depuis juillet 1994 et que le gouvernement a pris, depuis son arrivée au pouvoir, plusieurs mesures d'urgence : l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire et de l'aide personnalisée au logement. Le ministère a souligné que des *« mesures à moyen terme sont également prévues dans la prochaine loi contre les exclusions »* qui devrait être débattue au printemps.

L'augmentation de l'ASS n'a pas satisfait les associations de chômeurs, qui multiplient les actions *« symboliques »* pour dénoncer *« l'attentisme »* du gouvernement et réclament une hausse de 1 500 francs des minima sociaux. *« Quand on touche 74,01 francs par jour, soit 2 220 francs et 30 centimes par mois et que l'on n'en peut plus, de misère, de peur, de dégoût, quel mépris que ces un franc et 48 centimes par jour, quelle violence que ces 44 francs et 40 centimes par mois »*, constate l'APEIS. Son président, Richard Dethyre, a aussitôt écrit à Mme Aubry, pour lui demander *« d'aider à débloquer la situation »*, estimant qu'il *« faudrait 200 millions pour permettre à ceux qui n'ont plus rien de passer le cap difficile à Noël »*. Force ouvrière a jugé cette augmentation *« insuffisante »*.

« NOTAT TRAHISON, VRP DU PATRONAT »

A Paris, une cinquantaine de militants d'associations comme Droit au logement, AC !! (Agir ensemble contre le chômage) ou Droits devant ont tenté sans succès d'occuper une caisse d'allocations familiales dans le 13e arrondissement. Trois cents personnes se sont aussi rassemblées, jeudi après-midi, aux abords du ministère de l'emploi, à l'appel des comités CGT de chômeurs, pour réclamer l'octroi d'une *« prime de Noël »* de 3 000 à 5 000 francs. *« Assedic, rendez-nous notre fric ! »*, *« Jospin, Notat, patronat même combat »*, *« Notat trahison, VRP du patronat »*, ont scandé les manifestants, rejoints par quelques représentants des collectifs de chômeurs (AC !!, APEIS, MNCP, Droits devant).

Les actions se poursuivent en province. Dans les Bouches-du-Rhône, huit (quatre à Marseille, une à Arles, Aubagne, Martigue et Istres) des dix-huit antennes Assedic sont toujours occupées par les comités de chômeurs CGT. Jeudi, ils ont envahi les locaux de la bourse des valeurs et de la chambre de commerce de Marseille. A Bordeaux, AC !! Gironde a occupé pendant quelques heures le centre communal d'action sociale. Le bureau Assedic de Saint-Etienne du Rouvray (Seine-Maritime) a été investi, jeudi soir, par le comité des chômeurs CGT, pour exiger *« une prime de fin d'année et un minimum vital pour les travailleurs privés d'emploi »*.

Le groupe communiste a annoncé, de son côté, qu'il soumettra, à la mi-janvier, à l'Assemblée nationale, l'examen d'une proposition de loi visant à accorder une *« allocation spécifique »* de 5 000 francs par mois aux chômeurs de cinquante-cinq ans et plus qui ont cotisé pendant quarante ans à l'assurance-vieillesse. Selon le président du groupe, Alain Bocquet, le ministère de l'emploi se serait montré *« favorable »* à cette *« mesure de justice sociale »*.

Alain Beuve-Méry et Bruno Caussé

Le Parlement a approuvé définitivement le projet de budget 1998

AVANT d'interrompre ses travaux jusqu'au 7 janvier, le Parlement a adopté défitivement, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 décembre, le projet de budget pour 1998. L'article d'équilibre de la loi de finances prévoit un déficit de 257,882 milliards de francs. Le projet de loi de finances rectificative pour 1997, voté également dans la nuit, ramène le déficit budgétaire prévu pour cette année des 284,82 milliards de francs du budget initial à 270,705 milliards (3,34 % du PIB). Après leur rejet par le Sénat dans l'après-midi de jeudi, les députés PS, PCF et RCV ont voté pour ces deux textes, les députés UDF et RPR contre.

Parmi les dernières dispositions adoptées figure l'exonération d'impôt pour l'assurance-vie investie en actions françaises, comme c'est le cas pour les plans d'épargne en actions. Le maintien de l'exonération fiscale du produit des contrats d'une durée d'au moins huit ans sera limité aux titres émis par des groupes ayant leur siège en France et soumis à l'impôt sur les sociétés, à la suite de l'adoption d'un amendement du rapporteur général du budget Didier Migaud (PS, Isère).

L'Assemblée nationale a finalement décidé de ne pas plafonner les abattements fiscaux supplémentaires dont bénéficient 72 professions, dont les journalistes. Le gouvernement a imposé son point de vue en faisant procéder à une seconde délibération à l'aide d'un vote bloqué afin de contraindre sa majorité, notamment le groupe socialiste, à supprimer l'amendement d'Augustin Bonrepaux (Ariège), adopté par la commission des finances, voté la veille et qui plafonnait ces abattements. Ils sont maintenus pour un an, y compris pour les contribuables dont le revenu net annuel imposable est supérieur à 300 000 francs.

Le projet de budget prévoit le relèvement du prix minimum des tabacs, en cinq ans, pour les cigarettes brunes, et un relèvement plus fort pour le tabac à rouler. Un amendement prévoit la suppression des dégrèvements ou allègements de taxe d'habitation pour les redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune. Le gouvernement a fait prolonger jusqu'au 31 décembre 1998 le dispositif de congé de fin d'activité, permettant à des fonctionnaires de plus de cinquante-huit ans et comptant trente-sept années et demie d'assurance-vieillesse de cesser leur activité avec 75 % de leur traitement. Philippe Auberger (RPR, Yonne) a vu dans cette mesure un *« cavalier »* budgétaire – disposition sans rapport avec le texte examiné – qui devrait être, selon lui, censurée par le Conseil constitutionnel.

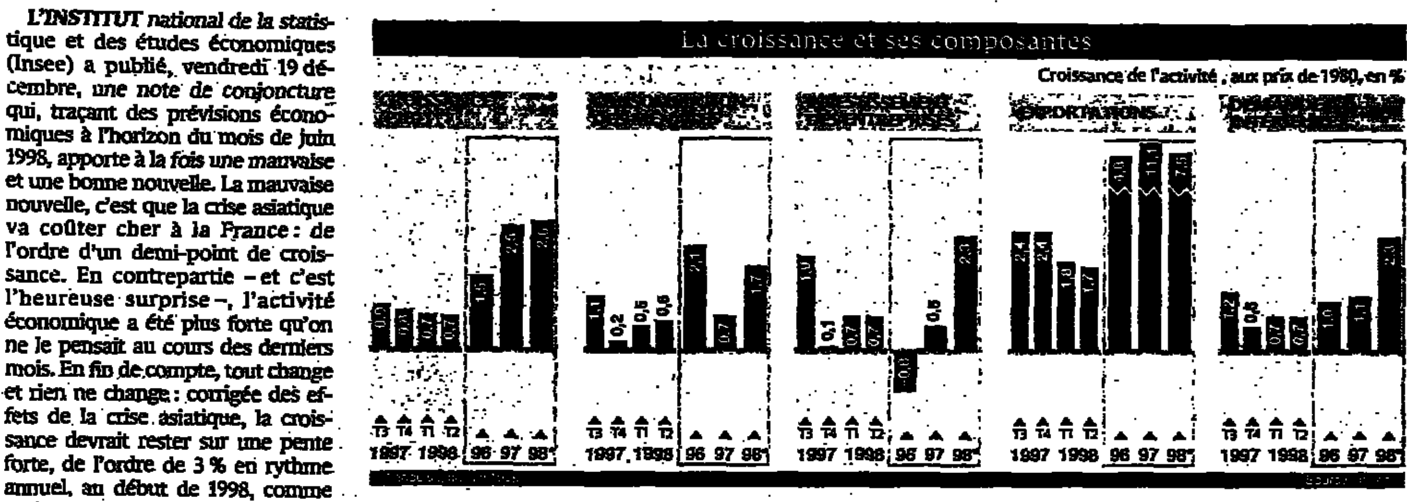
Fabien Roland-Lévy

Les prévisions de l'Insee permettent d'envisager une croissance économique de 3 % en 1998

La crise asiatique aurait un impact d'un demi-point sur l'activité

Les nouvelles prévisions de l'Insee, rendues publiques vendredi 19 décembre, laissent à penser que le gouvernement a raison d'escompter une croissance de 3 % en 1998. La crise des pays asiatiques devrait, certes, freiner l'activité, à hauteur de 0,5 point du produit intérieur brut, mais, en cette fin d'année 1997, la croissance est plus forte que prévu : de l'ordre de 3,5 % en rythme annualisé. Du coup, le scénario gouvernemental paraît confirmé.

L'INSTITUT national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, vendredi 19 décembre, une *note de conjoncture* qui, traçant des prévisions économiques à l'horizon du mois de juin 1998, apporte à la fois une mauvaise et une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle, c'est que la crise asiatique va coûter cher à la France : de l'ordre d'un demi-point de croissance. En contrepartie – et c'est l'heureuse surprise –, l'activité économique a été plus forte qu'on ne le pensait au cours des derniers mois. En fin de compte, tout change et rien ne change : corrigée des effets de la crise asiatique, la croissance devrait rester sur une pente forte, de l'ordre de 3 % en rythme annuel, au début de 1998, comme on le supposait initialement.



De fait, la prévision de l'Insee fait ressortir que la croissance aura été exceptionnellement forte dans le courant de cette année 1997. « *Le produit intérieur brut*, dit l'Institut, *après avoir régulièrement accéléré depuis la mi-1996, atteindrait son rythme de croissance maximum – près de 3,5 % en chiffre annualisé – au second semestre.* » Même si, en moyenne, la croissance de 1997 devrait donc n'atteindre que 2,5 %, l'économie française aurait donc enregistré un véritable boom grâce, en particulier, à une demande étrangère exceptionnellement dynamique : les exportations ont augmenté de 11,1 % en 1997, après une hausse de 4,8 % en 1996.

DEMANDE INTÉRIEURE RELANCÉE

Ensuite, les perspectives devraient être légèrement moins favorables. Comme les autres grands pays, la France sera touchée par la crise des pays asiatiques. D'abord, ces pays vont voir leur croissance ralentir et leurs importations « *seraient alors affectées à la baisse* » ; ensuite, « *les dépréciations massives des monnaies de ces pays devraient se traduire par une diminution du prix de leurs exportations exprimé en dollar* », ce qui limiterait la compétitivité des produits français. « *L'impact de ces chocs sur l'activité apparaîtrait rapidement*, explique l'Insee. *Dès 1998, il atteindrait un demi-point de croissance. La baisse de la demande expliquerait les deux tiers de cette perte d'activité, les dépréciations le tiers restant.* »

Le choc de la crise asiatique sur l'économie française serait donc important, mais, comme l'activité est pour l'heure très forte, la tendance resterait malgré tout favorable au cours des prochains mois. « *Avec le moindre soutien de l'extérieur*, dit l'Insee, *la croissance se stabiliserait au premier semestre de 1998 sur une tendance proche de 3 % l'an.* »

L'Insee, dont les prévisions ne vont jamais au-delà d'un semestre, ne dit rien des évaluations du gouvernement pour l'ensemble de l'année 1998, mais, implicitement, il donne raison au gouvernement de *ne pas réviser sa prévision de 3 %* de croissance pour 1998. La note de conjoncture de l'Institut suggère *que cette prévision était sans doute* exagérément prudente il y a quelques mois et qu'à présent, après « correction » asiatique, elle colle assez bien aux tendances de l'économie. Au travers de l'Insee, la prévision gouvernementale apparaît d'autant plus crédible que, dès *la fin juin 1998, l'acquis de croissance* serait de 2,6 %, cet acquis étant la hausse qui serait constatée *sur l'ensemble de l'année si*, par hypothèse, la variation était nulle au second semestre.

Somme toute, ces tendances devraient donc rester favorables. Mieux que cela, l'Insee évoque – *c'est même le titre de sa note* – la perspective d'une « *croissance plus équilibrée* ». Certes, la demande étrangère va fléchir, et les exportations se montrer un peu moins dynamiques (1,8 % et 1,7 % de progression au cours des deux premiers trimestre de 1998, après 2,4 % au cours de chacun des deux trimestres précédents) ; mais, dans le même temps, la demande intérieure, *qui était singulièrement* faible, devrait commencer à prendre le relais.

Après avoir progressé seulement de 1 % en 1996 et de 1,1 % en 1997, cette demande intérieure enregistrerait un « acquis » de croissance de 2,3 % dès la fin juin 1998. Stimulée par une bonne tenue du pouvoir d'achat (en augmentation de 2,5 % en 1997, après 0,2 % en 1996), la consommation des ménages serait sur une pente ascendante (1,7 % d'acquis fin juin), et l'investissement des entreprises commencerait enfin à décoller (2,3 % fin juin). Cette reprise devrait se consolider sans tension inflationniste : de 1,1 % fin décembre 1997, le glissement annuel des prix passerait à seulement 1,4 % en juin.

Le marché du travail devrait lui-même bénéficier de cet environnement plus favorable. Dans le secteur marchand, *les effectifs salariés* progresseraient de 130 000 en 1997 et de 120 000 au cours du seul premier semestre de 1998. Par contrecoup, le gouvernement peut espérer une stabilisation, voire une petite baisse du nombre des chômeurs. De ce point haut de 12,6 %, atteint à la fin du deuxième trimestre de 1997, *le taux de chômage* passerait à 12,5 % à la fin de l'année et pourrait même atteindre 12,3 % à *la fin du mois de juin 1998.*

L. M.

COMMENTAIRE

UN DOUBLE PARI

Alors que des instituts commencent à *réviser à la baisse* leurs prévisions pour 1998, l'Insee, lui, suggère au ministère des *finances de ne pas se laisser gagner* par le pessimisme ambiant. Dans un premier élan, on serait tenté *de penser que le conseil est* judicieux : au moment où l'Europe connaît une détente monétaire *sans précédent et arrive* bientôt au bout d'une longue purge budgétaire, on peut légitimement penser *que les conditions* d'une reprise économique sont réunies.

Il reste, pourtant, deux aléas. D'abord, la crise asiatique n'est pas encore enrayée, et l'on ignore encore *toutes les ondes* de choc qu'elle pourrait entraîner. La parité du dollar va-t-elle *en être affectée ? Quelle serait* alors la politique monétaire de ce côté-ci de l'Atlantique ? C'est une grande inconnue qui pèse sur les perspectives de croissance en Europe.

Ensuite, l'Insee assure que la croissance française, tirée jusqu'à présent par les exportations, va être stimulée par l'investissement.

On aimerait le croire, mais, pour l'heure, on n'en a pas encore de signes vraiment tangibles, en dehors d'un gonflement des importations des biens d'équipement. Certains experts font même valoir, non sans raison, que la réforme des *35 heures et les turbulences* qu'elle suscite risquent d'induire des comportements d'attentisme.

Le silence de l'Insee sur ce sujet et son évaluation de l'effet de la *crise asiatique : deux raisons pour* que les prévisions de l'Institut, aujourd'hui, fassent débat.

Laurent Mauduit

FO célèbre la scission de 1947 sur fond de dissidences

L'HISTOIRE bégayerait-elle ? Vendredi 19 décembre, Marc Blondel réunit une commission exécutive confédérale de FO pour commémorer le 50e anniversaire de la scission de la CGT en 1947, celle qui a donné naissance à Force ouvrière. Le secrétaire général de FO ne compte pas d'opposant au sein de cette instance, mais la question se pose de savoir s'il prendra des sanctions à l'égard de son principal opposant, Jacques Mairé, secrétaire général de l'Union départementale FO de Paris.

Jeudi 18 décembre, au « Club BFM-*Paris-Match* », M. Blondel, qui fonde sa légitimité sur le congrès de 1996, a déclaré qu'« *il y a environ 10 % de camarades* [à FO] *qui considèrent que l'organisation a une position trop offensive, trop critique, trop protestataire* ». Il a ajouté qu'en 1947, les dissidents de la CGT avaient « *sauvé une certaine conception de la liberté* ». A défaut, a-t-il dit, « *il n'est pas sûr qu'en 1947, la France ne serait pas devenue un pays satellite* » de l'Union soviétique.

Après avoir observé une trêve pendant la campagne des élections prud'homales, M. Mairé ressort son bulletin *Syndiqués*. Dans l'éditorial, Luc Martin-Chauffier passe en revue les syndicats. La CFE-CGC ? Elle « *s'interroge sur son avenir de confédération catégorielle* ». La CGT ? Elle « *bouge* » et « *le cordon ombilical avec le PCF s'atrophie* ». La CFDT ? Elle est « *la plus crispée* », en raison de « *sa volonté hégémonique* ». Quant à l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui regroupe autour de la FEN des syndicats autonomes du secteur public, elle « *veut s'ouvrir au secteur privé* ».

Pour M. Martin-Chauffier, « *le monde syndical français a compris qu'il doit changer* », mais FO « *est en passe de perdre sa raison d'être* ». « *Cela peut-il durer ?* », s'interroge-t-il. Faisant allusion à l'emprise de militants trotskistes du Parti des travailleurs sur la confédération, il répond : « *Oui, si nous acceptons de voir la confédération Force ouvrière mourir peu à peu, s'étioler pour devenir une réserve de gardes rouges. Non, si nous considérons que le syndicalisme réformiste ne se résume pas à la seule CFDT.* »

« COUP DE FORCE JURIDIQUE » ?

Syndiqués veut « *engager publiquement la discussion avec tous ceux qui, dans FO et au-dehors, dans les autres syndicats* », sont favorables à un « *syndicalisme de propositions* ». Dans ce bulletin, M. Mairé revient sur les élections prud'homales du 10 décembre : « *Le bilan de huit années de recentrage vers le syndicalisme de contestation est clair : il n'a pas d'avenir, même s'il peut encore vivre un certain temps (...) sur le patrimoine forgé par cinquante ans d'existence* ».

M. Blondel verra-t-il dans ces écrits la confirmation d'une scission de son organisation ? Laissera-t-il alors se poursuivre des éclatements successifs dans plusieurs syndicats, après le départ de *300 cheminots de FO* (*Le Monde* du 17 décembre) ou choisira-t-il de contre-attaquer ? Il pourrait invoquer l'article 35 des statuts confédéraux pour sanctionner la direction de l'UD de Paris, accusée d'inciter à l'adhésion, à travers *Syndiqués*, à un groupement extérieur à la confédération.

M. Mairé redoute que la commission exécutive, le 19 décembre, ne décide, avec une suspension ou une mise sous tutelle de l'UD de Paris, « *un coup de force juridique* ». Cette décision pourrait être renvoyée au comité confédéral national, qui se réunira les 20, 21 et 22 janvier.

A un degré moindre, ce climat de crise interne ressemble étrangement aux événements qui avaient précédé la scission de 1947. En juillet 1946, à la suite d'une grève, près de 15 000 militants quittent la fédération CGT des PTT pour créer une fédération postale autonome. Un an après, le 26 juillet 1947, des cheminots cégétistes choisissent à leur tour la dissidence et l'autonomie. En février 1947, dans le premier numéro d'un bulletin *Travail et Liberté*, dans lequel se retrouvent des amis des groupes Force ouvrière, constitués en contradiction formelle avec les statuts de la CGT et animés par Robert Bothereau, on pouvait lire : « *Le syndicalisme français a perdu son indépendance. Il est désormais aux mains d'une équipe politique.* »

Le 8 novembre 1947, 250 délégués des groupes Force ouvrière se *réunissent salle Lancry à Paris*, avec Léon Jouhaux, cosecrétaire général de la CGT avec Benoît Frachon, et Robert Bothereau, *futur patron de* FO. Alors minoritaire, André Bergeron incitait ses amis à se « *séparer purement et simplement des staliniens* » et à regrouper dans une « *nouvelle organisation* » les ouvriers voyant dans la CGT « *une filiale du Parti communiste* ». Un mois plus tard, une nouvelle conférence de Force ouvrière se réunit salle des Horticulteurs, à Paris, avec 300 délégués. Léon Jouhaux juge « *aventureux* » *un départ de* la CGT et « dangereux » de laisser l'appareil aux majoritaires. Mais le 19 décembre au matin, 15 groupes fédéraux et 37 groupes départementaux votent la scission. Les 12 et 13 avril 1948, FO tient son congrès constitutif.

Les analogies avec 1947 ne manquent pas, les différences aussi. En 1997, aucune conférence des opposants à M. Blondel n'est annoncée. Alors que certains opposants, comme aux PTT, jouent encore la carte du « *redressement interne* ». M. Mairé se garde bien d'annoncer une scission, même si son bulletin en justifie par avance les raisons. Quant à ceux qui partent – comme les cheminots – ou envisagent de le faire, ils vont rejoindre l'UNSA, qui pourrait se transformer, en 1998, en confédération.

Michel Noblecourt

هكذا من الاصل

Charles Millon en minorité sur son budget en Rhône-Alpes

LE BUDGET 1998 de la région Rhône-Alpes, présenté par le président du conseil régional, Charles Millon (UDF-DL), a été repoussé, jeudi 18 décembre, par une majorité de circonstance comprenant la gauche, les écologistes et le Front national. *« Si la gauche avait voulu démontrer qu'elle doit s'allier au Front national pour gagner les élections, elle ne s'y serait pas prise autrement »*, a commenté le président de la région.

En votant contre ce budget, la gauche plurielle (PS, PC et Verts) et le Front national ont exprimé leur désaccord avec la politique conduite depuis six ans par M. Millon. Depuis le scrutin régional de 1992, ce dernier ne dispose que d'une majorité relative. Jusqu'alors, M. Millon avait su trouver des appuis auprès de certains écologistes. – (*Corresp.*)

Gérard Larcher (RPR) présidera la Fédération hospitalière

SÉNATEUR (RPR) des Yvelines, Gérard Larcher, maire de Rambouillet, a été élu président de la Fédération hospitalière de France (FHF), jeudi 18 décembre. Il remplace André Damien, ancien maire de Versailles, centriste proche de Charles Pasqua, qui avait démissionné fin octobre. Le conseil d'administration de la FHF a élu M. Larcher au second tour par 23 voix, contre 15 voix à Georges Lemoine, député (PS) d'Eure-et-Loir et maire de Chartres.

Claude Evin, député (PS) de Loire-Atlantique, ancien ministre des affaires sociales, et Claude Huriet, sénateur (Union centriste) de Meurthe-et-Moselle, étaient aussi en lice au premier tour. La FHF, où sont représentés élus locaux, gestionnaires hospitaliers et quelques médecins, a pour mission de défendre les intérêts des hôpitaux auprès du gouvernement. Elle a perdu beaucoup d'audience ces dernières années (*Le Monde* du 4 décembre).

DÉPÊCHES

■ **« FÉMINISME GRAMMATICAL » : le *Journal officiel* du vendredi 19 décembre** publie quatre décrets portant nomination de *« directrices »*, et non de « directeurs » d'administration centrale, conformément au souhait exprimé par Lionel Jospin et Jacques Chirac au dernier conseil des ministres (*Le Monde* du 19 décembre).

■ **RÉGIONS : le Sénat a adopté, jeudi 18 décembre, la proposition de loi** sur le fonctionnement des régions, qui permet à l'exécutif régional, en cas de blocage, de faire adopter un budget. Il a permis la présentation d'une proposition de nouveau budget par un tiers des membres du conseil régional et non plus par la majorité absolue.

■ **GAUCHE : le Parti socialiste et la Ligue communiste révolutionnaire** se sont rencontrés, mercredi 17 décembre, pour la première fois officiellement. Les délégations étaient conduites par Jean-Christophe Cambadélis, Alain Bergounioux et Michèle Sabban pour le PS, Christian Piquet et Alain Mathieu pour la LCR.

■ **PARTICIPATION : la participation aux résultats de l'entreprise** a donné lieu, en 1996, à 15 500 accords, concernant 4 670 000 salariés, selon des chiffres publiés à l'occasion d'un colloque sur le 30e anniversaire des ordonnances sur la participation. Ces accords, obligatoires dans les entreprises de 50 salariés et plus, ont porté sur 17,6 milliards de francs, soit un montant moyen de 5 700 francs par salarié bénéficiaire.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne** a déclaré, jeudi 18 décembre, que *« le préalable minier n'a plus lieu d'être »*. En réponse aux indépendantistes calédoniens, qui ne se satisfont toujours pas de la validation donnée par le groupe Eramet à l'accord de partage des gisements de nickel, M. Queyranne a affirmé qu'*« on ne comprendrait pas qu'on suspende encore l'entrée dans des discussions politiques à des prétextes juridiques ou techniques »*.

■ **PCF : Francis Caccinttolo, vice-président communiste du conseil général des Bouches-du-Rhône,** a donné sa démission du PCF, sa candidature aux cantonales à Marseille ayant été écartée par la direction de son parti.

L'opposition mène au Parlement un combat symbolique contre la réforme de la nationalité

Le gouvernement et la majorité sénatoriale s'affrontent sur l'ordre du jour des travaux

Jusqu'au dernier jour précédant l'interruption des travaux parlementaires pour la période des fêtes, l'opposition a mené un combat contre le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la nationalité. Les sénateurs de droite ont voté une motion demandant un référendum sur ce sujet, motion qui a été ensuite rejetée par la majorité de l'Assemblée nationale. L'examen du texte par le Sénat en a été retardé au mois de janvier.

A LA VEILLE des vacances parlementaires de Noël, les débats provoqués par l'opposition, demandant un référendum sur le projet de loi sur la nationalité, se sont achevés dans une ambiance *« surréaliste »*, selon l'expression de Georges Sarre (RCV, Paris).

La crise est née entre le Sénat et le gouvernement, mercredi 17 décembre, de la proposition d'un référendum sur la nationalité, à l'initiative des sénateurs UDF et RPR. Invoquant l'article 11 de la Constitution, 75 sénateurs ont présenté une motion tendant à proposer au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice. Le ton s'est durci le lendemain, tant au Sénat qu'à l'Assemblée où les débats ont duré jusque vers 3 heures du matin.

PAS SANS CONSÉQUENCES

Votée quasiment à l'unanimité par les sénateurs de droite, jeudi après-midi, puis rejetée le soir même par les députés de la majorité, la motion de référendum a fait long feu. L'épisode n'est pas dénué de conséquences puisque, au final, le texte de Mme Guigou, adopté par l'Assemblée nationale le 1er décembre, n'aura pas été examiné devant le Sénat avant les vacances parlementaires (qui débutent le 19 décembre), contrairement à l'ordre du jour qui avait été fixé par la conférence des présidents.

Malgré le retard pris dans l'examen de ce texte, le gouvernement a décidé de ne pas demander une journée de séance supplémentaire au Sénat. Ce pouvoir lui est conféré par l'article 28 de la Constitution selon lequel *« le premier ministre, après consultation du président de l'Assemblée concernée, ou la majorité des membres de chaque Assemblée, peut décider la tenue de jours supplémentaires de séance »*. En application de cet article, Lionel Jospin aurait pu, par exemple, imposer aux sénateurs de siéger jusqu'à vendredi soir, mais le gouvernement a jugé préférable de reporter les débats à la rentrée au Palais du Luxembourg, prévue normalement le 13 janvier.

Le Sénat, qui devait voter la motion de référendum jeudi à la séance de 15 heures, a connu une séance inhabituellement agitée. Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, qui a déploré que le président du Sénat, René Monory, ne l'ait pas informé, mercredi, lors de la conférence des présidents, qu'une proposition de référendum serait soumise au vote quelques heures plus tard, a riposté en modifiant l'ordre du jour du Sénat.

Celui-ci a été prié d'examiner en priorité, non pas la motion de référendum, mais le projet de loi sur le fonctionnement des conseils régionaux.

Le Sénat a refusé d'entériner le nouvel agenda. *« Forfaiture ! »*, ont lancé Guy Allouche (PS, Nord) et Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), en mémoire de Gaston Monnerville, qui avait employé le terme à l'encontre du général de Gaulle en 1962. Constatant le désaccord avec le Sénat, Mme Guigou et M. Vaillant ont quitté l'hémicycle avant la fin de la discussion, suivis par les sénateurs socialistes et communistes. *« Ce fait ne restera pas sans conséquence sur les relations entre le Sénat et le gouvernement »*, a averti M. Vaillant.

NOUVELLE ÉPREUVE

Pendant ce temps, 216 sénateurs ont voté pour la motion de référendum, seul Jacques Lesein (Rass. dém., Aisne) se prononçant contre. Pour un grand nombre de sénateurs favorables au référendum, ce dispositif constitue une réponse au recours *« excessif »* à la procédure d'urgence lorsque le gouvernement soumet un projet de loi au Parlement, ce qui est le cas du projet de Mme Guigou.

Une nouvelle épreuve attendait la majorité au Palais-Bourbon. Face à un RPR en retrait, François Bayrou, président du groupe UDF, a pris la parole pendant plus de cinquante minutes. Accusant Laurent Fabius de n'avoir pas informé les députés de l'opposition de la séance, dénonçant une *« ambiance coup de force »*, M. Bayrou a soutenu que les questions de nationalité entrent dans le champ de l'article 11 de la Constitution, tout en reconnaissant que François Léotard, président de l'UDF, avait *« dit le contraire »* (*Le Monde* du 2 décembre 1997).

La ministre de la justice n'a pas manqué de rappeler que Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) exclut du champ référendaire notamment les questions de droit civil auxquelles est rattachée la nationalité. M. Mazeaud a qualifié de *« pure manœuvre dilatoire »* la demande de référendum votée par la majorité sénatoriale de droite. Vendredi matin, Philippe Séguin, président du RPR, a déclaré sur RTL, en commentant le rythme imposé aux députés et sénateurs et le recours à la procédure d'urgence, que le gouvernement se comporte vis-à-vis du Parlement *« comme un soudard avec une fille d'auberge »*.

Clarisse Fabre

Au Bataclan, à Paris, Edouard Balladur lance sa campagne pour les élections régionales d'Ile-de-France

BALLADUR AU BATACLAN... L'affiche sonnait bien, et le célèbre music-hall parisien déniché par Jean-Claude Camus, le producteur attitré de « Johnny à Bercy », pour ses amis du RPR, soucieux de renouveler l'image de l'ancien premier ministre, a fait salle comble, jeudi 18 décembre au soir. Edouard Balladur, qui lançait sa campagne pour les élections régionales, a laissé à l'animateur Philippe Bouvard le soin de chauffer un public d'une moyenne d'âge plus que respectable, tandis qu'une vingtaine de jeunes militants RPR occupaient le fond de la scène.

A l'issue de négociations protocolaires délicates avec la Mairie de Paris, M. Balladur avait obtenu qu'aucun élu parisien ne figure à ses côtés sous le feu des caméras. Quand on déploie sur écran géant le slogan *« Du cœur de la France, faisons un exemple »*, mieux vaut éviter de s'afficher, même s'ils sont incontournables, avec Jean Tiberi, maire RPR de Paris, et son premier adjoint, Jacques Dominati, président de l'UDF parisienne, tous deux empêtrés dans des enquêtes judiciaires portant sur de fausses inscriptions sur les listes électorales.

SON GUERRIER

Peut-être est-ce pour cette même raison que Michel Giraud (RPR), président sortant du conseil régional d'Ile-de-France et ancien ministre de M. Balladur, a renoncé à se montrer au Bataclan, où il était annoncé. Jeudi, l'affaire des marchés publics des lycées était revenue sur le devant de la scène, à l'occasion d'une réunion de la commission permanente de la région (*Le Monde* du 19 décembre).

Traversant la salle au son guerrier de la bande sonore du film *USS Alabama*, M. Balladur a gagné la scène où l'attendaient un proviseur de lycée technique, Dominique Versini, directrice du SAMU social de Paris, et Christine Chauvet, éphémère ministre du premier gouvernement Juppé, représentant les femmes chefs d'entreprise d'Ile-de-France. Au fond de la salle, armés de cornes sonores, de jeunes militants, dont beaucoup venaient du 15e arrondissement, dont M. Balladur est élu, arboraient des tee-shirts marqués *« TAB, tous avec Balladur »*, comme en réponse au slogan qui se murmurait dans les cercles chiraquiens en 1995, *« Tout, sauf Balladur »*.

Rajeunissement oblige, Internet a été mis à contribution. En réponse à une question « en direct » sur les pitbulls, on a appris que M. Balladur aimait les chiens, mais qu'à terme il préconisait l'interdiction de la possession des pitbulls au nom de la sécurité des Franciliens. Une autre question sur le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, a permis à M. Balladur de qualifier le texte de M. Chevènement sur l'immigration de *« loi mauvaise, qui accroîtra les tensions dans notre société »*. Les thèmes de son long discours sur une *« Ile-de-France exemplaire »* furent sans surprise : moins d'impôts, une meilleure gestion des collectivités locales, la compétitivité des entreprises, l'ineptie de la loi sur les 35 heures...

Sur sa méthode pour gagner la région, M. Balladur affirme avoir tiré les leçons des législatives de 1997. *« Les Français veulent l'union, le renouvellement et la féminisation. Ils veulent la sincérité »*, a-t-il déclaré.

L'union laisse encore à désirer en Ile-de-France. L'UDF et le RPR se disputent toujours la tête de liste dans les Yvelines. Le renouvellement et la féminisation tardent à se concrétiser.

Plusieurs femmes sollicitées par l'ancien premier ministre ont poliment décliné son offre, comme la spationaute Claudie André-Deshays, Anne-Marie Couderc et Françoise de Panafieu, deux élues parisiennes RPR réputées efficaces.

Quant à la sincérité, M. Balladur est trop expérimenté pour ne pas redouter le « double jeu » possible d'élus parisiens qui seront prompts, à la moindre de ses défaillances électorales, à lui remémorer la *« sincérité »* de ses propres engagements envers Jacques Chirac avant 1995.

Pascale Sauvage

Perquisitions dans deux mairies d'arrondissement

Les gendarmes de la section de recherche de Paris ont effectué des perquisitions dans les mairies du 5e et du 6e arrondissements de Paris, jeudi 18 décembre, dans le cadre de l'enquête sur les listes électorales des dernières élections législatives (*Le Monde* du 18 décembre). Cette information, révélée par *Le Parisien* du 19 décembre, a été confirmée au *Monde* de source judiciaire. Ces deux arrondissements couvrent la circonscription du maire de Paris, Jean Tiberi. Les enquêteurs, qui intervenaient sur commission rogatoire du juge d'instruction Chantal Perdrix, ont saisi des documents.

Par ailleurs, après les 177 réunions des commissions de révision des listes électorales, les 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre, 120 000 personnes ont été radiées, et 60 000 nouvellement inscrites, selon la mairie de Paris, sur environ 1,1 million de Parisiens initialement inscrits.

Polémique sur l'indemnisation des bureaux d'études

Le conseil régional d'Ile-de-France a décidé, jeudi 18 décembre, d'indemniser pour rupture de contrats les anciens bureaux d'études de la région, ainsi que vingt architectes de maintenance, pour un montant total de 31,5 millions de francs. Indemnisée à hauteur de 13 millions de francs, la société Patrimoine Ingénierie avait été épinglée, en avril, par un rapport de la Chambre régionale des comptes qui avait abouti à la résiliation des contrats. Le FN et les Verts avaient demandé le renvoi de ces délibérations en attendant que la justice se prononce dans le cadre de l'information judiciaire contre X ouverte le 3 juin sur les marchés publics d'Ile-de-France.

Le président RPR du conseil régional, Michel Giraud, a fait valoir qu'en cas de refus d'un règlement amiable les recours au contentieux *« coûteraient beaucoup plus cher »*. Pour Georges Sarre, député (MDC) de Paris, *« on est en droit de s'interroger après toutes les fantaisies juridico-financières »* qui entourent ce projet d'indemnisation.

ÉDUCATION Les premiers « aides-éducateurs » recrutés dans le cadre des emplois-jeunes de l'éducation nationale ont désormais deux mois et demi d'*expérience* derrière eux. Actuellement, 16 000 d'entre eux sont en poste dans un établissement. Ils seront 40 000 fin janvier. ● CERTAINS AIDENT les élèves à faire leurs devoirs, d'autres organisent des sorties scolaires ou donnent un coup de main au centre de documentation et d'information du collège. Ils travaillent 39 heures par semaine pour un salaire équivalent au SMIC. ● CLAUDE ALLÈGRE ET SÉGOLÈNE ROYAL ont signé, mardi 16 décembre, la circulaire encadrant la mise en œuvre de ces emplois. Le financement sera pris en charge à 100 % par l'éducation nationale. Les jeunes devraient bénéficier d'une formation de 200 heures par an prises sur leurs horaires de travail.

Les « aides-éducateurs » tentent pas à pas d'inventer un nouveau métier

Présentes dans les collèges et les écoles primaires, 16 000 personnes ont déjà été recrutées dans le cadre des emplois-jeunes par l'éducation nationale. Aide au devoir, tutorat d'élèves, prêt de livres, organisation de sorties scolaires sont leurs principales activités

LYON
de notre envoyée spéciale

C'est leur premier *« vrai boulot à temps plein »*. Olivier est enfin *« content de se lever le matin »*,

PORTRAITS

Cyril, Gautier, Estelle et Olivier ont trouvé leur place dans leurs établissements

Gautier y va chaque jour *« en sifflotant »*, Estelle *« ne laisse pas pour rien »* son enfant chez la nourrice et Cyril s'avoue *« heureux d'aller bosser »*. Agés de vingt-trois ou vingt-quatre ans, ils ont tous les quatre décroché un poste d'aide-éducateur dans l'éducation nationale (*Le Monde* du 14 octobre). Recrutés le 13 octobre par le rectorat de Lyon, ils ont été affectés dans la banlieue lyonnaise, à Pierre-Bénite, Grigny ou Givors, dans des collèges souvent sensibles. Plus de deux mois après leur prise de fonction, ils sont parvenus à trouver leur place et à *« se sentir utile »*. *« Indispensable serait un bien grand mot »*, tempère Estelle.

De ces quatre étudiants en mal d'emploi, le plus réticent est devenu le plus motivé. Après deux années de faculté de philosophie et une inscription à l'ANPE, Olivier a préféré, sans enthousiasme, l'éducation nationale à un contrat à durée déterminée (CDD) obtenu dans un supermarché. Aujourd'hui, il dit avoir *« trouvé sa vocation »*. *« Je m'étonne moi-même*, résume-t-il. *J'ai un bon feeling avec les gosses et je me suis découvert une certaine autorité. »* Près de trente heures par semaine, il effectue de l'aide aux devoirs et du tutorat pour les élèves en difficulté. *« On est privilégié par rapport aux profs car on n'a que des petits groupes. Franchement, si on pouvait doubler le nombre d'enseignants pour avoir des classes peu chargées il n'y aurait plus de problème. »* Le reste du temps, il assure quelques surveillances et des tâches administratives et lancera en janvier le journal du collège.

La première réaction des adolescents a été un peu rude. *« Travailler avec l'aide-éducateur, ça veut dire qu'on est des mauvais ? »*. Mais cette période est terminée. *« Ils ont compris que j'étais là pour les aider*, assure Olivier. *Les élèves et la plupart des professeurs sont très demandeurs de cet accompagnement scolaire. »* Français, mathématiques, anglais : Olivier s'est remis avec plaisir à potasser les manuels scolaires. Souvent, il se surprend à *« sermonner les élèves »*. *« Je n'arrête pas de leur dire qu'ils doivent trouver un sens à ce qu'ils font, que l'important, c'est l'acquisition de connaissances, pas les notes. »* Désormais, il s'imagine rester plusieurs années à son poste et passer un concours de technicien en audiovisuel pour rester définitivement dans l'éducation nationale.

« J'APPRENDS ÉNORMÉMENT »

Gautier, lui, a *« peur de l'impasse »*. Actuellement, *« tout va bien »* mais l'avenir l'inquiète. Après avoir échoué à deux reprises au Capes d'histoire-géographie, il redoute de s'installer dans la précarité. Si son nouveau salaire lui a permis de reprendre un appartement, il a du mal à s'imaginer smicard à vingt-huit ans. En attendant des jours meilleurs, il est malgré tout *« enchanté »* de son poste d'assistant-documentaliste. *« Ce boulot me rapproche de celui d'enseignant. Si, par chance, j'obtiens mon Capes, cette expérience me servira beaucoup pour mes premières heures de cours car j'apprends énormément de choses sur les relations avec les élèves. »*. Alors qu'il appréhendait la confrontation avec des adolescents turbulents, il n'a finalement pas de problèmes de discipline. *« T'as déjà la voix pour être prof, tu sais gueuler »*, lui a lancé un jour un élève.

Prêts de livres, classement, aide à la préparation d'exposés et à la découverte de logiciels éducatifs, travail en collaboration avec les enseignants de français : Cyril n'a pas le *sentiment d'occuper un métier nouveau*. *« Je fais grosso modo le travail d'une documentaliste sans en avoir la formation »*. D'ailleurs, le collège réclamait depuis longtemps un poste supplémentaire au centre de documentation et d'information (CDI). *« Franchement, c'est la première fois qu'un gouvernement introduit si massivement la précarité dans l'éducation nationale en recrutant des milliers de diplômés payés au SMIC pour 39 heures. »* Il émet des critiques, mais il se dit *« complice du système »*. *« Il y a la théorie et la pratique, c'est-à-dire la nécessité de gagner sa vie »*. Lui qui a travaillé dans des fast-foods ou des grandes surfaces, ne s'imagine plus retourner *« dans le privé »*. *« Ici, le cadre de travail est agréable, on n'est jamais débordé, on n'a pas d'objectif de production ou de vente, l'essentiel, c'est le relationnel avec les jeunes »*, résume Gautier.

Estelle, elle, fait *« de tout »*. Tutorat, organisation de voyages éducatifs, soutien scolaire pour les élèves de la classe d'adaptation, suivi des stages, cette jeune mère se sent encore *« en période de rodage »*. Après la galère des petits boulots, elle est réconfortée de savoir chaque jour ce qu'elle va faire et soulagée d'avoir cinq ans devant elle pour passer des concours *« dans la documentation ou le social »*. Ayant raté deux années de suite l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), impressionnée par *« tous ces profs minés, éreintés après un trimestre de cours »*, elle ne veut plus entendre parler du métier d'enseignant.

Chaque matin, le principal vient serrer la main d'Estelle et des autres aides-éducateurs. *« Ça fait des jaloux du côté des profs*, sourit-elle. *C'est vrai qu'on est un peu ses élus puisque c'est lui qui nous a recrutés »*.

« PAS CHER PAYÉ »

Mais la sollicitude dont elle bénéficie ne l'empêche pas d'être accueillie en salle des professeurs. Travaillant chaque semaine avec des classes de sixième sur des exercices de rédaction, Estelle a déjà eu des réactions d'enseignants de français qui constatent *« des changements évidents dans le travail des élèves »*. Mais elle considère que son emploi *« n'est pas cher payé »*, notamment par rapport à celui des surveillants qui gagnent près de 6 000 francs par mois pour 28 heures hebdomadaires. *« Si j'ai une vraie formation, ce sera quand même bénéfique. Mais si rien ne bouge d'ici un an, j'aurai un autre discours »*, prévient-elle.

Cyril, lui aussi, est souvent sollicité par les professeurs pour assurer du soutien scolaire. Son enthousiasme des premiers jours n'a pas faibli. *« Passionné par les enfants »*, ce jeune qui, après son échec en BTS de maintenance industrielle, a profité des emplois-jeunes pour valoriser son expérience associative, espère désormais devenir animateur. Avec les enseignants, il prend en charge des demi-classes lors des études dirigées, réalise des missions audiovisuelles et accompagne les sorties scolaires. *« C'est vraiment un nouveau métier qui consiste à faire le lien entre l'élève et le professeur »*, affirme-t-il. *« Nous sommes, dans l'établissement, le personnel le plus souvent présent sur le terrain. Les élèves me connaissent bien et sont surpris que j'aille spontanément jouer avec eux. »* C'est pourquoi, il trouverait justifié que son emploi corresponde à *« un vrai statut »*. Après ses expériences de scoutisme et de centres de loisirs, il découvre les jeunes dans un autre univers, celui de l'école. *« C'est vraiment autre chose. Les élèves se sentent agressés par le système et le monde des adultes. Ils nous prennent à témoin pour critiquer les profs. Notre présence permet d'améliorer la relation. »*

Ces quatre aides-éducateurs ont tous découvert des jeunes *« en manque d'affection »*, à la recherche d'un confident, mais ils veulent tous éviter de *« tomber dans le travers de l'adulte copain »*. Ils préfèrent garder une distance suffisante pour pouvoir *« gueuler quand il le faut »* et sanctionner. Cyril estime *« savoir parfois plus de choses que les assistantes sociales »*. Tous les quatre évoquent également *« les irrécupérables, les cas isolés »*, ceux *« qui ne veulent rien faire, qui considèrent le collège comme un second quartier »*, ceux qui, d'après Olivier *« sont à la limite de la correctionnelle »*. Mais ils refusent toute dramatisation.

« Avec la plupart des jeunes, on n'a pas de problème », résume Cyril. Lui qui a grandi dans un collège de banlieue, découvre des attitudes *« inimaginables »* à son époque. *« Ils font des jeux dans lesquels celui qui perd sera tapé par les autres ! »*. Enfin, ils se disent tous *« choqués par le niveau scolaire de certains élèves »* et avouent ne pas savoir quoi répondre à tous ceux qui leur lancent : *« Plus tard, je serai chômeur. »*

Sandrine Blanchard

39 heures de travail par semaine

Les aides-éducateurs effectuent 39 heures de travail hebdomadaire et ont cinq semaines de congés payés par an. Les établissements étant fermés pendant les vacances de Noël, ils vont travailler dans des structures municipales ou associatives tout en étant payés par l'éducation nationale. Olivier va ranger des livres et faire de l'aide au devoir dans une bibliothèque municipale, Estelle assurera l'animation dans un centre de loisirs et Cyril se rendra dans un centre social. Gautier est plus chanceux : il doit simplement effectuer un stage de quatre jours pour se familiariser à Internet.

***« Les enseignants ne trouvent pas normal que l'on travaille pendant les vacances »*, soulignent-ils tous les quatre. *« J'ai des trous dans mon emploi du temps. Je pourrais tout faire en 35 heures »*, calcule Olivier. *« Par rapport aux autres personnels, on a le sentiment d'être tout le temps là. L'après-midi, après la sortie des cours, j'ai souvent l'impression de meubler »*, regrette Estelle.**

Des emplois définis par une circulaire

LA CIRCULAIRE sur la mise en œuvre du dispositif emplois-jeunes dans les collèges et les écoles primaires a été signée, mardi 16 décembre, par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire. Ce texte de cadrage définit les activités des aides-éducateurs, leur mode de recrutement, leur rémunération, la nature de leur contrat et leur formation. Actuellement, ils sont plus de 16 000 en poste dans un établissement et devraient être 40 000 fin janvier avant une nouvelle vague de 35 000 embauches d'ici à la fin 1998.

« ÉVITER TOUT EFFET DE CONCURRENCE »

A la suite d'une série d'amendements déposés par les syndicats d'enseignants, cette circulaire définitive confirme le financement à 100 % des aides-éducateurs par l'éducation nationale. Une première version du texte (*le Monde* du 13 décembre) laissait entrevoir la possibilité, pour les collectivités locales et les associations, d'assurer 20 % de la rémunération des emplois-jeunes qui travailleraient pour elles pendant les vacances scolaires. Désormais, la circulaire précise que *« les aides-éducateurs n'ont pas vocation à être mis à disposition de collectivités ou d'associations pour des activités hors temps des repas et des études »*. La circulaire recommande *« d'éviter tout effet de substitution ou de concurrence »* entre les aides-éducateurs et des emplois existants. Les emplois-jeunes n'ayant pas vocation à se transformer en emploi stable, *« la professionnalisation des aides-éducateurs, en vue d'accéder à un emploi durable, dans le secteur public ou le secteur privé, constitue un élément essentiel du dispositif »*. C'est pourquoi ils bénéficieront d'un entretien de bilan pour définir un projet professionnel et d'une formation *« d'une durée moyenne de deux cents heures par an qui s'imputent sur les horaires de travail »*. Reste que rien n'est dit sur les moyens envisagés pour organiser ces formations.

Enfin, le ministère *« donnera prochainement des indications sur la mise en place d'une représentation propre aux aides-éducateurs »*. A l'heure actuelle, ils ne disposent d'aucun délégué. La Fédération syndicale unitaire (FSU), *via* deux de ses syndicats – le SNUipp et le SNES – envisage, dans les semaines à venir, de réunir les jeunes recrutés pour leur proposer de *« s'organiser »* et de *« se syndiquer »* afin *« de prendre avec eux des initiatives et engager des actions sur la base de leurs exigences »*.

S. Bl.

Les instituteurs manifesteront le 1er février

CE N'EST pas encore une négociation, mais c'est au moins l'ouverture d'un dialogue : reportée à quatre reprises depuis le 25 novembre, la discussion qui a eu lieu, mercredi 17 décembre, entre le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et les syndicats d'enseignants sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles (PE) s'est déroulée dans *« une atmosphère constructive et détendue »*, selon le ministère.

Pas suffisamment constructive toutefois pour que les trois syndicats représentant le premier degré renoncent à faire monter la pression auprès de Claude Allègre et même de Lionel Jospin. Le Snuipp (FSU), le SE (FEN) et le SGEN (CFDT) appellent à une manifestation unitaire le dimanche 1er février. Pour sa part, le Snuipp, organisation majoritaire dans le premier degré, a lancé un mot d'ordre de grève pour le mardi 20 janvier, après consultation de ses adhérents.

Les trois syndicats s'entendent en effet pour considérer ce dossier, ouvert en 1989 par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation, comme prioritaire. A l'époque, en créant un corps de professeurs des écoles recrutés à la licence comme les enseignants de lycée et de collège et mieux payés, M. Jospin avait prévu d'y intégrer progressivement tous les instituteurs. Il s'était opposé à la vision défendue par Matignon, où Michel Rocard envisageait de *« sacrifier le stock »* des instituteurs en place.

Peu à peu pourtant, la tension est montée dans les écoles, avec l'arrivée de jeunes professeurs des écoles – ils sont aujourd'hui 55 000 sur un total de 320 000 – mieux payés que leurs aînés expérimentés. Ceux-ci sont encore 200 000 à attendre l'horizon 2015 pour devenir tous « PE ». Une petite partie, 16 000, le sont devenus par concours interne et 45 000 déjà à l'ancienneté.

Le ministre a promis d'être l'avocat de cette bonne cause

Claude Allègre a admis de longue date qu'un tel fonctionnement était une source de zizanie et a promis d'être l'avocat de cette bonne cause. Il a pourtant prévenu d'emblée ses interlocuteurs qu'il ne disposait pas de véritable marge de manœuvre budgétaire, alors qu'une accélération massive du processus d'intégration coûterait 6 milliards de francs à l'Etat. Il a aussi fait valoir qu'il ne pouvait prendre seul la responsabilité de créer de trop grandes disparités dans la fonction publique.

Le ministre de l'éducation nationale, aussi appliqué désormais à mettre de l'huile dans ses relations avec les syndicats qu'il s'était plu à les malmener, n'est pourtant pas arrivé les mains vides. Pour éviter de rallumer la guerre, Claude Allègre a donc rengainé, lors de cette deuxième rencontre, l'idée d'une promotion « au mérite » qui avait si fort irrité les syndicats. Il a en outre proposé d'établir un « bilan d'étape » sur cette question de l'intégration et d'ouvrir une réflexion sur l'évolution du métier d'enseignant.

Les syndicats, s'ils ont pris acte de la nouvelle bonne volonté du ministre, estiment toutefois qu'il ne s'agit que d'une façon de botter en touche. *« C'est le moment d'avancer sur ce dossier : Jospin est au pouvoir, Allègre s'est mis en difficulté avec nous et il y aura bientôt, par le jeu du recrutement, davantage de professeurs des écoles que d'instituteurs »*, analyse l'un de leurs dirigeants. Pour le SGEN (CFDT), l'ouverture de négociations est *« une exigence incontournable »*, car les inégalités entre enseignants constituent *« un obstacle au travail en équipe »*. Le Snuipp (FSU) veut faire monter *« la pression indispensable »*, tandis que le SE (FEN) veut *« contraindre le gouvernement »*. Tous exigent l'ouverture de négociations *« dans les meilleurs délais »*. Rendez-vous est pris, le 6 janvier, pour le *« bilan d'étape »*.

Béatrice Gurrey

Amiante : la cour d'appel de Dijon condamne la société Eternit pour « faute inexcusable »

L'entreprise française connaissait, selon la cour, « les dangers auxquels elle exposait son personnel »

La cour d'appel de Dijon a condamné, jeudi 18 décembre, l'un des principaux constructeurs français de matériaux à base d'amiante, la société Eternit, pour *« faute inexcusable »* en raison de la *« connaissance des dangers auxquels elle exposait son personnel »* dans une usine de Saône-et-Loire. De source syndicale, on parle de 543 cas de maladies professionnelles déclarés et indemnisés au 30 avril 1997 sur les cinq sites d'Eternit.

UNE NOUVELLE ÉTAPE vient d'être franchie dans le dossier de l'amiante. La chambre sociale de la cour d'appel de Dijon a condamné, jeudi 18 décembre, l'un des principaux constructeurs français de matériaux à base d'amiante, Eternit, pour *« faute inexcusable »* en raison de *« la connaissance des dangers auxquels elle exposait son personnel »* employé à l'usine de Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire) et de *« l'absence d'initiative pour y remédier »*. Dans son arrêt, la cour précise que *« cette faute revêt un caractère de gravité exceptionnelle eu égard aux conditions dans lequelles l'hygiène et la sécurité du personnel étaient assurées »*.

La société Eternit est condamnée à payer 50 000 francs au titre du *pretium doloris* et 75 000 francs pour préjudice moral à Antoine Carré, Paul Malsot et Jean-Louis Soulier, trois retraités victimes d'asbestose, une maladie provoquée par l'inhalation de poussières d'amiante, 150 000 francs pour préjudice moral à Marie-Claude Glatka, dont le mari est décédé en mars 1982 des suites d'une asbestose et d'un mésothéliome (cancer spécifique de l'amiante), et 50 000 francs à chacun de ses cinq enfants. La cour ayant retenu la faute inexcusable de l'employeur, elle a accordé aux victimes ou à leurs ayants droit une *« majoration maximale »* de la rente qui leur est versée par la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Saône-et-Loire dans le cadre de l'indemnisation des maladies professionnelles.

CARACTÈRE CANCÉROGÈNE

En septembre, six familles d'ouvriers morts entre 1982 et 1988 et six retraités de l'entreprise atteints de maladies liées à l'amiante avaient saisi le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Mâcon pour demander le doublement des rentes qui leur avaient été accordées par la Sécurité sociale (*Le Monde* du 6 septembre). Quatre plaignants sur douze ont finalement eu gain de cause. Les autres ont été déclarés irrecevables en raison des délais de prescription – deux ans en matière de *« faute inexcusable »*.

Les conseils d'Eternit soutenaient qu'il n'existait *« aucune preuve du comportement fautif »* de la société, ajoutant qu'un *« vide juridique »* avait prévalu en matière d'amiante jusqu'en 1977 et que les connaissances sur le caractère cancérogène de la fibre minérale n'étaient pas aussi précises qu'aujourd'hui. L'asbestose, affection caractéristique de l'amiante, ayant été inscrite au tableau des maladies professionnelles le 30 août 1950, la cour a cependant jugé que *« la société Eternit avait nécessairement conscience du danger qu'elle faisait courir aux salariés exposés »*. Soulignant *« la lenteur avec laquelle la société Eternit a fini par obtempérer aux recommandations qui lui étaient adressées depuis 1971 »* et notamment à une injonction de la caisse régionale d'assurance-maladie datant de 1979, la cour a considéré que les salariés n'avaient pu être correctement informés en raison du *« compte-rendu tronqué que la direction de l'usine de Vitry fera de cette injonction au comité d'hygiène et de sécurité »* de l'entreprise.

Les magistrats ont en outre observé qu'à l'usine de Vitry, les systèmes de protection individuelle étaient *« inadaptés »* et les systèmes d'aspiration des poussières *« inefficaces »*. Lors de la première audience, le 29 mai, devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Mâcon, les enfants Glatka et leur mère avaient raconté comment leur père rentrait chaque soir à la maison vêtu d'un bleu de travail couvert de poussières d'amiante. Employé à l'usine de Vitry-en-Charollais depuis 1968, Alain Glatka a déchargé jusqu'en 1977 des sacs d'amiante entreposés sur des bateaux en provenance du Canada et de Russie sans aucune protection.

De source syndicale, sur les cinq sites de la société Eternit en France, cinq cent quarante-trois cas de maladies professionnelles liées à l'amiante ont été déclarés et indemnisés au 30 avril 1997. La direction déplore officiellement, *« en moyenne, six cancers professionnels par an chez les salariés ou les anciens salariés »*. Fort de cette première victoire, l'avocat des parties civiles, Mᵉ Teissonière, a assuré qu'*« environ deux cents dossiers supplémentaires »* allaient être portés devant les tribunaux, notamment à Toulon et à Cherbourg, où les ouvriers des chantiers navals ont payé un lourd tribut à l'amiante, mais aussi à Valenciennes et à Mâcon.

Laurence Folléa avec Chris Maisiat, à Dijon

Un policier de la Diccilec est renvoyé devant les assises

Il avait tué un enfant tsigane à Sospel

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a décidé, jeudi 18 décembre, de renvoyer devant la cour d'assises Christian Carenco, policier chargé de la surveillance des frontières qui, le 20 août 1995 à Sospel (Alpes-Maritimes), avait mortellement blessé Todor Bogdanovic, un enfant tsigane âgé de huit ans en tentant de stopper, lors d'un contrôle nocturne, une voiture qui venait de franchir la frontière franco-italienne.

Les magistrats ont ainsi, conformément aux réquisitions de l'avocat général, infirmé la décision de non-lieu, rendue en décembre 1996 par Pierre-Claude Scholem, juge d'instruction à Nice. Selon la chambre d'accusation, Christian Carenco est renvoyé *« pour avoir volontairement exercé des violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, avec la circonstance que ces violences ont été commises *« par une personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions »*. Rejetant donc la légitime défense, les magistrats ont en revanche jugé irrecevables les constitutions de partie civile de la Ligue des droits de l'homme, du Gisti, de France Terre d'asile et de la Cimade.

Cette bavure policière va donc sortir de l'oubli où elle menaçait de sombrer. Vers 3 h 30, cette nuit-là, un convoi de quatre véhicules où s'entassent quarante-trois personnes, des tsiganes venus de la région du Sandjak (Serbie), pénètre en France par une petite départementale de montagne en lacets de l'arrière-pays mentonnais. Entre Breil-sur-Roya et Sospel, deux policiers de la Direction centrale de contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec, ex-Police de l'air et des frontières) dont la voiture banalisée barre la chaussée, tentent de les intercepter. Un minibus Volskwagen orange, immatriculé aux Pays-Bas, suivi d'un break Passat blanc portant une plaque bosniaque accélèrent et passent en force en dépit des signes d'arrêt des policiers. Le sous-brigadier Carenco fait un pas de côté et fait feu à trois reprises sur le break avec son fusil à pompe.

La vitre latérale arrière gauche vole en éclats. La voiture continue son chemin et n'est pas prise en chasse. A l'arrière du break, un enfant de huit ans qui dormait est mortellement touché par une balle. Affirmant s'être senti en danger parce que les véhicules avaient ralenti avant d'accélérer, le policier argue de la légitime défense, une thèse mise en doute par l'Inspection générale de la police nationale. Mis en examen pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, Christian Carenco est laissé en liberté tandis que le conducteur, oncle de la victime, est écroué pour *« violences volontaires à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique »*, puis libéré. Le surlendemain du drame, le garde des Sceaux, Jacques Toubon évoque *« un travail qui a été fait par les policiers normalement »*.

CONTROVERSE

L'enquête pénale se double dès l'origine d'une controverse à propos du droit d'asile. Dès le 27 juillet en effet, trente-huit des quarante-trois tsiganes musulmans membres du convoi de Sospel sont reconduits à la frontière italienne. Pourtant, un rapport du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) fait état à l'époque d'*« arrestations arbitraires »* et de *« tortures »* à l'encontre des Musulmans dans la région dont ils sont précisément originaires. L'illégalité de ces mesures a d'ailleurs été reconnue par le Conseil d'Etat pour dix-huit d'entre eux. Le 2 juin 1997, la haute juridiction a en effet annulé pour excès de pouvoir dix-huit arrêtés de reconduite à la frontière pris par le préfet des Alpes-maritimes alors que les intéressés avaient demandé l'asile en France, juste après le drame. Le conseil d'Etat avait ainsi censuré la violation du principe de « non-refoulement », base de la Convention de Genève, qui veut qu'un demandeur d'asile soit accueilli pendant le temps d'examen de sa situation, même s'il est démuni de papiers en règle.

Philippe Bernard

Carlos « revendique tout » devant ses juges

TARD, jeudi soir, Carlos ralentit soudain le débit de sa voix : *« J'assume et je revendique tout »*. Immédiatement les questions fusent. *« Attendez, attendez c'est une question de courtoisie, je répondrai dans l'ordre »*. Puis, dans la posture du sphinx : *« Je revendique,*


PROCÈS

comme au début, de manière haute et claire ma responsabilité politique et morale dans toutes les opérations de la résistance palestinienne, ma responsabilité personnelle dans toutes les opérations du FPLP. » Y compris la tuerie de la rue Toullier, le 27 juin 1975 ? *« Je ne reconnais pas à cette cour le droit de me juger, je me considère comme un individu séquestré par la France. Je suis responsable devant l'Histoire, les camarades, les martyres, le peuple palestinien. »*

Rien de bien nouveau, si ce n'est que Carlos répète, à trois reprises : *« Je revendique tout et j'assume tout »*. Le président Yves Corneloup, lui, s'est attaché tout au long de l'audience à rappeler les charges judiciaires qui pèsent contre Carlos. Outre le témoignage écrit des trois étudiants présents dans l'appartement lors de la fusillade – aujourd'hui introuvables – une empreinte digitale sur une bouteille de whisky, une carte postale envoyée par Carlos à une amie, Maria Otaola, dit ceci : *« Comme tu dois déjà le savoir, les choses sont très sérieuses ici, je m'en suis sorti de justesse. J'ai envoyé Chiquitin* [Michel Moukharbal, son compagnon qui l'a livré à la DST] *dans un monde meilleur à cause de sa trahison. »*

Pour l'expert graphologue convoqué à la barre, il n'y a *« aucun doute »* : cette carte *« est de la main »* de Carlos. Une Anglaise, Angela Amstrong, raconte – toujours dans des procès-verbaux vieux de vingt-deux ans – comment Carlos, rencontré par hasard aux Invalides, lui annonce avoir tué le « traître » et trois policiers. L'un d'eux pourtant, le commissaire Herranz échappe à la mort et identifie Carlos comme l'homme qui a fait feu sur lui. Depuis, il est décédé et c'est l'un de ses anciens collègues, Jean-François Clerc, aujourd'hui inspecteur général de la DST qui vient témoigner.

Le policier explique que la « bavure » est née du *« décalage complet entre des gens qui ne savaient rien »*, les policiers, et *« quelqu'un qui a cru qu'ils savaient tout »*, Carlos. En effet, selon sa version, une source *« non israélienne »* désigne à la DST Michel Moukharbal comme un responsable du FPLP. A l'époque, le terrorisme moyen-oriental *« aveugle »* était en train de naître. Carlos n'existait pas aux yeux des policiers.

Moukharbal arrive du Liban à Paris le 13 juin. Les inspecteurs de la DST le prennent en filature. Ils prennent quelques photos, dont l'une en compagnie de Carlos, rue Toullier. Le 22 juin, ils arrêtent Moukharbal. La garde à vue n'est pas très fructueuse. Les policiers sont pressés d'aller au renseignement. Ils sont intrigués par cet homme pris en photo que Moukharbal appelle « Nourredine ». Au cinquième jour de garde à vue, soit à la veille de sa libération, Moukharbal leur lâche qu'une amie, Maria Teresa Lara, pourrait leur donner des détails sur Nourredine, alias Carlos.

LE PISTOLET TOKAREV 7,62

Elle habite au 9, rue Toullier, à Paris. *« Y a-t-il eu un deal ? »*, demande le président. *« Certainement pas. On ne lâche jamais la proie pour l'ombre »*, répond le policier. Celui-ci confirme que ses collègues ne prennent pas le temps de rédiger de procès-verbal. *« On a voulu exploiter notre avantage tout de suite. »* Ils n'examinent pas non plus le chéquier, ni les carnets de Moukharbal. *« Ce qui est terrible*, remarque le président, *c'est que vous vous rendez compte du niveau du terroriste le 30 juin »*, soit trois jours après la fusillade.

Le jour de la fusillade, ils partent sans arme, à trois, accompagnés de Moukharbal. *« Le commissaire Herranz et l'inspecteur Dous étaient expérimentés*, raconte Jean-François Clerc. *Il était clair qu'ils allaient rue Toullier pour interroger cette femme et avoir des précisions sur ce Nourredine. Ils n'y allaient pas pour arrêter quelqu'un (...). Je persiste à penser que Moukharbal nous dirigeait sur un lieu déjà « grillé », il pensait que la cache était vide, que « Nourredine » ne s'y trouvait pas. Moukharbal n'était pas suicidaire, il connaissait la nature réactive de son ami. »*

Les policiers et Michel Moukharbal tombent en effet nez à nez devant un homme qui boit du whisky avec des étudiants, s'estime trahi et fait feu à coup de pistolet Tokarev 7,62.

L'inspecteur Clerc reste « circonspect » sur la thèse de Victor Ostrovsky, ancien agent du Mossad, auteur d'un livre témoignage intitulé *Un acteur des services israéliens parle*. Celui-ci assure que Moukharbal était un agent du Mossad et qu'il avait conduit, à leur insu, les policiers de la DST rue Toullier pour faire tomber Carlos. *« Cet ancien agent règle des comptes avec le Mossad*, analyse François Clerc. *En même temps, il le magnifie. A le lire, on a l'impression que le Mossad était partout »*.

C'est pourtant la thèse que veut développer Mᵉ Isabelle Coutant-Peyre, revenue défendre Carlos après quarante-huit heures d'absence. Carlos, lui, est content de dialoguer avec Jean-François Clerc, *« l'inspecteur chevronné »* de la DST, selon sa formule.

Dominique Le Guilledoux

M. Gaudin demande réparation aux auteurs de « L'Affaire Yann Piat »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'audience du tribunal correctionnel de Marseille consacrée au procès en diffamation intenté par Jean-Claude Gaudin aux deux auteurs et à l'éditeur de l'ouvrage *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (éditions Flammarion) a été essentiellement consacrée au droit de la presse. Jean-Michel Verne, l'un des auteurs, seul présent à l'audience, André Rougeot et Charles-Henri Flammarion, représentés par leurs avocats, ont en effet axé leur défense sur deux points : rien, selon eux, n'indique avec suffisamment de précision, dans le livre, que le sobriquet *Trottinette* désigne M. Gaudin et rien non plus n'indiqueque c'est en raison de ses fonctions publiques qu'il a commis ce dont l'accuse l'ouvrage, deux éléments selon eux indispensables à la diffamation.

Pour Gaétan Di Marino, l'un des trois défenseurs du maire de Marseille, M. Gaudin est explicitement ou implicitement accusé *« de délit de prise illégale d'intérêt, de crime d'assassinat pour ce qui concerne des terrains militaires dans le Var, d'escroquerie aggravée et d'assassinat en ce qui concerne la disparition des frères Saincené»* et de *« onze autres assassinats »*. Mᵉ José Alégrini définit l'ampleur du préjudice en rappelant que *« 190 articles de presse et 163 dépêches ont été consacrés à l'affaire pour le seul mois d'octobre »*. La partie civile demande, dans sa citation écrite, une réparation de 150 000 francs mais elle s'est abstenue de reprendre le chiffre lors de l'audience. Le représentant du ministère public, Nadine Moutet, a estimé pour sa part que la diffamation était caractérisée et a demandé une peine *« exemplaire »*.

Pour l'avocate de Jean-Michel Verne, Christine Courrégé, le but de son client était de faire *« redémarrer l'enquête sur l'affaire Yann Piat »*. Elle constate d'ailleurs qu'un supplément d'enquête vient d'être ordonné. Pour le reste, elle lance : *« Trottinette, c'est M. Gaudin ? La France entière l'ignorait. »* Car pour elle, ce ne sont pas les auteurs du livre qui ont permis d'identifier le maire de Marseille mais d'autres journalistes. Elle souligne, en outre, qu'un article de *Minute* paru un an exactement avant la publication du livre désignait nommément François Léotard et M. Gaudin comme les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat et qu'il n'avait déclenché aucune plainte.

Son confrère Antoine Comte, qui défend André Rougeot, estime que les auteurs ont eu le mérite de remettre sur le devant de la scène deux affaires *« qui ne peuvent satisfaire aucun esprit critique »*, *« celle d'un député assassiné par un bistrotier irascible et celle de deux personnes suicidées par les gaz d'échappement de leur voiture dans un garage fermé de l'extérieur »*. Et puisqu'on lui reproche de ne pas vouloir aborder ce débat au fond, il renvoie à l'audience du tribunal de Paris qui l'opposera à M. Léotard et pour laquelle il a fait citer nombre de témoins, parmi lesquels un des mis en examen actuels de l'affaire Yann Piat.

Jugement le 20 janvier 1998.

Michel Samson

Maurice Papon convient de l'« anéantissement » vers lequel partaient les déportés

Confronté aux témoignages de plusieurs victimes, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a été mis en grande difficulté. Il a reconnu qu'il savait que les juifs arrêtés étaient envoyés vers des camps de concentration

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Devant lui, depuis deux jours, passent les fils et filles des victimes. Des victimes elles-mêmes, des visages sur des noms qui, jadis, étaient contenus dans les dossiers. Légèrement voûté, les mains croisées, Maurice Papon les regarde, les écoute attentivement : Maurice Matisson, âgé de soixante et onze ans, qui, le premier, porta plainte le 8 décembre 1981 contre lui. Huit membres de sa famille ont été déportés, exterminés. Armand Benifla, soixante et onze ans, dont un frère, Adolphe, a été déporté, assassiné, numéro « 49669 » à Auschwitz, alors que sa mère, catholique, avait entrepris des démarches en préfecture, avant déportation, pour obtenir sa radiation du fichier juif. Maurice Papon écoute, souvent note, parfois tourne la tête vers le président, qu'il fixe lorsque la pression sur lui semble trop forte.

Adolphe Bénifla, vingt et un ans en 1942, fils de Claudine et Moïse, était détenu au Fort-du-Hâ, condamné pour propagande judéo-bolchévique, diffusion de tracts, détention d'armes, sur dénonciation de collègues de travail. Libéré, réincarcéré, puis transféré au camp de Mérignac, où son père était également interné, le jeune homme, titulaire de papiers d'identité portant la mention « juif », a été déporté par le convoi du 18 juillet.

Le 4, le service des questions juives de la préfecture a cependant convoqué *« de toute urgence »* sa mère pour examiner la situation. Le 5, elle a produit un certificat de baptême. Et le dossier a été transmis à la section d'enquête et de contrôle (SEC) du commissariat aux questions juives. Le 21 août, la SEC a conclu son rapport. Le 15 janvier 1943, la préfecture a écrit à la famille qu'elle procédait *« ce jour »* à la radiation de la mère et des enfants Benifla du fichier juif. *« Cinq mois pour les radier ! »*, constate Mᵉ Alain Lévy. Maurice Papon consulte les documents : *« Nulle part est indiquée la date de transmission du rapport de la SEC à la préfecture. »* Ce retard, selon lui, ne serait donc pas nécessairement imputable à la préfecture.

Puis Pierre Grunberg, soixante et onze ans, avance à la barre, un peu perdu, ne sachant pas trop par où commencer. Sa mère, Jeanne, et ses deux sœurs, Jacqueline, vingt ans, et Nicole, deux ans, ont été arrêtées par les Allemands à Hagetmau (Landes) le 4 juin 1942, alors qu'elles tentaient de franchir la ligne de démarcation pour rejoindre son père, son frère et lui-même.

CONFIÉE À UN COUVENT

Transférées à Bayonne puis Mérignac, déportées à Drancy par le convoi du 18 juillet, Jeanne et Jacqueline ont péri à Auschwitz. Nicole, elle, a été séparée de sa mère lors de l'arrestation, en juin, puis confiée à un couvent.

La partie civile rappelle des propos tenus par l'accusé la veille. *« M. Papon a dit que ce sont ses services qui ont arraché ma sœur des bras de ma mère. Je crois que c'est très grave. Ça ne peut pas être une erreur. C'est une stratégie de la défense. »* Interpellé par Mᵉ Arno Klarsfeld, Maurice Papon avait effectivement déclaré : *« L'affaire Grumberg ? Je me souviens. C'était épouvantable. Une petite Nicole qui avait trois ans. Nous l'avions littéralement arrachée des mains de sa mère (...). Nous l'avions fait pour sauvegarder la petite fille. »*

Mᵉ Klarsfeld reprend les lettres poignantes de la mère de la petite Nicole, aujourd'hui partie civile présente dans la salle. Il lit, pour prouver combien, au contraire, cette femme âgée de quarante et un ans souhaitait épargner sa fille. *« On ne peut pas faire plus fort dans le mensonge ! »* s'exclame Mᵉ Touzet. La veille, le président Castagnède avait déjà observé que, en juin 1942, les autorités allemandes *« ne demandaient pas les enfants »*. Enfin, l'accusé n'avait pas encore pris ses fonctions... alors que la petite Nicole était déjà placée auprès des religieuses.

Mais Maurice Papon s'enferre dans des explications oiseuses, comme subitement étranger à la cohérence des événements. *« Quel dilemme !* poursuit-il. *Rendre les enfants aux parents, c'était aller vers l'anéantissement. Les garder, c'était une action de contre-cœur. »* Mᵉ Lévy bondit : *« Maurice Papon a fait, il y a quelques semaines, un aveu capital, en parlant du* "sort cruel" *des déportés. Aujourd'hui, c'est un aveu confirmatif, puisqu'il parle d'anéantissement !*

– Vous êtes en contradiction avec [vos confrères] *qui disent que nous sommes tous d'accord pour dire que personne ne connaissait la solution finale !*, proteste Mᵉ Varaut.

– Je parle de la connaissance du sort cruel qui est constitutif du crime contre l'humanité. »

Maurice Papon se lève, en toussant fortement : *« Monsieur le président, je ne voudrais pas faire un développement de philologie sur le sens des mots,* [mais] *quand je dis* "anéantissement", *tout le monde comprend que c'est à partir de la connaissance de ce que nous savons aujourd'hui. »* Sur le banc des parties civiles, l'explication ne convainc pas.

« UNE CHOSE DÉJÀ ÉVIDENTE »

« Pour quelles raisons vouliez-vous arracher un enfant de sa mère ?, demande Mᵉ Michel Zaoui.

– Pour la sauver !

– De quoi ?

– D'une chose déjà évidente. Le départ dans un camp de concentration. Ça s'appelait comme ça ! »

L'accusé affirme en avoir eu conscience à partir d'août 1942, après que Pierre Garat [NDLR : chef du service des questions juives] eut rendu compte d'une mission à Drancy. Mais le président Castagnède observe que Maurice Papon avait déjà reconnu savoir le principe des déportations dès juillet (*Le Monde* du 13 décembre). *« On soupçonnait »*, nuance l'ancien secrétaire général, sa voix à nouveau emportée par la toux. *« C'était quoi, pour vous, un camp de concentration en 1942 ? »*, reprend Mᵉ Zaoui. *« On avait déjà entendu parler à satiété des camps de concentration depuis que les nazis étaient au pouvoir en Allemagne ! »*, répond l'accusé.

Puis l'avocat touche une corde sensible, évoquant la disparition du docteur Michaelsohn, médecin de famille juif, que Maurice Papon a déjà dit avoir tenté de sauver : *« Pourquoi ? »*

« [Au début de l'été] *j'avais la naïveté de le mettre en zone libre* [pensant qu'] *il serait à l'abri.*

– Vous saviez qu'il y avait danger ?

– Je l'ai fait prévenir au mois d'août (...). On savait [alors] *que Drancy était un camp de transit. C'est de* [la concentration] *que je voulais le préserver. Il a été ramassé en zone libre. C'était un scandale. »*

« Donc, à l'été 1942, vous saviez que... », commence Mᵉ Zaoui. Mais Maurice Papon le coupe et s'emporte alors, comme jamais depuis le début du procès : *« Je vous dis en août ! C'est pas le mois de juin, c'est pas juillet ! »* La violence de la réaction saisit l'assemblée.

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt



Dans les rangs des parties civiles. Pour beaucoup d'entre eux, le moment est venu de raconter.

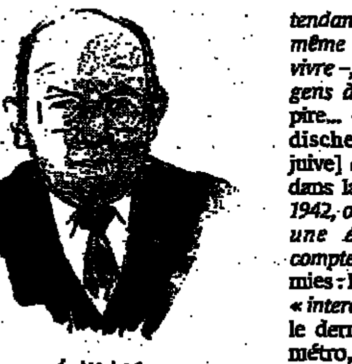
Maurice Matisson, l'homme qui voudrait redevenir vivant

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

En tant que partie civile, Maurice Matisson, soixante et onze ans, n'a pas prêté serment. *« J'aurais pu, car je vais parler sans crainte et sans haine, mais avec la rage au cœur, rentrée depuis cinquante-cinq ans et ce sentiment de pitié devant les circonvolutions intellectuelles, juridiques dans lesquels se complaît l'accusé. »* Puis ce petit homme droit à la barre, les bras le long du corps, cite un mot yiddish, de ceux qu'utilisait son père, teinturier, lorsqu'il devait qualifier l'étoffe d'un mauvais tissu et, par extension, un homme indigne de valeur : *« Schmatte* [NDLR : guenilles] *! C'est un mot qui qualifie M. Papon. »*

« Lorsqu'on m'a remis les documents qui portaient la signature de Maurice Papon, explique celui qui, le premier, porta plainte en 1981, *et que ceux-ci attestaient qu'il ne s'agissait pas seulement d'une signature mais d'une action contre les miens qui sont restés dans les camps* [NDLR : huit parents de Maurice Matisson ont été déportés], *j'aurais eu honte de ne pas porter plainte. »* Puis il hausse le ton : *« La défense n'a pas cessé de déplorer qu'il n'y ait pas de contemporains de ces faits. Et nous alors ! N'en sommes-nous pas ? Les lois de Vichy nous avait conduits à une mort sociale (...). On nous a désignés à la vindicte populaire. Nous avons été déshumanisés, réduits à des noms sur des listes. Tous les noms, par bonheur, ne sont pas partis. Nous sommes là en tant que survivants. Mais nous espérons devenir des vivants. »* Maurice Matisson fixe la cour : *« Ça dépendra de vous, mesdames et messieurs les jurés. »*

Viennent alors les faits que connut l'adolescent à l'âge de seize ans. Et les racines, inévitablement (*Le Monde* du 12 décembre). Le père, la mère, arrivés avant 1914, originaires de Riga, en Lettonie. Les sœurs, parmi lesquelles Antoinette, dont la cour d'assises a projeté la veille la photo et entendu les deux enfants, Eliane et Jackie Alisvaks. *« Mon père combattait la tyrannie tsariste, il avait choisi la France, le pays de la liberté et des droits de l'homme. Il s'était engagé pour la patrie de 1789. »* Ce fut deux guerres. Son fils cite aujourd'hui ses décorations. Puis il raconte l'installation à Bordeaux, 26, rue Lecoq, dans le vieux et pauvre quartier de Mériadeck. *« Les petits copains avec lesquels je jouais aux billes étaient catholiques ou juifs, Algériens, Marocains ou Français, on ne se posait pas de questions. La seule chose qui comptait, c'était le respect et l'amitié. »* Et enfin le départ pour Ménilmontant, Paris, en 1933.



Maurice Matisson.

« CETTE INFÂME AFFICHE »

« Le 15 juillet 1942, le commissaire de Belleville est venu dans la teinturerie de mon père le prévenir qu'il devait se cacher, partir au plus vite. » Il s'appelait Lallemand et fut fusillé comme résistant. Puis c'est la traque, l'éclatement de la famille et, pour Maurice Matisson, un grenier de l'avenue Parmentier. Outre sa sœur Lily, dix-neuf ans, il retrouve là ses neveux Eliane, huit ans, Jackie cinq ans, et Claude, leur frère aîné, dix ans. A Bordeaux, le 16 juillet, Antoinette et Henry, leurs parents, ont été raflés, puis, le 18, déportés vers Drancy et, le 19, envoyés à Auschwitz. *« Là, excusez-moi le terme, j'ai pété les fusibles. Les larmes coulaient. Je me suis mis à taper contre les murs. C'est ça la violence historique qui peut atteindre un homme et le marquer à jamais. »*

Puis les mains s'animent. *« A seize ans, lorsqu'on est dans un grenier, on croit avoir vécu le pire, on a tendance à baisser les bras. Et en même temps, on veut vivre – il faut vivre –, parce qu'on n'est pas des gens à baisser les bras (...) »* Le pire... *« Cette infâme affiche : «* Judisches Geschäft » [entreprise juive] *que mon père* [a dû apposer dans la teinturerie] (...) ; *ce 7 juin 1942, où on nous a imposé de porter une étoile. Vous rendez-vous compte ? »* Et d'énumérer les infamies : le couvre-feu, les restaurants *« interdits aux chiens et aux juifs »*, le dernier wagon réservé dans le métro, l'interdiction d'écouter la radio...

« Eh bien, non ! Le pire était devant moi. Mes parents ont été arrêtés en passant la ligne de démarcation. »

De retour à Bordeaux, il retrouve sa grand-mère, alors âgée de soixante-six ans, femme de rabbin : *« Je n'ai pas pu la convaincre* [de partir]. *Elle m'a dit :* "Tu sais bien que je ne peux pas emporter mon double service de vaisselle. Personne ne pourra me faire manger du chevreau dans le lait de sa mère." *Ma première réaction fut de penser que ces bigoteries pouvaient lui coûter cher. Et pourtant elle me donnait la plus grande leçon. Quelque chose qui était au-dessus des valeurs ordinaires de la vie – même si ce n'étaient pas les mêmes valeurs que les miennes : le respect des valeurs dans lesquelles on croyait. Elle a été déportée par le convoi d'octobre avec mon cousin Bernard. »*

Puis Maurice Matisson parle des Français, des *« vrais »*, qui l'ont aidé, avec les siens, ces enfants, à gagner la zone libre, alors qu'ils étaient poursuivis *« parce que coupables d'être nés »* : ce scout qui leur conseilla de jeter leurs papiers timbrés « juifs » et de descendre à la gare suivante ; cette dame qui les sauva d'un contrôle allemand en brandissant un missel et une croix ; cette famille qui, à Orthez, sans questions, les hébergea ; Ce borgne qui franchit avec eux la ligne et leur dit : *« Ne vous inquiétez pas. Je n'ai qu'un œil, mais c'est le bon. » « C'était des gens simples,* dit Maurice Matisson, *sans rond de jambe, sans envolées littéraires, qui savaient où était leur devoir. »*

A Agen, Maurice Matisson a retrouvé ses parents, puis rejoint le maquis, enfin l'armée. *« Mon récit pourrait s'arrêter là,* dit-il. *Mais je souhaite aller un peu plus loin. En 1945, j'avais un certificat d'études et pas de métier. Il a donc fallu que je trouve ma voie, au moment où il fallait reconstruire le pays et que je me reconstruise moi-même. J'ai commencé mes premières études en 1956, à trente ans. Il m'a fallu vingt-sept ans pour soutenir ma thèse de doctorat de psychologie pathologique à l'université de Bordeaux »*. Et douze ans de psychanalyse *« pour prendre de la distance avec mes souffrances, sans en venir à bout »*. *« Ce ne sont pas seulement les victimes qui sont mortes à Auschwitz,* conclut-il, *ce sont aussi les descendants (...). Si je souhaite la sanction contre l'accusé, ce n'est pas par haine, c'est parce que la sanction est humanisante. Cette réparation va réhumaniser les victimes et, peut-être aussi, l'accusé. »*

J.-M. Dy

هكذا من الاصل

Menaces sur les ressources en eau de la région Nord-Pas-de-Calais

Les élus lillois ont adopté, jeudi 18 décembre, le schéma de développement de la métropole. Certaines des infrastructures prévues représenteraient un danger pour les ressources souterraines. Surexploitée, la nappe phréatique est déjà polluée et moins abondante que dans le passé

LILLE
de notre correspondante

Les élus locaux de l'agglomération lilloise ont majoritairement approuvé, jeudi 18 décembre, le nouveau schéma directeur de développement et d'urbanisme de la métropole. Ce document, qui doit désormais être soumis à l'avis du préfet, prévoit notamment la construction d'un contournement autoroutier au sud de Lille, l'A 3 *bis*, qui doit relier en 2015 l'A 24 vers Dunkerque et l'A 27 vers Bruxelles (*Le Monde* du 25 avril et du 10 juillet). Cette infrastructure passerait au-dessus d'une zone de forte vulnérabilité de la nappe phréatique, en traversant par leur milieu les « champs captants » (c'est-à-dire les territoires d'alimentation de la nappe) du sud de Lille, qui fournissent un tiers des réserves en eau de l'agglomération.

En dépit des signaux d'alarme tirés par une poignée d'élus, des avertissements des hydrologues de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et d'une mise en garde de Dominique Voynet sur la menace que représente ce tracé pour les ressources en eau de l'agglomération (les anciens ministres de l'environnement Michel Barnier et Corinne Lepage s'étaient également prononcés contre le tracé), le projet a été adopté. Cette décision survient alors que le problème de l'alimentation en eau demeure très préoccupant, tant pour l'agglomération lilloise que pour l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais.

En termes d'hydrographie, la région Nord-Pas-de-Calais, comme l'ensemble du bassin Artois-Picardie, dans lequel elle s'intègre, présente des caractéristiques très particulières : ici, pas de grand fleuve ni de reliefs importants ; de nombreux petits cours d'eau et rivières à faible débit parcourent le pays ; 95 % des ressources en eau potable proviennent du sous-sol. Depuis toujours, en effet, et c'est ce qui a sauvé cette région, son sous-sol recèle une quantité abondante d'eau. Sur des dizaines de mètres d'épaisseur, des terrains crayeux et perméables constituent un formidable réservoir, d'exploitation relativement facile et peu coûteuse, longtemps considéré à tort comme invulnérable et inépuisable. Très vite, l'habitude s'est prise de prélever l'eau sans compter dans la nappe et de rejeter les eaux usées dans les rivières, voire directement dans la nappe.

Le problème n'a pas cessé de s'aggraver avec le temps : la pollution croissante des eaux de surface a entraîné des prélèvements grandissants dans les réserves souterraines, qui ont contribué non seulement à polluer progressivement la nappe, mais aussi à en abaisser largement son niveau. Dans la région de Roubaix-Tourcoing, la situation est particulièrement alarmante : la nappe du calcaire carbonifère, abondante au siècle dernier, est aujourd'hui menacée.

SITUATION CRITIQUE

Depuis une trentaine d'années, son niveau baisse d'environ un mètre par an. Si l'alerte a été donnée et des efforts réalisés, la marge de sécurité entre les prélèvements effectués et la ressource disponible reste faible, modulée en fonction des disparités géographiques et très dépendante des conditions naturelles.

Les études réalisées par l'Agence de l'eau dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) ont mis en évidence l'importance des zones de surexploitation de la nappe et la rareté des zones susceptibles de fournir, à l'avenir, de l'eau souterraine de qualité en quantité suffisante. Au sud-ouest de la région, en bordure de la Somme, il existe encore quelques ressources potentielles en eau potable. En revanche, dans l'ensemble du département du Nord et dans le bassin minier, elles sont rares, voire inexistantes.

Le problème est d'autant plus inquiétant que chaque année, depuis vingt ans, des captages doivent être fermés. Selon diverses analyses, les eaux souterraines de la région subissent une évolution préoccupante de leur teneur en nitrates, due aux rejets agricoles, urbains et industriels. Une étude réalisée par la Ddass en 1991 confirmait que près de la moitié des forages captent une eau présentant un début de pollution nitratée (teneur supérieure à 35 mg par litre). *« Les problèmes quantitatifs qui se posent à l'échelle de la région sont très directement liés à la qualité : si la qualité n'était pas dégradée, il y aurait assez d'eau pour assurer le fonctionnement des écosystèmes, l'alimentation en eau potable des communes, répondre aux besoins en eau de l'industrie et de l'agriculture, et même pour satisfaire la croissance des besoins »*, explique-t-on à l'Agence de l'eau. Mais, aujourd'hui, une grande partie de la ressource souterraine est fortement polluée. Or, une ressource polluée est une ressource inexistante, car inexploitable.

La situation est particulièrement critique dans l'ancien bassin minier. Ici, l'activité charbonnière a entraîné de profonds bouleversements : perturbation de l'écoulement des cours d'eau, inondation des zones urbanisées, remontée des eaux des nappes. A cela s'ajoutent les pollutions d'origines domestique et industrielle, sans oublier la « richesse » particulière de ce secteur en sols pollués, comme l'a confirmé l'inventaire rendu public récemment par le ministère de l'environnement (*Le Monde* du 8 novembre). Toutes ces pollutions auront, à plus ou moins long terme, des conséquences néfastes sur la nappe. Si, par endroits, les ressources ont été naturellement protégées, notamment par une couche superficielle d'argile, dans le secteur de Lens-Liévin (Pas-de-Calais), la situation est irréversible. L'eau y est très polluée : les analyses révèlent la présence de diverses substances et un taux de nitrates de 100 milligrammes par litre, soit deux fois supérieur à la norme de potabilité. Lens, faute de n'avoir pas pu protéger les ressources importantes qu'elle avait sous ses pieds, doit donc impérativement et urgemment trouver de l'eau ailleurs. *« Cela fait vingt ans que l'alerte a été donnée et près de dix ans qu'on cherche des solutions »*, souligne un responsable de l'Agence de l'eau.

Mais le problème est loin d'être réglé. Ces dernières années, les études se sont orientées vers le Béthunois, déclenchant de très fortes oppositions des élus de ce secteur. *« On assiste à une véritable guerre de l'eau. Celle-ci devenant de plus en plus rare, il est à craindre que dans l'avenir on voie se multiplier ce genre de conflits, c'est pourquoi il est impératif que les agglomérations qui ont la chance de disposer encore de ressources de proximité fassent tout leur possible pour les protéger »*, indique ce même responsable de l'Agence Artois-Picardie. Le Sdage, adopté en décembre 1996, va d'ailleurs en ce sens : il souligne que laisser polluer des ressources de proximité, puis les abandonner pour aller en chercher de nouvelles plus éloignées, est non seulement une solution onéreuse, mais aussi un constat d'échec qu'il n'est plus possible d'admettre. Les élus de l'agglomération lilloise, qui ont approuvé majoritairement le tracé incriminé, ne sont, semble-t-il, pas convaincus.

Les opposants ne baissent pas les bras

L'agglomération lilloise est dès maintenant dans une situation très périlleuse. Son alimentation en eau potable est assurée à 84 % par les eaux souterraines. A eux seuls, les « champs captants » du sud de l'agglomération, qui couvrent le tiers des besoins, fournissent une eau de grande qualité et relativement peu coûteuse. Par le passé, faute de précautions, la métropole a déjà été conduite à aller chercher de l'eau de plus en plus loin – et de plus en plus chère – notamment dans la région de Douai, puis plus loin encore vers Aire-sur-la-Lys, dans le Pas-de-Calais. Aujourd'hui, non seulement sa marge de sécurité est très faible, mais elle intègre dans son système d'alimentation des ressources très fragiles et, à terme, condamnées (comme celles provenant de la nappe du calcaire carbonifère surexploitée ou des forages au nord de Lille menacés de fermeture, car pollués). Pour toutes ces raisons, l'ensemble des opposants au projet du contournement autoroutier sud semblaient déterminés, jeudi, à ne pas baisser les bras et à continuer la bataille pour la sauvegarde des « champs captants », réserves vitales s'il en est.

Nadia Lemaire

La « guéguerre » du vélo est relancée entre Jean Tiberi et les associations

LES ASSOCIATIONS qui prônent le développement du vélo s'emportent ! Alors que la Mairie de Paris rendait public, mercredi 17 décembre, un sondage sur le plan vélo de la capitale, les amis de la petite reine – Chiche !, le Mouvement de défense de la bicyclette (MDB), le Réseau vert et l'Association des usagers des transports – se sont réunis, le 18, pour exprimer un *« mécontentement sans précédent »*. 1997, pourtant, avait semblé sceller un compromis dans la guérilla qui opposait Jean Tiberi et les écologistes sur le dossier des pistes cyclables, avec l'annonce de la réalisation de 150 kilomètres de couloirs réservés et la mise en place d'une commission extra-municipale sur le vélo. Et Jean Tiberi, d'ailleurs, affichait sa satisfaction en rendant publics les résultats du sondage BVA, réalisé du 4 au 8 décembre pour la Ville. Selon l'étude, 89 % des personnes interrogées sont favorables à ce programme et 87 % réclament son renforcement.

La trêve aura été courte. Les associations dénoncent aujourd'hui ce qui ressemble, selon elles, à un coup de frein à la politique promise. Si 50 kilomètres ont bien été réalisés en 1996 et à nouveau 50 en 1997, le rythme annoncé pour la prochaine tranche de 50 kilomètres s'est quelque peu ralenti, avec un horizon fixé à la *« fin de la mandature »*. *« Cela nous fait passer à 12 kilomètres par an, ce qui n'est pas une révolution ! »*, remarque Stephen Kerckhove, responsable de Chiche !.

Mais ce sont surtout les pistes achevées qui soulèvent les critiques : d'après les amoureux de la bicyclette, certaines installations ont été faites en dépit du bon sens. Selon une enquête menée auprès des cyclistes, les reproches principaux évoqués sont, dans l'ordre, le nombre trop faible de pistes, la trop grande proximité avec les voitures, les véhicules qui stationnent sur les pistes et les difficultés aux carrefours non aménagés. Certaines réalisations, comme la mise en site propre du couloir de bus quai de la Mégisserie ou les pistes du boulevard Richard-Lenoir et du pont d'Austerlitz sont même considérées comme dangereuses ou inopérantes. *« Depuis huit mois, la commission extra-municipale ne s'est pas réunie. La réunion prévue le 16 décembre a été annulée. La Mairie veut éviter le débat »*, assure Pierre Prades, du MDB, qui réclame des installations sur les boulevards des Maréchaux, au nord car *« l'essentiel des pistes a été réalisé rive gauche »*.

Pour les associations écologistes, ce sont les dissensions internes à la majorité municipale qui expliquent ce coup de frein. Lors du Conseil de Paris du 7 juillet, plusieurs élus de la majorité avaient fait part de leur désaccord sur le développement des aménagements en faveur du vélo, peu avant les élections régionales, les associations ont donc décidé de relancer leurs actions : samedi 20 décembre, elles organisent un rassemblement près des grands magasins du boulevard Haussmann *« pour dire à M. Tiberi qu'on croit encore au Père Noël ! »*.

Sylvia Zappi

La politique d'aménagement des Alpes-Maritimes devra refléter les priorités du gouvernement

NICE
de notre correspondant

Cinq zones s'apprêtent, dans l'Hexagone, à bénéficier de directives territoriales d'aménagement (DTA) : en janvier 1996, le conseil des ministres a décidé d'appliquer cet outil, mis à la disposition de l'Etat par la loi Pasqua de 1995, à l'aménagement des estuaires de la Seine et de la Loire, à la Savoie, la métropole marseillaise et les Alpes-Maritimes. Cette dernière DTA est aujourd'hui la plus avancée.

Au début de l'année, le préfet Philippe Marland a transmis un rapport aux ministères intéressés. Il était alors question de créer une *« métropole Côte d'Azur »* (*Le Monde* du 18 janvier). Cette terminologie a disparu, la DTA ayant été recentrée sur le seul périmètre des Alpes-Maritimes. Les cabinets ont ensuite précisé le mandat confié à M. Marland, dans un document qui vient de lui être remis, cosigné par Jean-Claude Gayssot, Dominique Voynet et Louis Besson.

HABITAT ET TRANSPORTS

Le document interministériel recommande une gestion prudente et économe de l'espace, pour éviter une pression supplémentaire de l'urbanisation. Il souligne la nécessité de trouver des outils communs aux villes du littoral pour gérer de façon cohérente le développement économique, l'urbanisme, les équipements collectifs, l'habitat.

La nouvelle équipe ministérielle a demandé au préfet des *« infléchissements »* sur trois points : une attention accrue devra être portée au volet habitat et l'accent mis, davantage encore que dans le projet initial, sur le développement des transports en commun, point noir de l'agglomération niçoise où ils n'assurent que 10 % des déplacements. En outre, la DTA devra tenir compte des décisions de Dominique Voynet, qui a décidé de suspendre le projet de doublement de l'autoroute A 8 (Aix-en-Provence - Menton) par l'A 58 à travers le moyen pays niçois (*Le Monde* du 29 mai). Des solutions alternatives devront être étudiées. La DTA fait également preuve de prudence vis-à-vis de la percée du tunnel du Mercantour vers l'Italie.

L'intérêt de ces deux liaisons sera apprécié selon l'évolution du trafic sur l'ensemble du massif alpin, compte tenu des autres axes, l'autoroute Grenoble-Sisteron A 51 et la future liaison TGV Lyon-Turin. Ces deux dossiers seront intégrés à une étude générale sur les déplacements, locaux ou à plus grande distance, à partir d'une approche multimodale incluant le cabotage maritime.

La directive incite aussi à la prudence face aux risques naturels. Dans le département, 48 plans d'exposition aux risques touchent des zones potentiellement exposées à des inondations, des glissements de terrain ou des feux de forêt. Cette réserve est notamment formulée pour la vallée du Var, zone d'expansion naturelle de Nice à l'ouest. Les ministres demandent que les projets économiques prennent en compte la gestion de la ressource en eau et les possibilités de crues. Une étude sera réalisée pour connaître, en fonction des risques d'inondation, les potentialités de développement.

Dans le domaine économique, l'Etat réaffirme son attachement au développement de la technopole de Sophia-Antipolis, pour laquelle il vient de signer avec les acteurs locaux une charte de relance (*Le Monde* du 10 septembre et du 1er novembre). L'objectif est d'accueillir sur le site 25 000 emplois contre 17 000 actuellement. Le document remis au préfet, qui souligne le peu d'espace disponible pour de nouvelles activités, préconise de valoriser la façade maritime à travers un essor du port de Nice et l'expansion de l'aquaculture.

Le développement des Alpes-Maritimes implique, reconnaît la DTA, une application adaptée des lois Littoral et Montagne, mais le préfet, en présentant ces orientations, a précisé qu'en aucun cas la directive ne saurait assouplir ou contourner une loi. Dans les dix-huit mois qui viennent, le représentant de l'Etat organisera la concertation sur place. En 2000, il reviendra au Conseil d'Etat d'approuver la DTA. Tous les documents d'urbanisme devront alors être compatibles avec les règles fixées.

Jean-Pierre Laborde

■ **ÎLE-DE-FRANCE : la région** ramène de 81,4 à 44 millions de francs sa proposition de subvention pour l'acquisition de « bus propres » par la RATP. La délibération, soumise à l'approbation de la commission permanente jeudi 18 décembre, prend en compte la décision de la Régie de commander dans l'immédiat 370 bus roulant au diesel au lieu de bus fonctionnant au gaz, ce qui était pourtant une consigne du ministère des transports. Le conseil régional avait proposé de prendre à sa charge le surcoût, soit 220 000 francs par bus.

هكذا من الأصل

-Pas-de-Calais

...des infrastructures prévues ...moins abondante que dans le passé

...des Alpes-Maritimes ...du gouvernement

هكذا من الاصل

HORIZONS

PORTRAIT

Symbole de la lutte pour la démocratie, le chef d'Etat sud-coréen élu jeudi, condamné à mort par la dictature, a connu la prison et l'exil. Les compromis consentis pour cette victoire ne devraient pas lui faire oublier les valeurs dont il s'est toujours réclamé



AP/AHN YOUNG-JOON

Le nouveau départ de Kim Dae-jung

LE repas avait été bon, mais l'hôte était morose. C'était en décembre 1992. Kim Dae-jung, le symbole de la lutte pour la démocratie en Corée du Sud depuis quarante ans, paraissait un homme fini. Lui, l'une des figures politiques les plus représentatives, par ses convictions, de cette Asie extrême-orientale qui, en moins d'un demi-siècle, s'était élevée au rang de pôle économique mondial, venait d'être battu à la première élection présidentielle non jouée d'avance depuis la création de la République de Corée, en 1948. Il annonçait qu'il se retirait de la vie politique.

Attentif à ses invités, il préférait parler d'autre chose. Dans le salon de sa modeste maison de briques rouges ouvrant sur un petit jardin de pierre entouré de murs, dans une rue discrète du quartier central de Tongkyo-dong, à Séoul, pesaient de longs silences au fil desquels revenait en mémoire l'image de l'homme pugnace trônant dans un fauteuil légèrement surélevé qui, dans cette même pièce, avait reçu pendant de longues années les journalistes étrangers « couvrant » la Corée. C'était l'époque de la « traversée du désert » de Kim Dae-jung, prisonnier de conscience des dictatures, passant de la résidence surveillée à la prison. Ce fut aussi au cours de ces années qu'il s'investit d'une sorte de mandat moral.

« *J'ai à nouveau failli à obtenir la confiance populaire* », avait-il laissé tomber à plusieurs reprises au cours de la soirée, comme s'il ne parvenait pas à s'en convaincre, frappant de la main sur sa cuisse gauche, douloureuse des suites d'une vieille sciatique que ses séjours en prison n'ont pas arrangée, et qui l'oblige parfois à marcher avec une canne. Pendant quatre ans, le « vieux lion » de la politique coréenne allait rentrer dans sa tanière, présidant la fondation Kim Dae-jung pour la Paix, créée sur ses fonds personnels, avec pour objectif de promouvoir la démocratie dans la région. Il enseigna à Cambridge et voyagea en Europe et aux Etats-Unis.

Fausse sortie. Il y a un an, Kim Dae-jung annonça qu'il était revenu sur sa décision et qu'il entendait briguer à nouveau le mandat présidentiel que, par trois fois déjà, les Coréens lui avaient refusé. « *La France a bien eu besoin que De Gaulle revienne* », nous disait-il alors, en guise de justification. L'ambition ? Le sentiment d'avoir une mission à accomplir ? Ses adversaires ont dénoncé chez cet homme de soixante-treize ans une inextinguible soif de pouvoir. « *Si l'on déduit les années passées en prison ou en résidence surveillée, je suis encore jeune* », plaisantait-il ces derniers jours, bien que l'harassante campagne qu'il menait marquât ses traits.

Au cours de sa campagne, il a réussi à faire converger les deux grands courants politiques de la Corée moderne : l'héritage du régime Park, dont il fut victime, mais qui est à l'origine du fantastique essor économique du pays et une tradition démocratique influencée par l'Occident mais qui, à ses yeux, s'enracine aussi dans des valeurs autochtones. Ces courants sont à l'origine d'une forme de « contrat social ». « *La pensée extrême-orientale véhicule des valeurs qui coïncident avec l'esprit de la démocratie. Ce qui nous a manqué, c'est la capacité de les traduire en institutions et en système politique* », disait-il dans une interview au *Monde* (17 mai 1994).

« Si l'on déduit les années passées en prison ou en résidence surveillée, je suis encore jeune »

Cette fois, Kim Dae-jung a obtenu ce mandat populaire qu'il avait demandé pour la première fois aux Coréens en 1971 lorsqu'il fit campagne contre Park Chung-hee, le général-président auteur du putsch militaire en 1961, qui entendait légitimer son régime par une élection. Il fut battu, mais d'un courte tête, avec 46 % des suffrages. Park et ses successeurs généraux-présidents sentirent la menace que représentait cet homme pugnace et charismatique ne répugnant pas, à l'occasion, aux envolées populistes. Kim Dae-jung paya cher de sa personne l'attachement à des idées. Il allait passer six ans en prison et une dizaine d'années en résidence surveillée ou en exil sous les régimes Park (1961-1979) et Chun Doo-hwan (1980-1987). Il manqua deux fois être assassiné avant d'être condamné à mort.

L'homme qui accède aujourd'hui à la Maison Bleue (la résidence des chefs d'Etat sud-coréens, célèbre pour son toit aux extrémités recourbées recouvert de tuiles bleues) a sans doute perdu son lustre de dissident à l'épreuve du jeu politique et de ses compromis. Avec la démocratisation entamée en 1987, sa figure d'homme arc-bouté sur ses convictions s'est quelque peu ternie. Mais il a gagné en assise politique, cherchant à rassurer les classes moyennes et le camp conservateur.

Kim Dae-jung s'est réinventé en jouant sur le registre du travailliste Tony Blair face à l'héritage du thatchérisme. Son alliance lors de cette présidentielle avec Kim Jong-pil, chef de la droite traditionnelle et ancien premier ministre de Park, est la plus éclatante illustration d'une souplesse politique que beaucoup qualifient d'opportunisme. Mais Kim Dae-jung est un homme dont on peut espérer qu'il a trop payé dans la lutte qu'il a menée pour avoir oublié certains des principes, influencés par sa foi catholique, qui ont guidé sa vie de combattant de la démocratie.

SES *Ecrits de prison*, puis récemment d'autres livres, *Se préparer pour un nouveau départ* et *Ma vie, ma philosophie*, qui furent d'immenses succès, témoignent de ses convictions. Les *Ecrits* sont les plus significatifs. Ils furent rédigés entre 1980 et 1982, lorsque pesait sur l'auteur une condamnation à mort : il était accusé d'avoir fomenté l'insurrection de mai 1980 à Kwangju, capitale de la région de Cholla du sud dont il est originaire (la répression par l'armée causa cinq cents morts parmi la population civile). Composés de lettres écrites à sa famille, ces *Ecrits* sont révélateurs de la pensée politique d'un homme lucide en dépit d'accents parfois messianiques pour commenter l'histoire de son pays et les grands évènements mondiaux.

La vie de Kim Dae-jung est étroitement liée à l'histoire moderne de la Corée. C'est sans doute ce qui lui confère une légitimité historique dont ne bénéficie aucun autre politicien sud-coréen. Une partie de l'opinion se méfie de lui : elle considère qu'il est dangereux pour ses engagements passés aux côtés des étudiants contestataires ou des ouvriers. Kim Dae-jung est en réalité à la fois un dissident et un politicien coréen des plus traditionnels, jouant sur les clientèles et les rivalités régionales et régnant en autocrate sur son clan.

D'origine modeste, second fils d'un cultivateur sur une île au large du port de Mokpo (sud-ouest de la péninsule), il est né en 1925. Diplômé d'une école de commerce, il débuta comme petit entrepreneur. Puis il se fit élire député en 1961. Cet homme austère, qui commence sa journée à l'aube par une prière, était au début de sa carrière un redoutable orateur. Le président sortant, M. Kim Young-sam, alors lui aussi un dissident, fit dès 1971 l'amère expérience des capacités de conviction de son rival : alors qu'il était assuré de devenir le candidat de l'opposition dans les élections présidentielles face à Park Chung-hee, il fut évincé au profit de l'autre Kim.

Devenu la « bête noire » de Park à la suite de cette présidentielle, Kim Dae-jung fut enlevé en août 1973 dans un hôtel de Tokyo par les sbires du régime aidés par la pègre nipponne d'origine coréenne. Alors que ses ravisseurs s'apprêtaient à le jeter dans la mer Jaune avec une pierre au cou, il fut sauvé par une intervention de Washington. Il allait passer les années suivantes entre la prison, la résidence surveillée et un exil aux Etats-Unis. « *Park me haïssait et Chun essaya de me briser politiquement et psychologiquement* », nous dit-il. Park et Chun cherchèrent surtout à le discréditer en l'accusant d'avoir été communiste au lendemain de la guerre. M. Kim avait été arrêté en avril 1949 pour des « *contacts suspects* » avec le Parti coréen du travail, qui allait devenir par la suite le Parti des travailleurs en Corée du Nord. L'accusation n'a jamais pu être prouvée mais, compte tenu de l'instabilité politique qui précéda la guerre de Corée (1950-1953), elle n'a rien d'infâmant : à la même époque, Park Chung-hee, alors jeune officier, n'avait-il pas été lui-même condamné à mort pour avoir appartenu à une cellule du Parti communiste ?

Par la suite, M. Kim fit partie d'un mouvement où étaient représentés les mouvements de droite comme de gauche opposés au dictateur de l'époque, Syngman Rhee, et devint un proche collaborateur du libéral Chang Myon qui fut porté au pouvoir par les révoltes étudiantes de 1960 et devint brièvement premier ministre : il devait être chassé du pouvoir neuf mois plus tard par le putsch de Park Chung-hee.

A la suite de l'assassinat de celui-ci, en octobre 1979, Kim Dae-jung revint sur le devant de la scène en cavalier seul : il ne renoua pas avec son parti qui était passé entre-temps sous la coupe de son rival, Kim Young-sam. Condamné à mort pour sédition en septembre 1980, il bénéficia, grâce une nouvelle fois à la pression de Washington, d'une remise de peine, commuée en vingt ans de réclusion. Puis, il fut autorisé à se rendre aux Etats-Unis. Il en revint en février 1985 et fut placé en résidence surveillée jusqu'à ce que les émeutes du printemps 1987 mettent fin au régime Chun.

Pour justifier, en 1996, la fin de sa retraite politique, annoncée après sa troisième défaite à la présidentielle, il explique que « la France a bien eu besoin que De Gaulle revienne »

Au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de décembre 1987, la rivalité entre Kim Dae-jung et Kim Young-sam favorisa l'ex-général Roh Tae-woo. M. Kim Dae-jung, qui arriva en troisième position, perdit plus qu'une bataille : une partie de son prestige. Beaucoup lui reprochant de s'être entêté à refuser un compromis avec l'autre Kim. Au cours de la démocratisation entamée durant la présidence de Roh Tae-woo, M. Kim Dae-jung essaya de se démarquer des dissidents qui avaient été ses alliés naturels dans la lutte contre la dictature. Cette modération le coupa des étudiants et suscita la rancœur des habitants de Kwangju, la ville martyre de la dictature militaire, qui se sentirent abandonnés par ce « fils du pays ».

EN 1990, le ralliement de son rival Kim Young-sam à la majorité permit la formation d'un parti « omnibus » qui, assurant une majorité des deux tiers au gouvernement, rejeta Kim Dae-jung dans une situation purement oppositionnelle. Afin que sa formation n'apparaisse pas comme le « parti d'un homme seul », il rallia des opposants et forma le Parti démocrate qui, aux élections législatives de mars 1992, emportait 37,2 % des voix à Séoul. En décembre de la même année, en se présentant une troisième fois dans la course à la présidence, M. Kim Dae-jung livrait, à soixante-sept ans, ce que l'on pensait être sa dernière bataille. Une autre l'attendait, dont cette fois il allait sortir vainqueur.

« *Devenir président n'est pas la seule manière d'être un grand homme pour son pays* », nous disait Kim Dae-jung en cette amère soirée d'il y a cinq ans. « *Si l'on se souvient de moi comme d'un homme qui fut du côté du peuple, c'est sans doute l'essentiel.* » Derrière ce manœuvrier de la politique se profile, toujours inopinément, l'homme des grandes causes. On ne peut que souhaiter à la Corée, dont l'expérience de démocratie qui s'achève (Kim Young-sam fut le premier civil à accéder à la présidence) ne fut guère concluante (scandales et banqueroute financière), que Kim Dae-jung demeure à la tête de l'Etat un homme attaché aux valeurs dont il s'est constamment réclamé.

Philippe Pons

Modifier l'identité sociale par les 35 heures

LA RÉDUCTION du temps de travail peut fournir l'occasion de poser dans d'autres termes la question centrale de l'identité sociale. Car tel est bien l'enjeu, à en croire plusieurs auteurs, de Jean-Baptiste de Foucauld à André Gorz, de Robert Castel à Dominique Méda. On ne peut continuer à constater – pour le déplorer – que notre société est d'autant plus malade du chômage qu'elle a fait du travail une valeur centrale et ne pas admettre ensuite que la réduction du temps consacré au travail pourrait être le moyen d'un rééquilibrage. On ne peut pas davantage prétendre que les exclus sont menacés de *« désaffiliation »*, au point d'être privés de tout réflexe citoyen dans le pire des cas, puis refuser de voir que la disponibilité accrue et nouvelle de salariés changera les perceptions que chacun d'entre nous entretiendra ultérieurement avec les activités extra-professionnelles.

Tous ceux qui appellent de leurs voeux une autre *« quête de sens »*, nécessaire pour rétablir une cohésion sociale qui se désagrège, ne cessent d'affirmer qu'il est urgent de sortir de ce cercle vicieux où, de fait, l'identité et la reconnaissance sociale sont exclusivement accordés en fonction du statut associé à l'emploi occupé, au travail. Il serait peut-être temps de les prendre au mot et de profiter de l'opportunité pour expérimenter d'autres relations.

Dans ces conditions, travailler moins ou autrement reviendrait à faire plus de place à ce qui se situe en dehors du travail. Avec du temps libéré plutôt que libre, on peut supposer que ce sont des activités, des fonctions ou des rôles qui se trouveraient valorisés, synonymes d'utilité sociale, donc de reconnaissance et d'identité.

RECONNAISSANCE SOCIALE

En se réalisant aussi ailleurs que dans l'entreprise ou dans leur emploi, les actifs harmoniseraient mieux leur vie et donneraient de l'importance à d'autres virtualités de leur personnalité. Se définissant différemment, appréciés à l'aune de leur implications extérieures, dans la vie civique, associative, sportive ou encore dans les nombreux domaines à vocation culturelle ou artistique, ils pourraient aussi considérer autrement tous ceux qui les entourent, engagés dans des réévaluations identiques où tout ne se réduit pas à la seule fonction sociale professionnalisée.

De ce point de vue, l'attitude des cadres et des surqualifiés sera déterminante. Longtemps choyés par les entreprises et ne comptant pas leurs heures, pour les premiers, désabusés voire aigris à découvrir que leurs compétences sont mal utilisées, pour les seconds, ces deux catégories seront celles sur qui se jouera, socialement, la réussite ou l'échec du passage aux 35 heures, à condition que les modalités tiennent compte de leur situation. Mais c'est également d'eux que dépendra l'éventuelle transformation de l'identité sociale, en fonction de l'usage qu'ils feront de la réduction du temps de travail.

Aujourd'hui, de plus en plus de cadres se plaignent du temps considérable qu'ils consacrent à leur travail tout en assimilant cette contrainte à une distinction. Ces protestations, formellement relayées par la CFE-CGC et les inspecteurs du travail, ont mis en évidence que des limites étaient sans doute atteintes. Des décisions de justice rappellent que les cadres ont droit aux heures supplémentaires ou que l'horaire légal s'applique également à eux.

Que feront-ils de la diminution du temps de travail ? L'ignoreront-elle, au risque d'ajouter aux tensions internes, ou, au contraire, utiliseront-ils l'équivalent de 26 jours de congés supplémentaires pour se consacrer à d'autres activités ? Si la seconde hypothèse est la bonne, il y a fort à parier que les cadres innoveront et qu'ils sauront créditer leurs engagements diversifiés d'une haute valeur sociale ajoutée. Ce qui pourrait avoir un effet d'entraînement et accélérer la révision pour tous.

Pour les surqualifiés, victimes de ce que les experts nomment *« un déclassement »*, la réduction du temps de travail peut être une chance. Autant consacrer moins d'heures à un emploi qui ne satisfait pas et qui n'offre pas de perspectives valorisantes. En revanche, les compétences acquises peuvent parfaitement trouver application dans les multiples domaines de l'existence et permettre la réalisation de soi. A condition que ces activités extérieures délivrent de la reconnaissance sociale, ces surqualifiés retrouveront *« sens »*, au lieu, comme actuellement, de ruminer leurs rancoeurs.

A l'état de suppositions, ces bienfaits des 35 heures pour la société ne sont pas irréalistes, si l'on veut bien admettre que les mutations du travail imposent des changements de mentalité. Au-delà, ce sont les nouveaux statuts et les nouvelles formes d'emploi, trop vite assimilées à des *« petits boulots »*, qui peuvent profiter de ce nouveau regard. Cela pourrait ouvrir la voie à la reconnaissance, enfin, des emplois de proximité ou, plus prosaïquement, des emplois-jeunes de Martine Aubry.

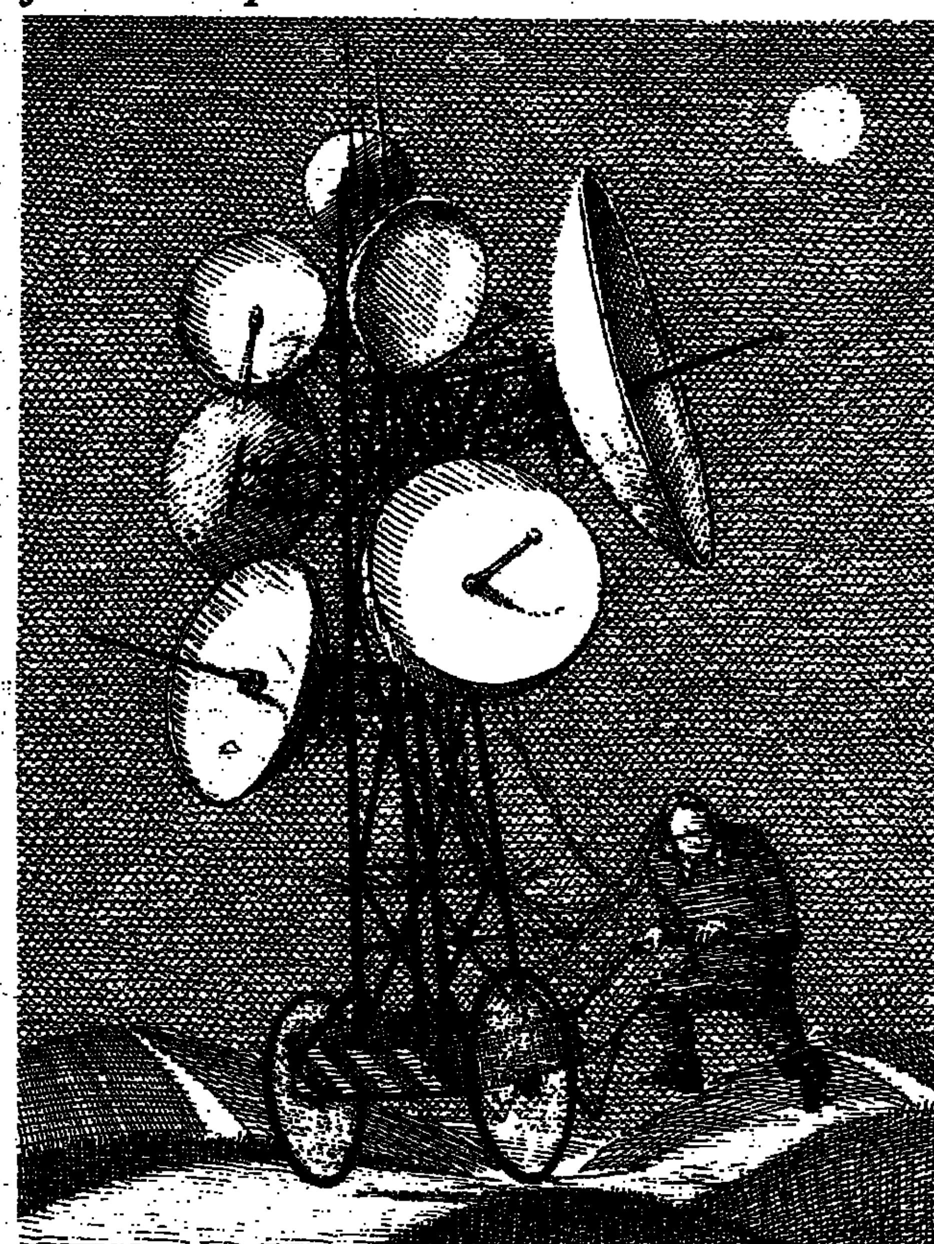
Ceux qui redoutent une telle évolution, fondamentale pour l'avenir, devraient prêter attention aux bouleversements en cours, similaires et précurseurs, qui se produisent dans l'agriculture. Car, une fois de plus, les leçons peuvent venir du monde agricole qui, dans ce domaine comme dans d'autres, sait créer d'instructifs précédents. Les capacités de l'agriculture dépassent *désormais les besoins nourriciers*, en tout cas dans les pays développés. De moins en moins de personnes sont nécessaires à la production ; les territoires à cultiver n'ont plus à être aussi vastes, ni les surfaces toutes exploitées comme par le passé. Il faut désormais que le monde agricole intègre d'autres missions : environnement et aménagement du territoire.

Des missions indispensables, reconnues comme telles, dont les agriculteurs sauront faire de vraies activités, utiles pour la collectivité, qui participeront d'une identité sociale incontestée. D'abord méfiantes à l'égard de ces évolutions, les organisations paysannes les intègrent maintenant dans leurs raisonnements. On peut même avoir l'assurance qu'elles parviendront à donner de la crédibilité à de telles orientations et, mieux, qu'elles réussiront à en donner une image grandie.

Toutes choses égales par ailleurs, ce processus préfigure ce qui peut et devra se produire avec la réduction du temps de travail : dans les deux cas, il faudra résoudre la question centrale du rapport au travail et de son évolution.

Alain Lebaube

Jamais seul *par Leiter*



Des pauvres, avez-vous dit ?

Suite de la première page

Deux autres facteurs ont également pesé. Le premier a été la nécessité de rendre lisibles à l'opinion des priorités gouvernementales, priorités qui concernent d'abord les classes moyennes. Le budget, les emplois-jeunes et les 35 heures ont ainsi renvoyé à plus tard la relance de la lutte contre l'exclusion. Engagement a été pris d'examiner au printemps prochain le projet de loi sur la cohésion sociale, revu et corrigé par les services de Mme Aubry, et dont la discussion au Parlement avait été interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Le second facteur explicatif de ce silence gouvernemental n'est qu'évoqué dans les ministères. Il renvoie aux débats complexes qui partagent la gauche sur la nécessité d'amplifier, voire de poursuivre, des politiques extrêmement ciblées sur des populations particulières. La question avait été brutalement posée par Mme Aubry, début juillet, lorsqu'elle avait remis en cause le bien-fondé d'une politique de la ville soudain assimilée à une *« politique-ghetto »*, déclarant lui préférer des *« politiques transversales »*.

De la même manière, Louis Besson n'a jamais caché ses réticences envers le plan de logements d'extrême urgence lancé par son prédécesseur, Pierre-André Périssol (RPR). En matière d'accès aux soins des plus démunis, d'accueil d'urgence, d'action humanitaire, rien n'a été mis en oeuvre non plus. Quant au RMI, une circulaire demandant aux préfets de relancer les dispositifs d'insertion, annoncée pour le 1er décembre, demeurait ces derniers jours en attente de signature chez Mme Aubry. L'éventuel élargissement de ce revenu aux jeunes de moins de vingt-cinq ans sans aucun revenu et en rupture familiale, question régulièrement débattue sous le gouvernement Juppé, est catégoriquement écarté.

A ces critiques qui s'intensifient, les ministres concernés répondent en mettant en avant les mesures générales lancées depuis l'été. La forte augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, par exemple, dont bénéficient bien sûr les plus défavorisés ; la revalorisation conséquente des aides personnelles au logement et la relance de la construction de logements sociaux ; le réveil des zones d'éducation prioritaires (ZEP) ; le fonds social pour les cantines scolaires ; et les emplois-jeunes, surtout, censés accélérer leur insertion professionnelle. Ces emplois, pourtant, ne bénéficient pas aux jeunes les plus défavorisés, les aides-éducateurs, par exemple, étant tous diplômés (bac, bac + 2 et parfois plus). Tout au plus permettent-ils de libérer, par une effet de vases communicants, des CES (contrats emploi-solidarité) occupés parfois par ces jeunes.

« A force de travailler sur les marges de la société et d'y développer des dispositifs particuliers, on a oublié de repenser les politiques d'ensemble », résumait il y a quelques mois l'urbaniste et sociologue Daniel Béhar. A cette tentation d'un retour à des politiques globales, qui pourraient faire l'économie de mesures ciblées, s'oppose pourtant la fragmentation accélérée de la société. C'est le constat que dressent la plupart des associations caritatives. Le Secours catholique, par exemple, notait dans sa dernière étude la multiplication *« des situations de pauvreté »* comme le désarroi de l'Etat et des collectivités locales face à la montée de la misère. L'association remarquait également que 60 % des personnes reçues lui étaient adressées par les services sociaux publics eux-mêmes (*le Monde* du 6 novembre).

« WORKING POORS »

Un million de RMistes, 3 millions de chômeurs : à ces indicateurs traditionnels, qui disent l'ampleur de la crise sociale, s'ajoutent d'autres données qui permettent de mieux appréhender la dislocation en cours. Ainsi de l'étude de l'Insee parue fin novembre, au sujet de laquelle le gouvernement n'a pas eu un mot, et qui comptabilise 2,8 millions de salariés gagnant moins de 5 000 francs par mois. Ces *« working poors »* (salariés pauvres), ainsi baptisés par l'Insee, et dont la gauche dénonçait l'expansion aux Etats-Unis, deviennent une constante du marché du travail français.

Remise au premier ministre, une étude du Commissariat du Plan, réalisée par Robert Castel, Jean-Paul Fitoussi, Jacques Freyssinet et Henri Guaino, cerne les conséquences d'un chômage de masse et de la précarisation du salariat. *« Les quelque 3 millions de chômeurs au sens du BIT ne forment que le noyau dur d'un vaste phénomène de décomposition de la relation au travail,* écrivent les auteurs. *Au total, c'est 6,7 millions de personnes qui subissent la dégradation de la situation de l'emploi. Et ce chiffre est sans doute sous-estimé (...). »*

La mise en sommeil de certaines structures administratives (délégation interministérielle à la ville, par exemple), l'inertie des administrations déconcentrées, la situation d'expectative ainsi créée chez les travailleurs sociaux, laissent mal augurer des mois à venir. A cette France des précaires, des pauvres, des exclus, Mme Aubry demande d'attendre les effets supposés bénéfiques d'une politique macroéconomique. Il n'est pas sûr que cette patience-là lui soit accordée.

François Bonnet

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'exemple coréen

Au cours des trois décennies écoulées, les pays d'Asie du Nord-Est, puis ceux du Sud-Est, ont été cités en exemple pour leur essor économique. Le succès faisait oublier que la démocratie n'y progressait guère de manière aussi spectaculaire. Régimes musclés, loi martiale, partis dominants, corruption et répression ont marqué, et marquent encore, à des degrés divers selon les pays, le développement de cette partie du monde. A l'exception du Japon, dont cependant le système politique ne brille pas par la transparence, la démocratie n'est toujours pas l'apanage de l'Asie « battante ».

Le vote des électeurs de Corée du Sud n'en est que plus notable. En choisissant, certes timidement, l'alternance pour porter au pouvoir le dissident Kim Dae-jung, les Coréens donnent l'exemple d'une réelle maturité politique. Après avoir longtemps connu des régimes autoritaires, puis une démocratie incomplète qui s'achève sur une déroute économique, ils viennent de porter à la présidence le symbole de la lutte pour la démocratie, un homme ayant connu la prison et l'exil.

Désormais au pouvoir, le dissident d'hier sera-t-il l'homme de la situation alors que la Corée traverse une crise financière aiguë qui risque d'avoir de graves conséquences sociales ? Du moins la légitimité historique, que lui confère un combat marqué par seize ans en résidence surveillée ou en prison et par deux tentatives d'assassinat, lui permet-elle d'incarner une rupture nécessaire avec le parti et l'élite qui tiennent les rênes du pays depuis quatre décennies et l'ont finalement mis à genoux.

Cette rupture devrait aider la Corée à se dégager d'une crise de confiance qui, plus encore que la banqueroute financière, hypothèque son avenir. La communauté internationale ne croit plus en elle. L'étendu du « bluff » des conglomérats industriels (les *chaebols*), qui ont bâti leur formidable expansion mondiale sur un monceau de dettes qu'ils ne peuvent honorer, a entamé le crédit de la Corée à l'étranger. Mais sans doute un peu vite. Car ses acquis et son potentiel économique, conjugués aux capacités de mobilisation de son peuple, sont les gages de son redressement, même si la jeune génération, fille de la prospérité, est moins disposée aux sacrifices.

Rarement l'alternance aura eu une telle signification pour l'avenir d'un pays. Un repli sur le candidat du parti au pouvoir eut été un message de continuité désastreux pour l'image de la Corée à l'étranger. En choisissant le changement, les Coréens ont manifesté un sursaut politique salutaire qui pourrait signifier le déclin du soi-disant « modèle » asiatique de développement où l'autoritarisme va souvent de pair avec la corruption.

La crise des économies asiatiques, qui risque fort de se traduire par du chômage, enrayera-t-elle ces évolutions en engendrant des crispations populistes ou nationalistes, voire en provoquant un retour aux recettes autoritaires ? A rebours d'un tel scénario, et comme pour le conjurer, le choix de la Corée est, en ce sens, exemplaire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Divorce entre Force ouvrière et la CGT

FORCE OUVRIÈRE a pris, à une très forte majorité, la grave décision de se séparer de la CGT. Le fait est d'importance. De cette scission ou de cette sécession, le Parti communiste porte la responsabilité. Sans doute y avait-il à la base des grèves généralisées des revendications légitimes. Mais l'utilisation et l'abus qu'en ont faits les « communistes confédéraux » pour obéir aux ordres de leur parti, lui-même soumis au Kominform, étaient trop visibles pour ne pas provoquer un sursaut de révolte.

Nous ne sommes pas de ceux qui se réjouissent de la décomposition interne de la centrale syndicale française. La destruction des organisations ouvrières n'est nullement un gage de tranquillité. Des luttes sociales qui se termineraient pas une « paix des cimetières » et laisseraient les salariés réduits à leur faiblesse individuelle ne pourraient être que le prélude de convulsions plus profondes.

A notre époque où l'évolution du monde nous entraîne de plus en plus vers des formes de vie collective auxquelles il faut nous adapter, un syndicalisme fort et sain contribuerait puissamment au relèvement du pays. Mais il est essentiel que dans cette vie collective soient sauvegardés la liberté personnelle et le respect des opinions de chacun. Il est indispensable en outre que les organisations ouvrières ne soient pas le jouet des partis politiques, sans quoi c'est le syndicalisme qui est fatalement divisé contre lui-même, déchiré par les idéologies opposées et finalement réduit à une anarchique impuissance.

Rémy Roure
(20 décembre 1947.)

هكذا من الاصل

Comprendre la tragédie communiste

par Stéphane Courtois

Le Livre noir du communisme a suscité un certain nombre de réactions dont *Le Monde* s'est fait largement l'écho et qui appellent une mise au point. Au vu de la plupart de ces critiques, on pourrait croire, en effet, que l'ouvrage est composé d'un chapitre introductif – de Stéphane Courtois – auquel s'opposent les auteurs de deux contributions – Nicolas Werth et Jean-Louis Margolin. Or *Le Livre noir* est un ouvrage rassemblant onze auteurs, et il est bien normal qu'en dépit de longues et nombreuses discussions persistent des interprétations différentes entre eux – chacun étant, par ailleurs, seul responsable de son texte – et que s'ouvre un large débat général.

On ne reviendra pas sur l'absurde accusation selon laquelle *Le Livre noir* serait une *« opération politicienne »*. Qu'y a-t-il de *« politicien »* à établir l'histoire des *crimes de masse commis par les* régimes communistes ? Tout simplement, *Le Livre noir* vient à son heure. L'effondrement du communisme européen entre 1989 et 1991 a définitivement confirmé la faillite d'un système qui prétendait offrir à l'humanité la solution aux problèmes qu'elle affronte. En outre, l'ouverture, même partielle, des archives soviétiques et de d'Europe de l'Est a permis d'avancer dans l'exploration des aspects les moins connus de l'histoire du communisme et qui en constituent pourtant l'une des dimensions fondamentales : la terreur, la répression, les crimes de masse.

L'argument selon lequel *Le Livre noir* se prêterait à une récupération par l'extrême droite n'a pas plus de valeur. Il ne faut pas, sous prétexte que Jean-Marie Le Pen a *fait de l'anticommunisme une partie* de son fonds de commerce, s'interdire une réflexion sur la nature du communisme. Certes, le Parti communiste veut faire croire que la description de ce qu'il y eut de plus atroce dans le communisme moderne revient à *« faire le jeu de l'extrême droite »*, comme l'a maladroitement tenté M. Hue lors de l'émission « La Marche du siècle », le 4 décembre. Ce n'est là que la reprise de l'un de ses plus vieux thèmes de propagande, introduit dès les années 30, qui réduit artificiellement le champ démocratique à un affrontement entre l'extrême gauche et l'extrême droite.

L'accueil que le grand public a réservé au *Livre noir*, la discussion générale qu'il suscite dans tous les milieux, montrent qu'il existe dans notre pays un déficit de connaissances qu'il importait de combler. Nous l'avons conçu en ayant à l'esprit le nécessaire et légitime hommage aux victimes. Bref, il importait de contribuer à la chute du « mur de Berlin mental » qui subsiste encore trop souvent et, au-delà, aider à la prise en considération du communisme comme phénomène planétaire. La dimension criminelle du communisme ne peut plus être passée sous silence.

> Il importait de contribuer à la chute du « mur de Berlin mental » qui subsiste encore trop souvent et, au-delà, d'aider à la prise en considération du communisme comme phénomène planétaire. Sa dimension criminelle ne peut plus être passée sous silence

L'une des critiques les plus surprenantes adressées au *Livre noir* a consisté à dénier au communisme son existence comme système mondial fondé sur le modèle soviétique – avec évidemment des variantes parfois très spécifiques comme le maoïsme ou le polpotisme, dont Jean-Louis Margolin, dans sa contribution, rappelle à quel point leurs crimes furent immenses. Les communistes et d'autres critiques soutiennent que *l'utilisation du mot « communisme »* serait impropre à désigner le régime soviétique et ses extensions. Son emploi refléterait un choix idéologique ou politique. Mais n'est-ce pas les bolcheviks eux-mêmes qui, sous l'impulsion personnelle de Lénine, se sont qualifiés de « communistes » ? En fait, ceux qui contestent cette appellation cherchent, à travers la disparition du mot, à escamoter la réalité des faits.

Certains sautent le pas et n'hésitent pas à affirmer qu'en raison de la diversité des périodes et des régions le communisme n'a pas existé en tant que phénomène historique fondamental du XX[e] siècle. A force de souligner les différences entre les régimes soviétique, roumain, cambodgien ou cubain, s'installe l'idée que le *communisme est soluble dans la* géographie ! Il n'y aurait plus que des communismes nationaux – ou des national-communismes. Mais alors que devient l'argument selon lequel le communisme se différencie notamment du nazisme par son « universalité » ?

Le communisme a été une réalité bien tangible que des centaines de millions d'êtres humains ont expérimentée. Il fonde une part de son unité précisément dans la dimension terroriste et criminelle que l'on retrouve partout. Mais il repose également sur le projet léninien – le mythe de la révolution prolétarienne – et sur un dispositif organisationnel et institutionnel mondial qui avait été soigneusement décrit par Annie Kriegel, en 1984, dans un livre intitulé *Le Système communiste mondial*, dont l'ouverture des archives de Moscou et d'Europe de l'Est n'a fait que confirmer la pertinence.

Certains, instrumentalisant le retour au pouvoir d'anciens responsables communistes en Europe centrale et orientale, voudraient excuser la tragédie communiste, en minimiser l'ampleur à l'aide d'une vieille rengaine : le communisme, facteur de modernisation accélérée des sociétés. Comme si une Europe orientale en démocratie et en économie de marché n'aurait pas largement dépassé les résultats atteints sous le « socialisme réel ». Il suffit de comparer la situation actuelle de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à celle de la Roumanie, de la Bulgarie et de l'Albanie. Avant guerre, la Tchécoslovaquie était l'une des premières puissances industrielles mondiales : qu'en a fait le communisme ? La Pologne disposait d'un PIB par habitant largement supérieur à celui du Portugal – il est aujourd'hui inférieur. Quant à l'Albanie, elle est restée, après un demi-siècle de communisme, le pays le plus pauvre d'Europe.

Cette démarche évacue surtout les conséquences morales, intellectuelles et humaines des régimes de terreur. Ce n'est pas parce que d'anciens dissidents ont décidé de pardonner et de se réconcilier avec les derniers représentants d'un système communiste à bout de souffle que leur geste annule la terreur qui fut au fondement des régimes communistes. Ajoutons qu'à partir du moment où un Kwasniewski (en Pologne), un Horn (en Hongrie) ou un Brazauskas (en Lituanie), tous ex-dirigeants communistes, sont revenus au pouvoir par les urnes et ont clairement opté pour la démocratie, ils ont renié leurs anciennes options et ne peuvent plus être tenus pour communistes. C'est même l'honneur de la démocratie (et non du communisme) en Europe de l'Est que d'être entrée dans la voie de la réconciliation nationale et d'avoir offert à d'anciens cadres communistes la possibilité de se conduire en démocrates.

> Ce n'est pas parce que d'anciens dissidents ont décidé de pardonner et de se réconcilier avec les derniers représentants d'un système communiste à bout de souffle que leur geste annule la terreur qui fut au fondement des régimes communistes

Face au *Livre noir*, nombre de communistes admettent désormais que le communisme réel a été « monstrueux », voire meurtrier en masse, mais ils soutiennent que l'idéal serait sauf et exempt de toute responsabilité dans la tragédie. Curieuse posture intellectuelle qu'a bien cernée Jacques Julliard : *« Voir les derniers marxistes de ce pays se réfugier dans une morale de l'intention restera, pour qui aime à rigoler, une des rigolades de cette fin de siècle. »* Il n'était pas dans notre propos d'examiner en quoi la théorie marxiste pouvait, en tant que telle, avoir eu un rôle dans les crimes du communisme au XX[e] siècle. *Cette question est cependant légitime.* Ainsi, en 1872, Bakounine dénonçait l'idée de dictature du prolétariat comme l'institution d'*« un poste d'ingénieur en chef de la révolution mondiale »*, qui mènerait inéluctablement à l'asservissement des masses.

D'ailleurs, nombre de marxistes de la fin du XIX[e] siècle et de la II[e] Internationale, tous imprégnés de culture démocratique et de respect de la personne humaine, furent parmi les premiers à dénoncer avec force l'expérience léninienne. A Tours en 1920, s'adressant à ses camarades socialistes qui allaient fonder le PCF, Léon Blum analysait *« l'ensemble doctrinal »* proposé par l'Internationale communiste : *« Votre dictature n'est plus la dictature temporaire.* (...) *Elle est un système de gouvernement stable, presque régulier dans votre esprit.* (...) *C'est dans votre pensée un système de gouvernement créé une fois pour toute.* (...) *Vous concevez le terrorisme comme moyen de gouvernement. »* Il nous semble donc abusif d'assimiler l'idéologie communiste à l'idéologie marxiste, nombre de marxistes parmi les plus éminents ayant combattu le communisme de Lénine.

> Il n'était pas dans notre propos d'examiner en quoi la théorie marxiste pouvait, en tant que telle, avoir eu un rôle dans les crimes du communisme au XX[e] siècle. Cette question est cependant légitime

L'idéologie communiste, Lénine l'a définie. Cette doctrine, bientôt codifiée en *« marxisme-léninisme »* par Staline, est une doctrine d'élimination de la *« bourgeoisie »* (puis d'autres classes sociales, en premier lieu des fractions de la paysannerie), de dictature du prolétariat (devenue en fait dictature sur le prolétariat), de guerre civile permanente, d'agression et d'expansion par les armes du système soviétique. Dans sa contribution sur l'URSS, significativement intitulée *Un Etat contre son peuple*, Nicolas Werth rapporte que, dès août 1917, Dzerjinski, le futur chef de la Tcheka, prônait, pour modifier les rapports de force sociaux *« la soumission ou l'extermination de certaines classes de la société »* (*Le Livre noir*, p. 87). Cela montre de quelle violence est porteur le bolchevisme. Prises d'otages, pendaisons, assassinats, terreur, internement dans des camps de concentration, déportation et travail forcé jusqu'à la mort, l'entreprise léninienne, poursuivie par Staline, apparaît bien pour ce qu'elle fut : une entreprise criminelle injustifiable. Prétendant faire accoucher aux forceps la société russe d'une société nouvelle et conforme à un prétendu *« sens de l'histoire »*, elle a interdit une évolution plus pacifique vers davantage de justice sociale.

Si la guerre de 1914 a eu un rôle certain dans l'affaissement des valeurs morales et sociales, il n'en reste pas moins qu'une grande responsabilité – que les historiens *ne peuvent ignorer – revient à* Lénine, le promoteur d'un parti-Etat organisé militairement, et traitant toute opposition – adversaires politiques, mais aussi société dans son ensemble – comme une armée de guerre civile traite la partie ennemie : par l'asservissement ou l'extermination. Alors que la révolution de février 1917 voyait émerger des structures politiques démocratiques et une réorganisation spontanée des rapports sociaux à la campagne, c'est le putsch de Lénine et des bolcheviks qui a brisé les espoirs nés de cette révolution. Au sens propre du terme, Lénine fut un putschiste contre-révolutionnaire qui doit être tenu pour l'un des principaux responsables du malheur russe au XX[e] siècle, le réintroducteur d'une nouvelle forme de servage, tant des paysans que des ouvriers. Le cas est analogue pour les chefs communistes qui, après avoir utilisé les aspirations de leurs peuples, ont confisqué la libération du fascisme en Europe de l'Est et la libération nationale dans les pays du tiers-monde.

Plus sérieuse encore est la question des relations entre communisme et national-socialisme, évoquée en quelques paragraphes dans le chapitre introductif du *Livre noir*. Nous souhaiterions, d'abord, que cette question soit traitée avec plus de dignité qu'elle ne l'a été par nombre de nos accusateurs. Des *dizaines de* millions de morts, des millions de familles brisées, de destins fracassés, des peuples durablement traumatisés. Cela mérite un débat d'où seraient exclus mensonges, attaques personnelles, fausses imputations et procès d'intention.

Ce n'est pourtant pas l'évocation du caractère massif du nombre des victimes du nazisme et du communisme qui semble avoir fait scandale. Ce n'est pas non plus la comparaison de leurs structures et de leur fonctionnement : le parti unique, l'asservissement de l'Etat au parti, l'idéologie exclusive et obligatoire, le principe du chef, la terreur de masse. Cet aspect avait déjà été mis en évidence depuis longtemps par différents auteurs, à partir du concept de totalitarisme, le seul qui parvient à nous dire quelque chose d'Auschwitz et de la Kolyma.

Ce qui fait scandale, c'est que l'ouvrage aurait posé un signe *« égale »* entre les deux systèmes. Jean-Marie Colombani écrit : *« (...) de la comparaison entre nazisme et communisme, l'on peut passer subrepticement (...) à l'assimilation et au trait d'égalité »*. Or, non seulement pas une seule ligne du *Livre noir*, et notamment des chapitres introductif et conclusif, ne laisse entendre que les deux systèmes sont identiques ou même superposables, mais le procès d'intention vise clairement à discréditer toute approche comparative. Notre position sur ce point correspond très exactement à celle énoncée par François Furet, voilà deux ans, dans la revue *L'Histoire* : *« Personne de sérieux n'a jamais proféré l'absurdité que le communisme et le fascisme, ce serait la même chose. La question (...) est de savoir non seulement s'il est légitime de les comparer mais s'il est possible de comprendre l'histoire du siècle sans les comparer sous un certain nombre de rapports. Je dis à dessein "légitime", parce que les communistes ont toujours rejeté avec véhémence l'idée même de cette comparaison. »*

Au demeurant, le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, lors d'une conférence sur le fascisme aux Semaines sociales de 1947, avait recouru à cette comparaison naturelle : *« Nous avions à parler du fascisme et non du communisme, mais, peu à peu, les esprits les plus prévenus doivent se rendre à des évidences chaque jour plus pressantes. En dehors des communistes de stricte observance, il en est bien peu qui se refusent encore à constater l'analogie, parfois l'identité, des méthodes employées aujourd'hui à Moscou et hier à Berlin.* (...) *Le communisme prend ainsi l'aspect d'une sorte de fascisme rouge* (...). *»*

Quand ils finissent par admettre la légitimité de la comparaison, nos contradicteurs nous reprochent de négliger, voire d'*occulter, les différences entre les* deux idéologies, nazie et communiste. Ils présentent le communisme comme un idéal de générosité, de fraternité et d'égalité, opposé à une idéologie nazie raciste et haineuse. On est en droit de se demander en quoi le fait de tuer en agitant l'espoir en des *« lendemains qui chantent »* est plus excusable que le meurtre lié à une doctrine raciste. En quoi l'illusion – ou l'hypocrisie – constituent des circonstances atténuantes aux crimes de masse ?

Si l'on assimile l'idéologie communiste à une aspiration à la paix, à la justice sociale et au bonheur pour tous, cet idéal n'a rien de spécifiquement communiste ; il est partagé par des milliards d'êtres humains et par la plupart des grands courants religieux ou *politiques. Derrière ce discours se* cache l'absence d'interrogation sur la nature de ce bonheur. En 1952, le grand poète René Char, le capitaine Alexandre de la résistance armée dans le Sud-Est de la France, avait repéré ce qu'il y avait de mensonger et dangereux dans la séduisante utopie programmée par les communistes : *« Nous nous sommes crus, en 1945, sortis de l'esprit totalitaire.* (...) *Souvenons-nous que ce cancer, sous le nom de fascisme, a commencé par dévorer une nation, puis une autre. Il est maintenant tapi dans l'inconscient des hommes, en particulier de ceux qui s'en déclarent ses pires ennemis.* (...) *Ce mal, auquel nous sommes tenus de penser, c'est le mépris d'autrui : une espèce d'indifférence colossale à l'égard de l'existence des autres et de leur âme vivante. Une intolérance de dément ! Son cheval de Troie est le mot bonheur ! »*

Reste un reproche particulièrement grave : *Le Livre noir* – et plus précisément le chapitre introductif de Stéphane Courtois – conduirait à banaliser le génocide des juifs par les nazis. Il a même été suggéré qu'avec *Le Livre noir* la banalisation devenait une entreprise inavouée visant à *« substituer purement et simplement, dans la mémoire des peuples, la criminalité communiste à la criminalité nazie »*. Faut-il le redire ici : il n'est nullement question, pas plus dans notre esprit que dans les pages du *Livre noir*, de gommer la volonté *propre au nazisme de détruire systématiquement*, dans des centres de mise à mort, les juifs. Les victimes du communisme n'effacent pas les victimes du nazisme.

Pourtant, les victimes d'un crime contre l'humanité ne peuvent pas – et ne doivent pas être utilisées à – masquer celles d'un autre crime contre l'humanité. Ce n'est pas « banaliser » les victimes du nazisme que de les rapprocher – sans les confondre – de celles du communisme. Au contraire, l'ensemble de ces crimes se cumulent et soulignent la dimension tragique de notre siècle de fer et de sang. *Le nazisme*, cette entreprise de destruction au nom de critères raciaux, ne peut être banalisé par sa mise en perspective avec une autre entreprise de destruction, fondée, elle, sur des critères sociaux et politiques. Pour avoir été moins systématique et pour avoir évolué vers la « post-terreur », l'entreprise communiste n'en a pas été globalement moins meurtrière, ayant fonctionné plus longtemps et continuant d'ailleurs de sévir ici ou là, notamment sous une forme tragique en Corée du Nord.

Une dernière critique consiste à avancer que *Le Livre noir* est le dernier rejeton d'une longue lignée d'ouvrages anticommunistes et, qu'au fond, il n'apporte rien que chacun ne savait déjà. *Le Livre noir* n'est pourtant pas *« un livre de plus sur les crimes du communisme »*. D'une certaine manière, l'époque de l'anticommunisme est close. Le marxisme-léninisme a été défait en rase campagne par des peuples las de la misère et de l'oppression, et avides de liberté et de démocratie. Dans notre pays, son fonctionnement et sa nocivité ont été progressivement mis au jour et dénoncés par des auteurs qui ont préparé les esprits à connaître et comprendre le communisme. L'un de ces éveilleurs de conscience, David Rousset, vient de mourir, qui avait avec éclat, dès 1949, dénoncé le système concentrationnaire soviétique. Il avait eu à subir la plupart des critiques que certains adressent aujourd'hui au *Livre noir*.

Une nouvelle période s'ouvre : celle de l'histoire du communisme. C'est pourquoi *Le Livre noir se veut d'abord un livre d'histoire*, un livre aussi qui rappelle que, si l'homme ne s'en défend pas avec énergie et lucidité, le mal est partout, et pas seulement là où l'on pensait l'avoir définitivement repéré. Au XX[e] siècle en politique, il a pris la forme concrète du double totalitarisme. *Le Livre noir* souligne le danger des espoirs placés dans de puissants mythes et dans les religions séculières.

Stéphane Courtois *est directeur de recherches au CNRS.*
Les coauteurs suivants du Livre noir du communisme approuvent ce texte : Karel Bartosek, Sylvain Boulouque, Pascal Fontaine, Rémi Kauffer, Andrzej Paczkowski, Jean-Louis Panné, Pierre Rigoulot. Yves Santamaria.

FINANCE Rolf Breuer, soixante ans, président du directoire de la Deutsche Bank, explique, dans un entretien au *Monde*, la stratégie et les ambitions de son groupe, deuxième banque européenne après la fusion des suisses UBS et SBS. ● LA DEUTSCHE BANK a notamment l'ambition, pour s'adapter au passage à l'euro, de développer sa présence commerciale en France en trouvant un réseau de distribution pour *ses produits financiers*. ● M. BREUER souligne que la Deutsche Bank ne négocie pas de rapprochement avec un établissement financier français et ne lancera pas d'OPA *hostile*. ● LE LANCEMENT de l'euro n'entraînera pas nécessairement, selon M. Breuer, la disparition de nombreuses banques mais obligera à beaucoup de regroupements. Il juge *« simpliste »* la spéculation boursière sur une multiplication à venir des fusions bancaires.

La Deutsche Bank veut profiter de l'euro pour croître en Europe

Rolf Breuer, président du directoire de la banque, explique au « Monde » qu'il n'est pas candidat au rachat du CIC mais cherche un partenaire en France. Il estime que Français et Allemands ne sont pas encore prêts à accepter toutes les conséquences du passage à la monnaie unique

« Vous avez déclaré en juillet être intéressé par l'achat d'une banque en France. Est-ce toujours le cas ?

– Nous cherchons plutôt un réseau de distribution. Cela peut être une banque, une compagnie d'assurances ou un réseau de conseillers financiers indépendants. Ce que nous voulons faire en France, ce n'est pas de la banque de proximité, mais distribuer des produits à forte valeur ajoutée dans trois secteurs : celui de la gestion privée, en proposant des produits de placement, celui de l'accession à la propriété, avec des prêts hypothécaires, et enfin celui de la retraite. Dans ce domaine comme dans celui du financement de la santé, tout ne peut plus être du ressort de l'Etat.

– Dans le passé, la Deutsche Bank a montré un intérêt pour le CCF. Est-ce encore à l'ordre du jour ?

– Nous n'avons jamais fait d'offre aux actionnaires ou aux dirigeants du CCF. Mais nous avons toujours pensé que c'était l'une des banques françaises les plus rentables et avons toujours eu des relations amicales avec elle.

– Serez-vous candidats au rachat du CIC ou du GAN ?

– Non, nous ne serons pas candidats à l'achat du CIC. La structure de ce groupe est très décentralisée, avec des filiales régionales fortes. Une banque étrangère ne peut pas gérer cela. Le GAN ne serait pas non plus une bonne solution pour nous.

– Il ne reste plus que Paribas, la BNP ou le Crédit lyonnais...

– Nous n'avons aucun projet actuellement avec les établissements cités. Nous n'avons même aucune négociation en cours. Je crois comprendre que tout n'est pas à vendre en France !

– La Deutsche Bank pourrait-elle envisager de lancer une OPA hostile en France ?

– Jamais. Dans notre métier, les OPA hostiles ne mènent nulle part. Il faut avoir le soutien de la direction en place pour sauvegarder les activités existantes.

– Ne craignez-vous pas une réaction défavorable en France, même en cas d'offre amicale, compte tenu de l'offre d'Allianz sur les AGF ?

– Actuellement, le climat est très tendu. Cela montre que les esprits ne sont pas encore prêts à accepter toutes les conséquences du passage à la monnaie unique. C'est vrai en France comme en Allemagne. Beaucoup de dirigeants pensent qu'il leur suffit de grossir un peu sur leur marché domestique pour faire face à l'euro, en conservant leur indépendance. Ils n'ont pourtant aucune chance. Dans ce que nous appelons « l'Euroland » (le pays de l'euro), la dimension nationale ne sera pas suffisante.

– Pensez-vous que certaines banques européennes vont disparaître avec l'euro ?

– La date fixe prévue pour le passage à la monnaie unique a un effet accélérateur sur les décisions stratégiques. Les banques savent qu'avec l'euro les prix seront plus transparents en Europe et la concurrence plus forte. Elles doivent donc choisir maintenant : soit elles se cantonnent à certaines niches dans lesquelles elles sont très performantes, soit elles décident de faire partie des acteurs globaux sur le marché de l'euro. Elles doivent alors s'en donner les moyens.


ROLF BREUER

» Ce choix n'entraînera pas nécessairement la disparition de nombreuses banques, mais beaucoup de regroupements. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'alliances ou de partenariats, ou encore, lorsqu'il s'agit de rapprocher deux très grandes entités, d'un groupe composé de deux sociétés sœurs. La fièvre qui s'est emparée des boursiers, spéculant sur le thème des fusions, me paraît donc un peu trop simpliste.

– En Allemagne comme en France, la rentabilité de la banque commerciale est faible. Comment peut-on y remédier ?

– L'Allemagne est un pays surbancarisé où le coût du travail est élevé. Le coefficient d'exploitation (le rapport entre les charges et les revenus) y est bien plus important qu'au Royaume-Uni ou en Italie. La France se trouve dans une situation pire. Mais ce n'est pas une consolation, et nous avons dans les deux pays à travailler sur la réduction des coûts et sur l'augmentation des revenus.

– La concentration va-t-elle se poursuivre dans le secteur bancaire en Allemagne ?

– Je ne crois pas. Il n'y a pas beaucoup de place pour d'autres fusions en Allemagne. La moitié du marché est entre les mains des Sparkassen, les caisses d'épargne. Elles fusionnent entre elles. Un quart du marché est entre les mains des Volskbanken, les banques coopératives, qui sont dans la même logique. Il ne reste donc que 25 % du marché pour les banques privées, y compris les étrangères. C'est très peu. C'est pourquoi la stratégie de la Deutsche Bank est de croître hors de ses frontières, dans d'autres pays d'Europe.

– La bancassurance peut-elle être une autre voie de développement pour la Deutsche Bank en Allemagne ?

– Certainement. Dans ce domaine, nous ne pouvons plus nous contenter de croissance interne.

– La Deutsche Bank a choisi d'être un acteur global, dans le domaine de la banque d'investissement notamment. Pouvez-vous y arriver sans acquisition aux Etats-Unis ?

– Nous sommes déjà parmi les cinq premiers dans les marchés dits globaux, comme ceux de changes ou de taux. Ce n'est pas encore le cas dans les marchés d'actions ou dans le conseil en fusions et acquisitions, mais c'est aussi notre objectif. Pour l'atteindre et nous développer en Asie et aux Etats-Unis, nous voulons nous appuyer sur notre crédibilité en Europe, comme les banques américaines se sont appuyées sur leur marché domestique pour conquérir l'Europe et l'Asie. Notre priorité aujourd'hui est donc d'être en ordre de bataille en Europe.

– Vous avez eu quelques difficultés à intégrer les équipes de votre filiale anglaise, Morgan Grenfell...

– Je crois qu'il y a un effort à faire dans les deux sens. Le personnel de la banque commerciale apprend beaucoup de celui de la banque d'affaires mais l'inverse est aussi vrai. Mais il faut beaucoup de temps pour créer une culture commune.

– La crise en Asie vous a-t-elle amené à réviser votre stratégie dans cette zone ?

– Non. Comme tout le monde, nous avions réduit nos engagements déjà bien avant la crise. Les statistiques montraient une incroyable progression de la dette privée en Thaïlande. La crise en elle-même n'était pas une surprise. La seule question était de savoir quand elle allait éclater.

– Quel rôle voulez-vous jouer dans l'industrie en Allemagne ? Votre rôle de conseil de Krupp dans son OPA hostile sur Thyssen au printemps a été contesté...

– Nous avons toujours dit que les participations croisées ne sont pas essentielles à notre activité. Il s'agit de participations historiques. Si nous pouvons les céder, nous le ferons. Mais nous avons un problème fiscal. Ces participations dans des entreprises cotées en Bourse sont dans nos livres à des valeurs comptables très faibles alors qu'elles ont des valeurs de marché élevées aujourd'hui, ce qui fait ressortir le montant de plus-values à plus de 34 milliards de marks. Ces plus-values sont soumises en totalité à l'impôt sur les sociétés lorsque nous les réalisons.

» Quant à la tentative d'OPA de Krupp sur Thyssen, elle marque le début d'une nouvelle ère. Il y aura d'autres OPA hostiles en Allemagne. Même si les politiques et le grand public n'étaient pas prêts à accepter une telle opération au printemps, sa justification économique était bonne, comme le montrent les discussions en cours aujourd'hui entre les deux groupes.

– Pensez-vous que les dirigeants allemands se préoccupent suffisamment de la rémunération de leurs actionnaires ?

– Ils y sont de plus en plus attachés car il y a une proportion croissante d'actionnaires étrangers dans le capital des entreprises allemandes. C'est une des influences positives du capitalisme à l'anglo-saxonne.

– Les difficultés pour réformer l'Allemagne et la France vous paraissent-elles comparables ?

– Je ne ferai pas de comparaison. Je crois que les environnements sont très différents. Je suis déçu par ce que nous sommes capables de faire en Allemagne même si tout le monde a bien compris que notre système de protection sociale a atteint ses limites et qu'il faut regagner de la compétitivité par rapport à l'étranger.

– Croyez-vous à la capacité de la zone euro à créer de la croissance et de l'emploi ?

– L'euro offre la possibilité de briser les blocages. Il va mettre en lumière les forces et les faiblesses de chaque pays en matière de compétitivité. Il n'y aura plus de possibilité pour dissimuler la réalité. Nous avons en outre un environnement finalement très favorable pour les réformes : une reprise économique en cours qui va se poursuivre dans les prochaines années ; des niveaux d'inflation et de taux d'intérêt historiquement au plus bas ; de bonnes chances d'augmenter les profits. Le seul domaine dans lequel les progrès seront faibles dans les prochains mois est celui du chômage. Mais l'euro va ouvrir un champ considérable d'opportunités pour l'innovation, la créativité, l'expansion, pour la croissance et pour la création d'emplois. La solution est dans l'ouverture et les politiques devront agir en ce sens. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier et Eric Leser

La Bundesbank donne un nouveau signal de rigueur monétaire

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

La Bundesbank veut un euro fort. Pour y parvenir, elle avait relevé le 9 octobre son taux de prises en pension de 0,3 % à 3,3 %. De nouveau, l'institut d'émission allemand a donné, jeudi 18 décembre, un signal de rigueur monétaire, en annonçant ses objectifs de croissance de la masse monétaire M3 : cette dernière devra croître entre 3 % et 6 % en 1998. La Bundesbank s'était fixé un objectif de croissance moins strict pour 1997, compris entre 3,5 % et 6,5 %. *« C'est un signal clair de stabilité pour la dernière année du mark et le passage à la monnaie unique »*, a commenté Hans Tietmeyer, président de la banque centrale.

Pourtant, les tensions inflationnistes du début de l'année ont quasiment disparu en Allemagne. La croissance de la masse monétaire, qui était de 5,1 % en octobre par rapport au dernier trimestre 1996, est retombée à 4,7 % fin novembre. La plupart des observateurs s'attendent toutefois à un nouveau resserrement du crédit en Allemagne, cet hiver, avant l'annonce de la fixation définitive des parités bilatérales des devises des pays membres de l'Euro, le 2 mai 1998. Le courtier américain Merrill Lynch prévoit d'ici à la fin 1998 deux resserrements de 0,30 %.

Le président de la Bundesbank n'a pas caché son inquiétude face à la hausse d'un point de la TVA allemande, qui entrera en vigueur au printemps et devrait se traduire par une hausse de 0,3 % des prix. *« Nous voulons empêcher que cette hausse ait un effet multiplicatif »*, a indiqué M. Tietmeyer, qui a toutefois maintenu ses prévisions d'inflation entre 1,5 % et 2 % en 1998.

PETITES VARIATIONS

Selon M. Tietmeyer, le loyer de l'argent en Europe devrait converger non pas vers la moyenne des taux des pays participants, mais vers ceux du *« noyau dur »*. En dépit de ces déclarations apaisantes, les marchés sont persuadés que la Bundesbank adoptera en 1998 une politique monétaire plus rigoureuse que ne le justifierait la réalité économique allemande. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux courts devraient se situer à 4,35 % début 1999, soit trois quarts de point de plus qu'aujourd'hui.

M. Tietmeyer a rappelé que pendant la période transitoire de mai 1998 au 1er janvier 1999, la politique monétaire allemande resterait du ressort de la Bundesbank. S'il a admis la nécessité d'une collaboration renforcée pendant cette période avec les autres banques centrales européennes, il se refuse à la création d'un organe de concertation formel.

Selon M. Tietmeyer, il pourra encore y avoir après le 2 mai de petites variations entre les devises européennes membres de l'euro, et la convergence des taux d'intérêt pourrait ne pas être totale. Il table sur la vigilance de la Bundesbank pour éviter toute tempête monétaire durant cette phase de transition.

Le président de la Bundesbank compte bien persuader la banque centrale européenne de conduire sa politique monétaire en adoptant comme principal indicateur la masse monétaire, même si d'autres indicateurs sont utilisés. Il a toutefois rappelé que la politique suivie par la banque centrale européenne dépendra beaucoup des membres du directoire.

M. Tietmeyer a aussi commenté la manière dont le Fonds monétaire international (FMI) traitait la crise asiatique. Il s'est réjoui de ce que la dernière aide du FMI à la Corée du Sud soit assortie de conditions plus strictes que les précédentes, qu'elle soit *« à plus court terme et qu'elle ait des taux plus élevés »*. M. Tietmeyer est satisfait de ce que les créanciers privés supportent une partie du fardeau. *« Le FMI doit retrouver son rôle de catalyseur pour lequel il a été créé. Il doit aider à ce que n'apparaisse pas un risque systémique ou soit hors de contrôle. Il ne doit pas servir à un renflouement systématique de tous les problèmes. Il ne peut pas le faire. Cela mettrait en danger la discipline des marchés financiers. »*

A. Le.

La Société générale reprend la banque d'affaires Hambros

APRÈS les banques allemandes et suisses, la Société générale va avoir, à son tour, une *merchant bank* britannique. Elle vient d'annoncer la reprise de l'essentiel des activités de banque d'affaires d'Hambros, l'un des deux derniers établissements indépendants de la City. Filiale du groupe Hambros Plc, cette banque va être démantelée. La Générale de banque reprendra ses activités de prêts aux petites et moyennes entreprises. Le groupe Hambros a chargé la banque Schroders d'étudier le sort des activités restantes non encore cédées : agences immobilières, assurance, investissement et gestion d'actifs.

Le pôle d'activités que reprend la Société générale comprend le *corporate finance* (le conseil et le financement de grandes entreprises), les financements structurés, les activités sur marchés de taux et de produits dérivés et les activités de Hambros à l'international. Cela représente un investissement de 300 millions de livres (2,97 milliards de francs français) en numéraire, le plus important jamais réalisé par la Société générale hors de France.

Depuis un an et demi, la banque française renforce considérablement ses activités à Londres, où elle emploie 1 200 personnes. Elle y a recruté plusieurs ténors, comme la gérante de fonds, Nicola Horlick. Pour Philippe Citerne, son directeur général, l'acquisition des activité de banque d'affaires d'Hambros *« souligne l'engagement croissant* [de la Société Générale] *en faveur à la fois des activités internationales et de Londres en tant que centre financier »*.

La banque a annoncé qu'elle déplacerait l'essentiel de ses activités dans les locaux de Hambros et qu'elle intégrerait ces activités dans ses grandes lignes de métiers. A une exception toutefois : l'activité d'Hambros sur les marchés obligataires, qui doublonne avec celle de la Société générale, pourrait être revendue. La Société générale s'est félicitée de renforcer ses activités de banque privée en Angleterre et à Jersey, où elle était peu présente jusqu'à présent.

Avec son réseau international, sa taille et l'appui des activités qu'elle a déjà développée, la Société générale espère pouvoir améliorer la rentabilité de son acquisition. La division Hambros Banking Group a affiché des revenus d'exploitation de 166,1 millions de livres lors de l'exercice clos le 31 mars 1997. Le bénéfice d'exploitation avant éléments exceptionnels était ressorti à 9,6 millions de livres, soit un retour sur actifs nets de 3,1 %. *« Dans un secteur de plus en plus compétitif et international, je crois que les clients d'Hambros Banking Group bénéficieront de la puissance financière et de l'implantation internationale de sa nouvelle maison-mère »*, a déclaré Chips Keswick, président d'Hambros, qui deviendra conseiller de la Société générale.

La Générale de banque – qui a pour premier actionnaire la Société générale de Belgique, filiale de Suez-Lyonnaise – a, elle, repris à Hambros son portefeuille de crédits aux petites et moyennes entreprises, pour 6 millions de livres. L'investissement n'est pas en soi très élevé, mais la banque pourra s'appuyer sur les 39 chargés d'affaires d'Hambros pour développer son activité en Angleterre. La Générale de Banque s'est fixé pour objectif stratégique d'être active sur le marché des PME et des particuliers dans un périmètre de 400 kilomètres autour de Bruxelles. Le sud de l'Angleterre entre dans ce rayon. La banque a récemment ouvert un bureau à Redding, au sud de Londres, et une agence à Birmingham.

Sophie Fay

هكذا من الاصل

La Smart, après la Classe A, porte un nouveau coup à l'image de Mercedes

Le constructeur doit reporter le lancement de sa voiture

La Smart, qui devait être lancée en mars 1998, ne le sera pas avant octobre. Elle n'a pas passé le « test de l'élan » *qui avait fait se retourner la Classe A. L'organisation industrielle de sa production n'est pas encore efficace.* Et le dispositif commercial n'aurait pas été prêt à temps. *Coût de l'opération : 300 millions de marks.*

MERCEDES n'est plus ce qu'elle était. En mois de deux mois, la marque à l'étoile, symbole par excellence de sécurité et de qualité, vient d'essuyer deux revers de taille. Aux déboires de la Classe A succèdent désormais ceux de la Smart. Le lancement de la petite voiture urbaine deux places, que Mercedes a développée en collaboration avec SMH, la société de Nicolas Hayek, l'inventeur de la Swatch, est à son tour repoussé. La commercialisation, prévue pour mars 1998, aura finalement lieu en octobre.

« S'agissant d'un produit totalement nouveau sur un segment inconnu jusqu'ici, nous tenons absolument à jouer la carte de la sécurité totale. Le résultat de l'audit ne nous ayant pas donné entière satisfaction, nous avons décidé de prendre des mesures complémentaires », a déclaré Jürgen Hubbert, patron de l'automobile chez Daimler-Benz et président du conseil d'administration de MCC (détenue à 81 % par Daimler et 19 % par SMH). Coût de l'opération : 300 millions de marks (1 milliard de francs). Johann Tomforde, responsable du développement et de la production de la Smart, est appelé à *« prendre de nouvelles fonctions au sein du groupe Daimler-Benz »*. Quant à Christoph Baubin, responsable des finances chez MCC, il s'est vu contraint de quitter la société.

Les problèmes de Smart sont de plusieurs natures. La petite voiture n'a pas passé le « test de l'élan » (deux coups de volant brutaux), qui avait fait se retourner la Classe A en octobre et provoqué le retardement de son lancement d'octobre à février 1998. Comme pour la Classe A, le centre de gravité de la Smart serait trop élevé, ce qui nuirait à sa stabilité en cas de manoeuvre brusque. Le 11 novembre, Mercedes avait annoncé la modification de la structure de la Classe A. Des mesures qui doivent lui coûter 100 millions de marks de résultat en 1997 et 200 millions de marks en 1998.

SITE NOVATEUR

Par ailleurs, le démarrage de l'usine de Hambach, en Lorraine, inaugurée en grande pompe par Jacques Chirac et Helmut Kohl le 27 octobre, pose des problèmes. L'organisation très novatrice de ce site, où les fournisseurs sont présents autour de la chaîne et y apportent leurs modules, n'est pas encore au point. En outre, le dispositif commercial mis en place pour vendre la Smart ne sera pas prêt à temps. Dans certains cas, les concessionnaires Smart ont mis plus de temps que prévu pour obtenir leur permis de construire. C'est le cas à Marseille, par exemple. Enfin, en retardant le lancement de la Smart, qui aurait normalement dû avoir lieu en même temps que celui de la Classe A, Mercedes veut aussi éviter une confusion dans l'esprit des conducteurs entre les deux voitures.

Les deux aventures malencontreuses de la Classe A et de la Smart ne seront pas sans conséquence pour l'image de Mercedes. Le constructeur de grosses berlines n'est pas un spécialiste des petites voitures. Le professionnel de la propulsion arrière manque d'expérience pour les tractions avant. Mercedes aurait sans doute mieux fait de se donner quelques mois de plus pour développer ses deux petites dernières plutôt que de se vanter d'avoir fait vite... et de devoir reculer. Avec ces deux affaires, c'est la stratégie de Mercedes qui risque de devenir sujet à caution : en 1993, le constructeur de Stuttgart décide de doubler ses ventes à 1 million d'exemplaires au tournant du siècle en faisant du haut de gamme sur tous les segments. Aujourd'hui, c'est sa capacité même à parvenir à ce volume avec des voitures de tous types, de la petite à la grosse berline en passant par le monospace et le 4 X 4, sans nuire à son image de marque, qui est en cause.

Virginie Malingre

La Bourse de Tokyo rechute lourdement

Le marché a été fortement ébranlé par l'annonce de la faillite du groupe Toshoku, spécialisé dans l'agroalimentaire. L'indice Nikkei a perdu 5,24 %, vendredi 19 décembre

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 19 décembre en très forte baisse. L'indice Nikkei a reculé de 5,24 % pour s'inscrire à 15 314,89 points en clôture.

Le marché a été fortement ébranlé par l'annonce de la faillite de l'entreprise agroalimentaire Toshoku. Cette défaillance, la troisième plus importante dans l'histoire du pays, a provoqué un traumatisme dans la mesure où les marchés croyaient jusqu'à présent que seul le secteur bancaire nippon était en difficulté.

Les opérateurs se montrent aussi de plus en plus sceptiques à l'égard du plan de relance économique élaboré par le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir. S'ils avaient bien réagi, mardi, à l'annonce surprise par le premier ministre Ryutaro Hashimoto d'une réduction d'impôts des ménages, ils estiment aujourd'hui que le programme ne sera pas suffisant pour sortir l'économie nippone du marasme. Les économistes soulignent que les mesures d'allègement fiscal ne représentent que 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) et ne sont donc guère susceptibles de relancer la demande intérieure dans l'archipel. Au lieu d'utiliser les liquidités pour consommer, les ménages japonais, compte tenu de la morosité ambiante, pourraient préférer augmenter leur épargne.

Les investisseurs craignent surtout que le plan de relance économique n'entraîne une nouvelle détérioration des finances publiques (la dette du Japon atteint déjà le niveau très élevé de 90 % du PIB), laquelle se paierait tôt ou tard par un plan de rigueur budgétaire. Les marchés auraient préféré que le gouvernement japonais choisisse de laisser filer le yen plutôt que les déficits publics. Mais Tokyo a renoncé à la solution monétaire par peur des représailles de la Maison Blanche, déterminée à préserver la compétitivité des entreprises américaines. Depuis le début de la semaine, la Banque du Japon est massivement intervenue pour tenter de stabiliser les cours du yen.

Pierre-Antoine Delhommais

Le distributeur américain Wal-Mart investit en Europe

LA GRANDE DISTRIBUTION européenne retient son souffle. Jeudi 18 décembre, le géant américain Wal-Mart a annoncé le rachat d'une chaîne d'hypermarchés en Allemagne, Wertkauf. C'est la première incursion en Europe du numéro un mondial, qui domine le secteur en Amérique du Nord, avec ses 620 milliards de francs de chiffre d'affaires et ses 3 300 magasins. L'acquisition de Wertkauf auprès de la famille Mann, dont le montant n'a pas été révélé, peut paraître modeste : cette enseigne, avec vingt-et-un magasins, pèse moins de 3 % du marché allemand. Mais cette opération annonce un virage stratégique pour Wal-Mart.

Sa mondialisation était jusqu'ici tournée vers l'Amérique du Sud et l'Asie. Avec un succès mitigé : au lieu de se couler dans les habitudes locales, le groupe a cru pouvoir exporter ses méthodes et ses produits tels quels. Résultat, Walmart ne réalise que 8 % de son chiffre d'affaires hors de l'Alena (marché commun Etats-Unis, Canada, Mexique). Pour porter cette part à 25 % à la fin de l'an 2000, Wal-Mart a fait un triple choix : débarquer en Europe, réaliser des acquisitions et... faire preuve d'humilité. L'achat de Wertkauf répond à ces trois critères. Ses hypermarchés offrent, avec une surface moyenne de 12 000 m² et un tiers de leurs ventes dans l'alimentaire, le « format » le plus proche du concept de « Supercenter » développé par Wal-Mart aux Etats-Unis. Le groupe américain annonce qu'il compte sur Wertkauf pour *« gagner la confiance et le respect du consommateur allemand »*, avant d'importer, en douceur, son propre concept en Europe. Les concentrations dans la grande distribution sont déjà très avancées sur le Vieux Continent, mais Wal-mart a les moyens de ses ambitions : son *cash-flow* annuel de 48 milliards de francs lui permettrait de se payer Carrefour en deux ans ! En France, Casino ou Cora pourraient se montrer intéressés par un tel partenaire.

Pascal Galinier

Le gouvernement nomme un nouveau PDG à la SNCM

PHILIPPE GALY, président de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) depuis le 30 octobre 1996, a remis sa démission, jeudi 18 décembre. André Combeau, directeur général du Port autonome de Marseille, a été désigné pour lui succéder. Les relations étaient tendues entre le gouvernement socialiste et Philippe Galy, un énarque qui fut proche collaborateur de Jacques Chirac à la Mairie de Paris et à Matignon entre 1986 et 1988. Il avait été nommé par Bernard Pons, alors ministre de l'équipement et des transports. La publication d'un rapport sur la SNCM commandé par Jean-Claude Gayssot, le ministre actuel, à Jean-Paul Pagès, expert maritime, a avivé les différends concernant le rythme et les modalité des réformes à engager (*Le Monde* du 4 décembre). *« Nous n'avons pas le même point de vue sur l'analyse de la situation et les orientations nécessaires pour y remédier »*, a expliqué M. Galy dans un communiqué.

DÉPÊCHES

■ **DASSAULT** : l'avionneur a annoncé, vendredi 19 décembre, la vente pour 3 milliards de francs de 24 Falcon 2000 à EJA, une société américaine de gestion d'avions.

■ **KODAK** : le groupe, qui avait annoncé la suppression de 10 000 emplois en novembre, a décidé jeudi 18 décembre d'en supprimer 6 000 de plus.

■ **AUTOMOBILE** : *« il n'y aura pas de nouvelle prime à l'achat d'automobiles »*, a indiqué jeudi 18 décembre le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret. Un récent rapport parlementaire avait recommandé cette mesure au gouvernement pour relancer le marché français.

هكذا من الاصل

La prochaine loi sur l'audiovisuel suscite l'inquiétude des professionnels

A propos des mesures anticoncentration que devrait contenir le texte de Catherine Trautmann, les patrons de chaînes privées, mais aussi Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, soulignent le danger de la concurrence des puissants groupes étrangers de communication

JAMAIS les débats parlementaires sur l'audiovisuel ne se seront succédé à un tel rythme. En une seule semaine, on en a compté trois, entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Alors que la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, compte déposer en début d'année son projet de loi sur l'audiovisuel, presque tous les acteurs du secteur sont invités à se prononcer sur ce qu'ils attendent des réformes à venir.

En ouvrant le colloque « Quel audiovisuel pour demain », jeudi 18 décembre à l'Assemblée, Laurent Fabius a replacé le débat sur un plan international. « *Il y a quinze ans*, a-t-il rappelé, *aucune chaîne de télévision américaine n'était diffusée sur notre continent. On en compte une cinquantaine aujourd'hui.* » Le président de l'Assemblée nationale estime de plus que TV5, CFI et RFI « *ne sont pas à la mesure du nécessaire* », notamment pour que nos industries de programmes prennent en compte « *la dimension mondiale du marché* ».

Sur l'épineux sujet de la concentration des médias, Laurent Fabius ne voit pas pourquoi la France serait « *incapable* » de fixer une norme, à l'instar de ses voisins, « *en faisant attention à ne pas jouer les apprentis sorciers en faveur des groupes étrangers* ». Il considère, par ailleurs, que toute concentration verticale (entre producteurs et diffuseurs) comporte « *des risques manifestes* ».

Pour la première fois, le président de l'Assemblée a enfreint un tabou en affirmant que « *si le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait devenir l'instance de régulation de l'ensemble audiovisuel français (câble, satellite, hertzien), il faudrait s'interroger sur l'opportunité de lui conserver son pouvoir de nomination des dirigeants du secteur public de l'audiovisuel. Il n'est pas sain qu'une institution soit à la fois juge et partie* ». Hervé Bourges, président du CSA, a réfuté une telle hypothèse en demandant s'il est souhaitable que l'Etat nomme directement les présidents des chaînes publiques : « *Il faut se méfier des nouveautés qui sont des retours en arrière* », a-t-il dit.

Favorable à un service public fort, Laurent Fabius préconise « *une moins grande dépendance à l'égard des ressources publicitaires* ». Par ailleurs, hostile à toute guerre « *absurde* » des décodeurs entre chaînes cryptées, il est partisan d'un « *service universel* » d'accès aux images, ce qui pourrait passer par un développement de la télévision numérique hertzienne, comme en Grande-Bretagne, en Espagne ou en Scandinavie.

NAINS FRANÇAIS

De leur côté, les patrons des chaînes privées ont préféré prendre les devants, pour contrer toute tentative de modification du capital qui puisse être imposée par une nouvelle loi (le PS souhaite que le seuil maximal détenu par un opérateur dans une chaîne privée soit abaissé de 49 % à environ 30 %). Quitte à se présenter comme des nains dans le paysage audiovisuel mondial. « *TF 1 ou Canal Plus sont six fois plus petits, en termes de chiffre d'affaires, que News Corp, huit fois plus petits que Bertelsmann ou douze fois plus petits que Time Warner* », a déclaré Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus, en affirmant que le cash-flow d'un groupe comme Microsoft « *est tel que Bill Gates pourrait acheter n'importe quel groupe de communication dans le monde* ».

« *Les opérateurs ont besoin de s'adosser à des actionnaires aux reins solides, dont la stature puisse permettre de soutenir sur le long terme un effort financier important* », a renchéri Eric Licoys, directeur général d'Havas. Il préconise, dans le cadre des dispositifs anti-concentration, « *le critère peu discuté de la part de marché, déjà rodé en Europe* ».

En revanche, Jean-Pierre Paoli, secrétaire général de TF 1, s'oppose totalement à un nouveau dispositif anti-concentration, jugeant « *qu'un fractionnement du capital des chaînes n'est pas une bonne idée* ». D'autant moins, à ses yeux, qu'une telle mesure risquerait d'être entachée d'anticonstitutionnalité et irait à l'encontre des réglementations adoptées dans les autres pays européens.

La veille, devant la commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale, Jean Drucker, président de M 6, avait considéré que le non-adossement des médias à des groupes ayant accès à des marchés publics n'était pas obligatoirement un gage de démocratie. « *Le groupe de Murdoch, un pur groupe de communication, n'en pèse pas moins fortement sur la vie politique en Grande-Bretagne* », avait-il affirmé. Patrick Le Lay, président de TF 1, soulignait, quant à lui, les risques d'une concurrence étrangère très forte, en rappelant que 30 % du capital des chaînes privées en France était déjà aux mains de fonds de pension américains, et qu'il fallait donc « *protéger les actionnaires français qui ont le courage d'investir* ». Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, a souhaité que la nouvelle loi autorise M 6 « *à entrer en concurrence avec le service public* » pour lancer des décrochages locaux.

Jérôme Clément, président d'Arte et de La Cinquième, a souhaité, pour sa part, que la future loi Trautmann soit l'occasion d'affirmer que le soutien à la création et la promotion du lien social font partie des missions de service public. Souhaitant lancer de nouvelles chaînes thématiques consacrées à l'emploi, la science, la santé et le cinéma d'auteur, il a par ailleurs vigoureusement remis en cause le fonctionnement des conseils d'administration des chaînes publiques, en affirmant que l'Etat n'y jouait pas convenablement son rôle.

Nicole Vulser

UN JOUNE AFFICHE



Catherine Trautmann souhaite créer un statut de l'entreprise audiovisuelle

EN CLÔTURE du colloque « *Quel audiovisuel pour demain* », Catherine Trautmann n'a toujours pas donné dans le détail les mesures de sa future loi sur l'audiovisuel mais a exposé les principes généraux qui sous-tendront ce texte. Face à l'existence de deux dysfonctionnements majeurs – un fonctionnement déficient de la concurrence et le fait que le secteur audiovisuel soit structuré autour de groupes dont le cœur de l'activité n'est pas la communication –, la ministre souhaite « *corriger* » ces défauts, tout en veillant à ne « *pas déclencher de cataclysme* ». Pour préserver un véritable pluralisme, elle compte mettre en œuvre « *un faisceau de mesures* ».

« *C'est l'influence de quelques grands groupes industriels privés qu'il faut contrôler* », a déclaré Catherine Trautmann. « *Je ne pense pas qu'il suffise simplement d'abaisser le seuil maximal de détention* (du capital d'une chaîne) *pour régler les questions de concentration, de transparence, de pluralisme et d'indépendance* », a-t-elle affirmé, en jugeant « *utile* » une telle disposition si elle permet à de nouveaux partenaires de concourir au développement des médias. Prudente, elle ne pense « *pas souhaitable de bouleverser le paysage économique et financier* », mais son projet de loi comportera des mesures amenant les entreprises de communication à « *adopter une structure limitant les risques d'une dépendance* » trop forte vis-à-vis des intérêts économiques étrangers et « *favorisant la transparence de leur gestion* ». « *Un statut de l'entreprise audiovisuelle garantira la séparation* » entre les fonctions assurées par les actionnaires et celles dévolues aux responsables de la programmation.

« UN DROIT SPÉCIFIQUE »

Pour adapter le droit aux évolutions technologiques, le projet de loi vise à mettre en place « *un droit spécifique de la communication* », pour veiller notamment à ce qu'un acteur ne puisse pas « *fermer l'accès du marché à de nouveaux entrants* ». Cette législation vise à « *favoriser la circulation des droits de diffusion des programmes* ». Elle s'accompagnera d'une profonde réforme du CSA, sans que son rapprochement avec l'Autorité de régulation des télécommunications, demandé par le PS, ne soit acquise.

Quant au service public, Catherine Trautmann a demandé aux présidents des chaînes d'élaborer un plan stratégique à moyen terme et elle envisage sérieusement une réforme de la tutelle de l'État sur ces entreprises.

N. V.

France Télécom et Canal Plus signent un contrat de licence

APRÈS PLUSIEURS MOIS de négociations, France Télécom et Canal Plus ont finalement signé, mercredi 17 décembre, un contrat de licence du logiciel de contrôle d'accès Viaccess développé par l'opérateur public de téléphone et utilisé par Télévision par satellite (TPS) et AB Sat. Désormais, AB Sat et CanalSatellite devraient pouvoir mettre en œuvre l'accord de simulcrypt, conclu il y a plusieurs mois, qui prévoit la réception des deux bouquets sur un même décodeur numérique. Jusqu'à présent, le contentieux avec France Télécom empêchait les abonnés d'AB Sat de recevoir l'offre de CanalSatellite sur leur boîtier numérique (*Le Monde* du 13 décembre).

DÉPÊCHES

■ **RADIO : NRJ a réalisé un bénéfice de 115,4 millions de francs**, en hausse de 24,5 % par rapport à 1996, selon les comptes présentés jeudi 18 décembre. Le chiffre d'affaires (1,015 milliard de francs) est en hausse de 18,9 %. Les activités internationales restent déficitaires.

■ **TÉLÉVISION : Patrick Imhaus, président de TV5 Europe, a été réélu**, jeudi 18 décembre, à la tête de la chaîne francophone, dont le capital est détenu par France 2 et France 3, l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Sofirad, la RTBF (Belgique), la SSR (Suisse) et le Consortium des télévisions Québec-Canada.

■ LA BOURSE DE TOKYO a nettement baissé, vendredi 19 décembre. Le Nikkei a perdu 846,75 points, à 15 314,89 points (– 5,24 %). C'est la troisième plus forte baisse de l'année.

■ L'OR a ouvert en repli, vendredi 19 décembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 286,30-286,80 dollars, contre 287,00-287,50 dollars la veille.

■ LA BOURSE DE SÉOUL a reculé de 5,1 %, vendredi 19 décembre. Le marché était partagé après l'élection du candidat d'opposition à la présidence de la République.

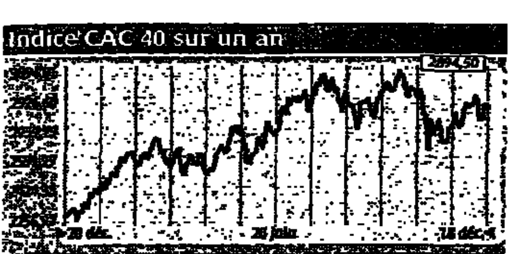
■ WALL STREET a baissé, jeudi 18 décembre. Les opérateurs ont vendu à la suite du résultat de l'élection présidentielle en Corée du Sud. Le Dow Jones a perdu 1,4 %, à 7 846,50 points.

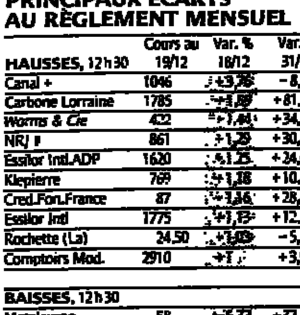
■ LE BARIL de pétrole brut light sweet crude a gagné 33 cents à 18,52 dollars, jeudi 18 décembre, sur le marché new-yorkais. Il avait progressé de 2 cents la veille.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Net repli des valeurs françaises



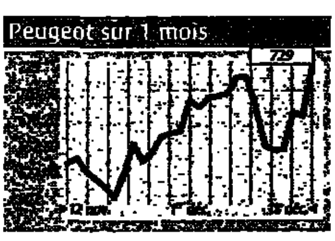


LA BOURSE DE PARIS a plongé vendredi 19 décembre dans le sillage des places asiatiques sur fond d'inquiétudes sur l'évolution de la crise financière, les incertitudes s'étant aggravées après la victoire du candidat de l'opposition en Corée du Sud. Après avoir ouvert la séance sur une baisse de 1,67 %, le CAC 40 affichait une perte de 1,84 % vers 12 h 30 à 2 841,37 points. Le marché était modérément actif avec 2,8 milliards de francs échangés sur le règlement mensuel.

Le marché parisien de même que les autres places européennes sont affectés par la chute des Bourses asiatiques cette nuit, indique Patrick Certner de la société Ferri. Tokyo a plongé de 5,2 %, Hongkong de 3,2 %, Séoul de 5,1 %. Wall Street avait achevé la séance jeudi sur un repli de 1,4 %. *« L'élection en Corée du Sud de Kim Dae-jung, le premier candidat d'opposition à accéder à la présidence de la République en un demi-siècle, a été mal accueillie par les marchés, car elle accroît, à leurs yeux, les incertitudes »*, notamment sur le respect de l'accord avec le Fonds monétaire international, indique Patrick Certner de la société Ferri. Pour désamorcer ces craintes, le président-élu s'est adressé vendredi au pays, en affirmant qu'il soutenait *« l'économie de marché »* et *« se conformerait à l'accord avec le FMI »*.

Peugeot, valeur du jour

PEUGEOT a été la vedette du jour, jeudi 18 décembre, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 7,05 %, à 729 francs, avec 433 000 titres échangés. Selon les opérateurs, le marché vient d'intégrer le fait que le groupe automobile compte unifier son outil industriel. Un message interne du nouveau PDG, en octobre, était sans équivoque sur ce point, mais le sujet est revenu à l'ordre du jour avec la publication, jeudi 18 décembre dans *Les Echos*, d'un article réitérant cette volonté de M. Folz. Par ailleurs, la maison de courtage britannique James Capel a relevé sa recommandation sur le titre, passant d'« alléger » à « accumuler ».



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
Canal +	1046	+3,76	–8,72
Carbone Lorraine	1785	+3,89	+81,77
Worms & Cie	422	+3,44	+34,18
NRJ #	861	+1,29	+30,85
Essilor Intl.ADP	1620	+1,25	+24,61
Klepierre	769	+1,18	+10,80
Cred.Fon.France	87	+1,16	+28,88
Essilor Intl	1775	+1,13	+12,69
Rochette (La)	24,50	+1,03	–5,22
Comptoirs Mod.	2910	+1	+3,92
BAISSES, 12h30			
Metaleurop	58	–5,22	+37,60
SEITA	208,10	–4,19	–4,10
Usinor	80,05	–4,01	+6,02
Geophysique	761	–3,99	+111,38
Eurafrance	2299	–3,72	+2,54
Carrefour	2948	–3,42	–15,63
Michelin	276	–3,37	–1,46
Gaz et Eaux	2416	–3,32	+19,82
CGIP	1865	–3,31	+30,32
Eridania Beghin	934	–3,28	+11,85

VALEURS LES PLUS ACTIVES

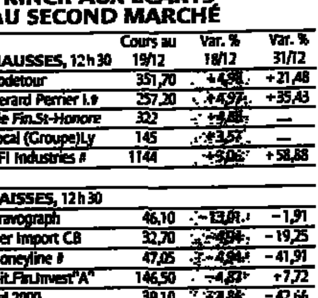
SÉANCE, 12h30	19/12 Titres échangés	Capitalisation en F
AGF-Ass.Gen.France	1186838	374845521,60
Canal +	258514	270173628
Paribas	436556	215596039,40
Carrefour	60704	174447394
LVMH Moet Hen.	159312	147542805
Elf Aquitaine	219145	142972533
L'Oreal	62086	131968861
Technip	196997	126056522
Societe Generale	152145	125341769
Bertrand Faure	295420	124888140,20

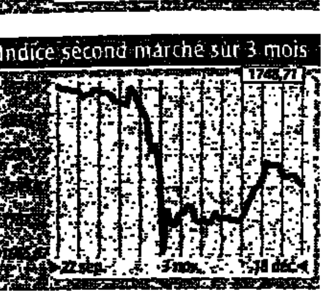
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

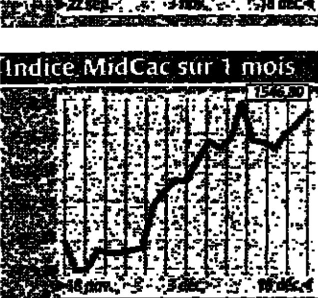
HAUSSES, 12h30	Cours au 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
Codetour	351,70	+4,98	+21,48
Gerard Perrier I.#	257,20	+4,97	+35,43
Cie Fin.St-Honore	322	+4,88	—
Focal (Groupe)Ly	145	+3,57	—
GFI Industries #	1144	+3,06	+58,88
BAISSES, 12h30			
Gravograph	46,10	–13,01	–1,91
Pier Import CB	32,70	–4,94	–19,25
Moneyline #	47,05	–4,94	–41,91
Init.Fin.Invest"A"	146,50	–4,87	+7,72
Gel 2000	39,10	–4,86	–42,66

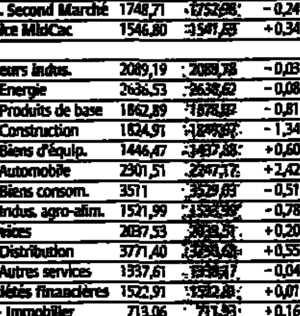
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	18/12	17/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1979,71	1978,98	+0,04
Ind. gén. SBF 250	1876,22	1875,64	+0,03
Ind. Second Marché	1748,71	1752,98	–0,24
Indice MidCac	1546,80	1541,69	+0,34
Valeurs indus.	2089,19	2089,78	–0,03
1 - Energie	2636,53	2638,62	–0,08
2 - Produits de base	1862,89	1878,87	–0,81
3 - Construction	1824,91	1849,67	–1,34
4 - Biens d'équip.	1446,47	1437,88	+0,60
5 - Automobile	2301,51	2247,17	+2,42
6 - Biens consom.	3511	3529,03	–0,51
7 - Indus. agro-alim.	1521,99	1532,99	–0,78
Services	2037,53	2033,51	+0,20
8 - Distribution	3771,40	3750,62	+0,55
9 - Autres services	1337,61	1338,17	–0,04
Sociétés financières	1522,91	1522,18	+0,07
10 - Immobilier	713,06	711,93	+0,16
11 - Services financ.	1626,49	1626,53	—
12 - Sociétés invest.	1677,94	1678,06	–0,01









Nouveau et fort recul à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse de 5,24 %, vendredi 19 décembre. L'indice Nikkei a perdu 846,75 points, à 15 314,89 points. Il s'agit de sa troisième plus forte baisse en points de l'année. Le mouvement de baisse a été amplifié par l'annonce d'une nouvelle faillite – la neuvième d'une société nippone cotée en Bourse cette année –, la chute de plus de 100 points de Wall Street et des ventes de fin d'année.

La veille, Wall Street a terminé en net recul, les opérateurs ayant vendu après avoir appris la victoire du candidat de l'opposition Kim Dae-jung à l'élection présidentielle sud-coréenne et en raison des inquiétudes sur un ralentissement des bénéfices des sociétés. L'indice Dow Jones a affiché une perte de 110,91 points (1,4 %), à 7 846,50 points. Ces inquiétudes sur les bénéfices ont été ravivées par une estimation de la firme de courtage Morgan Stanley, qui prévoit un net ralentissement de la croissance de sociétés américaines en 1998.

En Europe, la Bourse de Londres a reculé. L'indice Footsie a perdu 0,43 %, à 5 168,3 points. La Bourse de Francfort a terminé sur un gain de 0,18 %, à 4 166,24 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/12	Cours au 17/12	Var. en %
Paris CAC 40	2898,07	2893,25	+0,17
New-York/DJ indus.	7940,75	7957,41	–0,21
Tokyo/Nikkei	16161,60	16541,40	–2,35
Londres/FT100	5166	5190,80	–0,48
Francfort/Dax 30	4166,24	4158,68	+0,18
Frankfort/Commer.	1366,47	1363,20	+0,24
Bruxelles/Bel 20	3050,26	3050,26	—
Bruxelles/Général	2497,51	2495,79	+0,07
Milan/MIB 30	1288	1288	—
Amsterdam/Gé. Cbs	614,90	621	–0,99
Madrid/Ibex 35	629,53	629,93	–0,06
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,85	—
Londres FT30	3275	3273,60	+0,04
Hong Kong/Hang S.	10754,10	10692,70	+0,57
Singapour/Strait t	1591,41	1569,51	+1,38

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

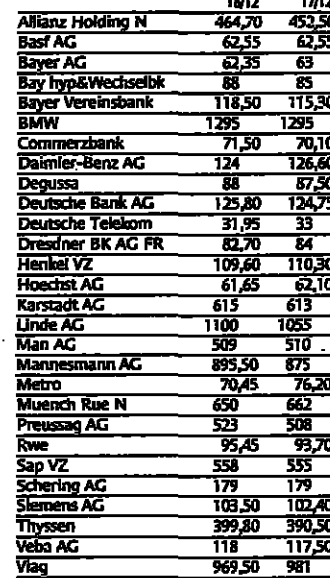
	18/12	17/12
Alcoa	70,37	71,87
Allied Signal	36,31	36,68
American Express	88,75	89,18
AT & T	59,18	57,93
Boeing Co	49,81	50,56
Caterpillar Inc.	48,68	50,68
Chevron Corp.	74,06	74,87
Coca-Cola Co	64,31	65,93
Disney Corp.	97,25	96,81
Du Pont Nemours&Co	58,25	61
Eastman Kodak Co	58	56,50
Exxon Corp.	61,68	62,75
Gen. Motors Corp.H	63,56	64,18
Gen. Electric Co	74	75,37
Goodyear T & Rubbe	64,06	64,93
Hewlett-Packard	62,12	63,25
IBM	99,87	102
Intl Paper	42,87	44,50
J.P. Morgan Co	118,87	123
Johnson & Johnson	66,81	66,37
Mc Donalds Corp.	45,06	45,37
Merck & Co.Inc.	105,12	107,31
Minnesota Mng.&Mfg	85,93	84,87
Philip Moris	45	44,81
Procter & Gamble C	79,37	81,31
Sears Roebuck & Co	42,81	44,06
Travelers	55,12	55,93
Union Carb.	44,12	44,75
Utd Technol	71,12	73,06
Wal-Mart Stores	39,56	40,06

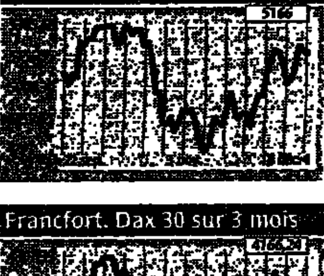
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

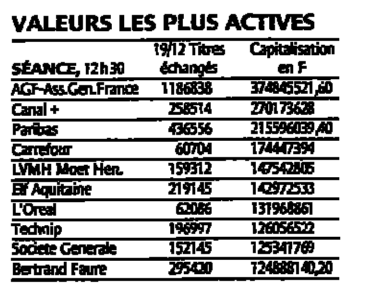
	18/12	17/12
Allied Lyons	5,23	5,33
Barclays Bank	16,96	17,51
B.A.T. Industries	5,69	5,67
British Aerospace	17,16	17,05
British Airways	5,65	5,71
British Petroleum	8,18	8,23
British Telecom	4,67	4,81
B.T.R.	1,79	1,82
Cadbury Schweppes	6,30	6,33
Eurotunnel	0,59	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,37	14,50
Granada Group Plc	9,14	9
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,83	5,89
Great Ic	7,43	7,51
H.S.B.C.	15,01	15,37
Imperial Chemical	9,51	9,52
Legal & Gen. Grp	5,26	5,31
Lloyds TSB	7,70	7,83
Marks and Spencer	5,88	6,01
National Westminst	10,67	10,61
Peninsular Orienta	6,93	6,77
Reuters	6,52	6,56
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,47	4,58
Tate and Lyle	4,92	4,92
Zeneca	20,70	20,76

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	18/12	17/12
Allianz Holding N	464,70	452,50
Basf AG	62,55	62,55
Bayer AG	62,35	63
Bay hyp&Wechselbk	88	85
Bayer Vereinsbank	118,50	115,30
BMW	1295	1295
Commerzbank	71,50	70,10
Daimler-Benz AG	124	126,60
Degussa	88	87,50
Deutsche Bank AG	125,80	124,75
Deutsche Telekom	31,95	33
Dresdner BK AG FR	82,70	84
Henkel VZ	109,60	110,30
Hoechst AG	61,65	62,10
Karstadt AG	615	613
Linde AG	1100	1055
Man AG	509	510
Mannesmann AG	895,50	875
Metro	70,45	76,20
Muench Rue N	650	662
Preussag AG	523	508
Rwe	95,45	93,70
Sap VZ	558	555
Schering AG	179	179
Siemens AG	103,50	102,40
Thyssen	399,80	390,50
Veba AG	118	117,50
Viag	969,50	981
Volkswagen VZ	759,90	759







LES TAUX

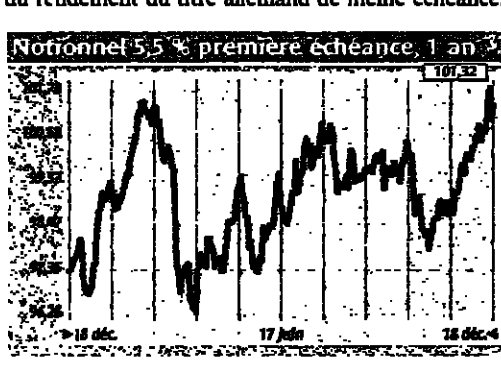
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en hausse, vendredi 19 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 22 centièmes, à 101,54 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,23 %, soit 0,01 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en forte hausse, profitant du recul des marchés d'actions et du regain de tension en Asie. Les opérateurs n'avaient pas réagi à l'annonce d'une réduction du déficit commercial américain, à 9,69 milliards de dollars en octobre, contre 11,23 milliards de dollars en septembre. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était inscrit à 5,94 % en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,33	5,86	1,70
Allemagne	3,30	5,32	5,89	1,80
Grande-Bretagne	7,19	6,32	NC	2,80
Italie	6,19	5,74	6,24	2,60
Japon	0,50	1,90	NC	0,50
Etats-Unis	6	5,82	6,01	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/12	Taux au 17/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 18/12	Vente 18/12	Achat 17/12	Vente 17/12
Jour le jour.	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	4,12	4,42	4,09	4,29
3 mois	3,59	3,71	4,15	4,35
6 mois	3,68	3,81	3,71	3,81
1 an	3,87	4	3,92	4,04
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5625	—	3,5625	—
Pibor Francs 3 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 6 mois	3,7671	—	3,7813	—
Pibor Francs 9 mois	3,9102	—	3,9180	—
Pibor Francs 12 mois	4,0273	—	4,0313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4844	—	4,4792	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5469	—	4,5469	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6406	—	4,6458	—

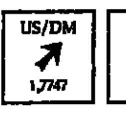
MATIF

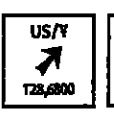
Échéances 18/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	80077	101,32	101,54	101	101
Juin 98	2	100,38	100,38	100,38	100,38
Sept. 98	2	100,14	100,14	100,14	100,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	10635	96,22	96,22	96,16	96,16
Juin 98	3630	96,02	96,02	95,97	95,97
Sept. 98	3577	95,86	95,88	95,81	95,81
Déc. 98	2839	95,68	95,69	95,63	95,63
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	261	100,54	100,54	100,20	100,24

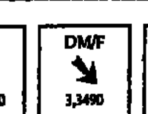
CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	9802	2908	2925	2895	2912
Janvier 98	2396	2905	2928,50	2905	2919
Février 98	251	2931,50	2931,50	2928	2928
Mars 98	707	2922	2942	2922	2936

LES MONNAIES







DM/F ↘ 3,3490 | £/F ↗ 9,8540

Interventions de la Banque du Japon

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en légère baisse, vendredi 19 décembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7710 marks et 5,9295 francs. Il progressait, en revanche, face à la devise japonaise, à 129,50 yens, malgré des interventions répétées de la Banque du Japon. Les autorités japonaises sont déterminées à agir de façon *« résolue »* pour empêcher une *« dépréciation excessive »* du yen contre le dollar, a affirmé, vendredi, le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara. *« Nous sommes constamment en contact avec le groupe des sept pays industrialisés. Ils comprennent l'action du Japon »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, avait estimé la veille que *« les interventions des autorités japonaises sur les marchés des changes étaient appropriées »*.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/12	% 17/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9000	–0,01	322	346
Ecu	6,6135	+0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9420	+0,52	5,6000	6,2000
Belgique (100 F)	16,2305	—	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,1300	–0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4115	–0,12	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,8900	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,6600	+0,20	8,2200	9,0600
Gde-Bretagne (1 L)	9,8540	+0,91	9,3300	10,1800
Grèce (100 drach.)	2,1260	+0,02	1,8000	2,3000
Suede (100 krs)	76,7700	+0,14	70	80
Suisse (100 F)	413,0700	+0,14	399	423
Norvege (100 k)	82,0300	+0,18	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,6010	–0,01	45,6500	48,7500
Espagne (100 pes.)	3,9545	–0,03	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1781	+0,28	3,8900	4,4900
Japon (100 yens)	4,6415	–0,18	4,4600	4,8100
Finlande (mark)	110,9600	–0,03	104,5000	115,5000

PARITES DU DOLLAR	19/12	18/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7747	1,7739	+0,05
TOKYO : USD/Yens	128,6800	127,0700	+1,25

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9485	5,9475	5,9297	5,9277
Yen (100)	4,6717	4,6673	4,6691	4,6656
Deutschemark	3,3493	3,3488	3,3501	3,3496
Franc Suisse	4,1338	4,1308	4,1293	4,1265
Lire ital. (1000)	3,4146	3,4116	3,4211	3,4180
Livre sterling	9,8281	9,8205	9,7354	9,7262
Peseta (100)	3,9567	3,9552	3,9584	3,9544
Franc Belge (100)	16,239	16,231	16,232	16,214

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,50	3,64	3,78
Eurodollar	5,90	5,84	5,84
Eurolivre	7,38	7,64	7,66
Eurodeutschemark	3,74	3,74	3,79

L'OR

	cours 18/12	cours 17/12
Or fin (k. barre)	54100	55000
Or fin (en lingot)	54600	55450
Once d'Or Londres	*287,85*	*290*
Pièce française(20f)	315	318
Pièce suisse (20f)	315	318
Pièce Union lat(20f)	315	318
Pièce 20 dollars us	2245	2340
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2030	2050

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/12	cours 18/12
Brent (Londres)	17,22	17,22
WTI (New York)	18,07	18,11
Light Sweet Crude	18,13	18,18

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	19/12	18/12
Dow-Jones comptant	131,83	—
Dow-Jones à terme	142,47	142,65
CRB	233,01	234,01
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1730,50	1734,50
Cuivre à 3 mois	1754,50	1781,50
Aluminium comptant	1501,75	1509,50
Aluminium à 3 mois	1523,50	1545,50
Plomb comptant	525,50	526,50
Plomb à 3 mois	532,50	539,50
Étain comptant	5360	5435
Etain à 3 mois	5285	5400
Zinc comptant	1102,25	1104,50
Zinc à 3 mois	1121,50	1137
Nickel comptant	5927,50	5980
Nickel à 3 mois	6015	6025

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	591	592,60
Platine à terme	—	—
Palladium	184,80	197,05
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	331,50	332,50
Maïs (Chicago)	259,25	261
Grain. soja (Chicago)	686	689,50
Tourt. soja (Chicago)	216,10	215,70
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	75,50	75
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1707	1693
Café (Londres)	1725	1659
Sucre blanc (Paris)	301,80	302
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	66,12	67,15
Jus d'orange (New-York)	88,65	86,80

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−2,00 %
CAC 40 : 2836,48

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	963	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1780	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2282	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1268	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	920	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1138	[illegible]	− 1,14	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	316,90	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Air Liquide	884	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Alcatel Alsthom	750	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	742	[illegible]	—	[illegible]
Axa	465,90	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Bail Investis	795	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Bancaire (Cie)	1006	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Bazar Hot. Ville	518	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	421,90	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
BIC	407,20	[illegible]	− 2,06	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	320	[illegible]	− 2,96	[illegible]
Bollore Techno.	770	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Bongrain	2475	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Bouygues	652	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Bouygues Offs.	257,90	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Bull#	61,75	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Canal +	1008	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Cap Gemini	466	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Carbone Lorraine	1757	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Carrefour	2949	[illegible]	− 3,42	[illegible]
Casino Guichard	329	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Casino Guich.ADP	251,50	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	707	[illegible]	− 0,14	[illegible]
C.C.F.	417,90	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Cegid (Ly)	615	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,90	[illegible]	− 1,71	[illegible]
Cetelem	857	[illegible]	− 1,98	[illegible]
CGIP	1929	[illegible]	− 3,31	[illegible]
Chargeurs	332	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Christian Dalloz	720	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Christian Dior	570	[illegible]	− 1,92	[illegible]
Ciments Francais	230	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Cipe France Ly #	179,80	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	429	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Club Mediterranee	395	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	652	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Colas	860	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,05	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Comptoirs Mod.	2881	[illegible]	+ 1	[illegible]
CPR	486,50	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Cred.Fon.France	86	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Credit Lyonnais CI	307	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	355	[illegible]	− 1,88	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	176,90	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Damart	■ 3793	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Danone	1084	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Dassault-Aviation	1315	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Dassault Electro	600	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Dassault Systemes	177,50	[illegible]	− 0,84	[illegible]
De Dietrich	263,30	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Deveaux(Ly)#	668	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,95	[illegible]	− 1	[illegible]
Dexia France	685	[illegible]	− 1,75	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	102	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Dynaction	152	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Eaux (Gle des)	797	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Eiffage	259	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Elf Aquitaine	663	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Eramet	298,70	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Eridania Beghin	965	[illegible]	− 3,21	[illegible]
Essilor Intl	1755	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1600	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Esso	465	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Eurafrance	2388	[illegible]	− 3,72	[illegible]
Euro Disney	7	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1156	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	5,60	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Fimalac SA	467,50	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Finextel	107	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	349,10	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
France Telecom	215,30	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Fromageries Bel	4230	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Galeries Lafayette	2840	[illegible]	− 1,09	[illegible]
GAN ex.dt sous	141	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Gascogne (B)	455,10	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Gaumont #	403,40	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Gaz et Eaux	2499	[illegible]	− 3,32	[illegible]
Geophysique	791	[illegible]	− 3,79	[illegible]
G.F.C.	519	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Groupe Andre S.A.	595	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Groupe GTM	414	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	140	[illegible]	− 2,71	[illegible]
Guilbert	826	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Guyenne Gascogne	1819	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1199	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Havas	424,60	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Havas Advertising	782	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Imetal	718	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Immeubl.France	346	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Infogrames Enter.	892	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Ingenico	113	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Interbail	157,10	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Intertechnique	1305	[illegible]	− 0,38	[illegible]
ISIS	661	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Jean Lefebvre	358,50	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Klepierre	760	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Labinal	1490	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Lafarge	371,20	[illegible]	− 2,31	[illegible]
Lagardere	198,70	[illegible]	− 1,71	[illegible]
Lapeyre	320	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Lebon	282,30	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Legrand	1139	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Legrand ADP	745	[illegible]	− 2,55	[illegible]
Legris Indust.	206,40	[illegible]	− 3,10	[illegible]
Locindus	750	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
L'Oreal	2169	[illegible]	− 2,25	[illegible]
LVMH Moet Hen.	943	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Marine Wendel	650	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Metaleurop	61,20	[illegible]	− 5,22	[illegible]
Metrologie Inter.	13,60	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Michelin	285,50	[illegible]	− 3,32	[illegible]
Moulinex #	145,50	[illegible]	− 2,40	[illegible]
Nord-Est	118,80	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Nordon (Ny)	380	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	850	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Olipar	67	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	505	[illegible]	− 2,71	[illegible]
Pathe	1155	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Pechiney	230,90	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Pernod-Ricard	322,10	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Peugeot	729	[illegible]	− 2,05	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2989	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	756	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	479	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Promodes	2332	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Publicis #	508	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Remy Cointreau	85,20	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Renault	172,30	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Rexel	1730	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Rhone Poulenc A	262,70	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Rochette (La)	24,25	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4911	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Sade (Ny)	193,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sagem SA	2595	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Saint-Gobain	831	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Salomon (Ly)	518	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Salvepar (Ny)	460,50	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Sanofi	621	[illegible]	− 2,57	[illegible]
Sat	1699	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Saupiquet (Ns)	593	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Schneider SA	313	[illegible]	− 2,81	[illegible]
SCOR	285,60	[illegible]	− 0,35	[illegible]
S.E.B.	790	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Sefimeg CA	320	[illegible]	− 2,46	[illegible]
SEITA	217	[illegible]	− 4,10	[illegible]
Selectibanque	66,80	[illegible]	− 0,44	[illegible]
SFIM	1000	[illegible]	− 2	[illegible]
SGE	148,50	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Sidel	388,90	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Silic CA	819	[illegible]	− 2,68	[illegible]
Simco	407	[illegible]	− 0,12	[illegible]
S.I.T.A.	1101	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Skis Rossignol	105,90	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Societe Generale	842	[illegible]	− 3,08	[illegible]
Sodexho Alliance	2980	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Sommer-Allibert	210	[illegible]	− 2,71	[illegible]
Sophia	222,90	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Spir Communic. #	367	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Strafor Facom	386	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	656	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Synthelabo	726	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Technip	658	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Thomson-CSF	184,90	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Total	627	[illegible]	− 3,03	[illegible]
UIF	399,90	[illegible]	− 0,47	[illegible]
UIS	201,80	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Uniball	584	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	750	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Usinor	83,40	[illegible]	− 4,01	[illegible]
Valeo	392,60	[illegible]	− 2,80	[illegible]
Vallourec	345	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Via Banque	170,10	[illegible]	− 1,76	[illegible]
Worms & Cie	416	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1385	[illegible]	− 1,87	[illegible]
Elf Gabon	987	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	119,10	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Adecco S.A.	1605	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Adidas AG #	825	[illegible]	− 2,90	[illegible]
American Express	530	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Anglo American #	240,20	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Amgold #	215	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,90	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
A.T.T. #	344	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Banco Santander #	183,30	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Barrick Gold #	111	[illegible]	− 2,61	[illegible]
B.A.S.F. #	208	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Bayer #	209	[illegible]	− 2,67	[illegible]
CCG ex.dt Rep.	4,62	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.#	293	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	269,70	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	416,50	[illegible]	− 4,46	[illegible]
De Beers #	121,20	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Deutsche Bank #	418,80	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Diageo Plc #	57	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Dresdner Bank	275	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Driefontein #	40,30	[illegible]	− 7,24	[illegible]
Du Pont Nemours #	358	[illegible]	− 4,72	[illegible]
Eastman Kodak #	347,30	[illegible]	− 3,19	[illegible]
East Rand #	1,27	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	16,85	[illegible]	− 8,90	[illegible]
Electrolux #	432	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Ericsson #	225,90	[illegible]	− 3,49	[illegible]
Ford Motor #	288	[illegible]	− 3,95	[illegible]
Freegold #	25,45	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Gencor act.regr.	9	[illegible]	− 1,66	[illegible]
General Elect. #	445,40	[illegible]	− 2,76	[illegible]
General Motors #	380,10	[illegible]	− 3,92	[illegible]
Gle Belgique #	580	[illegible]	—	[illegible]
Hanson PLC reg.	27,40	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Harmony Gold #	13,45	[illegible]	− 3,34	[illegible]
Hitachi #	43,30	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Hoechst #	209,40	[illegible]	− 3,53	[illegible]
I.B.M #	611	[illegible]	− 4,58	[illegible]
I.C.I #	92	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Ito Yokado #	304	[illegible]	− 2,92	[illegible]
Kingfisher plc #	81,80	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Matsushita #	84,35	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Mc Donald's #	268,10	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Merck and Co #	631	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	45,35	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Mobil Corporat.#	419,50	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Morgan J.P. #	745	[illegible]	− 4,96	[illegible]
Nestle SA Nom. #	1850	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	75,10	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	415	[illegible]	− 3,01	[illegible]
Norsk Hydro #	287	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Petrofina #	2215	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Philip Morris #	263,60	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Philips N.V #	365,10	[illegible]	− 3,72	[illegible]
Placer Dome Inc #	74,55	[illegible]	− 3,42	[illegible]
Procter Gamble #	477	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Quilvest	301	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	8,45	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Rio Tinto PLC #	71,80	[illegible]	− 4,03	[illegible]
Royal Dutch #	322,40	[illegible]	− 2,20	[illegible]
Sega Enterprises	122,60	[illegible]	− 7,01	[illegible]
Saint-Helena #	18,40	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Schlumberger #	467	[illegible]	− 3,08	[illegible]
SGS Thomson Micro.	336	[illegible]	− 3,63	[illegible]
Shell Transport #	44,50	[illegible]	− 5,50	[illegible]
Siemens #	344	[illegible]	− 2,32	[illegible]
Sony Corp. #	533	[illegible]	− 6,19	[illegible]
Sumitomo Bank #	69,50	[illegible]	− 5,61	[illegible]
T.D.K #	463	[illegible]	− 2,37	[illegible]
Telefonica #	175,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Toshiba #	24,40	[illegible]	− 4,71	[illegible]
Unilever act.Div.#	360,10	[illegible]	− 1,02	[illegible]
United Technol. #	426,10	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Vaal Reefs #	223,50	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Volkswagen A.G #	3251	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Volvo (act.B) #	161	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	103,10	[illegible]	− 2,03	[illegible]
Yamanouchi #	136,70	[illegible]	− 3,51	[illegible]
Zambia Copper	11,60	[illegible]	− 4,31	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,40	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,56	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,40	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,32	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,50	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,80	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,12	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,51	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118	[illegible]
Financ.9% 91-06#	124,56	[illegible]
Financ.8,6%92-02#	113,30	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,01	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	102,77	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,52	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,82	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,30	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,68	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	101,15	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,50	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,42	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,81	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,21	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	134,55	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	136,08	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,11	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	974	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	34,50	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	475	[illegible]
Bains C.Monaco	520	[illegible]
Bque Transatlant.	178	[illegible]
B.N.P.Intercont.	900	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	348,60	[illegible]
Champex (Ny)	23,50	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	476	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2449	[illegible]
Generali Fce Assur	1230	[illegible]
Continental Ass.Ly.	499	[illegible]
Darblay ◆	545	[illegible]
Didot Bottin	695	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3000	[illegible]
Ecia	1200	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1220	[illegible]
Fichet Bauche	36,55	[illegible]
Fidei	30,60	[illegible]
Finalens ◆	265	[illegible]
F.I.P.P. ◆	300	[illegible]
Fonciere (Cie)	585	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	698	[illegible]
Foncina # ■	505	[illegible]
Francarep	271	[illegible]
France S.A.	1170	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	950	[illegible]
Gevelot	1151	[illegible]
G.T.I (Transport)	193,20	[illegible]
Immobail	149,50	[illegible]
Immobanque	592	[illegible]
Locamion (Ly)	478	[illegible]
Lucia	56,50	[illegible]
Monoprix	300	[illegible]
Metal Deploye ◆	340	[illegible]
Mors	4,85	[illegible]
Navigation (Nle)	135	[illegible]
Optorg	328,10	[illegible]
Paluel-Marmont	520	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	805	[illegible]
Parfinance	247	[illegible]
Paris Orleans	255	[illegible]
Promodes(CI)	1835	[illegible]
PSB Industries Ly	500	[illegible]
Rougier #	302	[illegible]
Saga	162	[illegible]
S.I.P.H. ◆	320	[illegible]
Sofragi	4600	[illegible]
Taittinger	3400	[illegible]
Tour Eiffel ◆	265	[illegible]
Vicat	500	[illegible]
Caves Roquefort	1850	[illegible]
Elyo	306	[illegible]
Finaxa	365	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1551	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	159	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1761	[illegible]
Hotel Lutetia	380	[illegible]
Hotels Deauville	570	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	485	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	304	[illegible]
Lloyd Continental	9200	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	0,05	[illegible]
Matussiere Forest.	51,30	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2451	[illegible]
M.R.M. (Ly) ◆	387	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	98	[illegible]
Poliet	500	[illegible]
Sabeton (Ly)	701	[illegible]
Samse (Ly)	900	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1110	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3370	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	280	[illegible]
Teleflex L. Dupont	102	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	230	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	367,50	[illegible]
Commerzbank AG	238	[illegible]
Fiat Ord	17	[illegible]
Gold Fields South	78	[illegible]
Kubota Corp.	15	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	33,80	[illegible]
Robeco	558	[illegible]
Rodamco N.V.	168,10	[illegible]
Rolinco	521	[illegible]
Sema Group Plc #	142,20	[illegible]
Solvay SA	369	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	43,30	[illegible]
AFE #	312	[illegible]
Algle #	322	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	150	[illegible]
Altran Techno. #	1750	[illegible]
Arkopharma#	305	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	2000	[illegible]
Assystem #	191,90	[illegible]
Bque Picardie (Li)	722	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	321	[illegible]
Bque Vernes ◆	174,80	[illegible]
Beneteau #	1120	[illegible]
B I M P ◆	108	[illegible]
Boiron#(Ly)	330	[illegible]
Boisset (Ly) #	349,90	[illegible]
But S.A.	273,50	[illegible]
Cardif SA	1099	[illegible]
C.E.E #	71,05	[illegible]
CFPI # ◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)	227	[illegible]
CNIM CA#	196	[illegible]
Codetour	335	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	282	[illegible]
Conflandey #	290	[illegible]
C.A. Hte Normandie	310	[illegible]
C.A. Paris IDF	790	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	301,40	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	280	[illegible]
C.A.Pas de Calais	540	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	492	[illegible]
C.A. Oise CCI	315	[illegible]
C.A. Somme CCI	306	[illegible]
C.A.Toulouse(B)	420	[illegible]
Devanlay	600	[illegible]
Devernois (Ly)	555	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	42	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	350	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	386	[illegible]
Expand s.a	685	[illegible]
Factorem	640	[illegible]
Faiveley #	184	[illegible]
Finacor	52,10	[illegible]
Finitinfo	700	[illegible]
Fructivie	668	[illegible]
Gautier France # ■	262	[illegible]
Gel 2000	41,10	[illegible]
GEODIS #	303	[illegible]
GFI Industries #	1110	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	26	[illegible]
GLM S.A	230	[illegible]
Grandoptic.Photo #	960	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	202	[illegible]
Kindy #	154,80	[illegible]
Guerbet	206	[illegible]
Hermes Internat.1#	390	[illegible]
Hurel Dubois	646	[illegible]
ICBT Groupe #	193	[illegible]
I.C.C.	139,40	[illegible]
ICOM Informatique	525	[illegible]
Idianova	66	[illegible]
Int. Computer #	42	[illegible]
IPBM ◆	56	[illegible]
M6-Metropole TV	610	[illegible]
Manitou #	705	[illegible]
Manutan	432,50	[illegible]
Marie Brizard #	502	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	37,90	[illegible]
Mecelec (Ly)	54,10	[illegible]
MGI Coutier #	242	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	168	[illegible]
Naf-Naf #	82,60	[illegible]
Norbert Dentres.#	734	[illegible]
NSC Groupe Ny	778	[illegible]
Onet #	900	[illegible]
Paul Predault #	121,10	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	79,95	[illegible]
Phyto-Lierac #	217,10	[illegible]
Pochet	730	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	220	[illegible]
Radiall #	629	[illegible]
Robertet #	1010	[illegible]
Rouleau-Guichard	220	[illegible]
Securidev #	98,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	492	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	7	[illegible]
Sofibus	371	[illegible]
Sogeparc (Fin)	384,80	[illegible]
Sopra #	620	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	65	[illegible]
Sylea	559	[illegible]
Teisseire-France	156	[illegible]
TF1	609	[illegible]
Thermador Hol. #	300	[illegible]
Trouvay Cauvin #	93	[illegible]
Unilog	795	[illegible]
Union Fin.France	579	[illegible]
Viel et Cie #	151,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #	491,50	[illegible]
Virbac	444	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	16,20	[illegible]
Belvedere	599	[illegible]
BVRP	225	[illegible]
Coil	119	[illegible]
Electronique D2	639	[illegible]
FDM Pharma n.	178	[illegible]
Genset ◆	390	[illegible]
Guyanor action B ◆	6,70	[illegible]
High Co. ◆	160	[illegible]
Infonie	71	[illegible]
Joliez-Regol ◆	73	[illegible]
Mille Amis	32,80	[illegible]
Naturex	68	[illegible]
Olitec	711	[illegible]
Picogiga ◆	190	[illegible]
Proxidis	18,25	[illegible]
R21 Santé	365	[illegible]
Stelax	6,60	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 19 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	840	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	10	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160,20	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	151	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	141,27	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	122,42	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2396,68	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14388	[illegible]
Natio Epargne	2248,19	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	869,85	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3335,85	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	144,21	[illegible]
Natio Epargne Retraite	164,83	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11396,34	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1082,01	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1037,34	[illegible]
Natio Euro Opport.	1057,82	[illegible]
Natio Inter	1113,14	[illegible]
Natio Opportunités	191,93	[illegible]
Natio Revenus	1116,79	[illegible]
Natio Sécurité	11394,48	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	99675,50	[illegible]
Oblig. très cté.	279,83	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	876,02	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2590,02	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2447,28	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	317,05	[illegible]
Patrimoine Retraite D	307,43	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2447,73	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19924,45	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19520,61	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	293,21	[illegible]
Écur. Capitalisation C	259	[illegible]
Écur. Expansion C	84126,61	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3667,61	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	234,22	[illegible]
Écur. Monépremière	11402,18	[illegible]
Écur. Monétaire C	13181,61	[illegible]
Écur. Monétaire D	12217,95	[illegible]
Écur. Trésorerie C	329,54	[illegible]
Écur. Trésorerie D	310,98	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2036,80	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	195,53	[illegible]
Géoptim C	13208,02	[illegible]
Géoptim D	12127,50	[illegible]
Horizon C	2337,35	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,97	[illegible]
Sensipremière C	13765,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12219,21	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12159,74	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM)		
Amplia ◇	121242,70	[illegible]
Atout Amérique	195,51	[illegible]
Atout Asie	88,21	[illegible]
Atout France Europe	873,98	[illegible]
Atout France Monde	220,90	[illegible]
Atout Futur C	836,34	[illegible]
Atout Futur D	787,30	[illegible]
Coexis	1986,67	[illegible]
Dièze	2221,83	[illegible]
Elicash ◇	962922	[illegible]
Eurodyn	2732,78	[illegible]
Indicia ◆	1777,35	[illegible]
Moné.J C ◇	12091,44	[illegible]
Moné.J D ◇	11707,05	[illegible]
Oblifutur C	563,94	[illegible]
Oblifutur D	540,37	[illegible]
Oraction	1430,16	[illegible]
Revenu-Vert	1198,36	[illegible]
Sévéa ◆	118,01	[illegible]
Synthésis	18857,29	[illegible]
Uni Associations ◇	122,06	[illegible]
Uni-Foncier	1436,73	[illegible]
Uni-Garantie C	1935,01	[illegible]
Uni-Garantie D	1479,97	[illegible]
Uni-Régions	1629,55	[illegible]
Univar C ◇	313,38	[illegible]
Univar D ◇	300,33	[illegible]
Univers Actions	252,65	[illegible]
Univers-Obligations	755,52	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	150,63	[illegible]
Francic Pierre	139,63	[illegible]
Europe Régions	234,45	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1136,68	[illegible]
Cicamonde	1582,41	[illegible]
Converticic	405,22	[illegible]
Ecocic	1720,37	[illegible]
Mensuelcic	10112	[illegible]
Oblicic Mondial	3983,88	[illegible]
Oblicic Régions	1205,33	[illegible]
Rentacic	164,08	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1406,19	[illegible]
Lion 20000 C	17354,19	[illegible]
Lion 20000 D	16236,38	[illegible]
Lion Associations C	11187,09	[illegible]
Lion Associations D	11187,09	[illegible]
Lion Court Terme C	26765,64	[illegible]
Lion Court Terme D	23580,81	[illegible]
Lion Plus C	1606,61	[illegible]
Lion Plus D	1532,56	[illegible]
Lion Trésor	2516,12	[illegible]
Oblilion	2226,29	[illegible]
Sicav 5000	743,14	[illegible]
Slivafrance	1252,36	[illegible]
Slivam	598,55	[illegible]
Slivarente	251,80	[illegible]
Slivinter	825,20	[illegible]
Trilion	5097,45	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2418,54	[illegible]
CM Option Dynamique	136,65	[illegible]
CM Option Equilibre	269,37	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	161,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	931,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	147,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23213,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1736,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1909,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1084,03	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	103,24	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	557	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20391,72	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	711,79	[illegible]
St-Honoré Pacifique	659,41	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1851,90	[illegible]
Stratégie Actions	1161,13	[illegible]
Stratégie Rendement	2035,63	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Amérique C	118,95	[illegible]
Amplitude Europe C	172,51	[illegible]
Amplitude Europe D	169,63	[illegible]
Amplitude Monde C	1033,90	[illegible]
Amplitude Monde D	986,35	[illegible]
Amplitude Pacifique C	90,75	[illegible]
Elanciel D PEA	190,01	[illegible]
Émergence Poste D PEA	155,64	[illegible]
Géobilys C	685,17	[illegible]
Géobilys D	648,25	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1120,14	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1086,82	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1051,34	[illegible]
Latitude C	150,25	[illegible]
Latitude D	136,88	[illegible]
Oblitys D	635,31	[illegible]
Plénitude D PEA	211,20	[illegible]
Poste Gestion C	15064,52	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5230,79	[illegible]
Solstice D	2353,50	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38458,35	[illegible]
Actimonétaire D	30469,05	[illegible]
Cadence 1 D	1067,07	[illegible]
Cadence 2 D	1055,88	[illegible]
Cadence 3 D	1044,95	[illegible]
Capimonétaire C	415,61	[illegible]
Capimonétaire D	374,99	[illegible]
Sogeoblig C/D	9425,64	[illegible]
Interoblig C	7641,74	[illegible]
Intersélection France D	750,73	[illegible]
S.G. France opport. C	2130,26	[illegible]
S.G. France opport. D	2033,60	[illegible]
Sogenfrance C	2022,36	[illegible]
Sogenfrance D	1848,54	[illegible]
Sogépargne D	300,37	[illegible]
Soginter C	2406,24	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1462,13	[illegible]
Sogeliance D	1720,86	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	242,97	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأهل

TECHNOLOGIE Si l'on en croit les sondages les plus récents, les Français seraient en passe de combler leur sous-équipement en ordinateurs domestiques. ● LES HYPERMARCHÉS, prompts à saisir l'air du temps, ont largement investi ce secteur. Un micro-ordinateur sur quatre est désormais vendu par les grandes surfaces, dont les rayons sont dévalisés à l'approche des fêtes. ● L'AMPLEUR DE L'OFFRE rend le choix difficile pour l'usager débutant qui doit éviter de se perdre dans la jungle des multiples éléments, du modem au moniteur, de la souris au disque dur en passant par le lecteur de CD-ROM. ● LA COMBINAISON judicieuse de ces composants déterminera pourtant le prix et les capacités de l'ordinateur ainsi que son adéquation à l'usage principal de la machine – jeux, multimédia, bureautique familiale.

L'achat d'un ordinateur multimédia tient encore de l'aventure

Les propositions des constructeurs et des revendeurs sont extrêmement alléchantes, mais le consommateur se trouve souvent face à des difficultés d'installation d'une complexité désespérante pour le commun des utilisateurs

CHOISIR un ordinateur familial n'est pas une mince affaire. La décision d'achat souvent prend des mois : hésitations sur le moment opportun, révolte contre la pression médiatique, inquiétude sur la place que prendra la machine dans l'espace et le temps familial... L'euphorie des fêtes de fin d'année offre une occasion idéale pour balayer les affres de ces tergiversations. Les grandes surfaces l'ont bien compris. Le consommateur français est mûr. Après s'être accroché à son Minitel comme à une bouée de sauvetage anti-informatique, il finit pas admettre qu'un ersatz d'ordinateur ne saurait lui apporter tout ce que le multimédia promet. Ainsi converti, le voilà vulnérable à toutes les embûches qui jonchent encore le chemin menant à l'improbable maîtrise de cet outil en perpétuelle mutation qu'est l'ordinateur.

Le parcours initiatique commence dans les rayons des magasins spécialisés ou des hypermarchés branchés. La gamme de *prix des machines commence* à 4 000 francs et peut dépasser les 40 000 francs si l'on cède au charme des premiers écrans plats proposés par Philips ou Siemens. Comment choisir ? Les néophytes qui se lancent dans l'analyse détaillée des caractéristiques de chaque modèle risquent fort de ne jamais se décider. Le plus sage semble de se reporter sur les besoins que l'on veut satisfaire. Une utilisation bureautique conduira à une dépense d'environ 8 000 francs, imprimante comprise. Pour 10 000 francs, le multimédia ouvre les portes du son et de l'image animée, et la communication par modem met l'ordinateur en contact avec la planète entière via Internet. Les plus ludiques devront faire encore un effort et dépenser environ 13 000 francs pour ne pas regretter leur bonne vieille console de jeux. Enfin, les *plus fortunés* investiront 20 000 francs ou plus pour le plaisir de posséder la technologie dernier cri. Principale crainte des nouveaux acquéreurs, l'obsolescence du matériel sera d'autant plus rapide qu'ils auront été économes. Néanmoins, le haut de gamme n'est pas à l'abri des effets de vieillissement du progrès permanent et fulgurant de l'industrie électronique.

SEIZE ANS D'AGE

La véritable difficulté réside dans la complexité dont l'informatique ne n'est pas encore débarassée. Les moins initiés, qui comptent sur *l'émerveillement de leur famille* dès l'ouverture des cadeaux de Noël, risquent fort d'essuyer une déconvenue. L'ordinateur personnel n'existe que depuis seize ans. Cet âge explique l'instabilité de cette technologie. Paradoxalement, alors que celle-ci devrait rester réservée aux spécialistes, le taux d'équipement des familles américaines approche les 50 %. Et l'usage d'Internet se répand à travers le monde.

Le piège se referme. Impossible d'attendre que les ordinateurs deviennent aussi simples à utiliser qu'une automobile qui a mis plus *d'un siècle à se perfectionner.* Certes, une part du besoin est créé artificiellement par une industrie engagée dans une fuite en avant et qui doit sans cesse vendre plus pour financer ses progrès. Mais ce nuage de fumée commercial masque une véritable nécessité. L'outil informatique ne fait pas partie des accessoires superflus dont on peut se passer sans risques. Il commence à envahir la vie quotidienne, du lieu de travail à la maison en passant par la voiture ou les lieux publics.

Pousser le grand public à maîtriser l'ordinateur d'aujourd'hui peut sembler relever de l'inconscience. A l'inverse, cette contrainte peut être analysée comme une épreuve salutaire. Le consommateur s'est accoutumé à une attitude de plus en plus passive face aux objets dont il fait l'acquisition. L'informatique, elle, exige une participation active. Aussi bien dans la phase d'apprentissage que pendant l'utilisation.

Alors autant se lancer de bon cœur dans le grand bain. Sans illusions. La prise en main sera longue et parfois douloureuse. Le schéma ci-dessous montre les composants essentiels d'une machine. Difficile *de faire l'économie de leur* connaissance. Mais au-delà des écueils qu'elle n'avoue pas toujours, l'informatique réserve de véritables plaisirs à ceux qui parviennent à la domestiquer.

Michel Alberganti

Les grandes surfaces élargissent leur offre

APRÈS DES COUPS d'essai, des erreurs corrigées et des réussites surprenantes, les hypermarchés (Carrefour, Auchan, Cora, Leclerc, Conforama, Géant-Casino...) ont fini par investir le marché de la micro-informatique. Affinant leur stratégie, les géants de la distribution sont devenus les concurrents des *magasins spécialisés.*

Un micro-ordinateur sur quatre est désormais vendu par eux. Ces distributeurs ont su évoluer (en améliorant la présentation et le conseil) et élargir leur offre, mettant en rayon des produits sans marques mais aussi des Compaq, IBM, Hewlett-Packard, Packard-Bell ou Toshiba. Ils ont ainsi contribué à augmenter le taux d'équipement des foyers français, qui atteindrait aujourd'hui 17 %.

La force d'attraction des hypers repose sur les prix. Les quantités commandées aux fabricants font baisser les tarifs et autorisent des offres promotionnelles séduisantes lors des rentrées scolaires et des fêtes. Les grandes surfaces ont appris à cerner les attentes et les moyens de leur client, qui diffèrent d'une période à l'autre. A la rentrée, le budget du consommateur est amputé par le retour des vacances, les frais scolaires... D'où la mise en rayon de produits dont le prix ne dépasse pas la barre psychologique des 5 000 francs (*Le Monde* daté 21-22 septembre). A Noël, les géants de la distribution misent sur des produits plus haut de gamme, dotés de capacités multimédias et dont le prix varie entre 8 000 et 15 000 francs. Le client de fin d'année n'investit pas pour utiliser un traitement de texte. Il veut pouvoir s'amuser – et ses enfants aussi – avec des CD-ROM agrémentés de vidéos et d'animations en trois dimensions.

Après une amorce frileuse en novembre, les ventes de décembre ont dépassé les espérances. Chez Auchan, on parle d'un *« malheur »* sur les ordinateurs à 10 000 francs tandis que ceux à 15 000 francs *« marchent bien ».* Le produit de marque à moins de 9 000 francs s'est *« envolé »* sur la première quinzaine de décembre chez Carrefour, où l'on affirme être *« pratiquement en rupture de stock »* sur ce produit.

EFFORTS DE PRÉSENTATION ET DE CONSEIL

Plus ou moins élaborée selon les grandes surfaces, la stratégie des hypers dans le domaine de la micro ne se cantonne plus aux seules périodes promotionnelles, mais s'étend sur toute l'année. Les mois de janvier et février s'ouvrent à une offre bureautique, le *« home produit »*, axé sur le travail à la maison et la petite entreprise. En mars, mois où les fabricants proposent leur nouvelle gamme, certains distributeurs se plient à la loi de l'offre plutôt qu'à celle de la demande. *« Toute l'année, en volume, je propose un tiers de produits pour l'entrée de gamme (autour de 5 000 francs), un tiers pour le milieu de gamme (de 8 000 à 10 000 francs) et un tiers pour le haut de gamme (au-dessus de 12 000 francs). Les périodes accentuent ensuite les ventes dans l'une ou l'autre de ces propositions »*, souligne Jean Khairallah, chef de produit informatique à Auchan.

La détermination des grandes surfaces transparaît également dans leurs efforts de présentation et de conseil. L'espace micro-informatique se dégage de plus en plus de l'espace alimentaire. Les établissements Leclerc ont choisi de créer des emplacements privilégiés qui s'intègrent dans un espace culturel s'inspirant directement du concept Fnac. Auchan propose des lieux autonomes.

Les hypers attirent principalement les clients du premier achat, avides de conseils. *« Dans la grande distribution, la micro-informatique correspond au produit le plus cher. Les clients ne l'achètent pas les yeux fermés, ils ont besoin d'être écoutés et informés »*, précise Jean Khairallah, qui voit dans cette démarche un moyen de fidéliser une clientèle.

Véronique Cauhapé

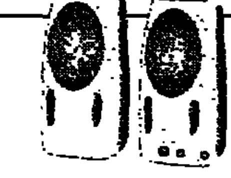
L'ordinateur multimédia en 18 éléments

STOCKAGE

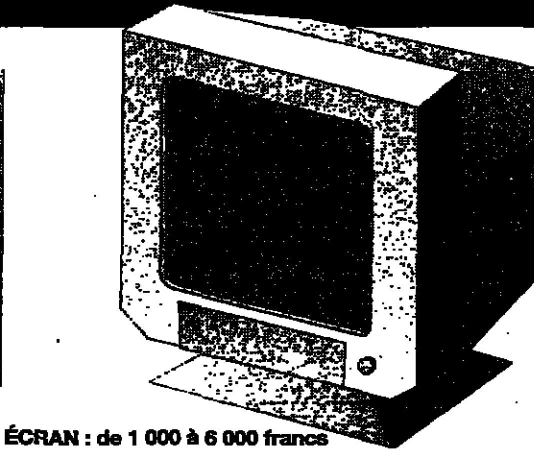
● **DISQUE DUR : de 1 500 à 2 100 francs**
Espace-mémoire de la machine, le disque dur permet d'enregistrer les fichiers et les programmes auxquels on veut accéder rapidement. Un système d'exploitation comme Windows 95 consomme près de 100 mégaoctets (Mo) à lui seul. Certains jeux mobilisent 200 Mo... Des 2 Go recommandés il y a un an, on passe aujourd'hui à 3,2 Go, voire 5,1 Go pour être tranquille.

● **LECTEUR CD-ROM (de 650 à 1 200 francs) ou DVD (de 2 000 à 3 000 francs)**
Petite galette brillante de 12 centimètres de diamètre, le CD-ROM stocke 650 Mo d'informations, ce qui est bien pratique pour installer les jeux d'aujourd'hui, qui, sans cela, rempliraient plusieurs dizaines de disquettes. La vitesse des premiers lecteurs, 150 kilo-octets (Ko) par seconde, a été multipliée par au moins 8 (strict minimum indispensable), voire 16 ou 24. Support initial des productions multimédia, le CD-ROM est déja dépassé par le DVD-ROM et ses 17 Go.

● **LECTEUR DE DISQUETTES : 150 à 1 100 francs**
En série sur tous les ordinateurs, les lecteurs de disquettes 3,5 pouces offrent 1,44 Mo de memoire. Celles-ci sont concurrencées par d'autres systemes aux capacités plus importantes (100 Mo pour les disquettes Zip d'Iomega et 12 Mo pour le LS-120 d'Imation) mais qui présentent le défaut de ne pas de pas être standardisés.



● ***HAUT-PARLEURS* : de 150 à 1 500 francs**
Indispensables pour profiter du son des CD-ROM ou d'Internet. De deux à trois enceintes pour les effets tridimensionnels...



UNITÉ CENTRALE

ÉCRAN : de 1 000 à 6 000 francs
A la place des 14 pouces (35,5 cm) de diagonale utilisés pour la bureautique, l'écran couleur des ordinateurs personnels adopte très souvent le format 15 pouces (38 cm), plus confortable pour les applications multimédia. Mais le 17 pouces (43 cm) commence à devenir abordable. Ce qui n'est pas encore le cas des écrans plats.

CALCUL

● **CARTE MÈRE : de 700 à 1 500 francs**
Connectée à tous les éléments du PC, elle supporte le processeur, la memoire vive, et les cartes auxiliaires (contrôleur, vidéo, son). La plupart des cartes mères fonctionnent à une fréquence d'horloge de 66 MHz, qui pourrait bientôt passer à 100 MHz. Elles disposent d'une mémoire très rapide, la mémoire cache, de 256 à 512 Ko, qui charge certaines données que le processeur utilise souvent. Changer de processeur ou ajouter de la mémoire vive ne sera possable que si la carte mère le permet. Prudence...

PROCESSEUR : de 300 à 5 800 francs
Cœur de l'ordinateur. Plus il est rapide, plus le PC est performant. Sa vitesse est fonction du nombre de transistors qu'il contient, de son architecture et de la fréquence d'horloge (nombre de cycles par seconde mesure en mégahertz) qu'il supporte. Aujourd'hui, la gamme commercialisée s'étend de 133 à 300 MHz. Les Pentium MMX et le tout nouveau Pentium II d'Intel se taillent la part du lion mais ils sont concurrencés par AMD (K6 de 166 à 233 MHz) et Cyrix (6X86MX de 166 à 200 MHz).

● **MÉMOIRE VIVE : de 200 à 2 000 francs**
Element important de l'ordinateur qui enregistre les instructions et les données utilisées par le processeur. Elle se présente sous forme de barrettes enfichables. Si 16 Mo de mémoire vive sont un minimum, 32 Mo assurent plus de confort. Certaines cartes mères permmettent d'étendre la mémoire vive jusqu'à 256 Mo. Les memoires SD RAM sont plus performantes que les EDO.

● **CARTE GRAPHIQUE : de 800 à 2 600 francs**
La carte graphique vient au secours du microprocesseur pour les applications multimedia les plus exigeantes (courses de voitures, combats divers...). Un graphisme plus riche utilisé et les images en trois dimensions peuvent imposer le recours à des cartes accélératrices 3D. Une dépense peu utile pour ceux qui se contentent de CD-ROM culturels.

● **CARTE SON : de 400 à 2 000 francs**
Sans carte son, l'ordinateur reste muet et ne mérite pas le qualificatif de multimedia. Pour les CD-ROM, une carte modeste suffit. Les jeux d'actions imposent le milieu de gamme. Mais on peut aussi transformer la machine en véritable studio d'enregistrement ou de création de son numérique. La marque Sound Blaster de Creative Labs, norme de fait, évite les problèmes de compatibilité.

PÉRIPHÉRIQUES

● **IMPRIMANTE : de 1 000 à 3 000 francs**
Une imprimante couleur de qualité quasi photographique peut être obtenue pour moins de 2 500 francs. Dans cette gamme, la technologie du jet d'encre se taille la part du lion, le laser, plus rapide et moins onéreux à la page, étant réservé au noir et blanc. Le coût des consommables, cartouches d'encre et papiers (couchés, glacés), n'est pas négligeable. Préférer la quadrichromie, avec une cartouche noire séparée.

● **SCANNER : 1 000 à 2 000 francs**
Il numérise documents, textes ou images, afin de les travailler sur ordinateur. Le scanner a défilement (la page passe devant des capteurs fixes) est moins pratique que les modèles a plat, qui traitent des documents volumineux, reliés. La résolution optique (nombre de points par pouce) doit être compatible avec celle de l'imprimante. Les logiciels associés multiplient les options. Choisir un pilote Twain, reconnu par la majorité des logiciels.

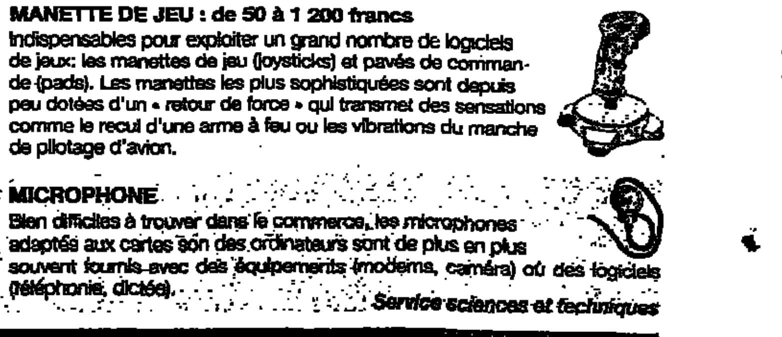
● **MODEM : de 800 à 1 500 francs**
Porte d'accès a Internet et aux réseaux, le modem peut aussi faire fonction de répondeur et de télécopieur. Un débit élevé (33,6 kilobits par seconde, ou 56 Kbits/s) et une large offre logicielle sont recommandés. Les modems dotés d'une mémoire flash permettront des remises à jour sur Internet.

INTERFACES

● **CLAVIER : de 150 à 1 000 francs.**
Composant qui peut sembler mineur, le clavier reste un outil de communication indispensable avec l'ordinateur. La qualité de l'offre varie considérablement entre le haut et le bas de gamme. Pour taper de grandes quantités de texte, l'acquisition d'un bon modèle coûtant au moins 500 francs se justifie.

● **SOURIS : de 100 à 500 francs**
Avec ses deux ou trois boutons, la souris permet d'accéder rapidement aux fonctions de base de l'ordinateur. Les nouvelles générations (MouseMan + de Logitech ou IntelliMouse de Microsoft) possèdent une mollette centrale et un bouton latéral supplémentaire qui commandent le défilement automatique des pages à l'écran et le zoom sans recours au clavier. Les versions reliées par radio à l'unité centrale et les modèles Trackball (à boule pilotée par le pouce), offrent plus de confort mais sont plus onéreuses.

● **CAMÉRA : de 1 000 à 1 500 francs**
Nécessaire pour des applications encore peu répandues comme la visiophonie ou la vidéoconférence; la caméra peut également servir de substitut aux coûteux appareils photonumériques. Elle offre néanmoins des services limités car elle ne peut fonctionner sans être reliée à l'ordinateur.



● **MANETTE DE JEU : de 50 à 1 200 francs**
Indispensables pour exploiter un grand nombre de logiciels de jeux: les manettes de jeu (joysticks) et pavés de commande (pads). Les manettes les plus sophistiquées sont depuis peu dotées d'un « retour de force » qui transmet des sensations comme le recul d'une arme à feu ou les vibrations du manche de pilotage d'avion.

● **MICROPHONE**
Bien difficiles à trouver dans le commerce, les microphones adaptés aux cartes son des ordinateurs sont de plus en plus souvent fournis avec des équipements (modems, caméra) ou des logiciels (téléphonie, dictée).

Service sciences et techniques



Dentelles de combat

Vingt-cinq ans d'histoire de parures de charme au Musée des beaux-arts de Calais, première ville dentellière de France

CALAIS
de notre envoyé spécial

Robe de cocktail Chanel en dentelle marine, robe-filet Thierry Mugler, robe longue *Sonia Rykiel* en chantilly noire... Depuis quelques saisons, la dentelle, confinée dans les dessous, a repris le dessus. Hors des vêtements liturgiques et des robes de mariée, *la chose ne s'était* plus guère vue depuis le règne de *Louis XIII*, où les *gentilhommes* paradent leurs pourpoints d'un surplis de dentelle.

Bien différentes, pourtant, sont les robes de 1997 : si la dentelle y paraît au grand jour, c'est pour théâtraliser la nudité, mettre l'intime en abîme, ériger la lingerie en vêtement d'extérieur... Durant près de trois siècles, le tissu le plus fragile du monde n'a cessé d'approcher, toujours davantage, les parties les plus délicates du corps. Sous l'Ancien Régime, la dentelle jaillissait du col et des manches. Plus tard, elle ourla les jupons. Pour se réfugier, avec la lingerie moderne, au plus près de la féminité.

Rien de surprenant à *ce que* le Musée des beaux-arts de Calais, première ville dentellière de France et du monde avec Nottingham l'anglaise – présente une exposition sur *« 25 ans de lingerie ». Les* dessous ainsi nimbés d'honneurs muséographiques n'ont visiblement pas pour objectif de commotionner les messieurs. Leur but est *de guider, au travers d'un nombre* de pièces relativement réduit, une réflexion rigoureuse et claire sur l'essence de ce « petit linge », qui joue, depuis un siècle, les traits d'union entre la réalité du corps et les artifices de l'apparence.

Ainsi les tailles de guêpe et les hanches outrageuses des femmes de la Belle Epoque, qui caricaturent les *« appâts »* de la féminité, résultent d'une lingerie paradoxalement vertueuse, puisqu'elle *échafaude, autour du terrifiant* corset à baleines, une chemise, un cache-corset, un pantalon long et tout un arsenal de jupons. A l'inverse, la lingerie des années 20 illustre la première libération du corps, en se fluidifiant à l'unisson *des robes, avec des combinaisons*-culottes flottantes. Elle n'a, pour autant, pas renoncé à modeler ce corps, aplatissant la poitrine des garçonnes au moyen d'un soutien-gorge bandeau et gainant de soie des jambes qui osent enfin se montrer.

> Un « petit linge » qui joue les traits d'union entre la réalité du corps et les artifices de l'apparence

Cette métamorphose culmine dans la silhouette fuselée des années 30, réconciliant élégance et *féminité au moyen d'une gaine ou* d'un combiné qui, sans les tortures du corset, affine la taille et les hanches. Dix ans plus tard, la lingerie esquisse une éclipse : l'en*semble soutien-gorge,* culotte *et* porte-jarretelles forme un rempart discontinu entre le vêtement et la peau de la femme.

Le New Look des années 50 retrouve les accents les plus traditionnels de la féminité en imposant la guêpière – créée par Marcel Rochas –, la gaine et le jupon, destinés à rétrécir la taille et à amplifier les hanches et la poitrine. Sous *ces apparences d'un retour à la lin*gerie Belle Epoque, la modernité pointe pourtant, avec le bas sans couture et l'avènement du nylon.

Le *happening* du Women's Lib en 1968, brûlant des soutiens-gorge devant les portes du Sénat américain, résume à lui seul la dévastation qui, dans les années 60, balaie *toute une profession enrôlée au* service de la séduction traditionnelle. Pour la première fois, le corps des femmes décide d'exister pour lui-même et de plaire sans prothèse. Si la lingerie, amputée du regard de l'homme, se résigne à *n'être plus qu'un simple sous-vête*ment, ce n'est pas sans découvrir, du même coup, les territoires jusque-là méconnus du confort féminin. Que demande avant tout la femme émancipée ? Une poitrine soutenue en toutes circonstances, *protégée du froid, abritée des re*gards... Le bas s'éclipse sous les coups du panty et du collant – nés de la mini-jupe –, puis du pantalon pour femme. L'ère de la liberté sexuelle est aussi celle de l'unisexe.

En 1970, le maxi-manteau re*donne courage à la profession : « La voie de la fanfreluche, du superflu et de l'irrationnel n'est pas fermée »*, déclare-t-on chez Exciting. La lingerie est prête à séduire *à nouveau... les femmes*. Elle « colle » à l'explosion nouvelle du prêt-à-porter en s'ouvrant aux jeunes stylistes (Chantal Thomass, Emmanuelle Khanh...). Elle radicalise le *confort en supprimant* les armatures, estompant les coutures et lançant de nouvelles matières, plus souples et satinées. Elle élargit spectaculairement son éventail d'offres afin d'interpeller chaque femme sous toutes ses humeurs : ce sont les *lignes « jeune fille »*, « sportive »... Enfin, elle fourbit tout un arsenal de nouvelles pièces : caraco, teddy, combiné... En attendant le body qui, porté avec un *pantalon, offrira une* alternative féminine au T-shirt.

Dès lors, toutes les directions vont être explorées. La lingerie « invisible » – boxers, culottes flottantes ou brésiliennes, strings... – qui escamote les marques « disgra*cieuses » sous la robe ou le jean*. Le traditionnel remodelage du corps : soutien-gorge à bonnet renforcé (Wonderbra) ou « Cœur croisé » de Playtex, et même, tout récem*ment*, collant « remonte-fesses »... La garantie-confort : soutiens-gorge moulés sans couture, ou l'elasthane antiallergique... Ce dynamisme a porté ses fruits. Entre 1988 et 1994, le secteur de la lingerie a augmenté d'un quart son *chiffre d'affaires*. Avec deux Salons annuels (à Paris et à Lyon), il est entré de plain-pied dans l'univers du prêt-à-porter – où certaines maisons, notamment de couture, le concurrencent désormais sur son terrain. Les collections de lingerie, qui visaient hier le durable, *sont aujourd'hui renouvelées deux* fois par an (en se contentant souvent de varier les couleurs), à l'unisson des tendances, et suivent de près l'expérimentation des nouveaux tissus (antibactéries, respirant, etc.). Après les fanfreluches des années 80, les nouveaux tabous nés du sida ont imposé, dans la décennie suivante, une lingerie plus gainante, aussi confortable que défensive. Non que la pièce af*friolante ait disparu : elle n'est* qu'un élément, parmi d'autres, d'une garde-robe tournée vers l'efficacité. Et attend son heure légitime pour jouer les utilités, tandis les dernières images mises au point par les publicitaires mettent en scène une maternité qui s'impose, *dans ces années 90, comme le pro*longement ultime de la séduction.

Jacques Brunel

★ Exposition « 25 ans de lingerie, la dentelle sans dessus dessous ». Commissaires : Annette Haudiquet et Shazia Boucher. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu, 62100 Calais. Tél. : 03-21-46-48-48. Fermé mardi et jours fériés. Entrée : 15 F. Catalogue : 80 F. Jusqu'au 4 janvier.





MARTINE FRANCK/MAGNUM

« Libérez nos camarades ». Manifestation féministe, à Paris.



MARINO PARISOTTO VAY in « SENSO », ÉD. LA PERLA

Guêpière en tulle, brodé et filigrané (La Perla, collection 1997).

La longue mémoire des frous-frous

Placé sous le fronton du Musée des beaux-arts, un écriteau précise en codicille *« et de la dentelle »*. Ces subtilités devraient disparaître en 2001 avec l'ouverture d'un espace muséal dans le centre-ville, entièrement dédié au noble art qui fit la fortune de Calais. Les acquisitions se multiplient pour doter le futur établissement, qui sera installé sur 6 000 mètres carrés d'une architecture industrielle en bois et fonte – celle de l'ancienne fabrique Boulard –, de quelque six cents pièces de dentelle à la main remontant jusqu'au XVI[e] siècle, d'un millier d'articles de lingerie et de robes (haute couture et prêt-à-porter), d'accessoires divers (ombrelles, etc.) et de tous les échantillons déposés durant un siècle au registre calaisien des prud'hommes... Si les badauds pourront y voir des métiers à dentelle en action, ce musée, mis en place avec la participation d'industriels calaisiens, entend être aussi pour les stylistes un centre de ressources et de documentation où l'inspiration de demain puisera aux sources des prouesses d'hier.

Du sport au sexy

● **Peau d'ange.** Ensemble fleur de pêche en microfibre lacée, existe en poudre rosée ou noir, 270 francs le soutien-gorge et 180 francs la culotte, Rosy. Comme une peau de bébé, le soutien-gorge Bodysuede, en ivoire, noir et vison, 225 francs, Wacoal.

● **Minimale.** Transparence caméléon pour un ensemble en voile Calvin Klein, 235 francs le haut et 80 francs le string. Lignes pures d'une lingerie seconde peau, et combinaison avec armatures invisibles, 420 francs, et le body 359 francs, Gemma Essential.

● **Beauté sauvage.** Femme-serpent avec l'ensemble Glossies « Python », 225 francs le soutien-gorge et 110 francs le slip brésilien, Gossard. Jane des villes dans une combinaison imprimée léopard, 990 et 690 francs, Capucine Puerari.

● **Plaisirs de dentelle.** Esquisse romantique avec « Giverny », un soutien-gorge corbeille en *dentelle élastique bois de rose*, 500 francs, et 410 francs le slip, Christian Dior. Culotte « couture » en dentelle stretch avec string intégré, soutien-gorge triangle coordonné, 950 et 1 250 francs, La Perla.

● ***Vertiges de boudoir.*** *Caresse* de mousseline bordée de tulle avec un ensemble fuchsia, vert, noir ou blanc, dernier fétiche griffé Prada, 540 francs le soutien-gorge et 460 francs la culotte. Belle des lumières dans la guêpière « Sculpture » en Lycra, 4 coloris, 1 400 francs, La Perla. « Fidji », combinaison en satin de soie bordée de dentelle de Calais, 2200 francs, sur commande, Sabbia Rosa.

● **Galbe parfait.** Satin et tulle extensible pour « Pulpy », une ligne qui maintient le corps en douceur, soutien-gorge à *décolleté Empire et gainette* assortie, 188 francs et 100 francs, Dim.

● **Trompe-l'œil.** Formes de velours avec le dernier soutien-gorge Wonderbra, 196 francs. Héroïne glamour avec le modèle « Ultrabra Perfection Rétro » en satin chair et dentelle noire, 250 francs, la culotte 140 francs et la ceinture de taille avec jarretelles incorporées, *190 francs, Gossard*

● **Bien en chair.** Minimiser, un soutien-gorge qui fait perdre 2 centimètres de tour de poitrine, et Slimline, une culotte gainante, 355 francs et 240 francs, Wacoal. Trait de femme, un catalogue de VPC consacré aux poitrines opulentes du 90 C au... 145 G avec des modèles sensuels comme « Nuit de Chine », 599 francs le soutien-gorge en tulle rebrodé et 299 francs le slip, Patricia Patt.

● **Passe-partout.** Answers, une ligne de soutiens-gorge et bustiers en satin stretch aux bretelles qui s'adaptent à tous les décolletés, du dos panoramique aux épaules dénudées, à partir de *175 francs*, Berlei.

● **Allure sportive.** Conçu pour les sports intenses, le soutien-gorge Triaction 2001, 255 francs, Triumph. Une brassière et un short en coton peigné offrant une grande liberté *de mouvement, 115 francs* l'un, Sloggi.

Anne-Laure Quilleriet

★ Modèles distribués en grands magasins et en boutiques spécialisées. *Catalogue Trait de Femme*, sur commande au 08-03-363-363. Adresses : Christian Dior, 30, avenue Montaigne, 75008 Paris. La Perla, 20, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Prada, 10, avenue Montaigne, 75008 Paris. Sabbia Rosa, 73, rue des Saint-Pères, 75006 Paris.

La skieuse allemande Katja Seizinger égale un record de Jean-Claude Killy

En remportant le super-G de Val-d'Isère elle a signé sa sixième victoire consécutive

Avec deux centièmes de seconde, Katja Seizinger a gagné, jeudi 18 décembre, le super-G de Val-d'Isère devant Renate Götschl et Hilde Gerg. Grâce à cette victoire, la sixième d'affilée sur les six dernières courses organisées en Coupe du monde, l'Allemande égale le record de Jean-Claude Killy en 1967. Vendredi, elle s'élançait dans le slalom géant. Cette discipline est dominée par Deborah Compagnoni, qui y est invaincue depuis décembre 1996.

IL EST FRANÇAIS et Val-d'Isère est son royaume, elle est allemande et la station française est en passe de devenir son escale fétiche. Il s'appelle Jean-Claude Killy, elle, Katja Seizinger. Cette jeune fille volontaire a égalé, jeudi 18 décembre, le record de victoires consécutives de Killy de 1967 en remportant le super-G de Val-d'Isère. Elle a vingt-cinq ans, un talent inouï, une passion presque totale pour le ski et elle vient d'avaler les six dernières épreuves organisées de la saison, qui, au hasard de la météo, étaient des descentes ou des super-G, ses disciplines de prédilection.

Le circuit la connaît bien, elle en est l'une des reines. En 1996, elle avait gagné la Coupe du monde générale, elle compte trente-quatre victoires en descente, super-G et slalom géant, elle a été championne du monde de super-G en 1993 à Morioka et championne olympique de descente en 1994 aux Jeux de Lillehammer. A la veille de ceux-ci, elle avait impressionné en réalisant un triplé (deux super-G, une descente), à Val-d'Isère, encore. Son plus beau souvenir de compétition : *« Plus que les victoires, la combinaison du tout qui donne cette saveur extraordinaire du moment »*, se souvenait-elle. Jeudi, elle a déclaré : *« Ce que je viens de réussir n'a été fait qu'une seule fois par un gars vraiment célèbre. Et dans vingt ou trente ans, peut-être, on se souviendra de moi de la même manière. »*

Mademoiselle Seizinger est un personnage, une citadine aux contours montagnards. Elle apparaît rugueuse, elle n'est que réservée, consacrée tout entière à son métier de skieuse, pour l'instant. Elle court à l'école entre les saisons et suit des cours par correspondance lorsqu'elle voyage. Depuis toujours, elle sait que le ski ne sera pas tout dans sa vie, que la coupure sera rude et que mieux vaut la préparer. Katja Seizinger est une brillante étudiante en économie.

S'IMPOSER AU CARACTÈRE

Elle tient de son père, un riche industriel de Westphalie du Nord, sa passion pour la montagne. La Westphalie est trop plate pour y skier mais il y avait les vacances de sports d'hiver à Zermatt, les Ménuires ou Val-d'Isère. Là, dans ces instants laissés à sa joie, Katja montait sur des skis dès trois ans. De cette jeunesse passée à happer des moments sur les pentes, elle confie dans un entretien à *L'Equipe* (11 février 1997) : *« L'important, à cette époque, était d'apprendre à bien skier. »* C'est son père, encore, qui, le vendredi soir, flanque Katja et son frère dans la voiture, roule quatre heures et inscrit ses enfants à deux courses dans le week-end, avant de regagner la ville.

Katja est intrépide. Son attachement à la technicité, son perfectionnisme séduisent les sélectionneurs allemands. Certains musiciens ont l'oreille intégrale, certains skieurs ont le toucher de neige, ce talent comme inné de sentir une piste pour mieux l'épouser, ne jamais s'en séparer. Parvenue au sein de l'équipe allemande, il lui faut passer l'épreuve de l'intégration. Jamais facile d'être une citadine de grande et bonne famille au milieu des filles des montagnes.

Pour s'imposer, il faut d'abord la victoire. Celle-ci vient très vite. A dix-neuf ans, Katja est deuxième de la Coupe du monde générale, à vingt ans, elle est championne du monde de super-G. Si le respect vient avec les résultats, il se gagne aussi au sein de l'équipe, l'une des meilleures du circuit féminin, où elle s'impose comme un chef de file intransigeant mais partageur. Katja, c'est sa réputation, peut conseiller, consoler, tancer, plaisanter. Sa compatriote Hilde Gerg est aujourd'hui sa dauphine au classement de la Coupe du monde que Katja, bien sûr, survole allègrement.

La gourmande de vitesse qui sait faire ses traces intransigeantes et fluides et sait épouser les courbes les plus courtes pratique également le slalom avec une certaine réussite, une polyvalence qui lui permet de gagner des points dans les épreuves de combiné (slalom et descente). Lors de la saison 1996-1997, elle avait lutté pour la victoire en Coupe du monde générale au coude-à-coude avec la passe-partout Pernilla Wiberg.

Jusqu'en janvier, les deux femmes s'étaient tenues en tête du classement. A Laax, lors de la descente, Katja, épuisée, était tombée. Elle avait perdu sa victoire et les précieux points du combiné. Pernilla s'était envolée pour ne plus être rattrapée. Katja s'était consolée aux championnats du monde de Sestrières en février, où elle avait gagné deux médailles d'argent dans le super-G et le combiné. Déçue par une saison sans grande victoire, elle avait clamé qu'elle n'avait pas encore atteint son apogée. Suprême en ce début de saison, elle devrait retrouver une autre adversaire, l'Américaine Picabo Street. Retenue un an par une blessure au genou, celle-ci a terminé onzième, jeudi, du super-G et a promis une belle bagarre aux Jeux olympiques de Nagano, en février. Reste désormais à Katja Seizinger de garder forces et confiance jusqu'au Japon.

Bénédicte Mathieu

Carole Merle, championne ruinée

« *J'ai gagné environ 23 millions de francs durant ma carrière et je suis actuellement endettée à hauteur de 70 millions.* » La skieuse des Alpes du Sud Carole Merle a choisi la station de Val-d'Isère pour annoncer, dimanche 14 décembre, qu'elle était ruinée. Au cours d'une longue et triste conférence de presse, l'ancienne championne du monde de slalom géant 1993 a accusé son oncle d'avoir mal géré ses gains. Chargé de ses affaires, celui-ci aurait fait des placements hasardeux sur la Côte d'Azur, « *en investissant dans des immeubles commerciaux peu rentables, via des sociétés connaissant à l'origine de sérieuses difficultés* », a expliqué Edouard Bertrand, l'avocat de Carole Merle. Celui-ci a précisé qu'une procédure était en cours de préparation. Carole Merle, qui a mis fin à sa carrière en 1995, était devenue vice-championne olympique de super-G à Albertville en 1992 et championne du monde de slalom géant à Morioka en 1993.

La formule 1, c'est simple comme un coup de fil

Arrangement en vue pour le Grand Prix de France 1998

CE DEVAIT être un rendez-vous comme un autre. Jeudi 18 décembre, le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, avait prévu de rencontrer Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), dans son bureau haut perché de la tour de la rue Olivier-de-Serres, à Paris. Mais les événements se sont emballés. Il y eut d'abord cette décision de la FIA de ne pas inscrire le Grand Prix de France de formule 1 au championnat du monde 1998 (*Le Monde* daté 13-14 décembre). Puis, mardi 16 décembre, cette intervention de Mme Buffet devant les députés de l'Assemblée nationale, se demandant si *« la Fédération internationale ne veut pas enlever la formule 1 de toute l'Europe »*.

Le lendemain, une lettre habilement tournée de M. Mosley explique qu'il est désormais *« virtuellement impossible »* d'insérer une épreuve supplémentaire dans le prochain calendrier. La rencontre devenant difficile, restait le téléphone. Jeudi, Mme Buffet et M. Mosley ont échangé leurs points de vue à distance. Surprise, au terme d'une discussion *« amicale et constructive »*, les deux interlocuteurs décidaient de calmer le jeu, sans pour autant régler le sort du Grand Prix de France.

De rendez-vous raté en entretien rattrapé de justesse, le ministre de la jeunesse et des sports a réussi à confier directement au président de la FIA ce que le monde de la formule 1 sait depuis vendredi 12 décembre : après avoir échoué devant le Conseil d'Etat avec un décret censé modifier la loi Bredin relative au droit à l'information dans les enceintes sportives (1992), le gouvernement va déposer en janvier 1998 un projet de loi que les députés sont invités à voter à toute allure afin d'offrir une issue juridique satisfaisante à toute les parties.

« Les débats reprendront à l'Assemblée dès le 7 janvier au matin, je pense que tout devrait aller très vite et que nous pourrons saisir le conseil mondial de la FIA avant la fin du mois », a assuré Jean Glavany, vice-président de l'Assemblée nationale et président du conseil de surveillance du circuit de Nevers - Magny-Cours. C'est en fait tout l'article 18 de la loi sur le sport de 1984 (la loi Bredin de 1992 étant déjà une modification) qui sera réécrit. Le futur texte, sur lequel travaillent actuellement deux ministères (jeunesse et sport et culture), donnera aux fédérations nationales le droit d'établir un règlement concernant les facilités de travail des journalistes lors des événements sportifs, règlement qui sera supervisé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Concrètement, pour le Grand Prix de France, la Fédération française du sport automobile (FFSA) aura pour mission de délimiter des aires de fréquentation pour les médias tout autour du circuit. En clair, TF 1 (qui a payé les droits d'exclusivité) pourra continuer de placer des caméras sur la piste et dans les paddocks, cependant que les autres chaînes devront se satisfaire d'une « zone mixte » où il sera possible, par exemple, d'interviewer pilotes et ingénieurs. Ce dispositif empêchera que se reproduise la scène qui déclencha toute l'affaire le 5 juillet 1992 lorsqu'une équipe de France 3 s'était vu refuser l'accès du grand prix.

La promesse faite par Mme Buffet à M. Mosley que la loi serait rapidement retouchée suffira-t-elle à ramener la formule 1 en France dès 1998 ? Ne dit-on pas que la FIA exprime à l'égard de la loi Bredin une colère qu'elle réprime depuis la loi Evin ? Nul n'ignore, par ailleurs, que quelques pays d'Asie – beaucoup plus permissifs en matière de publicité sur l'alcool et les cigarettes – sont prêts à organiser des grands prix. Cette porte ouverte sur l'Orient ne devrait pas laisser trop longtemps indifférents les marques automobiles et les manufacturiers de tabac. Ferrari a déjà indiqué que l'idée d'aller faire tourner ses prototypes en Chine n'était pas pour lui déplaire.

« Le monde de la formule 1 accorde une grande valeur au Grand Prix de France »

Et puis, la FIA tient-elle vraiment au Grand Prix de France 1998, sachant que la Coupe du monde de football, organisée au même moment, risque fort de lui faire de l'ombre ? D'autant plus que la huitième de finale, que la France espère jouer, se disputera le même jour que le grand prix.

Quelle que que soit la nature des relations à venir entre la FIA et le gouvernement français, il ne fait en tout cas aucun doute que M. Mosley restera sourd à toute demande de réintégration du grand prix français tant qu'une nouvelle loi ne sortira pas des bancs de la République. Si le texte voit rapidement le jour, les événement peuvent aller très vite : les vingt-quatre membres du conseil mondial seront invités à voter par fax et les onze écuries engagées dans le championnat du monde 1998 devront se prononcer *« à l'unanimité »*.

Roland Hodel, patron du grand prix, a acquis d'Alain Prost, maître de l'écurie éponyme, qu'il mènera campagne dans les paddocks. De son côté, M. Mosley a fait comprendre à Mme Buffet qu'il saurait convaincre les éventuels récalcitrants avant de rappeler que *« le monde de la formule 1 accorde une grande valeur au Grand Prix de France et espère qu'il pourra conserver son statut d'épreuve du championnat du monde »*. Un statut qui ne lui avait été accordé, en 1997, qu'au mois d'avril. Qu'on se rassure, le feuilleton automobile a de beaux jours devant lui.

Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **JUDO : la commission de lutte contre le dopage de la Fédération française de judo**, qui devait se prononcer sur une éventuelle suspension de Djamel Bouras après son contrôle antidopage positif à la nandrolone, a accordé un sursis de quatre mois au champion olympique 1996. La fédération et Djamel Bouras ont été invités par cette commission à *« établir un rapport scientifique complémentaire »* concernant l'éventualité *« d'une production endogène de métabolites de nandrolone ou de leur apparition consécutive à l'absorption de produits alimentaires courants »*. Le docteur Yunsan Meas, président de la commission médicale de la FFJ, a été chargé de mettre en œuvre ces opérations d'expertise.

■ **FOOTBALL : nets vainqueurs (3-0) de l'AS Monaco, jeudi 18 décembre, en match avancé de la 21e journée du championnat de France**, les footballeurs messins occupent la tête du classement avant la trêve hivernale. Les trois buts du FC Metz ont été inscrits par Philippe Gaillot, Danny Boffin et Bruno Rodriguez. Dans un autre match avancé, Le Havre a battu Nantes (1-0).

■ **BASKET : le PSG-Racing et le CSP-Limoges occupent la dernière place de leur groupe** à l'issue de la première phase de l'Euroligue. Jeudi 18 décembre, les Parisiens ont été dominés (65-71) à Coubertin par le Cibona Zagreb tandis que Limoges s'inclinait nettement dans la salle du Real Madrid (62-75). Pau-Orthez, vainqueur la veille de Belgrade (74-70), termine troisième de son groupe.

La Coupe du monde de football, vitrine technologique

LA PELOUSE ? Elle est verte et non plus jaune. Les transports ? Le RER et le métro peuvent acheminer 60 000 personnes en une heure et ce ne sera donc pas le chaos. Ces réponses, teintées d'indignation, ont été apportées par deux convives lors du troisième dîner-débat qui a eu lieu jeudi 18 décembre à l'initiative du *Monde* et du Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football (CFO). Il s'agissait pour les intervenants de réagir aux récentes polémiques qui ont surgi à propos du Stade de France de Saint-Denis.

Noël de Saint-Pulgent, délégué interministériel chargé du Mondial, a été le plus pugnace. On assiste selon lui à la fois à un *« lynchage médiatique »* concernant le stade lui-même et à une *« psychose des conditions de desserte »* quant à l'accès du public. Pour résumer son propos, la pollution du sous-sol est connue et maîtrisée et, outre les transports publics déjà mentionnés, il y a, proportionnellement au nombre de spectateurs, davantage de places de parking disponibles à Saint-Denis qu'au Parc des Princes.

L'objet de cette soirée était de présenter la *« vitrine technologique »* que sera aussi la Coupe du monde 1998, qui va comporter 64 rencontres, à Paris et dans neuf villes de province, du 10 juin au 12 juillet 1998. *« Avec 37 milliards de téléspectateurs cumulés, selon l'audience attendue, dont 2,5 milliards lors du match final, il s'agira de l'événement télévisé le plus regardé de tout le XXème siècle. Pour nous, le premier souci est la sécurité »*, explique Philippe Levrier, président de TVRS 98, le radiodiffuseur hôte de la compétition, qui regroupe pour l'occasion TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, Radio-France, Radio-France Internationale, et Télédiffusion de France. Pas question de panne pour l'organisme chargé de fournir des images au reste du monde. Pour la première fois, la couverture d'une épreuve sportive internationale sera entièrement réalisée en numérique.

MONTRER SON SAVOIR-FAIRE

Comment ont été choisis les fournisseurs de technologie et de services ? *« Nous avons consulté les grandes entreprises qui avaient, de par le monde, déjà l'habitude des grands événements sportifs. Elles ne sont pas si nombreuses. Nous avons retenu EDS, qui avait fort bien couvert la Coupe du monde de football de 1994 aux Etats-Unis. EDS est une société qui fait de l'intégration de systèmes informatiques, mais ne produit pas elle-même de matériel. Elle nous a conseillé Hewlett-Packard, qui l'équipe. Et on a ensuite choisi Sybase, pour les logiciels »*, raconte Philippe Verveer, directeur informatique du CFO.

EDS est notamment chargée de l'établissement des sites du Mondial 1998 sur Internet. Un premier fonctionne déjà à Atlanta, aux Etats-Unis.

Un second est en gestation à Paris. Un troisième pourrait voir le jour, à destination de l'Asie, et pourrait être installé au Japon ou à Singapour. *« On attend de 50 à 100 millions de "hits" par jour »*, estime Gérard Gouillou, directeur à EDS France du projet Coupe du monde. Un *hit* correspond à une connexion sur un site Internet suivi de l'envoi d'une donnée.

Aux trois sociétés américaines, s'ajoute France Télécom, chargée des transmissions. Pour cette dernière, il s'agit de montrer tout son savoir-faire en 1998, l'année de l'ouverture des télécommunications européennes à la concurrence.

Enfin, ce dîner-débat a permis au préfet Jacques Lambert, directeur général du CFO, de faire part de sa perplexité devant le coût constamment croissant, au fil des ans, de rencontres sportives telles que le Mondial. Certes, la vente des billets et le parrainement par certaines entreprises devaient permettre de boucler le budget prévu de 2,4 milliards (qui n'inclut évidemment pas des dépenses telles que la construction du stade de Saint-Denis), sans que l'Etat verse un sou. Mais n'a-t-on pas atteint là une limite ?

Dominique Dhombres

Un peu de neige en montagne

LES PLUIES se décalent vers l'Europe centrale. Samedi, elles s'attardent néanmoins encore un peu sur le flanc est de la France. Sur tout le reste du pays, si les nuages l'emportent le plus souvent sur le soleil, les précipitations sont généralement sporadiques et les températures douces.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Nuages et éclaircies se partagent le ciel toute la journée, avec parfois une petite averse. Les températures atteignent 10 à 12 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages ou les bancs de brouillard dominent durant la matinée, puis le soleil s'impose progressivement. Il fera de 8 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Champagne et Bourgogne, les nuages dominent, sans pluie ; quelques timides trouées sont possibles l'après-midi. En Lorraine, Alsace et Franche-Comté, le temps est maussade, avec une petite pluie. Sur le relief, il neige au-dessus de 1200 m.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et les Charentes, les nuages laissent par moments la place à des éclaircies, mais peuvent aussi donner une brève averse. En Aquitaine puis en Midi-Pyrénées, les nuages se montrent très menaçants ; ils donnent de fréquentes averses, parfois accompagnées d'un coup de tonnerre ; dans les Pyrénées, il neige au-dessus de 1 200 m. Il fera 13 sur le littoral, 11 dans l'intérieur.

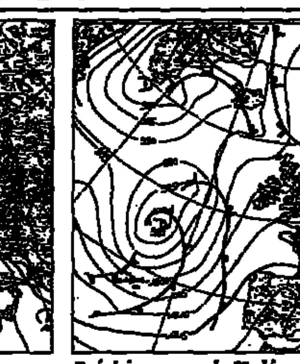
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin et en Auvergne, les nuages dominent, avec parfois une averse. En Rhône-Alpes, le temps est à la pluie, ainsi qu'à la neige dans les Alpes au-dessus de 1 400 m. Il fera de 10 à 12 en plaine.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Languedoc-Roussillon, une tramontane modérée balaie en partie les nuages. Dans les autres régions, les nuages dominent, et donnent des averses parfois orageuses. Il fera entre 14 et 16.



PRÉVISIONS POUR LE 20 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/30 P	KIEV	-10/-4 *	VENISE	10/14 P	LE CAIRE	10/18 N
				POINTE-A-PIT.	22/29 P	LISBONNE	11/15 S	VIENNE	3/4 N	MARRAKECH	9/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/29 S	LIVERPOOL	6/8 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/20 P
				EUROPE		LONDRES	7/9 N	BRASILIA	19/25 N	PRETORIA	15/31 S
				AMSTERDAM	6/8 N	LUXEMBOURG	5/6 N	BUENOS AIR.	17/27 N	RABAT	12/19 N
FRANCE métropole		NANCY	3/6 C	ATHENES	6/14 S	MADRID	5/10 P	CARACAS	23/29 S	TUNIS	12/19 P
AJACCIO	7/16 P	NANTES	5/11 S	BARCELONE	9/14 S	MILAN	8/11 P	CHICAGO	-4/2 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/13 P	NICE	8/13 P	BELFAST	6/8 N	MOSCOU	-14/-9 *	LIMA	23/28 C	BANGKOK	28/35 N
BORDEAUX	7/12 P	PARIS	6/9 N	BELGRADE	2/7 N	MUNICH	3/6 S	LOS ANGELES	10/17 N	BOMBAY	21/30 S
BOURGES	5/9 N	PAU	5/9 P	BERLIN	0/6 C	NAPLES	12/18 P	MEXICO	11/18 C	DJAKARTA	27/31 C
BREST	7/11 S	PERPIGNAN	9/13 S	BERNE	3/7 C	OSLO	-6/-5 C	MONTREAL	-12/-3 *	DUBAI	17/26 S
CAEN	6/9 S	RENNES	5/9 S	BRUXELLES	7/8 N	PALMA DE M.	10/14 S	NEW YORK	4/10 N	HANOI	22/25 C
CHERBOURG	3/11 S	ST-ETIENNE	8/11 N	BUCAREST	-8/4 S	PRAGUE	1/4 C	SAN FRANCIS.	8/12 C	HONGKONG	20/24 S
CLERMONT-F.	6/10 N	STRASBOURG	-1/3 C	BUDAPEST	1/4 N	ROME	11/18 P	SANTIAGO/CHI	15/19 P	JERUSALEM	11/18 N
DIJON	3/7 N	TOULOUSE	7/9 P	COPENHAGUE	3/4 C	SEVILLE	10/16 P	TORONTO	-4/3 P	NEW DEHLI	9/17 S
GRENOBLE	6/11 C	TOURS	4/9 S	DUBLIN	7/8 N	SOFIA	-6/2 S	WASHINGTON	2/15 N	PEKIN	-6/2 N
LILLE	5/7 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/10 C	ST-PETERSB.	-9/-6 S	**AFRIQUE**		SEOUL	2/7 S
LIMOGES	6/9 N	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	4/6 C	STOCKHOLM	-2/1 C	ALGER	10/17 P	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	7/10 N	FORT-DE-FR.	23/29 S	HELSINKI	-7/-3 S	TENERIFE	13/18 S	DAKAR	22/26 N	SYDNEY	18/26 N
MARSEILLE	9/14 S	NOUMEA	26/31 S	ISTANBUL	4/8 S	VARSOVIE	2/4 P	KINSHASA	22/28 C	TOKYO	8/16 N



Situation le 19 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Ses compagnies partenaires assurant désormais tous les jours plusieurs vols sans escale, sous numéros United Airlines, vers Fort Myers et Jacksonville en Floride ainsi que Nashville, dans le Tennessee, la compagnie américaine propose désormais à ses passagers parisiens de rejoindre ces villes via Washington à partir, respectivement, de 3 230 F, 3 295 F et 3 445 F TTC aller-retour. Un supplément de 250 F permet de faire une escale de quelques jours dans la capitale américaine.

■ **THAÏLANDE.** Depuis le lundi 1er décembre, tous les vols Paris-Bangkok de Thai Airways International sont non-fumeurs. La compagnie nationale thaïlandaise a d'autre part mis en place, à Bangkok, un service téléphonique (628-2000 ou 280-0060) ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 afin de faciliter réservations et confirmations de vols.

SPORTS D'HIVER

Le ski à la carte

« PAYEZ ce que vous consommez », le principe en vigueur pour certaines cartes de téléphone demeure timidement adopté sur les alpages. Heureuse initiative, le forfait « Temposki » (abonnement journée ou demi-journée) permet de régler les remontées mécaniques au prorata du temps passé ski aux pieds.

Exemple : en Savoie, à Arêches-Beaufort (Office du tourisme : 04-79-38-37-57), un skieur muni d'un forfait « journée » (105 F, valable de 9 à 17 heures), décidant de s'arrêter après quatre heures de montées-descentes et donc avant la fermeture des pistes, restituera son titre de transport à la caisse des téléskis. On lui remettra un avoir de 24 F sur l'achat de son prochain forfait. Ce crédit-ski, chargé sur une carte magnétique, doit être utilisé au cours de l'hiver, à Arêches ou dans l'une des 9 stations partenaires, Le Grand-Bornand, Les Sept-Laux, Villars-de-Lans, Corrençon-en-Vercors, l'Alpe du Grand-Serre pour les Alpes du Nord, Risoul ou Vars pour le Sud et Métabief Mont-d'Or dans le Jura. La formule ne s'applique pas aux forfaits « semaine ».

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 18 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : http://www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 26-85 ; Alpe-du-Grand-Serre : n. c. ; Auris-en-Oisans : 10-230 ; Autrans : n. c. ; Chamrousse : 10-30 ; Le Collet-d'Allevard : n. c. ; Les Deux-Alpes : 30-80 ; Lans-en-Vercors : 00-10 ; Meaudre : 0-40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : n. c. ; Villars-de-Lans : 30-50.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 60-65 ; Les-Carroz-d'Arraches : n. c. ; Chamonix : 05-100 ; Chatel : 20-60 ; La Clusaz : 00-50 ; Combloux : 05-40 ; Les Contamines-Mont-Joie : 15-40 ; Flaine : 25-120 ; Les Gets : 10-50 ; Le Grand-Bornand : 00-50 ; Les Houches : 00-35 ; Megève : 05-40 ; Morillon : n. c. ; Morzine-Avoriaz : 10-75 ; Praz-de-Lys-Sommand : 15-40 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 10-40 ; Samoëns : 05-120 ; Thollon-les-Memises : 20-30.

SAVOIE
Les Aillons : n. c. ; Les Arcs : 20-120 ; Arèches-Beaufort : 00-70 ; Aussois : n. c. ; Bonneval-sur-Arc : n. c. ; Bessans : n. c. ; Le Corbier : n. c. ; Courchevel : 05-47 ; La Tania : 10-53 ; Crest-Voland-Cohennoz : 5-20 ; Flumet : 15-20 ; Les Karellis : n. c. ; Les Menuires : 15-50 ; Saint-Martin-de-Belleville : 10-50 ; Méribel : n. c. ; La Norma : n. c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 05-40 ; La Plagne : 35-120 ; La Rosière 1850 : n. c. ; Saint-Francois-Longchamp : n. c. ; Les Saisies : 15-50 ; Tignes : 49-130 ; La Toussuire : n. c. ; Val-Cenis : 30-30 ; Val-Fréjus : 05-80 ; Val-d'Isère : 40-60 ; Valloire : 20-50 ; Valmeinier : n. c. ; Valmorel : n. c. ; Val-Thorens : 40-90 ;

ALPES-DU-SUD
Auron : 20-30 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 35-55 ; Montgenèvre : 20-40 ; Orcieres-Merlette : 20-40 ; Les Orres : 30-n. c. ; Pra-Loup : 20-90 ; Puy-Saint-Vincent : 65-160 ; Risoul 1850 : 20-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : n. c. ; Serre-Chevalier : 50-85 ; Superdevoluy : 20-70 ; Valberg : 60-80 ; Val d'Allos/Le Seignus : 30-60 ; Val d'Allos/La Foux : 80-100 ; Vars : 50-60.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : n. c. ; Barèges : n. c. ; Cauterets-Lys : 30-60 ; Font-Romeu : n. c. ; Gourette : 05-20 ; Luz-Ardiden : 15-25 ; La Mongie : 25-50 ; Peyragudes : n. c. ; Piau-Engaly : 40-100 ; Saint-Lary-Soulan : n. c. ; Luchon-Superbagnères : n. c.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : n. c. ; Besse/Super-Besse : 15-10 ; Super-Lioran : 40-15.

JURA
Métabief : n. c. ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 10-30 ; Les Rousses : 5-30.

VOSGES
Le Bonhomme : 30-30 ; La Bresse-Hohneck : n. c. ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : n. c.

DÉPÊCHES

■ **CAR DES NEIGES.** A partir du 20 décembre et jusqu'au 18 avril 1998, une liaison en autocar (sièges inclinables) sera assurée chaque vendredi (départ à 23 heures) de Paris vers la Savoie, desservant Les Menuires, Val-Thorens, Les Arcs, La Plagne et Tignes. Correspondances possibles vers les autres stations de la Tarentaise, notamment Méribel, Valmorel, Pralognan, Val-d'Isère, La Rosière, Peysey-Vallandry ou Montchavin-les-Coches. Le retour est prévu chaque samedi matin à 10 heures. Durée du voyage : 9 ou 10 heures. 450 F l'aller-retour. Réservations, Maison de Savoie, tél. : 01-42-61-74-73.

■ **SUIVEZ LE GUIDE.** La région Rhône-Alpes (8 départements, de l'Ain, au nord, à l'Ardèche, au sud, en passant par la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie), accueille 80 % de l'ensemble des skieurs français et étrangers pratiquant ce sport en métropole. Publié par le comité régional du tourisme, le *Guide de vos vacances à la montagne 1997-1998* présente, par le menu, chacune des 220 stations qu'il représente (envoyé gratuitement sur demande, tél. : 04-72-59-21-59). Avec carte routière d'accès et photos couleur, les stations sont classées en Grands domaines, Villages nature, Stations nouvelles glisses, Stations famille ou Stations clubs, ce qui facilite le choix. D'autant que l'on dispose d'informations sur les services offerts en altitude (équipement alpin, accueil des enfants, tarifs promotionnels, etc.) et des horaires de trains. Ce guide est distribué, jusqu'à la fin de décembre, dans les TGV, au départ de Paris et de sept grandes villes.

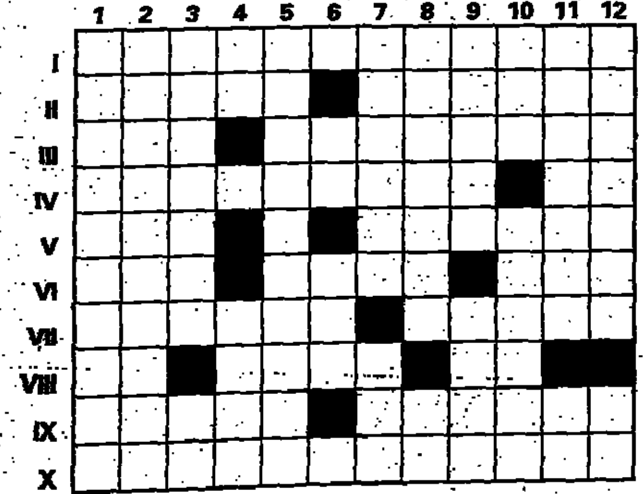
■ **TROIS-VALLÉES.** Nouvelle télécabine sur la liaison du Pas-du-Lac, reliant Méribel-Mottaret à Courchevel par le sommet de la Saulire. Une amélioration pour les skieurs du domaine des Trois-Vallées (200 remontées mécaniques, 283 pistes entretenues) qui reviennent de Val-Thorens et des Menuires vers Courchevel. Les cabines à 8 sièges remplacent les anciens oeufs à 4 places et les quelque 1 000 mètres de dénivelé se font désormais en 9 minutes (au lieu de 13). Le débit horaire devrait atteindre 2 800 personnes cette première saison et, à terme, 3 200 passagers.

■ **NOUVEAU À TIGNES.** Le Club Méditerranée vient de rénover ses deux hôtels situés à Tignes, Le Val Claret et le Petit Claret. Les chambres ont été refaites, les salons sont plus spacieux et confortables et un Espace bien-être a été créé. Après une journée sur les pistes de l'Espace Killy, piscine, sauna et massages permettent aux skieurs de se détendre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97283

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Fournisseur de jus. – II. Blanc et crémeux. Conductrice qui ne fera pas d'excès de vitesse. – III. Volcan des Philippines. Redonnent un peu de vigueur. – IV. Par le fait même. Pris en pitié. – V. Entre les portes de l'écluse. Ruinée au jeu. – VI. Pièce de terre. Déchet qu'il faut absolument éliminer. Moins aisé que la critique. – VII. Font partie de la famille. Dans la Mayenne. – VIII. Pour travailler sur la table. Rayer des listes. Cri d'exclamation. – IX. Conviendrait. Ferai de l'effet. – X. Qui ne sont certainement pas en odeur de sainteté.

VERTICALEMENT

1. Difficile de le prendre au sérieux. – 2. Fera des rapprochements. – 3. Sortie de son enveloppe. Article contracté. – 4. Patron contracté. Tranquilles dans leur coin. – 5. Pour faire un bon travail sans marcher sur les plates-bandes. – 6. Coule au Nord. Au coeur du verseau. – 7. En fait le moins possible. Un peu plus. – 8. Déjà mise au courant. Stratégie asiatique. – 9. Pièce d'attelage. Wagner y a trouvé de l'or. – 10. Crie au fond des bois. Mauvaise note. – 11. A éviter pour ne pas verser sur le côté. Bouts d'andouille. – 12. Evite toutes incompréhensions. En France.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97282

HORIZONTALEMENT

I. Contraceptif. – II. Aborigène. Na. – III. Ricin. Lodi. – IV. Têt. Clavecin. – V. Orageuse. Tee. – VI. Mérita. Ana. – VII. Nabi. Seule. – VIII. Ugia (aigu). Edit. – IX. Elle. Incarné. – X. Ruer. Terreur.

VERTICALEMENT

1. Cartonnier. – 2. Obier. Lu. – 3. Noctambule. – 4. Tri. Geiger. – 5. Rincer. – 6. AG. Luisait. – 7. Céraste. Ne. – 8. En. Veau. Cr. – 9. Pelé. Lear. – 10. Octaèdre. – 11. Indien. Inu (uni). – 12. Fainéanter.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M.-Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy — Vice-président : Gérard Morax — Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La Poste à l'heure du foot

OPÉRATEUR OFFICIEL du courrier pour la Coupe du monde de football 1998, La Poste s'est lancée dans un vaste programme philatélique, avec un premier timbre à 2,80 F – en forme de terrain de football –, émis il y a deux ans, le 12 décembre 1995, coup d'envoi à un programme chargé d'émissions de timbres et de prêts-à-poster (huit des dix villes-sites en ont déjà bénéficié, en 1996 et 1997).

Le 1er décembre dernier, La Poste a mis en service une nouvelle carte postale de sa gamme Ingénio (14 F le lot de deux) prétimbrée avec le timbre « terrain de football », en un format légèrement réduit, sans valeur faciale et sans les mentions « République française - La Poste 1996 ». Cette carte peut être expédiée dans le monde entier.

En outre, La Poste et Adidas se sont associés pour créer un service appelé « Dilifoot », conçu pour expédier en France et à l'étranger une réplique du ballon officiel Adidas de la Coupe du monde dans un emballage original, de forme cubique. Lancé le 4 décembre à l'occasion du tirage au sort des poules de la Coupe du monde à Marseille, Dilifoot peut être commandé par correspondance ou dans les bureaux de poste (France 195 F ; DOM-TOM 200 F ; Union européenne et Suisse 210 F ; reste du monde 245 F). Sa vente durera jusqu'au 12 juillet 1998.

Enfin, La Poste de Paris-Ouest organise deux concours sur le thème du football : un concours de cartes postales (à créer ou du commerce) ouvert à tous (date limite de participation, le 15 mars 1998) ; un concours de poésie, pour les élèves des classes de CM1, CM2, 6e et 5e des écoles d'Ile-de-France (académies de Paris, Créteil et Versailles) sur le thème « Ecris avec ta classe un poème d'encouragement à l'équipe de France pour la Coupe du monde de football : allez les Bleus ! » (date limite des envois, un par classe, le 15 février).

P. J.

★ La Poste de Paris-Ouest, 6, rue François-Bonvin, 75737 Paris Cedex 15 (tél. : 01-44-49-18-48).

EN FILIGRANE

■ **Courbevoie à la carte.** Claude Bourgeois vient de publier le second volume consacré à sa ville de Courbevoie (Hauts-de-Seine) à travers les cartes postales. Il passe en revue Bécon-les-Bruyères, les quartiers bas du long de la Seine et de la Défense, et consacre un chapitre aux inondations de 1910 (*Courbevoie, tome II*, collection « Mémoire en images », 128 pages, éd. Alan Sutton, Tours, 110 F).

■ **Ventes.** La vente à prix nets Patrick Codron (tél. : 04-42-66-36-02) compte plus de neuf cents lots, dont des rubriques timbres types semi-modernes (*Coq* fluo sur lettre Metz 1963 à 650 F).
Parmi les quelque mille lots de la vente à prix nets de La Poste aux lettres (Vincent Pothion, 01-47-70-74-57), on peut noter des sélections de marques et oblitérations de la Côte-d'Or (lettre datée de Dijon, en 1635, à 1 400 F) et de timbres à date de janvier 1849.

هكذا من الاصل

ARTS **Le Louvre offre, à partir du 21 décembre, 10 000 mètres carrés supplémentaires : la Grande Galerie repeinte à neuf pour la peinture italienne, mais surtout trente salles pour l'Egypte ancienne, qui double presque la superficie réservée à ses collections *(lire notre cahier spécial de douze pages)* et une quinzaine pour la Grèce et Rome.**

● L'ARCHÉOLOGIE, naguère écrasée par le département des peintures, retrouve toute son importance. Ce redéploiement rééquilibre considérablement le « *plus grand musée du monde* », remodélé depuis seize ans d'après les plans de Ieoh Ming Pei. Un remodelage complexe, les travaux ayant affecté, cette fois-ci, la partie historique du vieux palais.

● LA GALERIE CAMPANA, trop souvent fermée, et l'ancien musée Charles X, aux décors préservés, permettent de retrouver le charme de la muséographie du XIXᵉ siècle.

Les nouvelles salles archéologiques ravivent la grandeur du Louvre

Le musée offre, dimanche 21 décembre, 10 000 mètres carrés supplémentaires aux amateurs d'art. Les antiquités égyptiennes, grecques et romaines sont valorisées, dans des espaces redéfinis par un beau travail d'architecte

ENCORE 5 000 m², deux ou trois inaugurations, et le Grand Louvre sera achevé pour passer dans le troisième millénaire. Aujourd'hui cependant, ce sont 10 000 m² nouveaux qui sont offerts au public. Toute l'Egypte ancienne, soit quatre millénaires de civilisation, trouve spécialement son compte dans l'opération, avec une surface d'exposition en augmentation de 60 %, qui atteint plus de 4 000 m² *(lire notre cahier spécial de douze pages)*. Pour le reste, il y a du neuf (la Grèce ancienne) et du moins neuf (le réaménagement de la Grande Galerie). Mais, au-delà de l'intérêt propre de chaque collection – autant de musées singuliers en soi –, on peut mesurer, désormais, la pertinence du projet d'origine, celui, dessiné dans son ensemble, par l'architecte américain Ieoh Ming Pei, dont le principe était de donner une compacité et un point de gravité à l'effilochade des bâtiments palatiaux transformés en musée. A force d'inaugurations, le Grand Louvre finissait par se faire oublier, comme s'il était entré dans un autre âge, une sorte de jeunesse éternelle à l'image des sphinx d'Egypte. On en oublierait presque le coup d'envoi donné par François Mitterrand en septembre 1981, il y a seize ans déjà. Répondant à la demande cent fois réitérée des amateurs d'art, le président de la République décidait alors que le ministère des finances serait bouté hors de l'aile Richelieu et que le musée disposerait désormais de l'ensemble du palais. En 1983, un établissement public était créé sous la houlette d'Emile Biasini, puis de Jean Lebrat, et Ieoh Ming Pei était bientôt choisi comme maître d'œuvre, une vague entourloupe juridique permettant d'éviter les aléas d'un concours. L'Américain étant officiellement « cornaqué » par Georges Duval, architecte en chef du palais, et par un confrère parisien, Michel Macary.

Dévoilé en 1984, soutenu par les conservateurs en chef du musée, le projet Pei allait en revanche être accueilli très fraîchement par une partie du monde du patrimoine. L'Association pour le renouveau du Grand Louvre, conduite par un ancien ministre de la culture, Michel Guy, fut le fer de lance d'une contestation politiquement ciblée à droite, mais dont le maire de Paris, Jacques Chirac, devait finalement se démarquer. Les critiques portaient sur le gigantisme du futur musée, sur la présence des espaces commerciaux, mais surtout sur la question, assez mal comprise, de l'« entrée unique » et, plus encore, sur la Pyramide, qui focalisait colères et soupçons. Une autre question préoccupait les spécialistes : le futur Louvre aurait-il les moyens de son ambition, autrement dit un budget de fonctionnement qui mettrait fin au dénuement de l'institution et de ses sept départements ?

En fait, les combattants du Grand Louvre, quel que fût leur camp, se retrouvaient sur un point toujours d'actualité : avant d'être un musée qui attire désormais près de cinq millions de visiteurs par an, le Louvre est un palais peu adapté à sa fonction. Impossible de revenir sur cette situation historique. Impossible d'échapper aux contraintes de ce monument historique, qui permet de suivre toute l'évolution de la muséographie depuis deux siècles, et dont l'architecture, disparate, est une œuvre en soi. A cet égard, l'intuition unificatrice de Pei se justifie parfaitement. L'espace d'accueil sous la Pyramide joue désormais pleinement son rôle, permettant d'irriguer sur un pied d'égalité, au nord, l'aile Richelieu et ses deux cours couvertes, au sud, l'aile Denon (qui sera la seule à avoir une entrée secondaire, avec l'achèvement programmé de la porte des Lions), à l'est, l'aile Sully, terme qui regroupe en fait les quatre côtés de la cour Carrée.

Contestable par quelques détails, cet immense hall d'accueil se révèle globalement une superbe réussite, qui permet au public de se reposer et de trouver un point d'ancrage dans ce dédale de salles. Heureux hasard, le hall rencontrait, sous la cour Carrée, le donjon de Philippe Auguste, vestige considérable qui arrimait davantage le Louvre dans son histoire. Tandis qu'à l'ouest, sous le jardin des Tuileries, il rejoignait un nécessaire parc de stationnement, via un inévitable réseau de boutiques et le Centre international de la mode, qui ne fut pas qu'un caprice !

Sans état d'âme, sûre d'elle-même, l'architecture de Pei a profondément marqué l'aile Richelieu, qui, mis à part les salons Napoléon III et un bel escalier, offrait un terrain vierge de décor : le ministère des finances, on l'oublie trop souvent, se bornait essentiellement à des successions de bureaux exigus et à des kilomètres de couloirs chocolat. Le style Pei, naturellement poursuivi par Macary, était marqué par la solidité de son béton immaculé. Sauf aux points de passage ou de liaison, il n'y avait pas à s'inquiéter des effets d'une rupture de style. Les autres architectes se mirent à l'unisson avec plus ou moins de bonheur. On pouvait sans doute regretter le profil et la pesanteur des vitrines dessinées par Jean-Michel Wilmotte, mais tout cela tenait debout dans la lignée du style Pei.

De fil en aiguille, l'intervention des équipes de la deuxième génération, dans les ailes Denon et Sully, s'est faite plus aérienne, plus raffinée, parfois aussi plus adroite à profiter des surprises de la pierre. La contrainte budgétaire y a peut-être aidé, mais aussi la nécessité de travailler davantage avec l'histoire des murs, beaucoup plus présente. On avait tout à redouter d'un choix uniforme, valable pour tous les espaces muséographiques. La recherche d'un vocabulaire propre à chaque département aura permis de maintenir le principe de diversité qui a toujours marqué le palais, puis le musée.

BELLE OUVRAGE

Dans les espaces qui viennent d'ouvrir, les équipes ont vraiment fait de la belle ouvrage. Un point pour le travail de l'équipe « grecque » Codou-Hindley-Poggioli-Beucler, dans la galerie Campana. Un autre à Dominique Brard, qui, pour l'Egypte, a su tirer parti des surprises laissées par Percier et Fontaine. Ainsi, tonique écho au « couloir des poules », dans l'attique qui abrite les peintres français, la superbe voûte, sous le balcon face à Saint-Germain-l'Auxerrois, a trouvé naturellement son usage pour le Livre des morts. Un dernier, enfin, à Catherine Bizouard et François Pin pour leur travail modeste et d'autant plus efficace dans la section de la Grèce préclassique. Le musée, déstabilisé par la frappe assez peu chirurgicale de l'équipe Pei, retrouve un heureux contrepoids avec la refonte de ses espaces historiques. Il y gagne, paradoxalement, en unité.

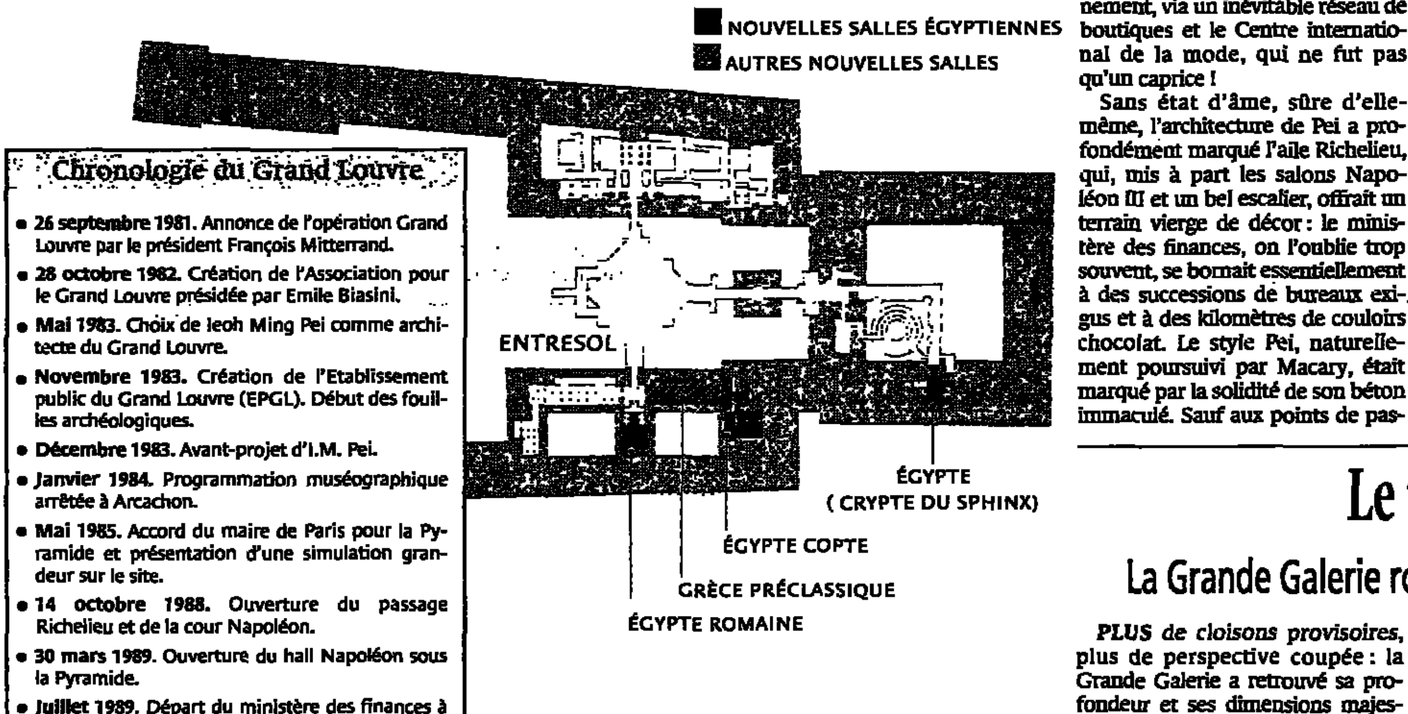
Les bavures qui marquent l'aile Denon relèvent de choix antérieurs – toujours révisables – ou d'hésitations malheureuses. L'ancien manège du prince impérial, sous-utilisé en dépit de sa qualité, ressemble toujours à un espace de transit. Les boiseries qui pèsent, au premier étage, sur le sort des pharaons du Nouvel Empire présentent, certes, un intérêt historique. Elles auraient pu aussi, sans sacrilège, retrouver le département des objets d'art. Les grands cartons de l'atelier Jules-Romain, fort passionnants pour les spécialistes, occupent deux salles stratégiques, dont ne bénéficient pas des œuvres de moindre taille et de plus grande importance. Mais que faire de mieux de la Grande Galerie, chef-d'œuvre d'illusion architecturale, où le faux marbre et le vrai tiennent rang égal et dont le décor triste et toc, infidèle à Hubert Robert, abrite désormais un équipement électrique et une climatisation dernier cri ?

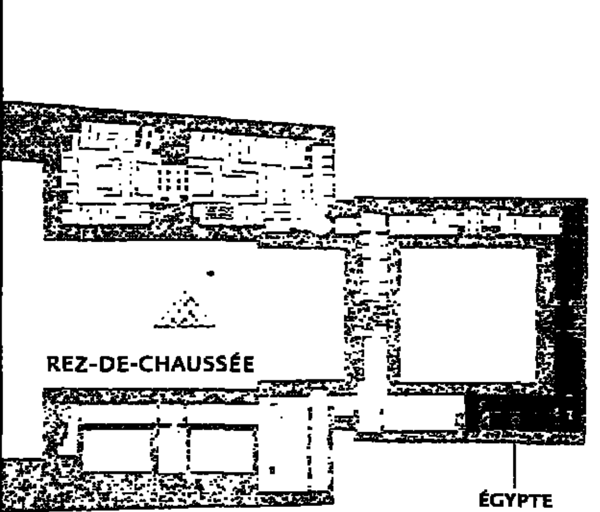
Le vieux Louvre n'avait cessé d'être repensé et remanié. Le Grand Louvre garde quelques réserves pour l'avenir. Les deux prochaines années verront l'achèvement de l'aile de Flore et l'ouverture de la porte des Lions, où travaille l'architecte Yves Lion. Mais aussi la passerelle de Solférino, dessinée par Marc Mimram, qui reliera le Louvre et l'Orangerie au Musée d'Orsay, formant un ensemble épuisant pour le touriste, mais sans équivalent pour l'amateur d'art.

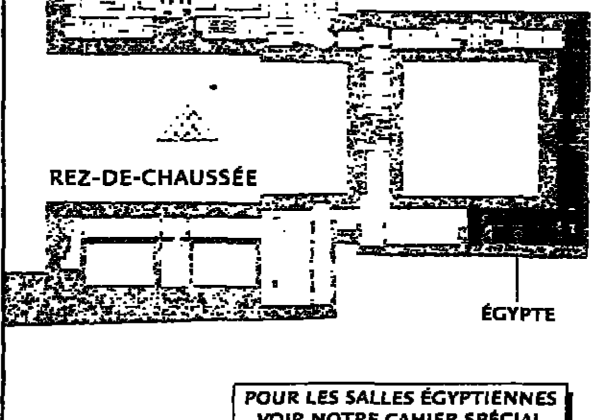
Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Les nouveaux espaces du Louvre

■ NOUVELLES SALLES ÉGYPTIENNES
■ AUTRES NOUVELLES SALLES







POUR LES SALLES ÉGYPTIENNES VOIR NOTRE CAHIER SPÉCIAL DE DOUZE PAGES



Chronologie du Grand Louvre

- **26 septembre 1981.** Annonce de l'opération Grand Louvre par le président François Mitterrand.
- **28 octobre 1982.** Création de l'Association pour le Grand Louvre présidée par Emile Biasini.
- **Mai 1983.** Choix de Ieoh Ming Pei comme architecte du Grand Louvre.
- **Novembre 1983.** Création de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL). Début des fouilles archéologiques.
- **Décembre 1983.** Avant-projet d'I.M. Pei.
- **Janvier 1984.** Programmation muséographique arrêtée à Arcachon.
- **Mai 1985.** Accord du maire de Paris pour la Pyramide et présentation d'une simulation grandeur sur le site.
- **14 octobre 1988.** Ouverture du passage Richelieu et de la cour Napoléon.
- **30 mars 1989.** Ouverture du hall Napoléon sous la Pyramide.
- **Juillet 1989.** Départ du ministère des finances à Bercy.
- **1991.** Début de la rénovation des jardins des Tuileries et du Carrousel, par Louis Benech, Pascal Cribier et Jacques Wirtz.
- **18 décembre 1992.** Ouverture des salles de peintures françaises (39 salles, 3.500 m²) au 2ᵉ étage de la cour Carrée.
- **18 novembre 1993.** Ouverture de l'aile Richelieu (165 salles, 3 cours couvertes, 21 500 m²).
- **28 octobre 1994.** Ouverture des salles de sculptures étrangères dans l'aile Denon (1 900 m²).
- **6 juin 1997.** Ouverture du nouveau circuit (salle des Sept Mètres, Grande Galerie) des peintures italiennes (1 400 m²) et de salles des antiquités grecques et romaines (700 m²).
- **10 octobre 1997.** Ouverture de la dernière partie des antiquités orientales (aile Sackler, 1 200 m²).
- **21 décembre 1997.** Ouverture de 10 000 m² : antiquités égyptiennes, grecques, romaines et coptes ; deuxième partie du circuit des peintures italiennes (Grande Galerie). Achèvement des jardins de l'Oratoire (côté Rivoli) et de l'Infante (côté quai).
- **Printemps 1998.** Aménagement de l'Ecole du Louvre.
- **Eté 1998.** Ouverture de la 2ᵉ entrée du Louvre, porte des Lions. Achèvement du circuit des peintures italiennes et espagnoles dans le pavillon des Sessions.
- **1999.** Achèvement du projet Grand Louvre. Salles des Trois Antiques, rez-de-chaussée Denon, peintures anglaises, aile Rohan. Ouverture de la salle d'exposition consacrée aux arts dits primitifs (1 500 m²) au pavillon des Sessions ; ouverture du musée des arts décoratifs et du Musée de l'orangerie, rénovés ; ouverture de la passerelle Solférino ; achèvement du réaménagement des jardins. Certaines parties de ce programme pourraient être retardées d'une année.

Coût total de l'opération Grand Louvre : 7 milliards de francs.

Le théâtre de la peinture

La Grande Galerie rouvre, entièrement offerte aux toiles italiennes

***PLUS** de cloisons provisoires,* plus de perspective coupée : la Grande Galerie a retrouvé sa profondeur et ses dimensions majestueuses – 200 mètres de long. Le premier tiers avait été ouvert en juin. L'ensemble est désormais climatisé, ce qui fera du bien aux œuvres et évitera aux escadrons de touristes estivaux d'étouffer dans un air raréfié et trop chaud, comme cela fut si longtemps la règle. Les éclairages ont été améliorés, conçus pour diffuser une lumière plutôt froide dont l'intensité sera modulée selon celle de la lumière naturelle, entrée par les fenêtres côté Seine. Les murs ont été repeints, couleur thé au lait, ni vraiment plaisante ni vraiment gênante, neutre.

Pour le reste, aucune transformation architecturale n'était envisagée, ni sans doute envisageable : la Grande Galerie est un monument de muséographie en elle-même, où trois siècles ont laissé leurs traces. L'idée originelle date de la Révolution française, sa réalisation a été l'œuvre du Premier Empire et de la Restauration. Le Second Empire l'a modifiée profondément, avant que la IIIᵉ République n'y travaille à son tour. Le plus étonnant est que cette suite d'interventions ait produit un résultat à peu près homogène, du moins en apparence. Les colonnes de vrai marbre brun-rouge côtoient les pilastres de faux marbre brun-rouge qui sonne creux et faux sous le doigt. Les placages voisinent avec les artifices de peintres-décorateurs experts en trompe-l'œil.

La Grande Galerie nettoyée, il ne restait plus qu'à y accrocher des tableaux : exercice difficile. Ils sont au nombre de cent soixante-dix et italiens, exclusivement italiens, à la différence de ce qui était auparavant en ces lieux, un partage égal mi-français mi-italien. Poussin, Champaigne, Claude Lorrain et *Watteau se trouvent désormais* dans les salles blanches et glacées de l'aile Rivoli. La place libérée accueille des toiles qui n'avaient plus quitté les réserves depuis longtemps, faute d'espace. Il est ainsi devenu possible de composer une histoire de l'art italien de Raphaël aux Carrache, plus complète, plus cohérente que celle qui était montrée auparavant.

Les œuvres proviennent pour la plupart des collections royales – François Iᵉʳ, Mazarin, Louis XIV –, auxquelles s'ajoutent quelques reliquats des « prises de guerre » na*poléoniennes et, plus rares, des* achats visant à combler des lacunes. En dépit de cette volonté d'exhaustivité, des déséquilibres subsistent qui trahissent les préférences de ceux qui ont « fait » le Louvre. Le maniérisme, qu'il soit florentin, siennois ou parmesan, ne plaisait guère à Louis XIV, qui lui préférait un art plus classique. Il suffit de comparer les collections parisiennes à celles de la National Gallery, à Londres, pour le vérifier : ici, peu de Pontormo, de Bronzino ou de Corrège, mais la prédominance de Raphaël et de son atelier.

Cet amour de la grandeur classique peut aller jusqu'à un goût – plus désuet aujourd'hui – pour la pompe héroïque. Celui-ci a trouvé à se satisfaire largement, au XVIIᵉ siècle, avec les grands tableaux mythologiques qui sortaient des ateliers de Rome et de Bologne. Ces derniers – signés Carrache, *Guido Reni, l'Albane, le Dominiquin* – ont quitté les réserves où ils étaient enfermés, bénéficiant à la fois de l'extension des salles italiennes et d'un net regain d'intérêt des historiens et des conservateurs pour le Seicento. Leurs dimensions, leur grandiloquence font de ces maîtres de l'effet des hôtes parfaits de la Grande Galerie, dont la hauteur et la longueur des murs nuisent aux petits tableaux, exécutés pour des cabinets, le *studiolo* ou la chambre d'un prince de la Renaissance.

Ces chefs-d'œuvre, suspendus à l'extrémité de leurs câbles, donnent le sentiment de flotter dans l'air alors que les grandes machines mythologiques n'ont aucune peine à s'imposer à l'œil. C'est aussi cela, la Grande Galerie du Louvre : un théâtre de la peinture qui ne favorise ni la discrétion ni la subtilité des œuvres.

Dessins immenses

Le département des peintures du Louvre a cédé au département des arts graphiques deux salles, dites Mollien, à proximité immédiate de la Grande Galerie. *Elles reçoivent des cartons* italiens du XVIᵉ siècle, exécutés par l'atelier de Jules Romain pour des commanditaires français – François Iᵉʳ et un favori d'Henri II, Jacques d'Albon – afin d'être tissés à Bruxelles.

Les sujets sont évidemment nobles et antiques : entrée triomphale d'un général victorieux, histoire de Scipion, incendie d'une ville. Le style aspire à la grandeur et la *compromet dans l'abondance* des éléments décoratifs tracés sur des feuilles de papier collées bord à bord. A l'évidence, l'atelier mantouan cherchait à transposer les motifs et les principes de composition de la fresque telle qu'elle se pratiquait alors, virtuose, colossale. Ce langage n'est plus aujourd'hui d'une grande efficacité. La présentation est complétée par deux détrempes allégoriques du Corrège.

Philippe Dagen



PHOTOS © RMN

Les antiquités grecques enrichies d'un don de quarante pièces

De beaux volumes ont été créés pour mettre en valeur un parcours redessiné

ALAIN PASQUIER, le conservateur des antiquités grecques, étrusques et romaines au Louvre, a de la chance. Au moment de boucler les travaux de la galerie présentant les œuvres de la Grèce préclassique, il a reçu une donation inattendue : quarante pièces cycladiques données par Maryse Cordesse, sœur aînée de Gaston Defferre. Ce don tombe à pic. La modeste section cycladique devient ainsi une des plus importantes qui soit en dehors de Grèce.

Ces petites idoles géométriques taillées dans le marbre au III[e] millénaire avant J.-C., dont les formes pures et dépouillées évoquent irrésistiblement les canons de l'art contemporain, ouvrent le circuit de la Grèce antique. La Grèce préclassique occupe une vaste salle voûtée, à parements de briques, pavée de granit gris, qui abritait, sous le Second Empire, les écuries de Napoléon III. Les architectes Catherine Bizouard et François Pin sont intervenus avec retenue pour remettre en état ce bel espace peuplé de vitrines discrètes. Un couloir parallèle est entièrement consacré à l'épigraphie : pour la première fois, le Louvre offre à ses visiteurs, érudits ou non, l'occasion de déchiffrer (ou d'admirer) sa collection de pierres inscrites.

Placées au centre de la galerie, les œuvres majeures ponctuent un parcours chronologique. Après les Cyclades, les civilisations crétoises et mycéniennes (II[e] millénaire avant J.-C.), mal représentées – une donation s'impose ici ! Puis l'époque géométrique (IX[e]-VIII[e] siècles avant J.-C.), avec laquelle commence l'art proprement grec (l'idole-cloche béotienne). Ce dernier se transforme rapidement sous l'influence de l'Orient (la dame d'Auxerre, vers 630 av. J.-C.). Le répertoire de ces formes orientales est vite assimilé, transformé, recréé. La phase archaïque (620-480 av. J.-C.) est notamment repésentée par deux *couroi*, jeunes hommes nus, les bras le long du corps, et la fameuse tête du *Cavalier Rampin* avec son sourire indéchiffrable.

Un palier permet de montrer un petit nombre d'objets de l'époque des guerres médiques. Nous entrons alors dans l'époque du style dit sévère (480-450). L'évolution de l'art grec s'accélère. Les statues naissent au mouvement (*Le Torse de Millet*) mais perdent leur sourire. L'athlète en action remplace le rigide *couros*. Les fragments du temple d'Olympie (vers 460 av. J.-C.), donnés par la jeune République grecque pour remercier la France de son action pendant les guerres d'indépendance (*lire ci-dessous*), annoncent le classicisme. Le public devra patienter une quinzaine de jours pour les voir accrochés – une grève d'une partie du personnel du Louvre ayant perturbé leur installation.

Pour joindre la galerie préclassique au palier où se trouvent les métopes d'Olympie, les architectes ont dû percer une paroi et reprofiler un escalier. Le dessin est impeccable, les nouveaux volumes sont parfaits. On mesure ici l'amélioration du travail de Catherine Bizouard et François Pin par rapport à celui qu'ils avaient mené dans les salles de sculptures italiennes, nettement moins exaltantes.

Le nouveau circuit gréco-romain reprend avec la salle Henri II et son plafond peint par Braque. Ici sont présentés le trésor de Boscoréal et un monceau d'orfèvreries romaines, accompagnés d'un riche mobilier de bronze et de quelques pierres dures gravées (le Camée d'Auguste).

Après quelques virages en épingle à cheveux – il faudra toujours une boussole pour se déplacer au sein du Grand Louvre, en dépit de sa signalétique –, on atteint trois salles du musée Charles X, longtemps affectées à l'Egypte en dépit de son décor néo-grec. Ici, dans les vitrines d'acajou dessinées par Fontaine et dans des vitrines centrales imaginées par l'équipe Codou-Hindley, on trouve une immense armée de petites terres cuites qui datent presque toutes de la période hellénistique – les Tanagra notamment, ces figurines dont le XIX[e] était si friand. La notion de sacré s'est s'estompée. Nous assistons peut-être au début de l'art pour l'art : élégance, raffinement, virtuosité, l'académisme et le stéréotype pointent en dépit de la qualité des œuvres.

Le visiteur aura encore à parcourir les neuf salles de la galerie Campana pour découvrir une dernière facette de la Grèce antique.

F. E. et E. de R.

L'impératrice Sabine retrouve un visage

La rotonde de Diane, décorée par Prudhon, placée sur le redoutable chemin qui conduit à la Vénus de Milo, est transformée en salle d'exposition temporaire. Le département des antiquités grecques et romaines y exposera « l'objet du semestre ».

L'impératrice Sabine (87-137), femme de l'empereur romain Hadrien, aura les honneurs de l'ouverture. Il s'agit d'une grande effigie de marbre, trouvée en Tunisie en 1874, avant le protectorat, et donnée par le bey de Tunis à la France. Elle fut embarquée, un an plus tard, sur un navire de guerre, *Le Magenta*, avec quelques centaines de stèles puniques. A Toulon, le feu se déclara à bord et *Le Magenta* explosa avant de couler. L'essentiel de la cargaison fut repêchée, dont la statue de Sabine. Mais son visage restait introuvable. Il y a un an, une équipe à la recherche de l'avion de Saint-Exupéry, disparu en mer dans cette zone, réexplora les vestiges du *Magenta* et retrouva la pièce manquante, irrémédiablement noircie, hélas ! par le feu.

En haut, à gauche : cratère signé Euphronios (vers 510 av. J.-C.).

Ci-dessus, de haut en bas : « Idole » du III[e] millénaire avant J.-C., une des nouvelles pièces de la collection « cycladique » (donation Cordesse).

La « Dame d'Auxerre ». Style crétois (vers 630 av. J.-C.).

« Victoire de Myrina ». Style hellénistique (vers le II[e] siècle av. J.-C.).

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN PASQUIER

1 Quelle est l'importance pour vous, conservateur des antiquités grecques et romaines au Louvre, des sculptures venues du temple d'Olympie ?

Le temple d'Olympie est l'un des édifices sacrés les plus célèbres de la Grèce antique. Il a été longuement décrit par Pausanias. C'était l'archétype du temple dorique d'époque classique avec, à l'intérieur, la statue chryséléphantine (en or et en ivoire), de Phidias, représentant Zeus assis – l'une des sept merveilles du monde – disparue depuis longtemps. Une mission française fouilla les ruines de ce temple en 1829 et retrouva des fragments de sculptures provenant des métopes de l'édifice. Les métopes (dalles sculptées, éléments de la frise dorique) étaient ornées de scènes illustrant les travaux d'Héraklès (Hercule). Il y en avait six en façade et six sur la partie arrière. Ces fragments furent rapportés au Louvre. Cinquante ans plus tard, une mission allemande reprit les fouilles et retrouva d'autres éléments de ce décor. Ils sont exposés à Olympie. C'est ainsi que nous possédons la lutte d'Héraklès avec le taureau, mais la tête de l'animal est en Grèce.

2 Peut-on imaginer des échanges avec la Grèce pour compléter les fragments manquants ?

Ce n'est guère envisageable. Nous remontons donc trois métopes dans leur position originelle, verticalement. Les autres fragments que nous conservons seront présentés sur un podium, horizontalement. Les visiteurs auront ainsi une vision archéologique. Enfin, nous présentons également une grande maquette du temple d'Olympie, un élément pédagogique sur l'architecture grecque.

3 Pourquoi avez-vous supprimé les moulages de plâtre qui complétaient certaines pièces ?

La restauration de ces métopes a fait réapparaître la beauté du marbre de Paros. Nous avons donc supprimé les moulages de plâtre, trop visibles, et, à notre avis, disgracieux. Cela sera contesté par certains, car une telle présentation interrompt la lisibilité de la forme, mais la beauté de la matière est plus forte.

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Pratique

● **Nouvelles salles :** ouverture dimanche 21 décembre, de 9 heures à 18 heures ; nocturne gratuite de 18 heures à 22 heures. Lundi 22 décembre, mêmes horaires, la nocturne est également gratuite. Par la suite, horaires habituels : de 9 heures à 18 heures ; fermeture le mardi.

● **Prix d'entrée :** 45 francs ; tarif réduit pour tous après 15 heures et le dimanche : 26 francs. Gratuit pour les moins de 18 ans et les chômeurs.

● **Renseignements :** Musée du Louvre, 75058 Paris Cedex 01. Tél. : 01-40-20-53-17. Serveur vocal : 01-40-20-51-51. Minitel : 3615 Louvre. Internet : <www. louvre.fr>

Heurs et malheurs de la collection Campana

PARMI les nouveautés du département des antiquités grecques et romaines, figure en bonne place la galerie Campana. Dans ces neuf salles tendues de vert, aux plafonds peints d'allégories frissonnantes, est exposée une des plus riches collections de vases grecs jamais réunie. Six seront ouvertes aux visiteurs dès le 21 décembre. Les trois autres seront réservées, les lundi et mardi, aux spécialistes. Elles seront néanmoins accessibles au public une partie de la semaine.

Cette galerie, qui, avant les travaux, ne possédait pas d'installation électrique, était régulièrement fermée et la présentation des vitrines, bondées jusqu'au plafond, n'engageait guère à la visite. Une sélection a été opérée ; une présentation aérée, à hauteur d'œil, a été effectuée – tout en respectant les grandes vitrines d'acajou de Lefuel. Quelques pièces essentielles ont été mises en évidence dans des vitrines judicieusement dessinées par l'équipe Codou-Hindley.

Le noyau de cette collection de céramiques uniques au monde a été constitué, au XIX[e] siècle, par le marquis de Campana. A côté des 3 500 vases peints ou non, anonymes ou signés des plus grands noms – le cratère représentant la lutte entre Héraklès et Antée, décoré par Euphronios, un des peintres les plus célèbres de la Grèce archaïque –, le gentilhomme italien avait rassemblé une masse d'« antiques » venus notamment des fouilles de la nécropole étrusque de Ceverteri, au nord de Rome (le *Sarcophage des époux*), un groupe de grandes statues (dont un fragment de l'*Autel de la Paix* élevé par l'empereur Auguste), une quantité de figurines de bronze ou de terre cuite et de peintures murales. Mais aussi plus de cinq cents œuvres picturales, dont *La Bataille de San Romano*, de Paolo Uccello, une des œuvres phares de la Grande Galerie, ou les quatorze *Hommes illustres* peints par Juste de Gand pour le *studiolo* de Frédéric de Montefeltre, à Urbin. L'ensemble a été acheté en bloc par Napoléon III, en 1861...

Giampietro Campana di Cavelli venait d'être lourdement condamné, et sa formidable collection était dispersée par les autorités pontificales, alors souveraines à Rome, pour éponger les dettes du fastueux marquis. Ce dernier dirigeait le mont-de-piété de Rome, depuis 1833. Passionné d'archéologie, il s'intéressait également aux peintres dits primitifs, alors négligés. Il rassembla ainsi quatre cents panneaux peints avant 1500. Son discernement n'était pas toujours absolu : il aimait accumuler avec le désir de se constituer un musée.

AMBITIEUSE BOULIMIE

Pour satisfaire cette ambitieuse boulimie, il lui fallait beaucoup d'argent. Le mont-de-piété était une affaire qui marchait toute seule. Les fonds de l'organisme financier étaient en augmentation constante. Il en fit une véritable banque. En 1849, Campana obtint d'accorder des prêts gagés sur des œuvres d'art. Celles-ci devaient être estimées par un organisme indépendant, l'académie de Saint-Luc. Mais dans un contexte politico-économique difficile (révolution de 1848, proclamation de la République romaine, intervention française, retour du pape), les ventes d'art furent un échec. Le gouvernement pontifical interdit donc ce type de prêts. Non seulement Campana poursuivit-il ces opérations au profit de ses amis et de lui-même, mais il puisa dans la caisse pour ses propres achats. Pris à la gorge, le marquis tenta de liquider des éléments de sa collection à l'étranger. Pour mieux vendre, il achetait avec l'espoir d'accroître ses ensembles.

ACHAT DE NAPOLÉON III

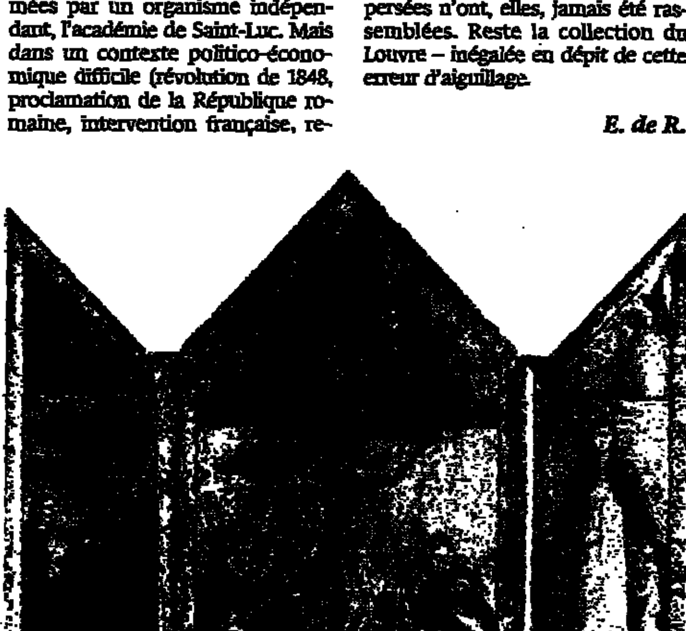
Cette fuite en avant s'achève mal : le 28 novembre 1857, Campana est arrêté. A son procès, en 1858, il ne peut fournir un seul document comptable. Tout au plus un catalogue hâtivement rédigé de sa collection, qui sert de base au remboursement de son énorme dette, estimée à 6 millions de francs. Il est condamné à vingt ans de galères et ses collections sont saisies pour être vendues. Mais le collectionneur a des amis et une femme, Emily Rowles, fille de Mrs Crawford, une Anglaise romanesque, ancienne maîtresse de Napoléon III, qui participa à l'évasion du futur empereur, détenu au fort de Ham. Celui-ci obtient une atténuation de la peine du marquis, transformée en bannissement, et achète l'ensemble pour 4 360 440 francs de l'époque (environ 84 millions).

A Paris, l'énorme ensemble est présenté au Palais de l'industrie, en bordure des Champs-Elysées. Enorme succès public. Delacroix est enthousiasmé. Le surintendant des Beaux-Arts, le comte de Nieuwerkerke, et les conservateurs du Louvre, beaucoup moins. Ils n'ont pas été consultés pour cet achat. Certains soutiennent même que les meilleurs pièces ne sont plus là. Effectivement, quelques ensembles avaient déjà été dispersés : en Russie, des fresques (faussement) attribuées à Raphaël et des vases grecs ; en Angleterre, une bonne partie des sculptures et des majoliques Renaissance.

Une deuxième polémique éclate au moment de la destination de cette collection. Faut-il en faire un musée autonome ou la fondre dans celles du Louvre ? Delacroix et Ingres, pour une fois réconciliés, réclament l'unité de la collection. La seconde solution l'emporte finalement. Mais l'Académie des beaux-arts réclame un sérieux écrémage du tout. Après une dizaine d'années d'intenses bagarres, une partie des antiquités finissent par atterrir au Louvre avec 206 tableaux, les 322 restant – essentiellement les primitifs, mais aussi Boticcelli et Carpaccio – étant distribués dans 67 musées de province avec plus de 4 000 antiques de qualités très diverses.

Dès 1905, Salomon Reinach dénonçait l'absurdité du partage. Elle fut (en partie) réparée en 1979, quand les peintures des XIV[e] et XV[e] siècles de la collection Campana, épars dans toute la France, furent réunis au Petit Palais d'Avignon après d'interminables tractations, les musées à qui on arrachait « leurs Campana » exigeant un dédommagement. Les antiquités dispersées n'ont, elles, jamais été rassemblées. Reste la collection du Louvre – inégalée en dépit de cette erreur d'aiguillage.

E. de R.

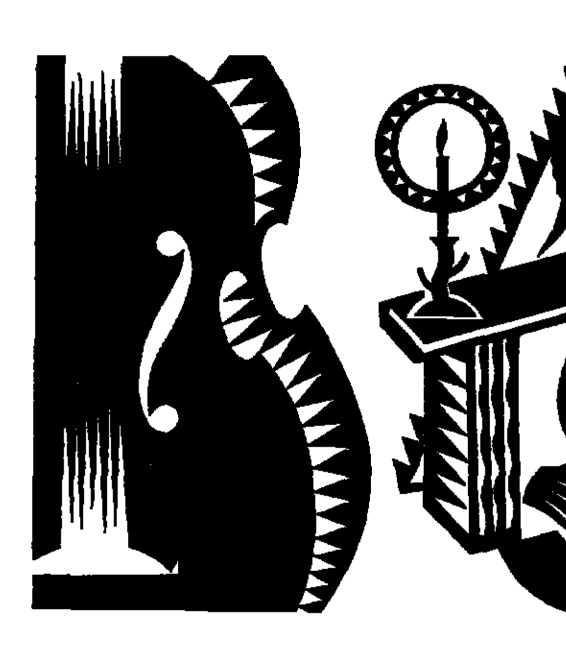


Triptyque d'un anonyme, commandé en 1333. Œuvre issue de la collection Campana, entrée au Louvre en 1863.

هكذا من الاصل

Le Monde

LES DISQUES DE L'ANNÉE



CLASSIQUE

JOHANN SEBASTIAN BACH

Trois toccatas
Suite
Sonata
Pierre Hantaï (clavecin)

■ Hantaï au sommet : une vitalité irrépressible, une élégance souveraine, une inventivité si éloquente qu'elles métamorphosent un texte si fréquenté qu'il ne surprend plus en école de liberté. Année faste pour le virtuose qui signe, avec Jérôme Hantaï et Alix Verzier aux basses de viole, une anthologie de suites des deuxième et troisième livres de Marin Marais d'une intériorité et d'une expressivité extraordinaires.
1 CD Virgin Veritas.

BELA BARTOK

Sonate
En plein air
Neuf petites pièces
Petite Suite
Zoltan Kocsis (piano).

■ Le piano en blanc et noir, mais ni sec ni cogné, de Kocsis est la meilleure approche possible pour la musique de Bartok. Et sans aucune des fautes de texte qui émaillent les disques de ses concurrents. Non seulement le Hongrois lit mieux que les autres, mais il joue aussi mieux.
1 CD Philips.

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Intégrale des dix sonates
pour piano et violon
Jean-Claude Pennetier (piano),
Régis Pasquier (violon).

■ La fraîcheur, le bonheur expressif, la vivacité du légendaire duo Clara Haskil/Arthur Grumiaux par une équipe qui tient ces sonates de bout en bout.
Un coffret de 4 CD Valois-Auvidis.

GEORGE BENJAMIN

Sudden Time
Upon Silence
Octet
Three Inventions
Susa Bickley (mezzo), Fretwork, London Sinfonietta, Orchestre philharmonique de Londres, George Benjamin (direction).

■ Une musique inventive et sensible, prospective et abordable. Qu'il écrive pour voix et violes de gambe ou pour grand orchestre, George Benjamin (né en 1960) séduit et étonne.
1 CD Nimbus.

ALBAN BERG

Wozzeck
Mack Harrel (Wozzeck), Eileen Farrel (Marie), Frederick Jagel (le Tambour Major), etc., Orchestre philharmonique de New York, Dimitri Mitropoulos (direction).

■ 1951, Paris découvrait l'œuvre. New York l'enregistrait sous la direction d'un Grec qui trouvait, grâce à une distribution à bien des égard inapprochée (Eileen Farrel) et une direction d'une netteté, d'une évidence absolue, sa grande version classique.
Un coffret de 2 CD Sony Classical.

HECTOR BERLIOZ

Les Nuits d'été
Airs d'opéra
Susan Graham (soprano), Orchestre de l'Opéra royal de Londres, John Nelson (direction).

■ Enfin une voix au service du texte, de la coloration, de l'émotion. Une voix qui sert la musique plutôt que de s'écouter chanter. Bouleversant.
1 CD Sony Classical.

L'Enfance du Christ
Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).

■ Dans la lignée d'exceptionnelles *Nuits d'été*, Herreweghe signe une éblouissante version de *L'Enfance du Christ*. Les instruments anciens ont des couleurs chatoyantes, la diction de l'équipe de jeunes chanteurs est parfaite. Un modèle.
2 CD Harmonia Mundi.

JOHANNES BRAHMS

Deuxième Concerto
pour piano et orchestre
Claudio Arrau (piano), Orchestre national de France, Igor Markevitch (direction).

■ Enregistrée en public, en juin 1976, voici l'interprétation la plus engagée physiquement et spirituellement de ce concerto célèbre. Des trois enregistrements laissés par Arrau, celui-ci est vraisemblablement le plus abouti. Markevitch dirige au diapason de son soliste. En prime, un entretien en français du pianiste.
1 CD INA Mémoire vive.

Zigeunerlieder
Quatuor pour chœur et piano
Rias Kammerchor, Alain Planès (piano), Marcus Creed (direction).

■ A côté de sa production symphonique et concertante, Brahms a composé de nombreuses œuvres de musique de chambre, des Lieder et des chœurs. Ces dernières pièces conçues pour des ensembles amateurs sont l'un des pans les moins connus en France de sa musique. L'interprétation qu'en donnent le Rias Kammerchor et Planès est irrésistible et particulièrement bien enregistrée.
1 CD Harmonia Mundi.

BALDASSAR CASTIGLIONE

Il Libro del Corteggiano
Doulce Mémoire

■ Urbino à l'aube du XVIe siècle : Doulce Mémoire réussit la somptueuse reconstitution de la réception princière décrite par Castiglione qui fonde la civilité de l'homme moderne. La part belle faite aux *piffari* et à la *lira da braccio* donne toutes ses couleurs à une musique festive étourdissante. Un régal – et une prouesse de plus – à l'actif de Denis Raisin-Dadre.
1 CD Astrée-Auvidis.

ERNEST CHAUSSON

Le Poème de l'amour et de la mer
Irma Kolassi (mezzo-soprano), Orchestre philharmonique de Londres, Louis de Froment (direction).

■ Cette version (1955) légendaire (voix noble et sensible, diction parfaite) n'avait été rééditée, en microsillon, qu'à la veille de l'apparition du disque compact. La voici enfin disponible (avec un complément de programme occupé par Suzanne Danco et Jeanine Micheau).
1 CD Decca.

FRÉDÉRIC CHOPIN

Impromptus
Barcarolle
Premier Scherzo
Etudes op. 25
Philippe Giusiano (piano).

■ Magnifiquement enregistré, ce premier disque du jeune Giusiano installe le pianiste au firmament des interprètes de Chopin. Sonorité ronde, chantante, allure simple, ce vainqueur du Concours Chopin de Varsovie joue Chopin comme on devrait jouer Mozart. Précisément ce que Pau Casals recommandait.
1 CD Alphée.

MICHEL CORRETTE

Leçons de ténèbres
Catherine Greuillet (soprano), Philippe Foulon (violoncelle), Olivier Vernet (orgue).

■ Retrouvées récemment, ces *Leçons de ténèbres* sont un joli recueil tardif (1784), entre archaïsme et manières « opératiques » du temps. Voix exquise, continuo imaginatif et fourni, à l'orgue Clicquot de Souvigny.
1 CD Ligia Digital.

HUGUES DUFOURT

The Watery Star
An Schwager Kronos
Quatuor de saxophones
L'Espace aux ombres
Ensemble Fa, Dominique My (direction).

■ La musique d'Hugues Dufourt vit d'une infinité de références latentes. Le compositeur ne cherche pas à les exploiter et préserve la nature sauvage de leur interaction. Ni pures ni impures, ses œuvres défient les classifications contemporaines pour s'éclairer à la lumière de chaque écoute personnelle. La véritable indépendance !
1 CD Accord.

Les curiosités géniales de Percy Grainger

Tout ou presque passait par la moulinette dévoreuse de Percy Grainger (1882-1961), globe-trotter musical. Capable de digérer Haendel, de réduire des fragments de concertos de Tchaïkovski et de Rachmaninov pour piano seul, d'écrire des pièces de fantasie débridées, de faire jouer pour la première fois des Noirs américains dans un contexte de musique savante, le compositeur et pianiste australien aura longtemps passé pour une figure mineure et excentrique de la musique du XXe siècle. Pourtant, on commence à s'intéresser à sa production « sérieuse ». Après Gardiner (DG), Sir Simon Rattle consacre un enregistrement entier à cet énigmatique musicien, orchestrateur hors pair, inventeur sans complexes de musiques ne se ressemblant jamais. Outre la suite *In a Nutshell* et *The Warriors*, chefs-d'œuvre absolus, on trouvera des curiosités géniales. Ses « *transsubstantations* » de *La Vallée des cloches*, de Ravel, ou de *Pagodes*, de Debussy, sont des moments acoustiques inouïs.

★ Percy Grainger, *In a Nutshell*. Orchestre de la Ville de Birmingham, Sir Simon Rattle (direction). 1 CD EMI Classics.

GABRIEL FAURÉ

Mélodies
Bernard Kruysen (baryton), Noël Lee (piano).

■ Erato se décidera peut-être un jour à nous rendre les tout premiers disques Debussy et Poulenc du baryton néerlandais. Ces Fauré-ci (1965-1973) sont *exceptionnels, un idéal de diction*, de naturel et d'émotion.
2 CD Auvidis-Valois.

MORTON FELDMAN

Œuvres pour voix et instruments
Joan la Barbara (voix), San Francisco Contemporary Music Players.

■ De la simplicité toute grégorienne d'*Only*, pour voix seule, aux chatoiements des pièces avec instruments, ces musiques de Feldman touchent droit à l'épiderme et au cœur.
1 CD New Albion Records.

JEAN ADAM GUILAIN

Suites pour le *Magnificat*
André Isoir (orgue), Les Demoiselles de Saint-Cyr.

■ Plain-chant baroque, musique extrêmement imaginative, instrument savoureux (le Boizard de Saint-Michel-en-Thiérache, dans l'Aisne), un Isoir des grands jours : l'un des grands disques d'orgue de l'année.
1 CD Tempérament - France-Musique.

NICOLAS DE GRIGNY

Les Hymnes
Serge Schoonbroodt (orgue)

■ Ce jeune organiste de vingt-six ans joue comme peu ce recueil essentiel de la musique française baroque pour orgue. La pensée, le style et l'instrument (le Clicquot de Poitiers restauré !) sont de premier ordre.
1 CD Etoile Productions

STEPHEN HOUGH

Federico Mompou :
Œuvres pour piano
César Franck :
Prélude, choral et fugue
Prélude, aria et finale
Pièces pour piano

■ Moitié mystique, moitié pianiste de salon, Stephen Hough est vraisemblablement l'un des artistes majeurs de cette fin de siècle. Depuis Cortot, on n'avait pas donné une version aussi inspirée et magistrale des deux grands cycles de Franck ; depuis Mompou lui-même et Heisser, des enregistrements aussi aboutis des pièces pour piano de l'inclassable et si émouvant Catalan.
2 CD Hyperion.

LEOS JANACEK

Deux quatuors à cordes, « Sonate à Kreutzer » et « Lettres intimes »
Sonate pour violon et piano
Quatuor Prazak, Vaclav Remes (violon), Sachiko Kayahara (piano).

■ Plastique sonore aussi irréprochable que l'intonation, expression farouche et déterminée, énergie abrupte et raffinement continu, les Prazak dominent la question. Le moment ou jamais de faire entrer ces deux chefs-d'œuvre dans une discothèque. Les mêmes interprètes ont également publié deux quatuors de Dvorak tout aussi réussis, chez le même éditeur.
1 CD Praga Digitals.

PAUL JUON

Les trios avec piano
Trio Altenberg.

■ Né en Russie, de père suisse, Paul Juon (1872-1940) étudie à Moscou puis à Berlin. La musique, totalement inconnue, est éblouissante. Du mineur de toute première grandeur.
2 CD Vanguard Classics.

GYÖRGY KURTAG

Jatekok
Marta et György Kurtag (piano).

■ Quand Kurtag participe à des classes de maître, ce n'est pas pour enseigner la composition, mais pour dispenser *des leçons de musique de chambre*. En fait, c'est tout comme. Il faut l'entendre dans ces *Jatekok* (« Jeux ») à quatre mains avec sa femme pour le comprendre. Les chorals de Bach et les pièces de son cru se répondent dans une transcendance de la notion de partage.
1 CD ECM New Series.

GYÖRGY LIGETI

L'Œuvre pour piano.
Pierre-Laurent Aimard.

■ Comme les *Suites pour violoncelle seul* de Bach, les *Etudes pour piano* de Debussy ont longtemps attendu de dignes prolongements. Ligeti les leur a fournis avec un ensemble qui va jusqu'à dégager la substantifique moëlle du XXe siècle. Dans ce répertoire qui *pourrait devenir classique plus vite* qu'on ne le pense, Pierre-Laurent Aimard n'est plus seul mais toujours unique.
1 CD Sony Classical.

GUSTAV MAHLER

Symphonie nº 2
Symphonie nº 8
Solistes, vocaux, Chœur et Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov (direction).

■ L'intégrale des symphonies de Mahler que Svetlanov achève est le projet de toute sa vie d'artiste. Seulement tolérée du temps que le rideau de fer coupait l'Europe en deux, la musique *du compositeur autrichien* est ici interprétée par un chef qui sait ce que la spiritualité veut dire. Il faut passer sur des voix parfois étranges dans ce contexte pour mesurer la supériorité écrasante du message délivré par Svetlanov, dont l'oubli de soi confine à une austérité religieuse unique dans la discographie de ces œuvres. Mal accueillies par la critique, ces interprétations sont celles vers lesquelles immanquablement on revient et l'on reviendra de plus en plus souvent.
Deux coffrets de 2 CD Saison Russe-Harmonia Mundi.

PIERRE DE MANCHICOURT

Missa Veni Sancte Spiritus
Motets & chansons
Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction).

■ Au service de Philippe II, Manchicourt a connu tous les bonneurs, édité par Attaingnant et Susato, présent même chez Rabelais. Le programme qui lui est enfin consacré rend justice à une écriture savante, audacieuse et singulière, d'un dynamisme magnifié par une ornementation subjuguante. Ce portrait privilégie la maîtrise formelle et l'invention syntaxique, jusqu'à bouleverser l'ordre *des versets bibliques dans ses* motets, audace qui ne fut pas comptée comme hérétique. L'interprétation est naturellement irréprochable.
1 CD Sony-Vivarte.

DARIUS MILHAUD

Quatuors à cordes nºs 3, 4, 9 et 12
Véronique Dietschy (soprano), Quatuor Parisii.

■ Disque superbe valant surtout pour l'extraordinaire *Troisième Quatuor op. 32*, avec voix (1916), long et douloureux thrène sur un extrait du *Journal* de Léo Latil, ami de Milhaud mort au front.
1 CD Auvidis-Valois.

CLAUDIO MONTEVERDI

L'Orfeo
Ensemble Elyma, Gabriel Garrido (direction).

■ Cet *Orfeo* recouvert de prix et distinctions a des faiblesses, mais il respire large et renouvelle totalement nos habitudes d'écoute (ornementation, réalisation de continuo avec instruments concertants, etc.).
2 CD K 617.

WOLFGANG AMADEUS MOZART

Gran Partita
Sérénade KV 388
Harmonie de l'Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).

■ La *Gran Partita* la plus finement ciselée d'une discographie pléthorique. Herreweghe est moins chichiteux que Brüggen (Philips) et plus raffiné qu'Harnoncourt. Et la musique est géniale.
1 CD Harmonia Mundi.

TRISTAN MURAIL

Serendib
L'Esprit des dunes
Désintégrations
Technique Ircam, Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction).

■ Personnage-clef du courant spectral qui est apparu en France il y a près d'un quart de siècle, Murail a évolué d'une musique de processus et d'états transitoires vers une musique d'actions et de mouvements à long terme. *Désintégrations* illustre de manière historique la première manière ; *L'Esprit des dunes* marque la seconde du sceau du chef-d'œuvre.
1 CD Adès.

PIÈCES FRANÇAISES POUR THÉORBE

Œuvres de Visée, Lully, Forqueray, Marais
Jose Miguel Moreno (théorbe).

■ Sur deux istruments rares, l'Angélique (à seize cordes) et un théorbe de pièces (à quatorze cordes), le luthiste espagnol José-Miguel Moreno signe l'un des plus beaux disques de musique (transcrite ou originale) pour théorbe. Le *Tombeau*, écrit par Visée sur la mort de ses filles, est déchirant.
1 CD Glossa.

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Ouvertures d'opéra
Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).

■ Les ouvertures (et, de manière générale, les pages orchestrales de Rameau) sont d'une telle richesse qu'elles peuvent s'écouter enchaînées. Rousset et ses musiciens sont des ramistes énergiques et élégants.
1 CD L'Oiseau-Lyre.

ARNOLD SCHOENBERG

Pierrot lunaire
Sérénade
Sophie Boulin (soprano), Nicolas Isherwood (basse), Ensemble 2E2M, Paul Méfano (direction).

■ Sophie Boulin avait créé l'événement il y a deux ans à la Péniche Opéra non pas, pour l'anecdote, en donnant successivement *Pierrot lunaire* en français (langue du poète belge qui a inspiré Schoenberg) et en allemand, mais en restituant au mélodrame berlinois sa puissance irrationnelle. Même au disque, sa performance relève de la vision.
1 CD 2E2M Collection.

RICHARD STRAUSS

Don Quichotte
Concerto pour cor et orchestre
Don Juan
Pierre Fournier (violoncelle), Myron Blomm (cor), Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

■ Plus les années passent et plus on prend conscience de la stature de George Szell : à la perfection de Toscanini, Reiner et Boulez, ce chef ajoutait une fièvre contenue et une tension implacable. On croit rêver quand on apprend que le *Concerto pour cor* a été enregistré d'une traite ! Prise de son transparente, interprétations définitives.
1 CD Sony Classical.

KAROL SZYMANOWSKI

Stabat Mater
Litanies à la Vierge
Le Muezzin passionné
Veni Creator
Chants de la princesse des contes de fées
Chants d'amour de Hafiz
Penthésilée
Chant de Roxane
Fragments sur des poèmes de Jan Kasprowicz
Solistes vocaux, Chœur et Orchestre de la Philharmonie d'Etat de Katowice, Karol Stryia (direction).

■ Depuis quelques années, Karol Szymanowski fait enfin son entrée dans les salles de concerts. Charles Dutoit aura beaucoup fait pour le compositeur polonais, et ses disques Decca des symphonies restent recommandables. Mais c'est de Pologne que nous viennent ces deux disques splendides, interprétés par des spécialistes de cette musique sensuelle, raffinée, étrange parfois par son côté orientalisant.
2 CD Naxos.

HEITOR VILLA-LOBOS

Bachianas Brasileiras nºs 2 et 5
Concerto pour guitare et orchestre
Amazonas
Maria Bayo (soprano), Roberto Aussel (guitare), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction).

■ Autrefois souvent joué par l'Orchestre national, la musique de Villa-Lobos a disparu des salles de concert – y compris au Brésil. Etrange désaffection pour la musique de l'un des compositeurs majeurs de ce siècle, dont la musique est un audacieux alliage de musique populaire et de musique savante. Audacieux et irrésistible.
1 CD Erato.

KURT WEILL

Johnny Johnson
The Otaré Pit Band, Joel Cohen (direction).

■ Joel Cohen, grand admirateur de Lotte Lenya, se lance dans une rareté de Weill, son premier ouvrage pour l'Amérique, inexplicablement mal aimé. Interprétation fine, juste, emballante.
1 CD Erato.

Sélection classique : Philippe-Jean Catinchi, Pierre Gervasoni, Alain Lompech et Renaud Machart

JAZZ

LOUIS ARMSTRONG

The Quintessence
■ Deux fois sur CD, avec une présentation très soignée, sur choix et textes d'Alain Gerber. Cela s'appelle *The Quintessence* et c'est vrai. Tout Armstrong, savant solaire.
Deux fois 2 CD Frémeaux et associés.

GATO BARBIERI

The Complete Flying Dutchman (1969-1974)
■ Airs des combats d'Amérique du Sud, *sortie* du free, jazz-rock, post bop, le saxophoniste Gato Barbieri indompté, lyrique, emphatique, incandescent, grandiose.
Un coffret de 7 CD RCA Victor.

CLAUDE BARTHÉLEMY

Monsieur Claude
■ Pour bien marquer la qualité définitive de ce groupe gorgé de musique, on va aligner des indices qui ne trompent pas : Claude Barthélemy est ignoré des médias, boudé par les esthètes de veau festivaliers et oublié par l'Académie du jazz. Difficile d'accumuler tant de titres de gloire. Ne fréquenter que les festivals où joue *Monsieur Claude*.
1 CD Deux Z.

DEE DEE BRIDGEWATER

Dear Ella
■ Après quelques faux pas, attendue au tournant, la chanteuse Dee Dee Bridgewater revient par la grande porte. Aux postes de commande, Dédé Cecarelli (batterie) et une brochette d'arrangeurs de haut vol. Le thème éponyme du tout (*Dear Ella*), c'est un bonheur musical comme il en tombe un tous les sept ans.
1 CD Verve.

ORNETTE COLEMAN ET JOACHIM KÜHN

Colors
■ Ce sont des pièces brèves, ciselées, lumineuses. C'est l'ensemble (pochette, son, couleurs) le mieux produit de l'année. C'est d'assez loin le disque le plus gai, le plus philosophe, le plus élitiste, le plus sensuel, le plus intellectuel, le moins « grand public », le moins facile, le plus trouvé de toute la sélection. Se précipiter d'urgence. Les artistes en présence sont Ornette Coleman (penseur et souffleur) et Joachim Kühn (piano, dynamite).
1 CD Harmolodic-Verve.

STEVE COLEMAN

Genesis
The Opening of the Way
■ Le saxophoniste et compositeur Steve Coleman confronte sa musique en ruptures et emballements, à un grand orchestre (sur l'un des deux CD de cet ensemble). Ravi Coltrane, Greg Osby ou George Lewis dans les vents ; Five Elements au centre ; cordes féminines et espiègles ; percussionnistes de Cuba. Et Coleman partout.
2 CD RCA Victor.

COLLECTIF

Buenaventura Durruti
■ Hommage collectif, baroque, de bric et de broc, mais très briqué, à l'anarchiste Durruti. Attention : il s'agit d'une prise de position musicale, politique, claire, anarchiste. Donc très gaie ! Toute l'écurie Nato est au rendez-vous. Dans trente ans, on prend les paris, des mouflets déguisés en Che Guevara et Mère Teresa prétendront mordicus que cette opération Nato, *Buenaventura Durruti*, avait, en 1997, fait un tabac. Ne les faisons pas mentir.
2 CD avec livret Nato.

JOHN COLTRANE

Village Vanguard 1961
■ Le quartette (Coltrane, McCoy, Garrison et Elvin) s'enferme cinq jours au Village Vanguard, à l'automne 1961. Sont ici réunis tous les matériaux, inédits compris, déjà utilisés dans les 33 tours annoncés sous ce titre. Inévitable, évidemment ; encore qu'on ne sache pas bien à quel usage social cela corresponde : fond sonore quand viennent les beaux-parents ? Musique du matin ? Baladeur pour faire du rocher à Fontainebleau ? Exclusivement pour les musiciens et les fous.
Un coffret de 4 CD Impulse !.

FRANÇOIS CORNELOUP ET SYLVAIN KASSAP

Deux
■ Un disque court pour continuer une histoire commencée dans l'urgence et l'étonnement. Saxophones et clarinettes combinées (François Corneloup et Sylvain Kassap). Improvisation et compositions confondues par un vrai groupe qui avance.
1 CD Evidence (France).

PHILIPPE DESCHEPPER

Attention escalier
■ Les miniatures électriques du guitariste Philippe Deschepper. Frottements et grincements ornent des thèmes dont la beauté est la première des qualités. A écouter avec *(détail)*, de Marc Ducret.
1 CD Emouvance.

SOPHIA DOMANCICH TRIO

La Part des anges
■ La perle de l'hiver : Sophia Domancich (piano), Paul Rogers (contrebasse) et Tony Levin dans une prestation exceptionnelle (batterie). Pur acte poétique, très justement intitulé *La Part des anges*. La forêt des jeunes pianistes qui jouent pour leurs mères (tout le drame vient de là) allait finir par cacher l'arbre Domancich. La pianiste de l'Orchestre national de jazz conduit sa carrière avec une sérénité, un sourire et un soin qui reposent de la névrose actuelle. Essentiel !
1 CD Gemini.

MARC DUCRET

(détail)
■ Versant acoustique du guitariste Marc Ducret. Ducret joue ailleurs, se méfie du « joli », toujours dans la clarté. A écouter avec *Attention escalier*, de Philippe Deschepper.
1 CD Winter & Winter.

PAOLO FRESU

Wanderlust
■ Son timbre feutré à la trompette, sa manière de retenir la note le placent dans une lignée Miles Davis années 50, Chet Baker, Enrico Rava. Paolo Fresu fait passer une envie d'errance. L'art de la ballade au plus haut.
1 CD RCA Victor.

KIP HANRAHAN

A Thousand Nights and a Night (Red Night)
■ Nuit rouge des *Mille et une nuits* pour Kip Hanrahan. Il s'y télescope des rythmes (Haïti, Afrique noire, Indes, Porto Rico) et les élans électriques des musiques urbaines. Les voix – timbre sombre et sensuel – parlent plus qu'elles ne chantent. Une partition éclatante pour un grand frisson.
1 CD American Clavé.

ICIS

Toute la musique improvisée
■ La « musique improvisée » aujourd'hui et ici : les violonistes Dominique Pifarély et Carlos Zingaro pour un jeu de rôles ; un orchestre de dix musiciens dirigé par Guillaume Orti au dépouillement paradoxal ; système friche ou l'utopie réalisée du mélange des familles musicales. Enregistrés aux Instants chavirés de Montreuil.
Un coffret de 3 CD In Situ-Instants chavirés-MFA.

LEE KONITZ

Dig Dug Dog
■ Cela s'appelle joues du saxophone, de la musique, de la pensée. Lumineux dans l'ombre, un excellent (ce n'est pas nouveau) Laurent de Wilde au piano. Musique de bout en bout subtile, précise, complexe, inattendue. L'envers des machines à blaireaux.
1 CD Columbia.

STEVE LACY

Scratching the Seventies
■ Le saxophoniste Steve Lacy met des mots dans le jazz, cite son inspirateur, Thelonious Monk, modèle un sextette à deux saxophones sopranos avec Steve Potts. Cette musique n'a pas d'âge ni de temps, moderne, spontanée, lâchée, dans la forme du free et dans toutes les traditions du jazz.
Un coffret de 3 CD Saravah.

DAUNIK LAZRO

Dourou
■ Lors de l'hommage rendu à Radio-France à l'excellent André Francis, coupant net le robinet des élégances académiques et affligeantes (première génération de musiciens de jazz qui jouent pour leurs parents), Daunik Lazro avec Monsieur Claude. Preuve en chair et en os de la défaite absolue de l'idéologie dominante, du marché, de ses lois ignobles et de la tyrannie du grand public. Défaite absolue ! Ça fait plaisir.
1 CD Bleu regard.

CHARLES MINGUS

Spontaneous Compositions and Improvisations – Mingus Plays Piano
■ Disques Impulse !, orange et noir, sous couverture cartonnée (enfin la fin de l'invention la plus perverse du siècle, les boîtiers de CD en plastique !). Mingus joue du piano. Beau comme des récits de Naghib Mahfouz.
1 CD Impulse !.

MICHEL PORTAL ET RICHARD GALLIANO

Blow Up
■ Michel Portal (clarinette) et Richard Galliano (accordéon) ou l'un des disques phares de l'année : exactitude, émotion et tout le tremblement. Cela dit, ensemble ou séparés, on les a vus, au bas mot cent fois, en scène, plus dégagés, plus souffrants, plus gais, plus violents, plus déchirés. Mais la loi des CD, c'est qu'ils doivent répondre aux exigences des consommateurs de CD. Après les mangeurs d'hommes, les bâtisseurs de cathédrales, les rêveurs aux mains nues, voici les consommateurs de CD. Lesquels veulent que leurs parents aiment leurs CD ; et aussi leurs enfants en bas âge. C'est psychiquement très neuf, et cela crée un style. Le miracle, c'est que Portal et Galliano arrivent à échapper à cette règle.
1 CD Dreyfus Jazz.

GEORGE RUSSELL

It's About Time
■ Monsieur George Russell est de ce monde. Il publie des disques. C'est un des compositeurs essentiels du XX[e] siècle. Il a joué un rôle incroyablement plus considérable, décisif, probe, courtois et heureux que les tyrans de la planète, les capitaines d'industrie et ceux qui tiennent le marché de la banane, de l'eau et des images. Tout le monde s'en fout. Ainsi les choses sont-elles claires et régulières. George Russell : Monsieur George Russell !
1 CD Label bleu.

SINÉ

Vive le jazz !
■ Le dessinateur Siné a sélectionné, illustré et commenté ses titres préférés des années 30 et 40. Dessins allant du bête et méchant au respectueux, textes débordant d'enthousiasme, sélection très swing.
Un coffret de 2 CD avec livret, Frémeaux et associés.

SUN RA

The Singles
■ Avec ses Arkestra, Sun Ra, mort le 29 mai 1993, a traversé le jazz depuis la fin des années 40 en englobant toutes les composantes des musiques afro-américaines. Dans son impossible discographie cosmique des 45 tours (1945-1982) sont longtemps restés introuvables. Il y raccourcit ses hymnes free, emprunte aux succès doo wop et rythm'n'blues des années 50, pioche dans les séries télévisées. C'est Sun Ra Attacks !
2 CD Evidence Records (Etats-Unis).

FRANÇOIS TUSQUES

BLUE PHÈDRE
■ Avec ses variations autour des douze mesures du blues et de textes de la tragédie, le pianiste François Tusques évoque des disparus (Mingus, Monk, Dolphy, Don Cherry, Ed Blackwell, Ellington, Miles Davis, Zappa, Beb Guerin...). Ses mélodies limpides sont autant d'instants de vie. Une respiration.
1 CD Axolotl Jazz Records.

Sélection jazz : Francis Marmande et Sylvain Siclier

La fierté de Charles Mingus

L'ensemble du trésor Atlantic (1956-1961) fait l'objet d'un coffret, *Charles Mingus : Passions of a Man*. Ces cinq CD augmentés d'un entretien sont un volcan. Excellent livret. Mingus, mort à Cuernavaca (le 10 janvier 1979), exhorte, chante, hurle de rire. Sa contrebasse est une éruption. 1956-1961 : de l'indépendance de la Tunisie à l'assassinat de Lumumba, *Le Beau Serge*, *Naïves hirondelles* et *Le Bleu du ciel*, Coltrane s'installe au Vanguard. Miles prend l'ascenseur. Voilà l'histoire que raconte Mingus. Les albums d'où proviennent ces CD sont : *Pithecanthropus Erectus*, *The Clown*, *World from Bird*, *Blues and Roots*, *Oh Yeah*, *Tonight at Noon*, et *Mingus at Antibes*. Augmentez d'inédits. Retenez les noms des immortels qui ont fini par mourir : Dolphy, Booker Ervin, Kirk, Bud Powell... Oubliez les bandes perdues. Qu'est-ce qu'une bande qui manque ? Rien. Une chance oubliée. C'est Mingus qui manque.
★ *Passions of a Man*, un coffret de six CD, Atlantic-Rhino, distribué par WEA.

ENFANTS

L'ALPHABET DES GRANDS MUSICIENS

44 poèmes de Yann Walcker
dits par Pierre Hatet
■ Pour chaque nom évoqué, d'Albinoni à Zumaya, on entend une page de la musique du compositeur, donnant en quelques minutes une juste idée de son style et de son époque. Cette écoute est introduite par un poème parsemé des mots-clés qui guideront l'écoute. A huit ou neuf ans on sait s'intéresser en zappant et ce livre-CD invite à butiner à travers toutes les époques de Purcell à Xenakis, et toutes les formes.
1 livre illustré et 2 CD Erato/Gallimard Jeunesse.

CHANSONS POUR LES PETITS ET LES GRANDS

de Michèle Bernard
■ Qu'elle chante l'écologie à l'envers, les cinq sens en gourmande, la berceuse du bébé *Nomade sur* la hanche de sa mère, Michèle Bernard, comme Anne Sylvestre ou Chantal Grimm ne retire rien à son talent connu des adultes quand elle s'adresse aux enfants. L'accordéon en bandoulière, elle va par les écoles créer et chanter avec les enfants ce qu'ils sont capables d'entendre, ce qu'ils voudraient dire, ce qu'ils peuvent chanter. Le petit chœur d'enfants lyonnais qui lui fait écho participe au bonheur de ce disque.
1 cassette ou 1 CD Rym Musique.

CONTES MUSICAUX ET AUTRES CONTES

Les Voix : Fifi et Albert et les Voix
Musique de Betsy Jolas.

L'électroacoustique :
Loulou et Pierrot de la Lune
et les drôles de son
Musique de Philippe Mion
■ Suite réussie à la collection « Mes premières découvertes de la musique » amorcée en 1995 et fort appréciée des 4 à 8 ans. Tout y est : histoires sensibles et mouvementées, images doucement modernes, créations par des compositeurs contemporains pour faire découvrir une famille de timbres. D'un mariage de souris troublé par un chat, Betsy Jolas fait un amour d'opéra de dix-huit minutes.
2 livres CD illustrés Gallimard Jeunesse.

LE GRAND DODO

de Chantal Grimm
■ Chantal Grimm emmène les enfants de 3 à 8 ans dans ses chansons à répondre, à récapituler, à danser. Elle les initie à un monde riche d'émotions variées, peuplé d'oiseaux lyres et de sorcières, de nids et de cages. Chœur d'enfants, cordes et flûtes font partie du voyage.
1 cassette ou 1 CD Arc-en-ciel.

GÉNÉRATION FABULETTES

d'Anne Sylvestre
■ Les enfants de 1997 chantent « *Veux-tu monter dans mon bateau ?* », sans en connaître l'auteur ; la Fabulette est passée dans leur folklore, comme le voulait Anne Sylvestre. Voilà une excellente compilation des treize albums CD récemment réédités qui ont marqué non pas une, mais deux ou trois générations d'enfants et de mères depuis 1964. Le meilleur est là : *Fabulettes* et *Chansons pour...* manger, rire, râler, jouer ou rêver avec la complicité toujours musicale de François Rauber.
Un coffret 2 CD EPM/Ades.

HISTOIRES DE BÊTES DE COLETTE

dit par Joelle Miquel et Claude Piéplu
Livre illustré, Alain Kremski, piano.
■ Portées par deux voix incomparables, un piano très présent et ces images surprenantes de Tina Mercié, les chamailleries de Kiki-la doucette et de Toby-chien emmènent les enfants au cœur de la littérature : le livre en main et le théâtre de la vie dans les oreilles. Cet album drôle et intelligent, le dernier, hélas ! qu'aura conçu Philippe Gavardin avant sa mort, est un plaisir à savourer entre adultes et enfants, comme il le souhaitait pour cette jolie collection.
1 livre CD Chant du monde.

LE MERVEILLEUX VOYAGE DE JACK AGILE

par Stone Creek
■ Du Québec au Far West, ce conte musical lance son petit pantin danseur à travers un périple riche en escales musicales : jazz, blues, rock, country, ballades... Le conteur chanteur Tom Pikul et ses musiciens passent joyeusement du banjo au kazoo et du violon aux cuillères : un régal !
1 CD Sony Music.

MON PETIT DOIGT M'A DIT

par Agnès Chaumié
■ Le bonheur de chanter avec les tout-petits trente-cinq chansons, berceuses et jeux de doigts traditionnels transformés en jardin musical. Au centre de ce jardin enchanteur : une fontaine de voix fraîche et de guitare allègre. Enfance et musique réussit toujours à ce qu'on écoute d'une oreille neuve les chansons les plus usées du répertoire et en fait redécouvrir d'autres en famille.
1 cassette ou 1 CD Enfance et musique.

LA PETITE FILLE NOUNOU

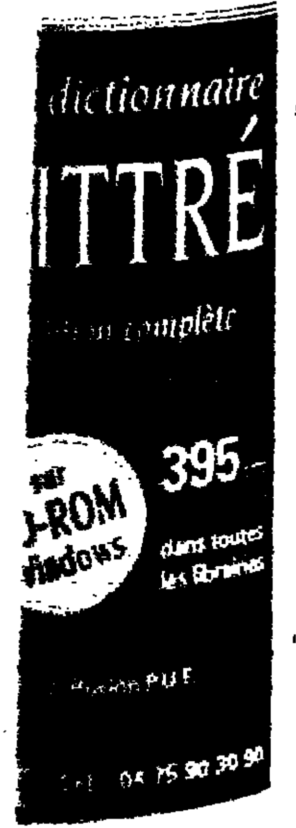
par Praline Gay-Para
■ Six comptines libanaises et six contes merveilleux, venus du Liban, d'Afrique ou du Japon. Chaque récit semble danser dans la voix de la conteuse, relayée par des musiques inventives. Dès quatre ans, on se réjouira l'oreille et l'imagination avec les premiers titres, mais c'est la famille entière qui peut prendre plaisir à ce disque pétillant de malice.
1 cassette ou 1 CD Enfance et musique.

PETITE MUSIQUE DE PLUIE

Les instruments de musique
du monde racontés aux enfants
Conception et présentation :
Geneviève Dournon, du Musée de l'homme.
■ Pour tirer sa fille d'une longue léthargie le roi fait appel aux musiciens du monde mais aucun tambour, aucune flûte, aucun luth n'obtient le succès qui reviendra *in extremis* au petit berger porteur d'un simple bâton de pluie. Plaisir d'un conte facile et joliment illustré suivi d'un documentaire précis sur les instruments du monde.
1 livre CD illustré Chant du monde.

Sélection enfants : Anne Bustarret





هكذا من الأصل











CHANSON

BERTRAND BETSCH

La soupe à la grimace
■ Des claviers entêtants, une guitare acérée, des murmures de jeune homme glacé, *La Soupe à la grimace* cultive le détachement propre à la nouvelle vague française, plus fuyante qu'agressive, mais libérée des contraintes terrestres du couplet-refrain, de la jalousie ou de la colère. Betsch n'a pas encore fait sa voix sur scène, mais ses *Rendez-vous manqués* tirent vers les profondeurs de la chanson à texte.
1 CD Lithium.

BIA

La mémoire du vent
■ Brésilienne à la voix dont la joliesse n'est pas immédiatement perceptible, car en apparence conforme aux canons de la bossa-nova, Bia donne à l'année 1997, et aux auteurs brésiliens qu'elle interprète (Chico Buarque) une touche de charme à la Moustaki, un balancement hérité du patron de sa maison de *disques, Pierre Barouh.* Création personnelle (d'après Barouh), *La Ballade africaine* est un rafraîchissemnt absolu.
1 CD Saravah.

FRANÇOIZ BREUT

Françoiz Breut
■ Françoiz Breut, voix féminine du *Twenty Two Bar*, a enregistré dix titres écrits par son compagnon Dominique A, mêlant l'éclat (voix, présence, arrangements tranchés, limpidité des mots) aux brouillards (histoires tortueuses, brouillage du sens, timidité). Françoiz Breut signe les illustrations du livret. De belles considérations sur la condition féminine, la colère, le don d'ubiquité, le destin, sont discrètement passés au laminoir d'une musique en ligne droite.
1 CD Lithium.

ALAIN CHAMFORT

Personne n'est parfait
■ Il y a de l'ascétisme *a contrario* chez Chamfort, de la gourmandise piégée par l'urgence. *Contre l'amour* et *Qu'as-tu fait de mes idées noires ?*, les deux chansons phares de l'album, suite de *Neuf* paru en 1993, cultivent l'élégance noire et dénouée. Parfaitement rythmé, *Personne n'est parfait* touche en avouant ses faiblesses. Noctambule, passif consentant, Chamfort adore l'ambiguïté et les glissements de synthétiseurs.
1 CD Epic.

CHANSONS TOXIQUES

Chansons toxiques
■ Réalisé par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine francophone enregistré, ce coffret regroupe quarante titres datant de 1907 à 1946 qui ont pour thème l'alcool ou la drogue. *Cocaïne* par Nitta-Jo, *La Coco* de Fréhel rejoignent *la Valse du pastis* par Suzanne Chevalier et *Un verre de fine* de Fernandel. Livret explicatif, bon panorama des chansons qui décrivent le poids, parfois tourné en dérision, de ces poisons quotidiens.
Un coffret de 2 CD Spef.

BRIGITTE FONTAINE

Les Palaces
Genre humain, album marqué par les nouvelles formes musicales (trip-hop, world, valse rappée) et un spectacle d'une réjouissante bizarrerie mis en scène par Jacques Higelin, lui avaient valu le Grand Prix de la chanson française 1996. Voici, dans la continuité, *Les Palaces*, disque éclatant, sans partage. Violons pour la valse (*Les Palaces*), ambiance *Blue Velvet* pour *Le Musée des horreurs*, duo hard avec Bashung (*City*), dub nappé de musique de chambre (*Ali*) : chaque titre a son humour, sa personnalité.
1 CD Virgin.

IGNATUS

L'air est différent
■ Jérôme Rousseau vient des Objets, groupe de pop *clean* aujourd'hui dissous. Il en a transposé le chic détaché dans un album qui se plie à la fausse rigueur des machines (tenues par Matthieu Ballet), et en profite pour écourter les mots et les sentiments. Des Américains Soul Coughing au Nantais Philippe Katerine, d'Etienne Daho à Arielle, Ignatus place ses chansons le dos au mur et les laisse se débrouiller comme s'il n'avait rien à voir avec le film. *L'air est différent* (la chanson) est une graine de tube.
1 CD Ignatub.

MANO SOLO

Je ne sais pas trop
■ La couleur dramatique de Mano Solo, séropositif « revendiqué », s'épure. La mort et toujours là qui rôde à chaque coin de chanson, mais le chanteur écorché nous dit qu'il va mieux. Jeu de guitare gitan, violon tsigane et violoncelles viennent à peine tempérer l'extrême urgence qui préside à la diction en raffale de mots qui griffent. Torturé et narcissique, Mano Solo réalise un collage cru des idées dures de la fin du siècle.
1 CD East-West.

PARIS COMBO

Paris Combo
■ Belle du Berry et David Lewis posent les bases d'un *combo* infernal, mais très parisien. Belle du Berry chante sans faillir des chansons drôles et intelligentes, le trompettiste australien, qui est aussi celui d'Arthur H, crée des climats avec le culot des jazzmen qui prenaient Saint-Germain-des-Prés pour Harlem-sous-Bois. Sur des airs de musette ou de salsa, on rafraichit la mémoire de ceux qui penseraient que la vie de caissière (ou de chauffeurs ou de banquiers) est chose facile.
1 CD Chantons sous la truie/Boucherie Productions.

JOSEPH RACAILLE

Joseph Racaille
■ Joseph Racaille est l'arrangeur du dernier album de Thomas Fersen (*Le Jour du poisson*, chez Tôt ou Tard). Cela lui a donné l'occasion d'enregistrer, enfin, quelques une de ses compositions, petits sketchs inspirés de la musique classique arabe, du mambo, de la salsa, de la musique de chambre ou de la bonne variété française.
1 CD Tôt ou Tard.

JEAN SABLON

1933-1946
■ Trente-six facettes de Jean Sablon, celui par qui le micro arriva en France. Avec Mireille, le voici sur *Le petit chemin* (qui sent la noisette et n'a ni queue ni tête), ou charmeur dans *Puisque vous partez en voyage.* New York, Paris, Rio, Jean Sablon, l'homme à la moustache fine, fut le sous-marin du swing américain. Frémeaux & Associés, excellent label qui mène à bien l'édition d'une intégrale du jeune Charles Trénet, après celle de Mireille, ont sorti des tiroirs un chanteur d'importance majeure pour la suite des événements (Trénet, Montand).
Un coffret de 2 CD Frémaux et Associés.

CATHERINE SAUVAGE

Chante les poètes
■ Trente et un titres retracent les amours musicales de Catherine Sauvage, cette « *voix d'une redoutable exactitude et* [qui] *frappe en plein cœur* » selon Marguerite Duras, et du pianiste Jacques Loussier. Ces duos d'un remarquable équilibre, enregistrés de 1961 à 1965 convoquent Soupault, Jarry, Brecht. Le second volet du CD reprend les succès, tel la sublime *Chanson de Barbara* (en public, à Bobino, 1968).
Un coffret de 2 CD Rym Musique.

LA TORDUE

T'es fou
■ *La Tordue* utilise des instruments de scène, tubas, guitares, scie musicale et caisse-claire pour traduire en un swing droit comme un fil de fer la dérision et l'humour qui sous-tendent la démarche de ce groupe de graphistes (Les Chats pelés) lié aux Têtes Raides. Prévert, Couté, les chants de marins, Django Reinhardt et Brassens font bon ménage dans cette chanson jeune et populaire, un peu rigide parfois.
1 CD Mobydick.

Anne Sylvestre commente La Fontaine

Là où Jean de La Fontaine arrêtait ses fables, Anne Sylvestre commence son commentaire. Elle imagine avec une élégance caustique les prolongements de l'histoire : *Le Loup et L'Agneau* est transposé dans un café de banlieue, *La Chatte métamorphosée en femme* en un plaidoyer pour la liberté d'aimer et celle de cultiver en nous la part sauvage. La Fontaine était cruel. Anne Sylvestre, dans ce travail de relecture intelligent ne l'est pas moins. Avec ses mots, elle caricature la démission humaine en s'en moquant, elle fustige la fausse tranquillité et l'abomination raciste. Anne Sylvestre n'est jamais sérieuse, elle a dans ces fables pour les grands, mis en musique à sa manière, stricte et joueuse, repris les principes d'*Eléonore* et ceux, si charmeurs, des *Fabulettes*. *La fontaine Sylvestre*, le beau spectacle qu'elle a ensuite monté avec le metteur en scène Viviane Théophilidès, a mobilisé bien des jeunes gens, ex-consommateurs de *Fabulettes*, passés maîtres en espiègleries amoureuses et en humour vivifiant.
★ *Anne Sylvestre chante... au bord de La Fontaine*
1 CD EPM.

MUSIQUE DU MONDE

AZERBAÏDJAN

L'Art du mugham
Alim Qasimov
■ Le maître le plus illustre de la musique savante d'Azerbaïdjan. Entouré de Malik et Elshan Mansurov au luth tar et à la vièle *kamantcha*, il envoûte *par son chant à la diction sans faille qui* tombe en cascades, comme un rire, puis l'instant d'après s'étire, en longues notes tenues.
1 CD Ocora.

PEDRO BACAN ET LE CLAN DES PININI

En public à Bobigny
■ Recréée sur scène, l'authentique fête flamenca, bouillonnante et passionnée. Le guitariste et compositeur Pedro Bacan aiguise les contours de l'émotion transmise par les voix d'Inès, sa sœur, de Pepa de Benito, plus exubérante, et de Joselito de Lebrija, au timbre âpre et rugueux. Un grand moment de flamenco. L'ultime enregistrement de Pedro Bacan, mort cette année.
1 CD Pee Wee.

BUENA VISTA SOCIAL CLUB

■ Le guitariste américain Ry Cooder voulait enregistrer à La Havane des classiques cubains avec de vieilles gloires locales. Des artistes tous d'une très grande classe et qui l'ont laissé pantois. D'où finalement son extrême discrétion, pour que s'expriment pleinement entre autres Compay Segundo, Eliades Ochoa, Ruben Gonzalez et Ibrahim Ferrer.
1 CD World Circuit.

PAULINHO DA VIOLA

Bebadosamba
■ Il y a dans ces orchestrations limpides, *ce jeu délicat de guitare, de cavaquinho*, de tambourin, de flûte et cette voix sans scories, toute la culture d'un peuple. Sobre, élégant, ce musicien et chanteur de Rio rétablit la samba dans sa dignité. Plus proche de la poésie noire de *Orfeu Negro* que de la culture « fil dentaire » (le nom donné au string par les brésiliens).
1 CD BMG.

ÉTHIOPIE

Ethiopiques, volume 1 : L'Age d'or de la musique éthiopienne moderne
Ethiopiques, volume 2 : Azmaris urbains des années 90
■ Conçu à partir du catalogue éthiopien Ahma Records (1969-1975), le premier volume de cette captivante collection présente des stars connues (Mahmoud Ahmed) ou méconnues en Occident. Le swing est irrésistible, les voix exceptionnelles.
2 CD Buda Musique.

CÉSARIA EVORA

Cabo verde
■ Où la figure emblématique de la *morna*, le blues cap-verdien, nourri des blessures de l'exil et de l'amour, prouve qu'elle est aussi friande de *coladeira*. Plus de la moitié des titres de l'album ondulent sur cette musique aux déhanchements coquins.
1 CD Lusafrica.

INDE

Anthologie de la musique classique de l'Inde : hommage à Alain Danielou
■ Orientaliste et musicologue français mort en 1994, Alain Danielou est l'auteur (1962) de la première anthologie consacrée à la musique classique du continent indien. Un recueil foisonnant aujourd'hui réédité par l'Unesco, idéal pour apprécier les différentes écoles stylistiques, avec des maîtres essentiels, tels les frères Dagar ou Ravi Shankar.
Un coffret de 3 CD Unesco.

YANN-FANCH KEMENER

Kan ha diskan
■ Destiné à la danse, le *kan ha diskan* se chante à deux. Il est, avec le *gwerz*, l'un des deux grands styles du chant traditionnel breton. Pour fêter les débuts de son initiation à ce répertoire, voilà vingt-cinq ans, Yan-Fanch Kemener a convoqué quelques anciens compagnons de *festou-noz* dont Annie Ebrel, Erik Marchand et Patrick Marie.
1 CD Coop Breizh.

MÉLODIES JUDEO-ARABES D'AUTREFOIS

■ Rassemblant des enregistrements effectués entre 1910 et 1938, cet album reflète l'extrême diversité d'un répertoire méconnu qui porte l'empreinte musicale du pays de ses interprètes. On y croise des voix légendaires, telle la chanteuse tunisienne Hbiba Msika, morte en pleine gloire, brûlée vive dans son lit par un amant jaloux, ou la Syrienne Fayrûz al-Halabiyya.
1 CD Blue Silver.

MEDARD NTAMAGANYA

Chants de cour à l'Inanga et chants populaires
■ Ce chanteur et musicien rwandais appartient au groupe ethnique des *Twa*, une communauté en voie d'extinction, *qui tente de préserver sa* culture d'une disparition totale. Un combat nécessaire auquel participe Médard Ntamaganya, en perpétuant notamment la tradition des chants de cour, de forme narrative, accompagnés à la cithare *Inanga*. Une émouvante sobriété.
1 CD Inédit.

ASTOR PIAZZOLLA

Libertango
Concierto de nacar
Muerte del angel
Tres minutos con la realidad
■ La sortie simultanée de ces quatre enregistrements de concerts, choisis parmi son abondante production permet d'apprécier tout le génie créatif de Piazzolla, mort en 1992. Le maestro donna au tango un élan, un souffle novateur et incandescent qui éclate entre *chaque plainte du bandonéon, chaque* glissade intrigante des cordes.
4 CD Milan Sur.

DEDE SAINT-PRIX

Afro-Caribbean groove
■ Chanteur à l'énergie débordante, percussionniste, flûtiste, le Martiniquais Dédé Saint-Prix est un grand gosse, à qui l'on doit de nous avoir fait découvrir le *chouval bwa*, la musique *qui accompagnait autrefois là-bas la* ronde des chevaux de bois. Une musique dont la fraîcheur naturelle éclate dans cet album à la spontanéité facétieuse.
1 CD Declic.

LES VOIX DU MONDE

Une anthologie des expressions vocales
■ Quel instrument merveilleux que la voix ! Soufflée ou *déclamée*, de *gorge* ou de poitrine, cri ou clameur, psalmodie ou halètement, elle passe par mille états, sculptée à chaque fois différemment selon le pays où elle s'exprime. Ce remarquable coffret accompagné *d'un copieux livret explore par le détail* l'extrême diversité des traditions vocales.
3 CD Chant du Monde/CNRS/Musée de l'homme.

YABBY YOU

Jesus Dread (1972-1977)
■ Créé en 1993, le label anglais Blood and Fire apparaît comme le guide idéal pour parcourir l'histoire du reggae. Son travail de réédition est parfait : soin apporté au choix des morceaux, nettoyage du son, livrets riches en informations. Des qualités qui font la marque de cet album consacré aux années les plus prolixes de l'exaltant chanteur et compositeur Yabby You.
1 CD Blood and Fire.

Les pouces agiles d'Antoine Moundanda

Constituée de lamelles en métal ou en bois fixées sur un socle faisant caisse de résonance, la *sanza*, présente dans de nombreux pays du continent africain, est désignée sous différents noms : *mbira* au Zimbabwe, *kadongo* en Ouganda, *kisangi* ou *likembé* dans l'ex-Zaïre et au Congo, terre natale d'Antoine Moundanda. Grande figure de la scène congolaise dans les années 50, ce fils de guérisseur fut le premier à introduire au cœur de la musique moderne congo-zaïroise le *likembé*, qu'il transforma, portant le nombre des lames de neuf à vingt-deux. Ainsi naquit le *likembé géant*, nom choisi également par Moundanda pour baptiser son trio. Soit trois épatants virtuoses des lamelles, emmenés par un chanteur auteur de textes cousus au fil satirique, interprétés pour la plupart en *lari*, l'une des langues du Congo. Une rumba sensuelle et singulière, la plus originale dont on puisse rêver pour danser.
★ Antoine Moundanda – Likembé Géant, *Kessé Kessé*. 1 CD Indigo.

Sélection musiques du monde et chansons : Patrick Labesse et Véronique Mortaigne



ROCK

ALPHA

Come From Heaven
■ Ce duo de Bristol inaugure le catalogue du label Melankolic créé par Massive Attack, d'un album somptueusement habité de torpeur et de sensualité. *Come From Heaven* doit autant au jazz, au romantisme de Scott Walker qu'aux expériences lysergiques de Lee Scratch Perry.
1 CD Melankolic/Delabel.

ERIKAH BADU

Baduizm
■ Grand espoir du renouveau de la soul américaine, Erikah Badu enrichit le minimalisme soyeux de beats hip hop, de subtilité jazz et de spiritualité. Les pointes taquines, tendres et fragiles, de sa vulnérabilité évoquent les fêlures d'une Billie Holiday.
1 CD Universal.

BELLE AND SEBASTIAN

If You're Feeling Sinister
■ Tout en délicatesse et fraîcheur acoustique, ces chansons rappellent la grâce naïve des Pale Fountains, la miraculeuse légèreté de Love et imposent ce jeune groupe écossais comme un des plus sûrs espoirs de la pop britannique.
1 CD Jeepster/Delabel.

BJÖRK

Homogenic
■ Des machines d'une sensualité curieusement organique, le flot romantique d'un orchestre à cordes, constituent la trame d'un album à l'intimisme baroque. Björk s'exalte en implorations poignantes et insolites, sur quelques-unes de ses plus belles chansons.
1 CD One Little Indian.

NICK CAVE AND THE BAD SEEDS

The Boatman's Call
■ Au rythme lent du vague à l'âme, Nick Cave fait valser sur son piano quelques joies et beaucoup de peines. Délaissant les incantations démoniaques au profit d'une gravité légère, il signe son album le plus intimiste.
1 CD Mute.

COMMON

One Day It'll All Make Sense
■ Connu jusqu'alors sous le nom de Common Sense, ce jeune Noir américain au phrasé mélancolique se révèle idéalement sensuel, mélodique et introspectif.
1 CD Relativity.

CORNERSHOP

When I Was Born For The 7th Time
■ Avec la fraîcheur des artisans et une intelligence conceptuelle, le groupe cornaqué par Tjinder Singh élabore de grandes chansons. Classicisme pop, citations psychédéliques, groove hip hop, country, poésie beat et musique traditionnelle indienne se mêlent en un foisonnement ludique inédit.
1 CD Wiija WIJCD.

THE DIVINE COMEDY

A Short Album About Love
■ Enregistré entièrement avec un grand orchestre, ce petit album (sept chansons !) filme en Technicolor les symphonies pop de Neil Hannon. Avec une éblouissante facilité, l'Irlandais impose l'originalité de son caractère au décorum de Broadway.
1 CD Setanta.

BOB DYLAN

Time Out of Mind
■ Dylan retrouve le producteur canadien Daniel Lanois et l'inspiration qui l'avait abandonné depuis *Oh Mercy*, en 1989. Enregistré sous le soleil de Miami, *Time Out Of Mind* tutoie pourtant les crépuscules et affronte la mort (*Tryin' To Get To Heaven*, *Not Dark Yet*). Le maître puise dans la tradition du blues rural et sa voix, irritante depuis dix ans, redevient bouleversante.
1 CD Columbia.

ECHO AND THE BUNNYMEN

Evergreen
■ La reformation de ce groupe phare de la new wave britannique a accouché d'un disque majestueux. La voix de Ian McCulloch demeure l'organe le plus sensuel du nord de l'Angleterre, la guitare de Will Sergeant et les violons se déploient avec une grâce romantique.
1 CD Barclay.

Le sacre de Radiohead

Sur scène comme sur disque, le quintette d'Oxford a franchi une étape majeure, quatre ans après son apparition sur la foi d'un unique tube, *Creep*. L'intensité cathartique des performances du groupe n'a d'égale que l'inspiration mélodique de Thom Yorke, son leader neurasthénique, et le jeu époustouflant du guitariste Johnny Greenwood. Il y a deux ans, les médias se focalisaient sur Blur et Oasis, mais c'est Radiohead qui sort vainqueur de la bataille de la britpop, sans avoir sacrifié aux poncifs ni aux poses inhérentes au genre. L'album rock de l'année.
★ Radiohead, *OK Computer*, 1 CD EMI.

FOUNTAINS OF WAYNE

Fountains Of Wayne
■ Le premier album de ces New-Yorkais vante les vertus intactes de la power pop. Soit une façon unique d'habiller sa mélancolie en chansons euphoriques, de dompter l'abrasivité au profit de l'allant mélodique.
1 CD Tag.

GRANDADDY

Under The Western Freeway
■ Plus bricolées que polies, les chansons de ce groupe californien s'échappent pourtant de l'attraction terrestre pour taquiner des rêves psychédéliques, entre Brian Wilson grunge et Neil Young éthéré.
1 CD Big Cat.

IAM

L'école du micro d'argent
■ Les stars du rap marseillais ont su adapter leurs chansons à la dureté de l'époque. Haletants, drôles, mystiques, leurs mots disent l'amertume, l'échec social et les fantasmes des minots. Album rap de l'année, même au-delà de nos frontières.
2 CD Delabel.

JAY-JAY JOHANSON

Whiskey
■ Comme s'il conjuguait sa nostalgie au futur, ce jeune Suédois marie ses fantasmes de romances noires à une technologie fin de siècle. Beau comme du Chet Baker remixé par Portishead.
1 CD Commando.

LONG FIN KILLIE

Amelia
■ L'inventivité sonique et formelle de ces Ecossais n'a rien à envier aux musiques électroniques, mais c'est à l'aide d'instruments traditionnels qu'ils confrontent la blanche évanescence d'une voix noire aux tensions hypnotiques de leurs audaces harmoniques. Une merveille.
1 CD Too Pure.

MIOSSEC

Baiser
■ Le Brestois est sans doute le seul en France à déshabiller aussi crûment les impasses amoureuses. Réalisme, cruauté, autodérision nourrissent le flot charnel de rimes décorées cette fois de nombreuses trouvailles mélodiques.
1 CD PIAS.

MOGWAI

Young Team
■ Ces quatre jeunes Ecossais parviennent à concilier bruitisme de choc et mélodies fines. En exploitant les ressources insoupçonnées qu'offre encore l'électricité, Mogwai se révèle comme un des grands espoirs du rock instrumental.
1 CD Jetset.

OP8

Slush
■ Formalisée sous le nom d'OP8, la rencontre de Lisa Germano, violoniste-chanteuse, et du blues grunge de Giant Sand a enfanté des chansons d'une pureté inattendue. Berceuses hantées, country à l'élégance crépusculaire, marient superbement étrangeté et classicisme.
1 CD Thirsty Year/V2.

PLAID

Not For Trees
■ Les climats et les paysages dessinés par cette électronique libèrent les ordinateurs de leur carcan robotique. L'architecture de ces pièces synthétiques invite sous son toit les voix excentriques de Björk et Nicolette.
1 CD Warp/PIAS.

PORTISHEAD

Portishead
■ Si Geoff Barrow n'a pas changé les fondements du son Portishead – grooves en apnée, cordes pointant dans un ciel d'orage –, la voix intensément mélancolique de Beth Gibbons côtoie comme jamais gouffres intérieurs et mélodies envoûtantes.
1 CD Go ! Beat/Barclay.

THE PRODIGY

The Fat Of The Land
■ On pourra leur reprocher leur goût des grosses ficelles pyrotechniques et des anabolisants, mais personne ne fusionne de façon aussi efficace noirceur hip hop, tension rock et extase techno.
1 CD XL/Delabel.

FINLEY QUAYE

Maverick A Strike
■ En préférant l'émotion *live* et les vieilles racines du reggae à l'électronique en vogue, ce jeune métis a signé un disque qui marquera les cœurs. Une voix splendide aux aigus légèrement fêlés et quelques subtilités rythmiques transcendent des mélodies voluptueuses.
1 CD Epic.

SALARYMAN

Salaryman
■ Géniales combinaisons de rythmes live et programmés, d'échantillons grinçants, de guitares retouchées, de sons analogiques et numériques, le post-rock instrumental de Salaryman explore un chaos organique.
1 CD City Slang.

RONI SIZE REPRAZENT

New Forms
■ Jamais le mouvement drum'n'bass n'avait produit un album de ce calibre. Le swing du jazz y côtoie la force tellurique des machines, la tchatche des musiques de rue flirte avec des transes extatiques.
2 CD Talkin'Loud.

SUPERGRASS

In It For the Money
■ Les garnements d'Oxford réussissent à échapper au « syndrome du deuxième album » en quittant les rivages étriqués de la britpop et en enrichissant leurs ritournelles d'influences rhythm and blues. Le trio peaufine arrangements et production, sans perdre de sa vitalité ni de son urgence juvéniles.
1 CD EMI.

SWELL

Too Many Days Without Thinking
■ Apôtre des humeurs maussades, Swell a légèrement dynamisé les structures des chansons de son quatrième album. Sa neurasthénie se resserre en refrains plus vifs. De nouvelles teintes colorent sa désillusion. Et l'on cède avec plaisir à cette morne euphorie.
1 CD Beggars Banquet.

LEWIS TAYLOR

Lewis Taylor
■ Voix blanche d'exception, Lewis Taylor se grise d'une exaltation chère à la soul. Mais sur cet envoûtant premier album, sa sensualité funky se pare aussi de vertus hypnotiques et d'une inquiétante lascivité réminiscente du Bowie de la fin des années 70.
1 CD Island.

TINDERSTICKS

Curtains
■ Jamais les Tindersticks n'avaient décliné leurs humeurs crépusculaires avec pareil désir de variété. Somptueusement drapées dans leurs orchestrations baroques, des chansons à l'incurable pessimisme citent les mélodies triomphantes de Burt Bacharach, John Barry, Serge Gainsbourg ou Lee Hazzlewood.
1 CD Island.

SILVAIN VANOT

éGérie
■ On aimait sa langue de fin lettré passé à l'émeri, sa culture musicale englobant chanson courtoise, rock abrasif et country décharné. Manquaient aux mélodies de Silvain Vanot une souplesse et une sensualité qui enrichissent enfin ce troisième album.
1 CD Labels/Virgin.

THE VERVE

Urban Hymns
■ The Verve équilibre avec panache une exacte proportion d'électricité délétère, d'exaltation et de savoir-faire pop. Malgré quelques brouillons psychédéliques, l'album se révèle une mine de singles.
1 CD Hut.

WILCO

Being There
■ Aucun groupe américain n'a proposé, cette année, une relecture aussi personnelle et attachante des Rolling Stones (période *Exile On Main Street*), du punk et des ballades country. Un grand disque, méconnu en France.
2 CD Reprise.

WU-TANG CLAN

Wu-Tang Forever
■ Après avoir essaimé en solo, les figures de proue du rap new-yorkais se sont retrouvées le temps d'un double album touffu et furieux. Domine à nouveau le génie de RZA, le producteur de la bande, inquiétant alchimiste des samples.
2 CD Loud/RCA.

ROBERT WYATT

Shleep
■ Des mélodies frissonnantes aux méandres aquatiques, une voix de verre pour une poésie étrange. Accompagné de quelques amis (Brian Eno, Paul Weller, Phil Manzanera, Phillip Catherine...), le barbu paraplégique n'avait pas fait mieux depuis *Rock Bottom* en 1974.
1 CD Ryko.

Sélection rock : Stéphane Davet et Bruno Lesprit

Dessins : Emmanuelle Decle

Le ministère de la culture envisage de dissoudre le théâtre de Châteauvallon

Cette décision permettrait d'écarter la municipalité Front national du TNDI

Le ministère de la culture envisage de dissoudre le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon. Cette décision permettrait de restituer à la commune d'Ollioules – où est situé le TNDI – les terrains et les biens de l'association gestionnaire. Gérard Paquet, l'ancien directeur licencié en février 1997, a indiqué qu'il serait candidat pour reprendre la tête du théâtre si la dissolution était prononcée.

L'INTERMINABLE affaire opposant le Théâtre de la danse et de l'image (TNDI) à la mairie FN de Toulon va connaître prochainement deux échéances judiciaires importantes. Le 27 janvier 1998, la cour d'appel de Grenoble doit se prononcer sur une demande introduite par les partisans de Châteauvallon concernant le bien-fondé de la nomination de Me Nespoulous, administrateur provisoire du théâtre depuis octobre 1996, et qui, le 1er février 1997, avait licencié le directeur, Gérard Paquet pour *« faute grave »*. Si sa nomination devait être invalidée, le licenciement pourrait être remis en cause, et Gérard Paquet réintégré dans ses fonctions. L'affaire repartirait à zéro.

La justice doit aussi, au cours de la même audience, examiner la demande de dissolution de l'association de Châteauvallon déposée par la mairie de Toulon. Pour ajouter à l'imbroglio qui entoure l'avenir de Châteauvallon, la mairie lepéniste et le ministère de la culture se retrouvent, pour des raisons diamétralement différentes, côte à côte pour réclamer la dissolution. Car si la municipalité de Toulon veut faire main basse sur le TNDI, le ministère souhaite, lui, l'en éliminer. Depuis le retour de la gauche aux affaires, en effet, Frédéric Scanvic, conseiller technique au cabinet de Catherine Trautmann en charge du dossier, a demandé à un avocat spécialiste de droit public d'examiner les conséquences d'une dissolution de l'association. *« On sait,* explique M. Scanvic, *que le centre culturel est situé sur la commune d'Ollioules, mais qu'il est revendiqué par la mairie de Toulon. D'après le rapport de l'expert, en cas de dissolution, les terrains, c'est une évidence, mais aussi les biens reviendraient à la commune d'Ollioules et non pas à la ville de Toulon. »* Une telle décision permettrait donc d'éliminer la ville de Toulon et son maire Front national, Jean-Marie Le Chevallier, jusqu'alors partie prenante au sein du TNDI, au même titre que l'Etat, la région, le département et la commune d'Ollioules.

On peut se demander pourquoi, avant que le conflit ne s'envenime, la dissolution n'a pas été prononcée en conseil d'administration, puisque l'Etat et ses partenaires y sont largement majoritaires ? *« Depuis le départ du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, qui partageait les thèses du FN sur le fonctionnement de Châteauvallon et qui voulait avoir la peau de Gérard Paquet, certaines pièces, qui étaient du ressort de la préfecture, ont été transmises au ministère, permettant enfin un examen sérieux de la situation »*, explique-t-on au ministère.

DIALOGUE FRUCTUEUX

Le départ de M. Marchiani, le 16 juillet, et son remplacement par Hubert Fournier, très respecté sur le terrain, a également contribué à changer la donne. *Il a usé de son* talent pour pacifier les esprits, entamant, ce qui n'avait encore jamais été fait, un dialogue assez fructueux avec l'administrateur de Châteauvallon.

« Il est temps de sortir des questions juridiques pour se pencher sur les enjeux artistiques », dit Frédéric Scanvic. Tous les partenaires de Châteauvallon sont aujourd'hui d'accord, hors la mairie de Toulon, évidemment, sur le développement du lieu culturel : exiger une plus grande ouverture aux publics, installer la pluridisciplinarité. Mais qui prendra en mains l'avenir de Châteauvallon en remplacement de Gérard Paquet ? Avant que le ministère de la culture n'envisage la dissolution comme une solution possible, Christian Tamet, directeur du Théâtre contemporain de la danse, avait été pressenti dès le mois de juin pour lui succéder. Il est un des organisateurs les plus pointus du mouvement hip-hop en France. M. Tamet a d'ailleurs l'agrément de l'ex-directeur du TNDI. *« Pour que Châteauvallon vive, j'ai dit,* explique Gérard Paquet, *que je soutiendrais la candidature de Christian Tamet que j'estime être un bon professionnel, qu'il n'est pas désobligeant de l'avoir pour successeur, mais à deux conditions : qu'il soit d'accord pour transformer Châteauvallon en centre de rencontre, qu'il continue à refuser les subventions de la mairie de Toulon. »*

Quelle sera la position de Gérard Paquet en cas de dissolution ? *« Je serai candidat ! Ne pas me nommer consacrerait la victoire du Front national. Ce serait la preuve que Châteauvallon, que j'ai créé il y a trente-deux ans avec mon ami Henri Komatis, a toujours été un enfant non voulu, tout juste toléré par les pouvoirs publics. »*

« Je ne serai pas candidat si Gérard Paquet se présente, nous précise Christian Tamet. *A partir de Châteauvallon, il faut porter la culture dans le centre de Toulon. Descendre de la colline. C'est la population de Toulon qui vote FN, pas l'intelligentsia nationale. »* L'équipe restée en place à Châteauvallon, et qui en assure la survie, aurait sûrement son mot à dire.

Dominique Frétard

Querelle sur la stabilité de la Fondation Cartier

LA FONDATION Cartier pour l'art contemporain, abritée, 261, boulevard Raspail, à Paris, par l'immense vitrine de verre et d'acier dessinée par l'architecte Jean Nouvel, vient de fermer ses portes, jusqu'au 21 janvier 1998. Les expositions et manifestations en cours ou annoncées sont différées ou annulées. Plus étonnant encore, les 150 employés de Cartier-France qui travaillent dans le reste du bâtiment ont été évacués le 16 décembre. Décisions prises par Alain Dominique Perrin, PDG de Cartier international ou par le GAN propriétaire de l'édifice ? Les deux sociétés refusant de communiquer clairement sur cet épisode, les rumeurs ne manquent pas de courir : des *« désordres »* seraient apparus dans cette construction. Dans un immeuble, un désordre, c'est quelque chose de sérieux, qui menace son intégrité.

Le néophyte pense aussitôt aux catacombes dont le quartier est truffé. Les fondations auraient-elles mal été ancrées ? Quand on sait que le calcul du bâtiment a été confié au célébrissime cabinet britannique Ove Arup, cela peut étonner. Pour Jean Nouvel, *« aucun désordre n'est apparu, ce qu'il est facile de vérifier puisque si l'édifice, entièrement vitré, bougeait, on verrait du verre cassé. Ce n'est pas le cas. Ce qui est réel, en revanche, c'est que le système informatique du parking souterrain fonctionne mal. Des experts sont venus l'examiner. Ils ont étendu leurs études à la structure où ils auraient décelé des micro-symptômes »*. Pour l'architecte, il s'agit donc d'un *« non-événement »*.

Au GAN, qui a relogé rue de Vaugirard les 150 salariés de Cartier-France, on se contente de répéter que *« des travaux de consolidation de structures sont nécessaires »*. Pourquoi ? *« Il est absurde de soutenir comme certains que l'immeuble s'est enfoncé de 60 cm, mais il bouge. Les experts détermineront l'étendue des travaux à effectuer. »* Les experts sont ceux du cabinet français OTH qui ne serait sans doute pas fâché de montrer que son grand rival, Ove Arup, n'est pas si fiable que cela. Ils sont en tout cas d'une absolue discrétion car *« cette affaire se déroule dans un cadre judiciaire, à la demande d'un expert judiciaire »*.

Querelle de spécialistes ? Sollicitude d'un patron qui aurait voulu éviter à ses employés les nuisances d'un chantier ? Conflit entre un propriétaire et son locataire ? On parle effectivement d'un *« bras de fer »* entre le GAN et le PDG de Cartier. Ce dernier estimerait son loyer, négocié au plus haut moment du boom immobilier, trop élevé. De là à prouver que l'immeuble est mal construit... Le GAN refuse d'envisager cette hypothèse et Alain Dominique Perrin est en Asie, injoignable.

Emmanuel de Roux

Yoshio Taniguchi gagne le concours de rénovation du MoMA

LE JAPONAIS Yoshio Taniguchi a été choisi comme architecte de la rénovation et de l'extension du Musée d'art moderne de New York (MoMA), a annoncé, le 8 décembre, Sid R. Bass, président du jury. Cette annonce précédait de quelques jours l'inauguration du nouveau Getty Center, à Los Angeles, construit par l'architecte Richard Meier (*Le Monde* daté 14-15 décembre). Dans l'un et l'autre cas, la compétition architecturale aura été fortement médiatisée, participant de la concurrence culturelle qui oppose la Côte est à la Côte ouest des Etats-Unis. A la différence des grands concours français, elle s'appuie davantage sur une longue phase de présélection, qui vise à établir les conditions du meilleur accord possible entre la maîtrise d'ouvrage et le futur architecte.

Yoshio Taniguchi, né à Tokyo en 1937, a notamment étudié à Harvard avant de travailler dans l'agence de Kenzo Tange. Il est l'auteur de plusieurs musées au Japon. Son architecture, fondée sur la géométrie, l'espace et la lumière, peut s'inscrire à cet égard dans la logique du style international ; elle s'oppose à l'emploi de formes historiques ou symboliques. Taniguchi se trouve être contemporain de la conception même du premier MoMA, construit juste avant la guerre par Philip Goodwin et Edward Durell Stone (1939). Le bâtiment avait fait déjà fait l'objet de plusieurs travaux d'agrandissement conduits par Philip Johnson entre 1951 et 1964, et par Cesar Pelli en 1984. Mais la nouvelle extension sera beaucoup plus considérable.

Au cours du long processus de sélection, dix architectes avaient été retenus et s'étaient vu demander un projet. Parmi ceux-ci, le Français Dominique Perrault, le Japonais Toyo Ito, l'Américain Steven Holl, le Néerlandais Rem Koolhaas. Les dix projets avaient été exposés au MoMA en mai. Trois finalistes avaient été retenus : le tandem suisse Jacques Herzog et Pierre de Meuron ; Bernard Tschumi, né également en Suisse mais travaillant aux Etats-Unis et en France ; enfin le lauréat Taniguchi qui, relativement peu célèbre, apparaissait, manifestement à tort, comme un outsider.

Frédéric Edelmann

SORTIR

PARIS

Der Kirschgarten (La Cerisaie)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Peter Zadek.
Peter Zadek avait déjà monté *La Cerisaie* dans les années 60. La version qu'il présente aujourd'hui et qu'il a lui-même traduite a été créée il y a un an à Vienne. Ecrite en 1904, cette pièce d'Anton Tchekhov décrit les affres d'une société en train de se défaire. Le metteur en scène berlinois tente de mettre en parallèle notre situation d'aujourd'hui avec celle du début du siècle. Avec Angela Winkler dans le rôle de Lioubov.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, Bobigny. 20 heures, les 19 et 20 ; 15 heures, le 21. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Spectacle en langue allemande.

Les vendredi du court
Le Cinéma des cinéastes va désormais proposer « Les vendredi du court » pour permettre à un auteur de courts métrages de rencontrer une fois par mois son public sous le parrainage d'un réalisateur confirmé. Le « parrain », Jacques Deray, inaugure ces rencontres et présente *Le Passager*, de Dominic Bachy avec Dieudonné, *Bonne pioche*, de Frédéric Graziani, *Théo t'es là*, de Julie Lipinski, et *L'œil qui traîne*, de Stéphane Brizé.
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place-Clichy. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-53-42-40-20.

La Souris déglinguée
Dix-huit ans d'existence et toujours la même volonté farouche de défendre la « jeunesse » à coups de guitares et de punk-reggae lyrique. Immuablement mené par Taï-Luc, chanteur-auteur fasciné aussi par l'Asie, La Souris déglinguée fête à Paris la sortie de son nouvel album, *Granadamok*.
La Boule noire, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-42-23-15-15. 100 F.

Hassan Tabar & Djamchid Chemirani
Installé en France depuis 1985, Hassan Tabar est né en Iran, où il s'est initié à la musique savante perse et à l'art du santour, instrument aux origines lointaines dont on suppose qu'il inspira la conception du cymbalum européen. Il est accompagné au tombak par Djamchid Chemirani, considéré comme le maître incontesté de cette percussion.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 90 F.

ROUEN

Cérémonies pour chaos
Le ballet et orchestre du Théâtre des arts de Rouen/Opéra de Normandie présentent une création pour dix-huit danseurs, adaptatée de la pièce *Troïlus et Cressida*, de William Shakespeare.
Ludwig van Beethoven : *Symphonie no 7 en la majeur*. Philip Glass : *Quatuor à cordes no 5*.
Bruno Ferrandis (direction musicale), Philip Lansdale (chorégraphie), Jean-Charles Clair (décors), Ildiko Horvath (costumes), Hervé Gary (lumières).
Théâtre des arts, 111, rue du Général-Leclerc, Rouen. 20 h 30, le 19 ; 15 heures, le 21. Tél. : 02-35-71-41-36. 50 F à 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Demain ne meurt jamais
de Roger Spottiswoode (Grande-Bretagne, 1 h 55), avec Pierce Brosnan, Jonathan Pryce, Michelle Yeoh.
Je ne vois pas ce qu'on me trouve
de Christian Vincent (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Karin Viard, Tara Römer.
Maman, je m'occupe des méchants
de Raja Gosnell (Etats-Unis, 1 h 42, avec Alex D. Linz, Haviland Morris.
Méprise multiple
de Kevin Smith (Etats-Unis, 1 h 55), avec Jason Lee, Ben Affleck, Joey Lauren Adams.
Muriel fait le désespoir de ses parents
de Philippe Faucon (France, 1 h 20), avec Catherine Klein, Dominique Perrier, Marie Rivière.
Le Ninja de Beverly Hills
de Dennis Dugan (Etats-Unis, 1 h 30), avec Nicolette Sheridan, Nathaniel Parker.
Sauvez Willy 3, la poursuite
de Sam Pillsbury (Etats-Unis, 1 h 25), avec Jason James Richter, August Schellenberg, Annie Corley.
Le Septième Ciel
de Benoît Jacquot (France, 1 h 31), avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon, François Berléand, Francine Bergé.
Thérapie russe
d'Eric Veniard (France, 53 mn), avec Eric Veniard, Miglen Mirtchev, Sidse Babette Knudsen.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Chostakovitch : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Hindemith : *Musique de concert pour orchestre à cordes et cuivres*. Janacek : *Sinfonietta*. Frank Peter Zimmermann (violon), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 19. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble intercontemporain
Amirkhanian : *Dutyfull Ducks, Church Car*. Rzewski : *Coming Together, Attica*. Feldman : *The Turfan Fragments, création*. Reich : *City Life*. David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 19. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.

Marie-Paule Belle
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

Juliette
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Dédale
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Laurent Bariteau, Jonathan Chasseigne, Nathalie Decrette, Iréné Panizzi, Vendula Prager, Rodolphe Serres, Anatol Sternberg, Guillaume Viry et Sophie Weiss.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

L'Enlèvement de Sita
avec le Théâtre national de Thaïlande.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

La Noce chez les petits-bourgeois ; Grand'Peur et misère du IIIe Reich
de Bertolt Brecht, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Maya Borker, Maurice Boyer, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Lisa Schuster et Alexandre Aubry.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-48-34-67-67. De 70 F à 130 F.

Ajax-Philoctète
d'après Sophocle, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud et Patrick Pineau.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. 18 heures, le 19. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F.

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. 20 h 30, le 19 ; 14 heures, le 20. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.

RÉSERVATIONS

Et soudain, des nuits d'éveil
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvres, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 26 décembre. 19 heures, du mardi au samedi ; 13 heures, dimanche. Tél. : 01-43-74-24-08. 110 F et 150 F.

Flamenco
Carmen Linares (chanteuse), Eduardo Serrano El Güito (danseur) dans un spectacle intitulé *Raíces gitanas*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Du 23 au 31 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F.

Arthur H
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Du 23 au 27 décembre. Tél. : 01-49-87-53-53. 120 F.

DERNIERS JOURS

28 décembre :
Takashi Naraha (lauréat du prix Bourdelle 1995)
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL EDMOND PINHÈDE**, compagnon de la Libération, est mort, dimanche 14 décembre, à Saint-Raphaël (Var), dans sa quatre-vingt-septième année. Né le 14 janvier 1911 à Saint-Denis-lès-Rebais (Seine-et-Marne), ancien saint-cyrien, Edmond Pinhède sert comme officier méhariste dans un groupe nomade d'un régiment de tirailleurs sénégalais au Tchad quand la seconde guerre mondiale éclate. Il entend l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, sur la radio de son unité et, après un raid à chameau de 700 kilomètres, il rejoint un bataillon d'infanterie dans le Soudan anglo-égyptien. Avec les forces françaises libres, il participe aux combats du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie. Il est fait compagnon de la Libération, le 23 mai 1942, comme capitaine au bataillon de marche du Tchad. En 1944, il est à l'état-major du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, à la tête de la 2e division blindée, avec laquelle il combat dans les Vosges, puis prend une part déterminante à la libération de Strasbourg et à l'occupation de l'Allemagne en 1945. Après la guerre, Edmond Pinhède sert à Madagascar, en Indochine, puis en Algérie. Il sera, en 1963, chef de la mission militaire française au Tchad et, avec le grade de général de division, il achève sa carrière comme adjoint au commandant la 4e région militaire (Bordeaux). Il travaillera ensuite dans un bureau d'études d'une société d'autoroutes en Provence. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, le général Edmond Pinhède était grand officier de la Légion d'honneur.

■ **PIERRE CULIÉ**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, est mort, dimanche 14 décembre, à l'âge de soixante-trois ans. Né le 18 septembre 1934, Pierre Culié était entré dans la magistrature en 1957. Il a notamment été juge (1973), puis vice-président (1980) au tribunal de grande instance de Paris. Spécialiste des affaires financières, il a notamment jugé, dans les années 80, l'affaire Lipski, celle du Patrimoine foncier, l'affaire Paribas, ainsi que les frères Willot en 1984. Devenu président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en 1988, il a instruit le dossier de la SAE, dit des fausses factures du Sud-Est. Pierre Culié avait été nommé conseiller à la Cour de cassation en avril 1990 et était devenu président de la chambre criminelle de cette Cour le 3 juillet, en remplacement de Christian Le Gunéhec, parti à la retraite après avoir présidé la chambre pendant neuf ans.

■ **AUGUSTIN ROUART**, peintre, est mort samedi 13 décembre, à l'âge de quatre-vingts ans. Né au sein d'une famille d'artistes – il était le neveu de Julie Manet ; son grand-père, Henri, collectionneur avisé, était l'ami de Degas ; sa mère fut peinte par Renoir –, Augustin Rouart n'a pas échappé à l'influence familiale. Elève d'Henry Lerolle, premier acheteur de Gauguin, il accumula les toiles élégantes, nostalgiques, entre japonisme et nabis, paisibles pages d'album d'une société disparue.

NOMINATION

ACADÉMIE FRANÇAISE

Jean-Marie Rouart, écrivain et journaliste, directeur du supplément littéraire du *Figaro*, a été élu jeudi 18 décembre à l'Académie française, au fauteuil de l'historien Georges Duby, au 1er tour de scrutin, par 17 voix sur 27 votants. Deux bulletins étaient blancs et 4 étaient marqués d'une croix, signifiant une opposition à tous les *candidats. L'historien Ivan Gobry* a obtenu 3 voix et l'éternel candidat Florent Gaudin 1 voix. Jean-Marie Rouart, qui avait plusieurs fois posé sa candidature, est âgé de cinquante-quatre ans et devient le benjamin de l'Académie.

[Jean-Marie Rouart a la cinquantaine juvénile, et cultive, avec élégance, une certaine forme de distance et de désinvolture. Le journalisme *et la littérature lui semblaient*, depuis longtemps, devoir aboutir à la consécration académique. Il est de ceux qui n'ont jamais caché ce désir et qui ne rechignent pas aux candidatures à répétition. Le résultat vient de lui donner raison. Né le 8 avril 1943 d'un père peintre, Augustin Rouart *(lire ci-dessus)*, il a vécu dans un milieu de haute culture et a été élevé dans la *« vénération »*, dit-il, de Degas, Manet et Berthe Morisot, auxquels sa famille était liée. Il devient journaliste en 1967, au *Magazine littéraire* et au *Figaro*, qu'il quitte en 1975 pour *Le Quotidien de Paris* avant d'y revenir en 1986 pour prendre la responsabilité du service littéraire. C'est en 1974 qu'il publie son premier roman, *La Fuite en Pologne*. Son troisième roman, *Les Feux du pouvoir*, obtient le prix Interallié en 1977, son cinquième, *Avant-guerre*, le prix Renaudot en 1983. Tous ont paru chez Grasset, où sortira dans quelques jours *La Noblesse des vaincus*, un essai sur la littérature et l'échec. Jean-Marie Rouart se définit volontiers comme un *« arriviste sentimental »*, un pessimiste gai qui a aussi consacré un essai au suicide, *Ils ont choisi la nuit*, et un à la défense d'Omar Raddad, condamné pour un meurtre qu'il nie, *Omar, la construction d'un coupable* (éd. de Fallois, 1994).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 14 décembre sont publiés :

● **Déportation** : un arrêté portant apposition de la mention « mort en déportation » sur des actes et jugements déclaratifs de décès.

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 décembre sont publiés :

● **Théâtre** : un décret modificatif relatif à l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du *théâtre*.

● **Education nationale** : un décret et un arrêté portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

● **PMU** : un décret fixant le taux et la répartition du prélèvement non fiscal sur les sommes engagées au pari mutuel et sur les hippodromes.

● **ADEME** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

● **CDBF** : un arrêt de la Cour de discipline budgétaire et financière condamnant à trois mille francs d'amende Jacques Demorand, ancien chef adjoint du cabinet de Roland Dumas lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères, et relaxant Bernard Garcia, ancien directeur du personnel et des affaires générales du ministère des affaires étrangères, Gérard Pardini, ancien chef du cabinet du ministre, et Séraphin Casasoprana, ancien chef du service intérieur et gestionnaire de l'hôtel du ministre (*Le Monde* du 17 décembre).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bordeaux. Londres.

Annie HEYNARD
et Patrick BABIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 16 décembre 1997.

Marc et Marianne LEMARIGNIER,
Léa et Joseph,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 28 octobre 1997, à Paris.

Loris BASTIEN

est né le 25 novembre 1997, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), pour le grand bonheur de ses parents,
Emmanuel et Soraya,
de ses grands-parents et arrière-grands-parents.

Noces d'émeraude

– Catherine, Marianne, Jean et François,
Baptiste, Clara, Dorian et Manon,
souhaitent à

Hélène et Claude

un bon anniversaire de mariage.

Décès

– Le président de l'université Paris-VII - Denis Diderot,
Ses collègues et amis,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

François CHARPIN,
professeur,

survenu le 16 décembre 1997.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– *Tous les membres et les étudiants de* l'UFR sciences des textes et documents (université Paris-VII), où le

professeur François CHARPIN

exerçait, s'associent au deuil de sa famille, de ses collègues et de ses élèves.

– M. Michel Estocq-Lion,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

M. Michel ESTOCQ,

survenu le 16 décembre 1997.

L'Eucharistie aura lieu en la basilique Notre-Dame de Liesse (Aisne), à 14 h 30, le samedi 20 décembre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

02820 Aubigny-en-Laonnois.

– L'Association des professeurs de première supérieure et de lettres supérieures (APPLS)
a la grande tristesse d'annoncer le décès de son ancienne présidente,

Mme Marie-Claire FIGEAC,
professeur agrégée d'anglais
au lycée Claude-Monnet.

Ses obsèques seront célébrées vendredi 19 décembre 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13e.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Gisèle Hornbostel,
ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Ivan HORNBOSTEL,
dit Honoré BOSTEL.

Une messe à son intention sera dite le 7 janvier 1998, à 17 heures, en la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Sulpice.

38, rue des Cévennes,
75015 Paris.

– Mme Pierre Naudet,
son épouse,
Mme Gérard Naudet,
sa belle-sœur,
Ses amis,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre NAUDET,
avocat honoraire à la Cour de Paris,
ancien député,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 décembre 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Il a rejoint son fils,

Pierre-Frank NAUDET,

décédé accidentellement le 16 avril 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 décembre, à 11 heures, à Paris, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

45, avenue de Friedland,
75008 Paris.

– Taussat 33148-Paris.

Patrick Périer,
Francine Bardet, Clarenson Périer,
Pascal Bardet,
Rémy Bardet,
Raphaële Tournayre,
Marie-Sol et Laurent Bigot,
Alice et Nicolas,
Roland Bardet,
Mario (†) et Françoise Gaubert
et leurs enfants,
André et Jaqueline Durchon
et leurs enfants,
Olivier et Denise Minard
et leurs enfants,
Jean-Pierre et Janine Schwartz
et leurs enfants,
font part avec tristesse, du décès, le 6 décembre 1997, de

Marie-Madeleine PÉRIER,
née SABINE.

Elle rejoint le

docteur Edouard PÉRIER,

décédé le 12 décembre 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille et ses proches
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie ROUGEMONT,

survenu le 17 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 décembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Lys, 7, rue Blomet, Paris-15e.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– Gérard Saurel,
son époux,
Emile et Rita Moatti
et leurs enfants,
Georges-Alain Moatti
et ses enfants,
La famille Saurel,
La famille Moatti de Miliana,
ont la douleur de faire part du décès de

Louise SAUREL,
née MOATTI,

survenu le 18 décembre 1997, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 décembre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgard-Quinet, Paris-14e.

27, rue Boulard,
75014 Paris.

– Les associés, l'équipe Industrie et tous les collaborateurs d'Orgaconseil
ont la tristesse d'annoncer le décès brutal, survenu le 14 décembre 1997, à l'âge de *trente-huit* ans, de

VO Thanh Toan,

leur collègue et ami, et partagent le chagrin de sa famille.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 décembre, à 15 h 15, au crématorium de l'Orme-des-Moineaux, rue Cap-Horn, aux Ulis (Essonne).

64, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a quatorze ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Expositions

Claude ZAIDLINE

présente ses œuvres récentes dans la galerie virtuelle. Site Internet HTTP://ARTS COM. ITBS. FR.

Communications diverses

COMMUNIQUÉ SUITE AU DÉCÈS DE M. Georges MARCHAIS,

survenu le 16 novembre 1997.

De nombreuses personnes, amis ou camarades m'ont fait part de leur désir d'adresser un don ou le résultat d'une collecte.

Je remercie d'avance toutes celles et tous ceux qui envisagent de faire un geste et les prie d'adresser leurs dons à l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, 75475 Paris Cedex 10, en indiquant sur un courrier joint au chèque que la somme doit être affectée en totalité au service de cardiologie de cet établissement.

Avec mes respectueuses salutations.

Mme Liliane MARCHAIS.

L'INALCO (LANGUES'O)
propose cours du soir en arabe vietnamien, russe, chinois.
Modules 40 heures (2×2 heures hebdo)
à partir de fin janvier 1998.
Contacter Formation continue
01-49-26-42-31/59/81.

Fêtes de Noël et de l'Epiphanie.
Traditions arméniennes, grecques et chypriotes.

Du 20 décembre 1997 au 10 janvier 1998, tous les jours, sauf dimanche, à partir de 15 heures au CRDA, 9, rue Cadet, 75009 Paris. Points forts, les samedis 27 décembre 1997, 3 janvier et 10 janvier 1998.

Pour tous renseignements 01-42-46-05-58.

Soutenances de thèse

– **Ousmane Damba** a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat en droit le 15 décembre 1997, à la faculté de droit de Paris-Saint-Maur. Il a obtenu la mention « Très Honorable » avec les félicitations du jury.

Sujet : **« Les contrats économiques internationaux et la souveraineté des Etats : le cas des pays en voie de développement ».**

Membres du jury : M. J.-F. Prévost, directeur de thèse, professeur à *Paris-V*, M. Hervé Cassan, professeur à Paris-V, Mme Marie-France Christophe-Tchakaloff, professeur à Paris-V, M. Tiébault Flory, professeur à Paris-Saint-Maur, M. Claude Leclerq, professeur à Paris-Saint-Maur.

هكذا من الاهل

EN VUE

■ Cette année, le Fonds national juif israélien a offert des arbres de Noël à la ville de Bethléem, et l'archevêque de Djakarta a demandé aux catholiques indonésiens de modérer leurs agapes, afin de respecter le début du ramadan.

■ En Californie, les membres de la Barbie Liberation Organization (BLO) achètent des poupées qui parlent, les emportent dans leur laboratoire, intervertissent leurs voix, puis les replacent sur les rayonnages. Barbie, la fille, ordonne sur un ton de baroudeur la destruction d'un tank à l'arme lourde, et Big Jim, le garçon, lance en minaudant des invitations pour une boum. La BLO combat le « *politically correct* ».

■ *A Marseille, les techniciens du* laboratoire de la répression des fraudes qui éprouvent la résistance des jouets, font tomber, d'une hauteur non précisée, des poids de plomb sur des hochets.

■ **Fidel Castro** vient de déclarer le 25 décembre 1997 jour férié. Jusqu'en 1969, le régime célébrait Noël en décembre ; depuis, « *pour des raisons économiques* », les Cubains chômaient Noël en juillet.

■ Les magasins Harrods de Londres, propriété de **Mohammed Al Fayed**, ont dressé, à l'occasion des fêtes, un autel avec les photos de **Diana** et de **Dodi**, des cierges, des fleurs... Et un kiosque pour les offrandes.

■ Malgré ses appels à la prudence, la police italienne saisit, au cours des réjouissances de fin d'année, des tonnes d'engins pyrotechniques. L'an dernier, huit cent trente-trois personnes ont été blessées, dont cinquante-neuf gravement, par l'explosion de pétards artisanaux. A Naples, pour la plupart.

■ La police a interpellé, jeudi 11 décembre, dans les rues de Vintimille, un jeune toxicomane, sans famille et sans emploi, qui portait dans ses bras un arbre de Noël avec ses boules et ses guirlandes. « *Je n'en ai jamais eu* », a expliqué le voleur aux policiers émus, qui se sont cotisés pour lui offrir un sapin.

■ Pour ne pas rester seul, **Tony Grant**, retraité anglais, a demandé l'autorisation de passer la nuit de la Nativité dans une cellule de la prison de Nottinghamshire, après avoir partagé le repas des prisonniers.

■ Le Père Noël du centre commercial de Victoria, en Colombie-Britannique, avait dit en agitant son doigt sous le nez d'une petite fille qui l'avait frappé à l'aine, avant de lui arracher ses lunettes et de lui tirer la barbe : « *C'est très vilain.* » Trahi par l'un de ses aides, il a été licencié sur-le-champ par la direction de l'entreprise. « *Il y a quelque chose de terriblement faux dans le monde* », a soupiré le vieil homme.

Christian Colombani

Un portrait au vitriol de la « première dame » d'Israël

Dans une enquête incisive, le « Yedioth Aharonot », le plus grand quotidien populaire du pays, dépeint l'épouse du premier ministre comme une « harpie capricieuse, jalouse, intéressée et arrogante »

« *VOUS AVEZ franchi toutes les bornes de la décence et de la méchanceté, ma femme et moi avons décidé d'annuler immédiatement notre abonnement à votre journal.* » Furieux, le premier ministre d'Israël. Furieux contre la presse en général qui ne l'épargne guère depuis dix-huit mois qu'il est au pouvoir, mais furieux d'abord contre le *Yedioth Aharonot*, premier quotidien populaire du pays, premier journal à consacrer neuf pages entières d'une enquête incisive, crédible et ô combien vitriolique à la « première dame » d'Israël, Sarah Netanyahou.

Troisième épouse du plus jeune premier ministre de l'histoire du sionisme – quarante-neuf ans –, elle-même divorcée d'un certain Doron Neuberger avec lequel elle négocie depuis six mois par avocats interposés pour empêcher la publication d'un livre racontant par le menu ses anciennes frasques conjugales, Sarah Ben-Artzi-Netanyahou, trente-neuf ans, apparaît dans le *Yedioth* comme une véritable harpie, « *capricieuse, jalouse, intéressée, arrogante et psychologiquement instable* ».

C'est la nurse juive sud-africaine des deux jeunes enfants du « *couple royal* » – appellation journalistique consacrée en Israël – qui est un jour congédiée dans l'heure et « *jetée à la rue* » parce que la soupe des petits est brûlante. C'est la bonne, Rachel Yaakov, domestique en chef de la résidence officielle des premiers ministres d'Israël – à soixante ans, elle en a servi quatre – qui démissionne avant la retraite parce que Sarah l'a « *insultée et physiquement menacée* » pour des chaussures mal cirées. Ce sont les gardes du corps officiels du premier ministre qui sont invités par la dame à goûter une bouteille de vin offerte au couple « *pour vérifier qu'il n'est pas empoisonné* ». C'est Benyamin Netanyahou lui-même qui est un jour menacé devant témoins par son épouse d'un « *scandale public immédiat* » parce qu'une chanteuse en vogue s'est un peu trop « *frottée contre lui* » dans un studio de télévision.

C'est... une interminable litanie d'abus de toutes sortes, que le *Yedioth*, aussitôt relayé avec gourmandise par toute la presse écrite et télévisuelle locale, a répertorié dans ses éditions du week-end dernier. Diffamation ? Chacun a noté que si Benyamin Netanyahou a plusieurs fois utilisé le terme, il n'a pas déposé plainte devant la justice. Il est vrai que dûment « sourcée » et, pour tout dire, largement crédible aux yeux de l'opinion publique israélienne, la très méchante investigation d'un journal pourtant réputé proche de la droite populiste sur l'échiquier politique national, est nettement perçue, dixit le prestigieux *Haaretz*, « *comme le légitime revers d'une personnalisation à outrance et sans précédent en Israël, du pouvoir primo-ministériel* ».

De fait, si M. Netanyahou fut, en juin 1996, le premier chef de gouvernement israélien à être élu au suffrage universel, il fut aussi le premier à mêler directement sa famille, sa femme et ses enfants, à une campagne électorale « *à l'américaine* » qui est allée jusqu'à l'aveu, en direct à la télévision, d'une « *regrettable infidélité passée* » à sa bouillante et présente épouse... Pour répondre à l'accusation de « *mésutilisation de fonds publics* » liée au fait que Sarah Netanyahou conserverait « *par devers elle des cadeaux officiels de dignitaires étrangers* » et dispose, près de son époux à la présidence du conseil, « *d'un vaste bureau et de trois fonctionnaires à plein temps pour son service exclusif* », des voix s'élèvent pour réclamer le vote d'une première loi de cadrage des fonctions précises de la « *première dame d'Israël* ».

En attendant, « *le triste tableau de complet isolement social, d'explosions de rage, de mensonges publics, de jalousie maladive et d'exigences royales* » dressé par le *Yedioth*, écrivait lundi *Haaretz*, « *est plutôt pathétique* ». Pourtant, concluait le prestigieux journal en réponse à tous ceux qui se posent la question en Israël, « *on est encore loin de pouvoir expliquer les défaillances personnelles de Benyamin Netanyahou par l'attitude de sa femme...* »

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Il n'y aura pas – comme on pouvait le penser – de référendum sur le code de la nationalité. Pour qu'il puisse avoir lieu, il aurait fallu qu'à défaut du premier ministre, l'Assemblée et le Sénat le proposent conjointement au président de la République et, deuxième condition, que ce thème entre bien dans le champ de l'article 11 de la Constitution. Or, le vote des députés de la majorité qui ont, cette nuit, rejeté l'initiative de la droite sénatoriale, a souligné le désaccord fondamental des deux chambres sur ce point. Et, bien que les sénateurs de l'UDF et du RPR aient longuement argumenté, hier, sur la constitutionnalité d'un référendum concernant le code de la nationalité et sur leurs pouvoirs d'appréciation en matière constitutionnelle, ils n'ont sans doute convaincu qu'eux-mêmes.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Rien ne peut justifier que l'on s'accoutume à un chômage frappant, selon les évaluations, 3 à 5 millions de personnes. Cédric, le jeune homme avec lequel s'achève le film tourné par Bertrand Tavernier dans une cité de Montreuil, dit : « *J'ai maintenant un métier, sans cela je ne pourrais plus vivre.* » C'est en effet ainsi que tient debout une communauté humaine, c'est ainsi qu'on apporte sa pierre à l'édifice commun, au lieu de la jeter sur un chauffeur de bus.

THE NEW YORK TIMES

■ L'Union européenne a commis une erreur cette semaine en rejetant la demande d'adhésion de vieille date de la Turquie pour des raisons mal déguisées de préjugé ethnique et religieux. Les Turcs éprouvent à juste titre de la colère à propos d'une décision qui tient autant à l'antagonisme historique des Grecs, au refus allemand des immigrants turcs et à une vision étriquée de l'Europe qu'aux problèmes réels, mais solubles, de la Turquie en matière de droits de l'homme. La réponse d'Ankara a été de tourner ses espoirs et son attention vers Washington. Le président Bill Clinton devrait faire bon accueil à cette démarche lors de sa rencontre, vendredi 19 décembre, avec le premier ministre turc, Mesut Yilmaz. Mais M. Clinton doit rappeler à M. Yilmaz que faire partie du monde occidental implique aussi d'honorer les valeurs occidentales. Dans le cas de la Turquie, cela signifie limiter le rôle des militaires dans la vie politique, respecter les droits de la minorité kurde et mettre fin à l'emprisonnement, pour délit politique ou d'expression, de parlementaires, journalistes, artistes et simples citoyens.

fileroom.aa.uic.edu/fileroom.html

Un artiste plasticien espagnol a créé un site consacré à la censure à travers les âges

« *Y A-T-IL JAMAIS EU un moment ou un lieu dans l'histoire où la censure n'ait pas existé (...), un groupe d'êtres humains capables de survivre sans censure ?* » Telle est la question que l'artiste espagnol Antonio Muntadas pose aux visiteurs de son site Web « The File Room », la salle des dossiers. Avant d'être sur Internet, The File Room était une installation exposée dans une ancienne bibliothèque de Chicago. Au milieu d'une pièce faiblement éclairée, des ordinateurs proposaient au public une base de données illustrée, consacrée à la censure à travers les âges. Muntadas avait sélectionné 400 cas, classés par date, par lieu, par thème et par média.

On trouvait côte à côte les « unes » interdites de *L'Humanité* et du *Libération* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie au lendemain de la manifestation au métro Charonne en février 1962, les pièces d'Aristophane déprogrammées à Athènes en 1967 pour cause d'obscénité et de pacifisme, ou les *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Le choix, bien sûr,



est subjectif. Muntadas se dit éloigné de tous les extrémismes, mais son cœur est clairement à gauche. Transposée sur le Web, The File Room a conservé ses 400 dossiers, mais elle a acquis une dimension nouvelle en accueillant les contributions d'internautes du monde entier. Elle héberge désormais des centaines de témoignages bruts sur des cas de censure, qui vont du tragique au dérisoire. Une cinéaste vitupère contre le complot mondial qui l'a menée en hôpital psychiatrique. Un dessinateur d'Indianapolis raconte qu'il a dû passer 850 coups de téléphone avant que les journaux ne reprennent la publication de sa bande dessinée *Le Monde mystérieux du cerveau de Ronald Reagan*.

La France n'est pas épargnée : un artiste proteste contre la mairie de Carpentras qui, en 1995, a refusé de le laisser installer dans une chapelle une remorque de camion, accessoire indispensable de son exposition photo. Dans un registre plus grave, un message anonyme raconte comment en 1996, les autorités de Singapour ont empêché la circulation d'une cassette vidéo expliquant le programme d'un parti d'opposition. Un autre émane d'une fondation russe qui voulait expédier à l'étranger son rapport sur la contamination de la péninsule de Kola par les épaves de sous-marins nucléaires. Les 1 500 exemplaires du rapport ne sont pas allés plus loin que les bureaux de la douane de Saint-Petersbourg.

Philippe Moreau et Benoît Van Overstraeten

SUR LA TOILE

SPECTACLES

■ La société VF Communications a ouvert un nouveau site Web baptisé Actualinfo, proposant une sélection de dépêches AFP d'actualité générale, classées par catégories et mises à jour quotidiennement, ainsi qu'une rubrique CityNews, consacrée aux spectacles, concerts, expositions et événements sportifs parisiens.
www.actualinfo.com

PIRATES ARRÊTÉS

■ Suite à une enquête menée par le Sefti (Service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information), cinq personnes soupçonnées de vendre sur Internet des jeux électroniques et des logiciels de bureautique piratés ont été interpellées à Paris, et déférées au parquet, jeudi 18 décembre. Le préjudice pour les éditeurs est estimé à plusieurs millions de francs. – *(AFP)*

ÉTATS-UNIS

■ Selon deux enquêtes distinctes menées par les instituts Intelli-Quest Information Group et Zona Research, les Etats-Unis comptent en décembre 1997 plus de 40 millions d'internautes, dont 47 % de femmes. – *(AP)*

Le message des pierres *par Alain Rollat*

LA TÉLÉVISION enfile parfois des perles, de vraies perles, sans le faire exprès. Jeudi soir, par exemple, le journal de 20 heures de TF 1 comprenait trois reportages qui ne présentaient, à première vue, aucun rapport entre eux. Le premier illustrait les travaux en cours pour la restauration de la cathédrale de Rodez ; le deuxième témoignait de l'insalubrité qui affecte, à Paris, certains établissements universitaires ; le troisième montrait comment, à Châtellerault, les rescapés des camps de la mort vont à la rencontre des lycéens pour leur transmettre la mémoire de l'indicible. Entre ces trois séquences, faites d'images et de témoignages, il existait pourtant un lien. Un lien invisible, ténu, mais bien réel.

Que disaient les tailleurs de pierres à l'œuvre sur le chantier de Notre-Dame de Rodez ? Un apprenti racontait comment la pierre brute prend forme et âme sous le burin : « *Quand la pierre arrive, c'est un bloc carré. Quand on la travaille, on la fait vivre.* » Un compagnon révélait l'un des secrets de son art : « *Il faut changer chaque pierre usée avant qu'elle ne perde son message ; il faut la reprendre pour pouvoir perpétuer son message à l'identique. C'est important parce que nous sommes les traits d'union entre le passé, le présent et le futur.* » Pour être un bon reconstructeur de cathédrale, il faut donc être capable de lire les messages qui se cachent derrière les images de pierre.

Mais une société qui loge ses universités dans des cavernes restera-t-elle capable, demain, de rebâtir des cathédrales ? On se posait la question, au vu du deuxième reportage, consacré à l'Institut de psychologie de Paris-V, en découvrant que l'administration de l'éducation nationale tolère que des enseignants et des étudiants soient obligés, faute de locaux décents, de travailler dans des caves humides, aveugles, au milieu des conduites d'égout, le long de galeries jalonnées de produits inflammables et de paquets de mort-aux-rats. Pour reconstruire en hauteur, il vaut mieux sortir des catacombes.

C'est ce que disaient, en d'autres termes, les quelques rescapés d'Auschwitz, de Buchenwald et d'ailleurs qui essayaient de répondre, dans le troisième reportage, aux questions des lycéens de Châtellerault en quête de sens. Pour être un bon rebâtisseur d'humanité, il faut savoir décrypter les messages de la mémoire mais connaître aussi leurs limites.

C'est bien pour cela que les grandes cathédrales sont restées inachevées de propos délibéré : pour indiquer cette vérité que l'accomplissement de toute entreprise marque toujours l'arrivée à un point d'où commence une autre œuvre.

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 **Appointment in London** ■ De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Mon gosse de père** ■ De Jean de Limur (France, 1930, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.50 **Lune rouge** ■ De John Bailey (Etats-Unis, 1994, 100 min). TSR
21.00 **Rain Man** ■ De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, 130 min). Ciné Cinémas
21.55 **Ce cher disparu** ■ ■ De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
23.10 **Rendez-vous avec le destin** ■ De Glenn Gordon Caron (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
23.55 **The Secret of Convict Lake** ■ De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
0.10 **Les Croix de bois** ■ ■ De Raymond Bernard (France, 1932, N., 105 min). France 2
0.30 **Typhon sur Nagasaki** ■ D'Yves Ciampi (France - Japon, 1956, 110 min). Canal +
0.30 **Jenny** ■ De Marcel Carné (France, 1936, N., 95 min). RTL 9
1.00 **La Revanche de Freddy** ■ De Jack Sholder (Etats-Unis, 1985, 85 min). Ciné Cinémas
1.20 **La Bandera** ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France [3/3]. Etranges étrangers. Histoire
20.00 Temps présent. Des yeux au bout de la laisse. TV 5
20.45 Court toujours. Arte
20.50 Mister Biz. Les secrets des réussites 97. M 6
20.55 Thalassa. Tempête dans un studio. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. 1997, avec Claire Chazal, Pascal Delannoy, Jean-Noël Jeanneney, Jean Lacouture. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Escapade en Corse. USA : Le plus petit opéra du monde. Corse : Le colporteur. Suisse : Le jeu du frelon. France 3
22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre. Invités : Pierre Rosenberg ; Robert Solé ; Jean Yoyotte ; Christiane Ziegler ; Alain Zivie. France 2
22.55 Sans aucun doute. Invité : Patrick Dupond. TF 1
23.10 Carré noir. Paul Gauguin, un goût barbare. RTBF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes. Femmes d'hier. Les sorcières de la nuit. Le temps des records. Femmes d'aujourd'hui. France 3

DOCUMENTAIRES

18.20 Jazz Collection. B.B. King. Rock Me the Blues. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Sanctuaires sauvages : Yellowstone. La Cinquième
19.20 Histoires de la mer. [9/13]. Les insulaires. Planète
19.45 La Science en questions. Planète
20.00 Corpus Christi. [3/5]. Histoire
20.35 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Mongolie, l'étoile des steppes. Canal +
21.00 J'ai six ans et je suis tibétain. TV 5
21.30 Le Triomphe des mangoustes. Planète
22.15 ▶ Grand format. Les Lauréats. Arte
22.20 Les Enfants de Dieu. Planète
23.35 Les Musiciens du quatuor. [1/4]. Vienne, premier mouvement. Muzzik
23.55 I Love Dollars. [2/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. Eurosport
14.15 Football. Coupe des Confédérations. 14.15 1re demi-finale. 17.00 2e demi-finale. Eurosport
20.00 Luge. Coupe du monde (4e épreuve). Eurosport
22.00 Equitation. Show Jumping de Londres (2e jour). Eurosport

DANSE

23.15 La Légende du Bolchoï. Ballet. Paris Première

MUSIQUE

19.10 Ecoute le monde. Lokua Kanza. Paris Première
19.55 Brahms. *Symphonie n° 2.* Muzzik
21.00 Ike Turner au Maxwell Café 97. Muzzik
22.30 Camerata Lysy à Castelgandolfo. France Supervision
22.35 Rythms of the World, Montreux 89. Muzzik
23.50 Macbeth. Mise en scène de Graham Vick. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Château de cartes. De Paul Seed [2/2]. Festival
20.30 Un Noël pas comme les autres. De Tom McLoughlin. RTL 9
20.35 Orgueil et préjugés. De Simon Langton [1/3]. TMC
20.55 A chacun son tour. De Jean-Jacques Kahn. France 2
22.15 Le garçon qui ne dormait pas. De Michaël Perrotta. Festival
23.00 Catherine de Médicis. D'Yves-André Hubert [2/2]. Histoire
23.15 Meurtre en mémoire. De Robert Lewis. TSR
23.40 Mercedes. De Yousry Nasrallah. Arte
23.45 Le Drame de Ted Kennedy junior. De Delbert Mann. Téva

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans ressources. M 6
19.00 Sentinel. Le prix d'une vie. M 6
20.25 Star Trek. L'impasse. Canal Jimmy
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. La dernière vague. Série Club
20.55 Susan ! Grève surprise. Téva
21.20 Entre terre et mer. [5/6]. RTBF 1
21.50 Bottom. Break (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode n° 11 (v.o.). Série Club
22.25 Dream On (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. L'abstinence (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Two. Sous les feux de la rampe. M 6
23.00 Les Contes de la crypte. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Téva
1.15 New York Police Blues. Alice a disparu (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 3
Thalassa : Tempêtes dans un studio

L'homme souque ferme. On distingue à peine sa silhouette dans la brume. Régulièrement, de grosses vagues le recouvrent. Le doris plonge alors dans l'écume, disparaît, puis remonte pour disparaître à nouveau. Bernard Fresson, barbe ruisselante, souque toujours. Cette scène est tournée dans les studios de la SFP, à Bry-sur-Marne. Derrière le doris, des images de mer déchaînée défilent sur un écran géant. Grâce à des goulottes placées sur le côté, des techniciens envoient des « paquets » de deux cents litres d'eau sur le pauvre Fresson, impavide, qui les reçoit en travers du visage, comme des lames déferlantes. Le reportage de Philippe Vilamitjana, programmé ce soir dans « Thalassa », explique les ruses et les trucages imaginés pour tourner en toute sécurité certaines scènes risquées de la fiction d'Hervé Baslé, *Entre terre et mer,* diffusée six lundis de suite sur France 2, à partir du 22 décembre. – *A. Cr.*

● 22.35 France 2
Bouillon de culture : L'Egypte au Louvre

Pour saluer l'ouverture de la nouvelle aile d'égyptologie du Louvre, Bernard Pivot a installé son plateau à l'intérieur du musée. Pour la circonstance, il reçoit Pierre Rosenberg, président-directeur général du Louvre, Christiane Ziegler, conservateur général du département des antiquités égyptiennes, l'égyptologue et professeur au Collège de France Jean Yoyotte, pour *Strabon, le voyage en Egypte* (éd. Nil), et notre collaborateur Robert Solé, pour *L'Egypte, une passion française* (éd. du Seuil).

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Capitale d'un soir. Meaux.
22.55 Sans aucun doute. Prédictions 1998. Les arnaques de Noël.
0.40 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 et 1.55 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 A chacun son tour. Téléfilm de Jean-Jacques Kahn.
22.30 Un livre, des livres.
22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club.
0.10 Les Croix de bois ■ ■ Film de Raymond Bernard.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Thalassa. Tempête dans un studio.
22.00 Faut pas rêver. Invité : Jean-François Bernardini.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes.
0.20 Libre court. Nous sommes tous des anges.
0.50 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Mongolie, l'étoile des steppes.
22.05 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk.
0.30 Typhon sur Nagasaki ■ Film d'Yves Ciampi.

ARTE

19.00 ▶ Tracks. Spécial Björk.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Court toujours. *L'Inconnu,* d'Ismaël Ferroukhi. *Joséphine et les gitans,* de Vincent Ravalec. *Le Dernier Chaperon rouge,* de Jan Kounen.
22.15 ▶ Grand format. Les Lauréats.
23.40 Mercedes. Téléfilm de Yousry Nasrallah.
1.25 Le Dessous des cartes.

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.35 Les Produits stars.
20.50 Mister Biz. Les secrets des réussites 1997.
22.55 Two.
23.50 J'ai posé pour « Play-Boy ». Téléfilm O de Stephen Stafford.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Daniel Arasse.
21.00 Black and blue. Bill Evans.
22.10 Fiction. *Je suis la vieille dame du libraire,* de François Perche.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. En direct. Œuvres de Chostakovitch, Hindemith, Janacek.
22.30 Musique pluriel. L'automne à Varsovie.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Arthur Grumiaux, violon.*
22.30 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.15 **Gremlins** ■ ■ De Joe Dante (Etats-Unis, 1984, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
13.45 **Quand la femme s'en mêle** ■ De Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). Ciné Cinéfil
15.10 **Mon gosse de père** ■ De Jean de Limur (France, 1930, N., 85 min). Ciné Cinéfil
16.35 **The Secret of Convict Lake** ■ De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
18.00 **Ce cher disparu** ■ ■ De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
23.00 **La Belle verte** ■ De Coline Serreau (France, 1996, 89 min). Canal +
23.00 **Appointment in London** ■ De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
23.25 **Bagdad Café** ■ ■ De Percy Adlon (Allemagne, 1987, 90 min). Ciné Cinémas
23.35 **Warlock** ■ De Steve Miner (Etats-Unis, 1989, 100 min). TSR
0.40 **Rhythm on the River** ■ De Victor Schertzinger (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
2.15 **The Blind Goddess** ■ De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
2.30 **La Castagne** ■ De George Roy Hill (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

0.00 Spécial procès Papon. Invités : Dominique Borne, Sophie Ernct, Shmuel Trigano. Histoire

MAGAZINES

13.00 De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice. La pilule contraceptive. Histoire
13.40 Les Grandes Enigmes de la science. Les Nouveaux Voyages dans le passé. France 2
14.05 Défis. Albert Frère : du corsaire au baron. RTBF 1
14.15 Fax culture. Sapho : les épices de la chanson. TV 5
15.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Invités : Hervé Drévillon, Pierre Assouline, Frédéric Ferney. Histoire
15.05 Stars en stock. Joanne Woodward. Robert Mitchum. Paris Première
16.00 20h Paris Première. Paris Première
16.55 Adrienne Clarkson reçoit Nigel Kennedy. Muzzik
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Un siècle d'immigration en France.* Etranges étrangers. Histoire
17.10 A bout portant. Les frères Jolivet. Paris Première
19.00 T.V. +. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 20 décembre 1947. Quel avenir pour le Pacifique ? Invité : Edward Behr. Arte
20.50 Le Club. Invité : Philippe Clay. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Didier Lett, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Stéphane Audoin-Rouzeau. Histoire
21.40 Metropolis. Arte
22.35 Strip-tease. Le noeud du bretzel. Conte de Noël. France 3
23.05 Du fer dans les épinards. Sexualité : Y a pas de mal à se faire du bien. France 2
23.05 Paris modes. Paris Première
0.00 Mise en scène. Spécial Comedie-Française. France 3
0.55 ▶ La 25e Heure. Spéciale courts-métrages. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Créateurs entre mode et tradition. [3/6]. Versace. Planète
17.30 Kamtchatka, quand la terre tremble. La Cinquième
17.45 The Intimate Art. Muzzik
18.00 La Source secrète du Mékong. La Cinquième
18.00 Corpus Christi. [3/5]. Histoire
18.25 Gugging, la maison des artistes. Planète
19.30 Femmes et société. Greffes : une course pour trois vies. Téva
19.35 Ecoute le monde. Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. Paris Première
20.35 Jazz Collection : B.B. King. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète. [1/3] Nouvelle-Zemble : l'archipel de la peur. Arte
21.00 Conversation avec Michael Tippett. Muzzik
21.30 Une histoire du Père Noël. TMC
22.00 La Science en questions. Planète
22.10 Hollywood et ses oscars. [6/9]. Vers un cinéma engagé. Ciné Cinéfil
23.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. Histoire
23.45 ▶ Music Planet. Björk, étoile des neiges. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. Eurosport
14.00 Rugby. Conférence européenne. Demi-finale : Agen - Newcastle. Canal +
14.15 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport
15.00 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finale : Bath - Pau. France 2
15.55 Hockey sur glace. Swiss Cup. Suisse - Canada. TSR
18.00 Luge. Coupe du monde. Eurosport

MUSIQUE

19.05 Erich Leinsdorf dirige Strauss. Muzzik
20.30 L'Orchestre des jeunes Gustav-Mahler. France Supervision
21.55 Arabella. Mise en scène de John Cox. Muzzik
22.05 Pet Shop Boys. Discovery. Paris Première
0.00 Ecoute le monde. Cheb Mami. Paris Première
0.15 La Belle au bois dormant. Ballet sur glace. France Supervision
0.35 Jazz 625 : Ben Webster. Au Marquee Club, Londres 1964. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.00 2 bis, rue de la Combine. D'Igaal Niddam. TV 5
20.10 Kazan. D'Arnaud Sélignac. Disney Channel
20.30 L'Allée du roi. De Nina Companeez [1 et 2/2]. Festival
20.35 La Vocation d'Adrienne. *De Joël Santoni.* Canal +
20.45 La Promesse. De Sheldon Larry. Ciné Cinémas
20.50 Mireille et Vincent. De Jean-Louis Lorenzi. France 3
20.55 Les Deux Madame Grenville. De John Erman [1 et 2/2]. Téva
22.40 Billy. De Marcel Bluwal. RTL 9
23.05 Hollywood Night. △ Une fille en cavale, de Rafal Zielinski. TF 1
23.40 Commando d'élite. ○ De William Friedkin. M 6
0.35 La Liberté d'aimer. D'Agnès Delarive. Festival
0.40 Un dimanche heureux. D'Olegario Barrera. Arte
0.45 Poulet cacahuète. D'Etienne Méry. TF 1

SÉRIES

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Clowneries. M 6
18.00 Murphy Brown. Le complexe de Miles. Mon film avec Louis. Téva
18.05 Kung Fu. Haute couture. France 2
19.00 KYTV. Crime sanglant (v.o.). Arte
19.00 Los Angeles Heat. M 6
19.05 Beverly Hills. Le dernier acte. TF 1
19.15 Robocop. Justice est faite. Série Club
19.35 Nash Bridges. L'otage. TMC
20.00 FX, effets spéciaux. Un drôle de scénario. Série Club
20.00 La Vallée du Soleil. Canal J
20.30 Derrick. *Si Dieu était une femme.* Le cœur a ses raisons. RTL 9
20.50 Le Caméléon. Le premier Noël de Jarod. M 6
21.00 Angela, 15 ans. Le remplaçant. Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. Le tueur de l'Orient. Série Club
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Autodestruction. M 6
22.00 Columbo. Couronne mortuaire. TSR
22.15 Les Anges de la ville. Série Club
22.40 Fallen Angels. L'impasse. Mortelle attente. Arte
22.40 Profiler. ○ Alliance diabolique. M 6
23.20 Des agents très spéciaux. Les monstres. Canal Jimmy
23.40 Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation. RTL 9
23.45 Mission impossible. L'inspecteur Barney. Série Club
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. L'ennemi (v.o.). Canal Jimmy
1.20 Seinfeld. *L'abstinence (v.o.).* Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ *Sous-titrage spécial pour* les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
L'Aventure humaine

Les zones interdites de l'ancien empire

LA RUSSIE comme on ne la voit jamais. La Russie de l'intérieur, la Russie extrême comme prétexte à sonder la Russie de tous les jours, de l'ordinaire. Voilà l'étonnante « Russie secrète » que révèle le documentaire en trois volets, tous passionnants, de Jurek Sladkowski.

Pour pénétrer le pays, ses populations et ses mentalités, le réalisateur polonais a choisi une approche originale. Il est allé à la recherche des lieux secrets de l'Empire soviétique, qui ne figuraient pas sur les cartes géographiques. D'abord en Nouvelle-Zemble, l'île des essais nucléaires, puis à Oudatchni, la ville du diamant, au fin fond de la Yakoutie dans le Grand Nord sibérien, et enfin aux Kouriles du Sud, îles autrefois japonaises attribuées à l'URSS à la conférence de Yalta. Que sont devenues ces zones interdites après l'effondrement de l'empire ? Ont-elles été touchées par les bouleversements qu'a connus la Russie ? Telles sont les questions auxquelles le réalisateur tente de répondre.

Isolée dans la mer de Barentz, la base ultra-secrète de Bielioucha, située près du cap de Mitiouchikha, a été le théâtre d'expériences atomiques pour lesquelles le régime ne recrutait que des orphelins : entre 1950 et 1990, cent quatre-vingts essais nucléaires atmosphériques y ont été effectués sans aucune protection pour les hommes. Jurek Sladkowski a arpenté l'île de long en large. Il y a rencontré Evguéni Galagout, un enrôlé de force qui, depuis huit ans, tente de trouver des traces de son passage dans l'archipel contaminé, pour avoir droit à une retraite bien méritée. Mais, aux yeux des autorités, la base comme les soldats qui y servirent n'ont pas d'existence.

Le 27 décembre, on découvrira la plus grande mine de diamant à ciel ouvert où la De Beers règne en maître mais où la perestroïka n'a pas encore pénétré. Le 3 janvier, visite aux îles oubliées de l'archipel volcanique des Kouriles, où les colons russes hésitent entre leur maintien en Russie ou leur rattachement au Japon voisin, tant la vie sur ces terres maudites est difficile.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 et 14.15 MacGyver.
15.10 Scandales à l'Amirauté.
16.00 Brentwood.
16.45 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.15 Xéna la guerrière.
18.05 Les Vacances de l'amour.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal.
20.38 Image du sport, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Drôle de jeu.
23.05 Hollywood Night. △ Une fille en cavale.
0.45 Poulet cacahuète. Téléfilm d'Etienne Méry.

FRANCE 2

13.40 Les Grandes Enigmes de la science.
14.45 Samedi sport. 15.00 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finale : Bath - Pau. 16.50 Tiercé.
17.10 Samedi champions.
18.00 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.05 Kung Fu.
18.55 Farce attaque... Avignon.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 *Au nom du sport.*
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.05 Du fer dans les épinards. Sexualité : Y a pas de mal à se faire du bien.
0.40 Journal, Météo.
0.55 ▶ La 25e Heure. Spéciale courts-métrages.

FRANCE 3

14.10 Evasion.
14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.50 Mireille et Vincent. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi.
22.35 Strip-tease. Le nœud du bretzel. Conte de Noël.
23.45 Soir 3.
0.00 Mise en scène. Spécial Comedie-Française.
1.45 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.55 Rugby. *14.00 Conférence européenne.* Demi-finale : Agen - Newcastle.
16.00 Football américain.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Vocation d'Adrienne. Téléfilm de Joël Santoni.
22.10 Supplément détachable.
22.50 Flash infos.
23.00 La Belle verte ■ Film de Coline Serreau.
0.30 Volley-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Père de Snoopy et Charlie Brown.
15.30 Après-midi thématique. Sur les chemins du monde : l'Asie. 15.35 Villes du monde : Bangkok. 16.05 Jangal, pour l'amour de l'Annapurna. 16.35 Mister Karim, porteur d'altitude. 17.30 Kamtchatka, quand la terre tremble. 18.00 La Source secrète du Mékong.
18.55 Le Journal du temps.
19.00 KYTV.
19.30 Histoire parallèle. 1947 : Quel avenir pour le Pacifique ?
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète [1/3].
21.40 Metropolis. Le Clézio. Klossowski. Beaux livres. Vivre et écrire en Amérique centrale.
22.40 Fallen Angels. 22.40 *L'Impasse,* de Phil Joanou. 23.15 *Mortelle attente,* de Tom Hanks.
23.45 ▶ Music Planet. Björk, étoile des neiges.
0.40 Un dimanche heureux. Téléfilm d'Olegario Barrera.

M 6

13.15 V.
14.15 et 15.05 Les Aventures fantastiques de Tarzan.
16.00 Les Têtes brûlées.
17.00 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.00 Los Angeles Heat. Protection rapprochée.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler O.
23.40 Commando d'élite. Téléfilm O de William Friedkin.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec René Zahnd. 20.10 *L'Ile morte,* de René Zahnd.
21.50 Fiction. Quatre nouvelles de Jérôme Leroy.
22.35 Opus. Polyphonies franciscaines, A Sartène, Corse.
0.05 Le Gai Savoir. Françoise Rey, écrivain et journaliste.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.30 A l'Opéra. Festival de Pesaro, Italie. *Moïse et Pharaon,* de Rossini.
23.07 Présentez la facture. La facture française et le monde.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Devienne, Alkan, Onslow, von Weber.
20.40 Anton Tchekhov. Œuvres d'Offenbach, Tchaïkovski, Glinka, Rachmaninov, Chopin, Beethoven.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Guido Cantelli. Œuvres de Wagner, Brahms, Tchaïkovski.

هكذا من الاصل

Le Monde
SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1997

Tirs mortels

par Pierre Georges

TOUJOURS le même scénario. Et souvent la même fin, tragique. Près de Fontainebleau, mercredi soir, un mineur de seize ans, sans permis de conduire évidemment, échappe, au volant d'une voiture, à un premier contrôle de police. Puis, quelques kilomètres plus loin, il va tenter de forcer un second barrage établi à un feu de croisement, sur la nationale 7. Le feu est au rouge. Plusieurs voitures particulières bloquent le passage. Et deux policiers de la brigade anticriminalité ont placé leur propre véhicule en travers de la route.

Pour contourner ce barrage, le jeune conducteur lance son véhicule sur l'accotement droit de la route. Il fonce sur l'un des deux policiers qui se retrouve face à la voiture. Le policier tire, une première fois en direction du pare-brise, une deuxième fois, en esquivant le véhicule, à hauteur de la vitre du conducteur. Son collègue fait feu, lui aussi, à deux reprises. Le jeune homme est tué d'une balle dans la tête. A côté de lui, le passager, un garçon de dix-neuf ans, légèrement blessé par des éclats de pare-brise et choqué, est arrêté.

Voilà les faits. Et sauf à être contredits par l'enquête, mais il y a des témoins, les policiers étaient bien en état de légitime défense. La victime était, comme l'on dit, fort connue des services de police. A seize ans, Abdelkader avait accumulé, selon les renseignements communiqués, les délits. Une quarantaine d'affaires à son casier, vols agressions, racket, violences, et même une tentative d'homicide volontaire lors d'un vol de voiture en 1994. Donc, là encore, et sauf si ces renseignements devaient être contredits, ce gamin d'une cité de Dammarie-les-Lys était un délinquant, bien au-delà des bêtises de l'âge.

Légitime défense des policiers, barrages forcés à deux reprises, violences répétées de la victime. Et la mort d'un gamin, mort suivie, jeudi, d'affrontements, dans sa cité, entre jeunes et forces de police. Rien, donc, que de banalement, de tragiquement classique. Et pourtant, quand on a raconté tout cela, en restant fidèle aux faits, reste une interrogation, toujours la même : ce réflexe policier de peur, d'autodéfense, ce tir instinctif sur celui qui menace étaient-ils une réplique proportionnée à l'agression. Autrement dit, les policiers ne sont-ils formés, dans les écoles de tir, qu'à tirer à la tête, qu'à tirer avec le risque évident de tuer ?

On convient qu'il est très facile d'en parler comme cela, à froid, bien installé dans son fauteuil. Mais il semble que la répétition, de plus en plus fréquente, de ces tirs mortels pose le problème de la formation des policiers en matière d'utilisation de leurs armes. Il est d'autres moyens pour arrêter, ou tenter d'arrêter un véhicule, que de faire feu à hauteur du pare-brise, du conducteur.

Le débat, ces temps-ci, sur le fait de désarmer les polices municipales, précisément parce que celles-ci ne recevraient pas une formation suffisante en matière d'utilisation des armes à feu, y trouve, dans ces drames répétés, un singulier prolongement. Est-on si sûr, Place Beauvau, que la police nationale soit parfaitement formée en ce domaine ?

L'interrogation ne vaut pas évidemment pour ce qui s'est passé à Lyon, la mort d'un gardé à vue tué dans un commissariat, avec son propre fusil à pompe, par un policier. Là, c'est tout. Sauf une défaillance de formation.

Un jeune homme a été tué dans un commissariat de Lyon

Le gardien de la paix auteur du tir est placé en garde à vue

UN JEUNE HOMME né en 1973, Fabrice Fernandez, a été tué, jeudi 18 décembre vers 21 h 40. Il a été mortellement atteint d'une balle de fusil à pompe dans les locaux du commissariat du 9e arrondissement de Lyon. Il y avait été conduit après son interpellation avec deux autres jeunes par des policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) dans le quartier sensible de la Duchère, situé dans l'ouest de Lyon. C'est dans le cadre de cette arrestation que l'arme a été saisie.

Dans un communiqué diffusé vendredi matin, Christian Hassenfratz, procureur de la République de Lyon, donnait une première version officielle de l'incident, qui a eu lieu à l'intérieur du commissariat. *« Un gardien de la paix présent*, est-il écrit, *a manipulé l'arme dans l'un des bureaux, en présence de Fabrice Fernandez, qui était vindicatif. Un coup de feu est parti, dans des conditions qui devront être clairement définies, la décharge atteignant M. Fernandez à la mâchoire. Il est mort sur le coup. »* Les pompiers et le SAMU ont vainement tenté de le réanimer.

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi matin à Lyon, M. Hassenfratz a indiqué que le policier avait commis *« une faute de service manifeste »*. Celui-ci, dont l'identité n'a pas été révélée, a été placé en garde à vue. Une enquête a immédiatement été confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Une autopsie de la victime est en cours.

INTERPELLATION

Tout avait commencé par une intervention banale de la BAC. Les policiers avaient été alertés par un passant que deux jeunes du quartier Duchère, des frères armés d'un fusil à pompe, provoquaient des troubles, en tirant des coups de feu en l'air. Les policiers de la BAC les interpellent, après que l'un d'eux les eut menacés avec le fusil à pompe, dont l'analyse révélera qu'il était chargé. Se forme autour d'eux un groupe de badauds. C'est alors que, selon des sources proches de l'enquête, Fabrice Fernandez, apparemment en état d'ivresse, tente de rameuter les badauds, les incitant à s'opposer à l'arrestation des deux frères. Une seconde équipe expédiée sur place procède à son interpellation. Une autre version indique que les trois jeunes gens étaient ensemble, dès le début. Ils sont en tout cas dirigés vers le commissariat du IXe arrondissement de Lyon.

Tous les trois sont originaires du quartier de la Duchère. Fabrice Fernandez travaillait comme ouvrier et demeurait dans le quartier Saint-Rambert tandis que les deux autres jeunes interpellés en sa compagnie étaient sans emploi. Dans la matinée de vendredi 19 décembre, l'entourage de Gérard Collomb, le maire (PS) du IXe arrondissement laissait percevoir son inquiétude. Il disait *« craindre des incidents »*, même si *« le tissu associatif »* du quartier Duchère est jugé *« dense et performant »*.

Pascal Ceaux

Des policiers blessent mortellement un mineur à Fontainebleau

UN MINEUR de seize ans, Abdelkader, a été tué par des policiers, dans la soirée du mercredi 17 décembre, alors qu'il tentait de forcer un barrage routier à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Une balle aurait été déviée par la carrosserie avant d'atteindre le conducteur à la tête, indique-t-on de source judiciaire. Une équipe de policiers avait pris en chasse le véhicule dans lequel se trouvait également un autre jeune, Djamel, dix-neuf ans, hospitalisé après l'accident. Roulant à vive allure et tous feux éteints, la voiture s'était heurtée à un premier barrage avant d'être stoppée par les coups de feu de deux policiers stationnés au deuxième barrage. Des incidents ont éclaté, jeudi, dans le quartier de la Plaine-du-Lys. Des voitures et le centre social Albert-Schweitzer ont été incendiés. *« Cela nous coûtera près de dix millions de francs. Le préfet n'a pas répondu à nos attentes »*, a indiqué au *Monde*, vendredi matin, Jean-Claude Mignon, député maire (RPR) de Dammarie-les-Lys.

J. Fo.

Inondations : les fleuves commencent leur décrue dans l'Hérault

LES FLEUVES et les rivières de l'Hérault qui ont provoqué d'importantes inondations, depuis mercredi 17 décembre, ont commencé leur décrue dans la nuit de jeudi à vendredi. La pluie qui gonflait les rivières depuis deux jours s'est arrêtée, et les pompiers n'ont effectué que *« peu d'interventions »* dans la nuit. Au petit matin, l'écoulement du gros des eaux était en cours, notamment près des embouchures, où les premières difficultés ont commencé à apparaître à Agde vers 4 heures du matin. Les maisons exposées, dont les habitants avaient été prévenus, jeudi dans la journée, ont commencé à être inondées. Une dizaine d'habitants ont également été mis en sécurité au cours de la nuit dans la commune de Canet, près de Paulhan, où l'eau envahissait certains quartiers.

A Béziers, la rivière Orb a amorcé sa décrue vers 3 heures. Les bas quartiers du vieux faubourg, dont certains endroits ont reçu jusqu'à 80 centimètres d'eau, sont toujours coupés de la circulation. Le plan « Orb » prévoyant un renforcement des moyens de secours locaux avait été déclenché, jeudi dans l'après-midi, par le sous-préfet de Béziers après l'aggravation des conditions météorologiques. Les eaux de l'Orb et de l'Hérault, les deux principaux cours d'eau du département, n'ont cessé de monter toute la journée, à raison de 10 à 20 centimètres par heure, dépassant à de nombreux endroits leurs cotes d'alerte. Les fortes précipitations ont également entraîné des difficultés dans le Tarn, où la municipalité de Millau a déclenché « Antibia », un programme automatique d'alerte téléphonique à l'intention des riverains habitant les quartiers exposés de la ville.

VENTS VIOLENTS

Vendredi matin, la situation était inchangée sur les bords de mer qui avaient été touchés dès mercredi par des vents violents. De gros dégâts ont été occasionnés dans les communes de Valras, la Grande-Motte et Palavas-les-Flots, le flux de la mer, repoussé par le vent vers l'intérieur des terres, inondant les villages. Le trafic ferroviaire était également perturbé, jeudi, dans l'Aude et l'Hérault en raison notamment de la violence du vent marin qui projette des paquets d'eau salée sur les installations et les trains.

La tempête qui sévit actuellement sur les bords de la Méditerranée frappe également en Camargue, où elle menace les digues érigées entre le front de mer et les habitations. Dans les Bouches-du-Rhône, le maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, Roland Chassain (RPR), a demandé l'aide *« de l'Etat et de l'Europe »* pour la réfection des digues de sa commune, bousculées par des pointes de vent de plus de 145 km/heure.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 19 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15314,87	– 5,24	– 20,90
Honk Kong index	10405,81	– 3,24	– 22,64

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/12	Var. en % 18/12	Var. en % Sur 96
Paris CAC 40	2838,91	– 1,92	+ 22,59
Amsterdam CBS	893,61	– 1,33	+ 37,35
Bruxelles	15975	– 1,43	+ 51,12
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3923,44	+ 0,04	+ 43,95
Londres FT 100	5112,20	– 1,09	+ 24,13
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23703	– 1,71	+ 51
Zurich SMI	6030,90	– 1,38	+ 52,38

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 décembre : 524 153 exemplaires 1 - 3

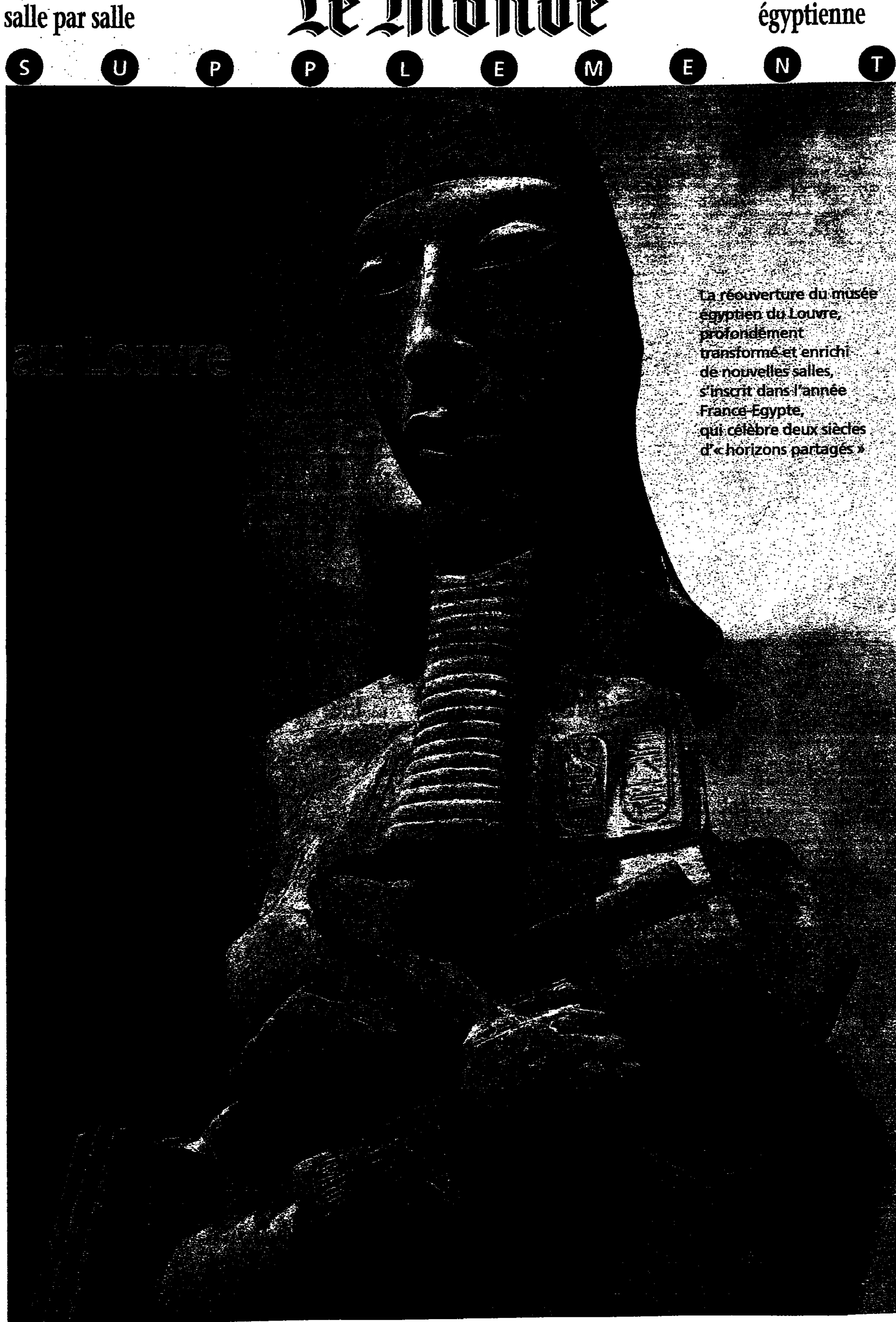
هكذا من الاصل

Le Monde

Les trésors du musée salle par salle

La civilisation égyptienne

S U P P L E M E N T



au Louvre

La réouverture du musée égyptien du Louvre, profondément transformé et enrichi de nouvelles salles, s'inscrit dans l'année France-Egypte, qui célèbre deux siècles d'« horizons partagés »

Des policiers blessent mortellem[ent] un mineur à Fontainebleau

UN MINEUR de seize ans, Ab[d]
Kader, a été tué par des poli[ciers]
dans la soirée du mercredi 1[7 dé]-
cembre, alors qu'il tentait de f[orcer]
un barrage routier à Fontaine[bleau]
(Seine-et-Marne). Une balle a[urait]
été déviée par la carrosserie a[vant]
d'atteindre le conducteur à la t[ête],
indique-t-on de source judic[iaire].
Une équipe de policiers avai[t pris]
en chasse le véhicule dans leque[l se]
trouvait également un autre [jeune],
Djamel, dix-neuf ans, hospi[talisé]
après l'accident. Roulant à vi[ve al]-
lure et tous feux éteints, la vo[iture]
s'était heurtée à un premier bar[rage]
avant d'être stoppée par les c[oups]
de feu de deux policiers statio[nnés]
au deuxième barrage. Des inci[dents]
ont éclaté, jeudi, dans le quar[tier de]
la Plaine-du-Lys. Des voitures [et le]
centre social Albert-Schweitzer [ont]
été incendiés. « Cela nous co[ûte]
près de dix millions de francs. Le [pré]-
fet n'a pas répondu à nos ...
a indiqué au Monde, vendredi
tin, Jean-Claude Mignon, dé[puté]-
maire (RPR) de Dammarie-lès-[Lys].

J.F

...champ
...remplies

هكذا من الأهرام



L'ÉGYPTE HORS LES MURS

L'Egypte n'est pas seulement en Egypte... D'innombrables pièces antiques, déterrées de la vallée du Nil, ont été transportées en Europe et aux Etats-Unis, surtout au siècle dernier. L'obélisque de la Concorde, planté au cœur de Paris, l'illustre de manière emblématique. Cet éparpillement de chefs-d'œuvre pourrait choquer si les musées d'Egypte ne regorgeaient eux-mêmes de merveilles. Ayant à gérer un patrimoine colossal, les descendants des pharaons ont tout à gagner, finalement, de collections étrangères qui incitent les visiteurs à voyager. L'exposition permanente d'objets millénaires permet aux Occidentaux de mieux connaître une civilisation qui, depuis l'Empire romain, n'a cessé de les fasciner, en raison de la majesté de ses lignes, de son écriture énigmatique et de son rapport très particulier à la mort.
Le musée égyptien du Louvre, créé en 1826, est l'un des hauts-lieux de cette Egypte hors les murs. Quelque cinquante-cinq mille pièces, parmi lesquelles de vrais trésors, y sont conservées. Des travaux ambitieux viennent d'agrandir ce lieu, de l'embellir et de le rendre plus conforme à sa vocation initiale. Deux parcours, l'un chronologique, l'autre thématique, accentuent le caractère de musée-école voulu par Champollion, qui en a été le premier conservateur.
Le public pourra découvrir les nouvelles salles égyptiennes – en même temps d'ailleurs que d'autres salles, somptueuses à leur manière – à partir de dimanche 21 décembre. Non loin d'une pyramide de verre, qui fait paradoxalement figure d'objet futuriste, colosses et figurines, œuvres d'art et modestes objets de la vie quotidienne y cohabitent dans un décor dépouillé, aéré, plus proche du désert que les lambris de l'ex-musée royal. Un enchantement.

Robert Solé

Aménophis IV sous la pyramide de verre

LE Louvre est un bâtiment nourri aux mamelles corsetées du classicisme. Même dans son expression la plus baroque, l'architecture intérieure du palais, côté Denon et Sully, s'accorde volontiers à un musée épris d'Athènes, de Rome ou de la Renaissance. Loger l'Egypte, dans ces conditions, relevait d'une sorte de prouesse, d'un pari impossible. Tant en raison des décors subsistants, sacrés par l'histoire et consacrés par les monuments historiques, que de l'imaginaire contemporain. Ce dernier associe par habitude l'austérité de l'architecture moderne et, selon un curieux schéma mental, les aspects de l'archéologie qui lui semblent davantage relever du monde de la science que de celui de l'art. A la statuaire grecque, les drapés du vieux Getty de Malibu. A la Préhistoire et à l'Egypte ancienne, les charmes et la simplicité du béton brut.

Les artistes qui aménagèrent les premières salles du musée égyptien, avec ses frises en grisailles et ses plafonds peints rutilants, ne se posaient pas ce genre de questions. La cohabitation des styles Charles X et Ramsès II se faisait sans problèmes. Placer l'effigie d'un pharaon sous des lambris Louis XIV semble totalement improbable à la plupart de nos contemporains. Cela devient un obstacle redoutable lorsqu'il faut tout à la fois présenter des œuvres majeures, venues d'une aire de civilisation différente de la nôtre, préserver l'histoire d'une muséographie plus que centenaire et respecter une ancienne vocation palatiale.

Les auteurs de la nouvelle muséographie des salles consacrées à l'Egypte pharaonique devaient résoudre ces problèmes. Au seuil du département, une statue de Nakhthorheb (vers 595-589 av. J.-C.), vizir de la XXVI[e] dynastie, agenouillé, accueille le visiteur. Ce dernier est au rez-de chaussée, au milieu du pavillon des Arts, côté sud de la Cour carrée. Il se dirigera vers Saint-Germain-l'Auxerrois, tournera vers la gauche et traversera toute l'aile est, celle qui est « cachée » par la

Les conservateurs du département ont obtenu 60 % de surface supplémentaire, mais il a fallu s'adapter à cinq types de décors et d'architectures différents

fameuse colonnade de Perrault. Il montera alors d'un étage et refera le trajet inverse, sans jamais revenir sur ses pas. Il parcourera ainsi les trente salles (un total de 4 120 mètres carrés) nécessaires pour loger les 5 000 œuvres (25 % de plus que dans l'ancienne disposition), portant témoignage de quatre millénaires de civilisation.

PRÉSERVER ET UNIFIER

Les conservateurs du département, conduits par Christiane Ziegler, avaient certes la joie d'obtenir 60 % de surface supplémentaire. Mais les architectes, Dominique Brard, Olivier Lebras, Marc Quelen, avaient à « s'adapter » à cinq types de décors ou d'architectures différents. Le circuit commence dans des espaces réaménagés par Ferran en 1930, puis rencontre les illustres Percier et Fontaine qui avaient travaillé dans les salles du rez-de-chaussée, sous l'Empire, et au premier étage, sous la Restauration, où ils avaient remonté, retaillé et complété des boiseries « historiques » mais disparates. Il se poursuit enfin dans le décor et les vitrines de l'ancien musée créé par Champollion, splendide en soi, mais qui a la vertu de rappeler un rêve égyptien discutable selon les canons de l'archéologie contemporaine.

Préserver était un impératif. Il fallait aussi unifier et donner une cohérence à un ensemble qui constitue, somme toute, l'un des nombreux musées quasiment autonomes du Grand Louvre. Et prendre en compte le souhait de Christiane Ziegler : dans ce palais voué à la pure délectation artistique, ouvrir une brèche pour présenter l'Egypte des travaux et des jours, la tablette du scribe et la houe de l'agriculteur. Un principe simple a été retenu : au rez-de-chaussée un circuit thématique, et des cimaises claires ; au premier, une suite chronologique, rythmée par la couleur. Ou si l'on préfère : en bas la science archéologique, malgré la présence de chefs-d'œuvre ; en haut les chefs-d'œuvre coulés dans le fleuve de l'Histoire.

Une fois n'est pas coutume, le discours officiel colle à la réalité : « *La philosophie du projet peut s'exprimer à travers deux orientations : recherche de sobriété et affirmation d'une identité. Sobriété imposée par le décor palatial avec lequel les nouveaux aménagements ne devaient pas entrer en concurrence* ». Ainsi, au rez-de-chaussée, s'organise en effet une succession d'espaces clairs, rythmés par de solides mais élégantes cimaises, épaisses parois évidées où le nécessaire discours du scientifique peut disposer les objets de son savoir pour notre enseignement et même pour notre plaisir. Au centre de chaque ensemble thématique – le Nil, les travaux des champs, l'écriture, la maison, les techniques, ou tout ce qui touche à la religion et la mort – trône, pour mieux l'évoquer, une œuvre majeure. Cette œuvre, toujours visible de la salle voisine, est aussi un appel, une invitation à entrer dans un nouvel espace.

Parfois on ne sait pas trop ce qui différencie l'objet-phare de l'objet plus modestement dévolu au rôle de témoin. C'est flagrant dans la salle vouée aux techniques. Les pièces censées représenter le travail du bois, de la pierre ou du métal mériteraient presque toutes d'être placées en évidence. Dans l'ensemble consacré à la maison et à son mobilier – tous les éléments provenant de tombes, soit dit en passant – le dessin sans âge d'un simple coffre de bois atteint une incroyable perfection. Ce qui peut se dire d'une harpe, d'un vase, d'une stèle, d'une momie de chat, ou bien de n'importe quelle statue, tant nos conservateurs ont mis d'habileté à contrer le préjugé qui voudrait que tous ces objets se ressemblent et se vaillent.

Au premier étage, dans le circuit chronologique, conservateurs et architectes déclinent à nouveau ce principe sous une autre forme. Dans la même salle, ils jonglent avec le vide, la rareté – la pièce essentielle – et le plein. L'accumulation, les séries d'objets serrés dans des vitrines bondées à dessein, dégagent une forte impression de richesse et de puissance. Et pour unifier un décor changeant et parfois trop pesant, les architectes ont joué sur la couleur des salles, qui passent du pâle au foncé ; cela permet d'avaler sans trop de dommage les boiseries qui inquiétaient tant les conservateurs.

Tout, sauf exception rarissime et solide, est sous cloche. Des vitrines nettement dessinées, sans afféterie, ni par abus décoratif ni par excès de modestie. Il faut en effet tenir face aux décors du palais. Mais il y a une autre donnée presque spécifique à l'art égyptien : une grande partie de la sculpture, quelle que soit sa taille ou sa destination, a une très nette dimension architecturale. Que ce soit un colosse de granit ou une statuette funéraire. Cette statuaire, qu'il s'agisse d'Osiris ou d'un Ramsès, se moque un peu de nos échelles, aussi est-elle toujours à deux doigts d'entrer en conflit avec l'architecture, quand on ne lui permet pas d'entrer en résonance avec elle.

LES PIEDS DANS LES BANDELETTES

Cela conduit d'ailleurs les responsables du musée à se prendre les pieds dans les bandelettes lorsque, poursuivant la description de leur projet, ils écrivent que sa sobriété est « *également dictée par la nature même de l'art égyptien dont le sens et la force doivent être servis par une muséographie dépouillée* ». Or, l'achitecture et la muséographie des salles rénovées ne peuvent pas vraiment relever d'un tel ascétisme, coincés comme ils sont entre le poids des œuvres et la pesanteur du vieux Louvre, mi-palais, mi-musée. Chacun doit exister sans complexe, quitte à laisser le public s'habituer au mariage d'Aménophis IV et de Louis XIV. A d'autres instants, l'harmonie est parfaite : l'équilibre des espaces de pierre aux sculptures inachevées, laissés par Percier et Fontaine derrière la colonnade de Perrault – dont le mystère et l'accès sont rendus au public –, a été utilisé avec une fière intelligence pour présenter, par exemple, l'immense papyrus déroulé d'un Livre des morts. A ces moments-là, le visiteur peut bien se trouver perdu dans ce fragment labyrinthique du Louvre, l'Egypte, elle, s'en sort avec le sourire. Elle n'a pas le mal du pays.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Clin d'œil à Hergé

En sortant de la crypte d'Osiris où, dans la pénombre, on a pu avoir l'illusion d'approcher les « mystères » de l'Egypte, un escalier vous ramène en surface, dans une grande salle claire. Le visiteur débouche là sur une double haie de sarcophages. Ils sont une trentaine, debout, rassemblés dans d'immenses vitrines. L'effet est saisissant. Seuls les familiers d'Hergé auront une impression de déjà vu.

Consciemment ou non, l'architecte Philippe Brard a reproduit ici, en trois dimensions, une image qui a marqué tout lecteur des albums de Tintin. Et particulièrement celui des *Cigares du pharaon*, où le jeune reporter se trouve enfermé dans un souterrain, dans lequel sont alignés les sarcophages abritant plusieurs générations d'archéologues qui ont enfreint la fameuse « *malédiction des pharaons* ». Les deux derniers sont vides : ils sont destinés, indique l'étiquette, à Tintin lui-même et à son fidèle Milou. Gageons que la salle numéro 14 du département égyptien du Louvre trouvera vite un surnom.

Un premier conservateur nommé Jean-François Champollion

UNE légende tenace veut que les premiers trésors égyptiens du Louvre aient été rapportés de la vallée du Nil par les savants de Bonaparte. Il n'en est rien, pour la bonne raison que les membres de la Commission des sciences et des arts, qui accompagnaient l'armée d'Orient, étaient repartis d'Egypte les mains à peu près vides : une grande partie de leurs trophées avait été confisquée sur place par les Anglais, à commencer par la fameuse pierre de Rosette qui allait se retrouver au British Musem, où elle est toujours exposée... C'est Jean-François Champollion, un quart de siècle plus tard, qui fournira les premières collections à la division égyptienne du musée royal du Louvre, dont il sera le premier conservateur.

Ce musée Charles-X voit officiellement le jour le 15 mai 1826, dans un climat de grande effervescence égyptologique. En perçant le secret des hiéroglyphes, le génial Champollion vient de faire parler une civilisation qui était muette depuis treize siècles. La division égyptienne du Louvre, dotée de quelques statues et objets des anciennes collections royales, démarre grâce aux 2 150 pièces de la collection Durand, achetée en 1824. Il y a là des amulettes, des figurines, des bijoux, des vases, mais aussi des stèles de belle facture et un ensemble de sarcophages. La même année, la France a laissé filer un trésor, jugé trop cher par Louis XVIII : la magnifique collection de son consul en Egypte, Bernardino Drovetti, acquise par le roi de Sardaigne et installée à Turin. C'est en effet l'époque des consuls-antiquaires : ces amateurs d'art engagent des équipes de fouilleurs et ratissent les sites égyptiens. Les autorités locales les laissent faire. Des merveilles franchissent ainsi la Méditerranée et prennent le chemin de l'Europe.

A Livourne, Champollion dé-

Le déchiffreur des hiéroglyphes a voulu, non pas un simple musée d'art, mais un moyen de reconstituer les facettes de cette civilisation

couvre en 1826 la collection du consul britannique en Egypte, Henry Salt, comptant 4 000 pièces, dont le grand sphinx de Tanis, la statue d'Aménophis IV et la grande cuve en granite rose de Ramsès III. Il écrit aussitôt à Charles X pour le convaincre de l'acheter. Cette fois, la France ne dit pas non. Et, dans la foulée, elle acquerra, l'année suivante, la seconde collection Drovetti, forte de 500 pièces, parmi lesquelles l'effigie colossale de Ramsès II et des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie.

CONCEPTION RÉVOLUTIONNAIRE

Le déchiffreur des hiéroglyphes, qui n'a toujours pas eu l'occasion de visiter l'Egypte, finit par se rendre au pays des pharaons en 1828, à la tête d'une mission franco-toscane. De ce voyage de plusieurs mois, très fructueux sur le plan de la recherche, il rapportera quelques objets exceptionnels, comme la statue de Karomama et le sarcophage du prêtre Djedhor, qui iront enrichir « son » musée. Celui-ci a malheureusement été décoré à la gréco-romaine, et il est trop tard pour rectifier...

La division égyptienne du Louvre n'en est pas moins révolutionnaire dans sa conception, Champollion ayant voulu en faire non pas un simple musée d'art, mais un moyen de reconstituer la civilisation égyptienne sous tous ses aspects : il a fait en sorte de réunir et de classer méthodiquement, aux côtés des divinités et des souverains, les objets de la vie privée comme de la vie publique. Certaines de ces pièces seront volées lors des journées insurrectionnelles de juillet 1830, mais les salles égyptiennes échapperont heureusement à un pillage en règle.

Champollion meurt trop vite, laissant l'égyptologie démunie, tandis que le musée s'installe dans une paresseuse léthargie. Il faudra attendre le milieu du XIX[e] siècle pour voir reprendre les acquisitions (comme les 2 600 pièces de la collection de Clot Bey) et, surtout, pour recevoir les trésors recueillis par Auguste Mariette au Serapeum de Memphis. Cet employé du Louvre, passionné par l'Egypte, avait été envoyé dans la Vallée du Nil pour y recueillir des manuscrits coptes. « *Je n'ai pas trouvé de manuscrits, je n'ai fait l'inventaire d'aucune bibliothèque. Mais, pierre à pierre, je rapporte un temple* », pourra-t-il dire après avoir mis au jour un immense complexe religieux qui était enfoui dans le sable. Quelque 6 000 objets parviendront au Louvre en l'espace de deux ans. Parmi eux, le fameux Scribe et le monumental Taureau Apis. Si beaucoup de ces pièces ont bénéficié de visas de sortie, nombre d'autres arriveront à Paris clandestinement, avec l'aide de voyageurs venus se remplir les poches à Saqqara. Cela n'empêchera pas Mariette de devenir, quelques années plus tard, le défenseur implacable du patrimoine égyptien après avoir été nommé directeur du Service des antiquités au Caire.

LE PARTAGE DES PIÈCES

Le musée égyptien s'agrandit. En 1849 est inaugurée la grande galerie allant du pavillon du Midi au guichet de Saint-Germain-l'Auxerrois, dans laquelle sont exposées des pièces imposantes, qui étaient reléguées depuis longtemps dans les caves. Le département égyptien annexe aussi, en 1864, la salle des Colonnes. Deux autres extensions seront nécessaires par la suite : la galerie d'Alger (1895) et une annexe dans le pavillon des Etats (1905). Quant à la section copte, elle sera déplacée au début des années 30, l'Egypte occupant désormais tout le rez-de-chaussée entre le pavillon des Arts et le pavillon du Midi.

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, un partage des pièces s'opère entre les équipes de fouilles et l'Etat égyptien. Le Louvre va pouvoir en bénéficier largement grâce à l'activité des chercheurs de l'Ecole du Caire, fondée par Gaston Maspero en 1880 et qui prendra bientôt le nom d'Institut français d'archéologie. Parmi ces trophées figurent les portraits de la famille de Chéops, trouvés à Abou Roach, ou l'ensemble funéraire du chancelier Nakhti, provenant d'Assiout. Beaucoup d'autres objets, moins spectaculaires, n'en ont pas moins une valeur scientifique car on sait où et comment ils ont été trouvés.

Dans les années 20, l'Egypte, consciente de la richesse exceptionnelle de son patrimoine, ne laisse plus partir les objets qu'au compte-gouttes. Ce sont d'ailleurs des Français, se succédant à la tête des Antiquités, qui mettent en œuvre cette politique. Le musée du Louvre va pourtant continuer à s'enrichir, de deux manières. D'une part, il récupère des collections publiques, comme une partie de la collection égyptienne du cabinet des Médailles en 1907, une partie du fonds de la Bibliothèque nationale en 1922, ou les trésors du musée Guimet en 1946. D'autre part, il bénéficie de dons privés, parfois très importants : c'est ainsi que 1 500 pièces de valeur – dont la stèle de Néfertiabet – lui sont offertes par Louise Atherton et Ingeborg Curtis. L'Egypte elle-même fera un don précieux, en 1972 – le buste colossal d'Aménophis IV – pour remercier la France d'avoir activement participé au sauvetage des monuments de Nubie.

Aujourd'hui, Champollion reconnaîtrait difficilement « son » musée. Mais, avec l'enrichissement considérable du fonds – passé de quelque 9 000 pièces à 50 000 –, l'amélioration des salles et, surtout, le souci de cohérence et de pédagogie qui marque la dernière transformation en date, il n'aurait pas le sentiment d'avoir été trahi.

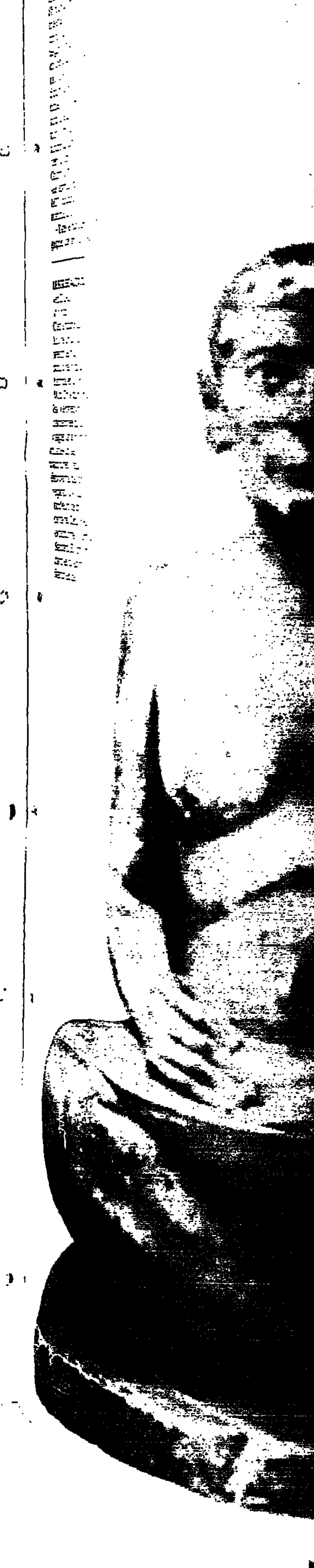
R. S.

« L'histoire tout entière de la nation égyptienne »

Sa conception – révolutionnaire pour l'époque – de musée-école, Champollion l'a expliquée en ces termes dans son célèbre guide : *« Les collections de monuments égyptiens [...] sont, en général, formées dans l'unique but d'éclairer l'histoire de l'art [...] mais l'importante et nombreuse suite de monuments égyptiens, dont la munificence royale vient d'enrichir le Musée Charles-X, devant, en quelque sorte, servir de sources et de preuves à l'histoire tout entière de la nation égyptienne, avait besoin d'être coordonnée sur un plan différent ; il fallait, de toute nécessité, avoir égard à la fois, soit au sujet même de chaque monument, soit à sa destination spéciale, et que la connaissance rigoureuse de l'un et de l'autre déterminât la place qu'il devait occuper. Il fallait enfin les disposer de manière à présenter, aussi complète que possible, la série des divinités, celle des monuments qui rappellent les noms des souverains de l'Egypte [...] et classer dans un ordre méthodique les objets qui se rapportent à la vie publique et privée des anciens Egyptiens. »*

Illustration de « une » :
BUSTE D'AMÉNOPHIS IV
1353-1337 av. J.-C., XVIII[e] dynastie
Ce buste impressionnant est ce qui reste d'une statue colossale du pharaon « hérétique » Aménophis IV, trouvée à Karnak. Ce souverain, plus connu sous le nom d'Akhénaton, révolutionna la vie religieuse, politique, sociale, mais aussi artistique en introduisant un style spécifique dont on ne sait s'il tire vers un réalisme accru ou une plus grande stylisation. Cette pièce fut donnée à la France, en 1972, par le gouvernement égyptien.
(Photo RMN.)

En haut, ci-dessus :
FEMMES EN ROBE PLISSÉE
vers 1295-1069
Ce fragment de peinture (61 cm × 39 cm), dont on voit ici un détail, a été détaché d'une tombe de Thèbes, aujourd'hui ravagée, par le dessinateur Caillaux, au XIX[e] siècle. Il a été exécuté à l'époque des Ramsès (Nouvel Empire).
(Photo Dagli Orti/Hachette Littératures.)



هكذا من الأهرام

Tout, sauf exception rarissime et solide, est sous cloche. Des vitrines nettement dessinées, sans afféterie, ni par abus décoratif ni par excès de modestie. Il faut en effet tenir face aux décors du palais. Mais il y a une autre donnée presque spécifique à l'art égyptien : une grande partie de la sculpture, quelle que soit sa taille ou sa destination, a une très nette dimension architecturale. Que ce soit un colosse de granit ou une statuette funéraire. Cette statuaire, qu'il s'agisse d'Osiris ou d'un Ramsès, se moque un peu de nos échelles, aussi est-elle toujours à deux doigts d'entrer en conflit avec l'architecture, quand on ne lui permet pas d'entrer en résonance avec elle.

LES PIEDS DANS LES BANDELETTES

Champollion

…tière de la nation égyptienne

Christiane Ziegler, conservateur général des antiquités égyptiennes au Louvre

« Une telle transformation de ce département a lieu tous les cent ans ! »

Christiane Ziegler est à la tête du département égyptien du Louvre depuis mai 1993, date à laquelle elle a succédé à Jean-Louis de Cénival.

« La réouverture des salles égyptiennes s'est soldée par une augmentation de la surface de l'ordre de 60 % et par un bouleversement de la présentation. Quel nouveau concept avez-vous mis en œuvre ?

– Une telle transformation du département égyptien a lieu une fois tous les cent ans ! Elle a donc été l'occasion de revoir profondément le concept même de la présentation. Pourquoi cette révolution ? D'abord à cause du public. Ce département est l'un des plus visités du Louvre dont, on le sait, la fonction est de présenter des chefs-d'œuvre artistiques. Aussi l'histoire de l'art égyptien est-elle présentée à travers un parcours chronologique. Mais, comme ici les gens viennent aussi pour avoir un aperçu de la civilisation pharaonique, nous avons décidé d'ouvrir dix-huit salles thématiques (le Nil, l'agriculture, l'écriture, la religion, etc.). Nos collections sont assez riches pour nourrir ces deux itinéraires. Nous retrouvons ainsi le projet de Champollion, le créateur du musée égyptien au Louvre, qui, en 1827, inaugurait trois salles thématiques et une salle historique.

– Dans le parcours chronologique, au niveau supérieur, vous avez mis en place un circuit à deux vitesses. D'un côté, les chefs-d'œuvre, de l'autre, des vitrines bourrées d'objets. Pourquoi ce parti pris ?

> « Le public éprouvera, peut-être, à observer ces amoncellements, une partie de l'émotion ressentie par l'archéologue qui les découvre pour la première fois »

– Effectivement, nous privilégions dans chaque salle quelques objets-phares. Sur les côtés, dans des vitrines plus vastes, nous présentons des pièces de manière plus dense. Il ne s'agit pas là de galeries d'études destinées aux spécialistes, et encore moins de réserves visitables. Nous avons voulu montrer des effets de séries, la diversité des différentes typologies d'objets, la richesse de nos collections et l'abondance des pièces que l'on trouve entassées dans les tombeaux égyptiens de toutes les époques. Le public éprouvera peut-être, à observer ces amoncellements, une partie de l'émotion ressentie par l'archéologue qui les découvre pour la première fois.

– Pourquoi arrêter le circuit chronologique avec la dynastie ptolémaïque, qui est d'ailleurs assez mal lotie ?

– On aurait pu, effectivement, attribuer une salle supplémentaire aux pièces qui témoignent de cette dynastie. La Nubie est aussi trop à l'étroit. C'est pour pallier ces difficultés que l'Egypte romaine et l'Egypte copte, qui couvrent en gros une dizaine de siècles, sont jointes au circuit de la Méditerranée orientale. Ces nouveaux espaces nous ont permis de présenter des collections peu connues du public, dans une mise en scène assez spectaculaire.

– Comment se fait-il que vous ayez autant de matériels témoignant de la vie quotidienne ?

– D'abord à cause du climat qui a permis à des objets fabriqués à partir de matériaux périssables (bois, vannerie) de traverser les siècles. Ensuite à cause des coutumes funéraires. Le défunt avait besoin, pour accomplir son grand voyage, des ustensiles qui lui étaient nécessaires de son vivant. Pendant longtemps, les matériaux trouvés aux cours des missions archéologiques étaient partagés entre l'Egypte et l'Etat qui entreprenait les fouilles. Nos collections sont donc, en grande partie, le reflet des missions françaises. Dans les tombes de Deir el Medineh, par exemple, celles des artisans qui travaillaient à la Vallée des Rois, on a trouvé un considérable matériel "ordinairer", vieux de plus de trois mille ans.

» Ce principe du partage n'est pas totalement aboli – au Soudan notamment –, même si la plupart des pièces exhumées sont désormais attribuées aux musées égyptiens. Il y a dix ans, le site de Tod, près de Louxor, nous a permis d'obtenir de belles céramiques coptes et des statues de bronze de la Basse Epoque. Les anciennes mines du Djebel Zeit, dans le désert occidental, nous ont enrichis d'un important mobilier votif. Nos lacunes reflètent des sites où les équipes françaises n'ont pas travaillé. Nous n'avons pas de très belles statues de la reine Hachepsout, car ce sont les Américains qui ont fouillé à Deir el Bahari. Tell el Amarna a été attribué à des équipes allemandes, les musées de Berlin sont donc plus riches que le Louvre en chefs-d'œuvre de la période amarnienne. Heureusement, le gouvernement égyptien, pour nous remercier d'avoir participé au sauvetage des temples nubiens, nous a donné un véritable chef-d'œuvre de cette époque : la statue colossale du pharaon Aménophis IV.

– Le Louvre ne manque-t-il pas de ces pièces monumentales – des temples entiers – qui font l'orgueil de certains musées comme le Metropolitan de New York ou le British Museum ?

– Nous avons préféré l'effigie d'Aménophis IV. Les structures palatiales du Louvre peuvent difficilement accueillir de tels monuments.

– Les salles égyptiennes sont logées dans un palais qui a lui-même une forte personnalité. Cette présence vous a-t-elle gênés ou aidés ?

– Le palais a sa propre histoire et d'ailleurs beaucoup de gens viennent aussi au Louvre pour son aspect palatial. Les contraintes qu'il nous a imposées ont presque toujours été positives. Les quatre salles égyptiennes du musée Charles X, avec leurs frises en grisaille, leurs plafonds peints et leurs hautes vitrines d'acajou, ont d'autant plus été respectées qu'elles symbolisent la naissance de notre département, ses lettres de noblesse. En revanche, nous avons eu plus de difficultés avec les trois salles dites du musée des souverains, où l'architecte Duban avait, au XIXe siècle, remonté un certain nombre de boiseries de qualité mais hétéroclites. Aucune d'elles n'est en son lieu d'origine. Elles devaient être remontées initialement au département des objets d'art, ce qui semblait plus logique. Pour respecter l'histoire du bâtiment et aussi pour des raisons matérielles – il aurait fallu les retailler –, on a décidé de les laisser ici. Dans un premier temps on a songé à transformer ces salles en espaces de repos, puis on a décidé de les intégrer au parcours chronologique. C'est ainsi qu'Aménophis IV trône au milieu de lambris Renaissance.

– Quelles sont les raisons du succès constant du département égyptien du Louvre ?

– L'ancienneté de cette civilisation impressionne toujours. Pour les Grecs, elle était déjà la patrie des arts et de la sagesse. Elle témoigne de la démesure du génie humain – les pyramides. Par la suite, sa mythologie longtemps incompréhensible, ses rites et sa philosophie inconnus, son écriture indéchiffrable, tout a concouru à faire de cette civilisation une suite de mystères à qui l'on prêtait beaucoup. Ses pratiques religieuses et funéraires, son bestiaire divin, sa volonté de résister à la mort, nous étonnent toujours. L'Egypte bénéficie, de plus, dans l'enseignement secondaire d'une présence que n'ont pas d'autres civilisations. Les enfants visitent nos salles avec leurs professeurs. A cet âge on est très réceptif et ce sont des images qui restent. Aujourd'hui enfin, l'Egypte est une destination touristique. Les gens viennent ici pour préparer leur voyage ou rafraîchir des souvenirs. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux



LE SCRIBE ACCROUPI
vers 2500-2350 av. J.-C., Ve dynastie
C'est le fétiche du Louvre, un de ses trésors les plus populaires avec la Joconde et la Vénus de Milo. On a tout dit de lui : l'expression concentrée de son visage, la tension des muscles de ses machoires, l'acuité étonnante de son regard, la vivacité des couleurs de ce bloc de calcaire. Cette pièce exceptionnelle vient de Saqqara. Elle est entrée dans les collections françaises dès 1854.

RMN

Les périodes romaine et copte enfin révélées

Dix siècles d'art et d'histoire étaient occultés. Ils sont aujourd'hui présentés autour de la cour Visconti. L'ensemble ne sera terminé qu'en 1999

AU Louvre, l'art égyptien s'arrêtait naguère avec la bataille d'Actium et la fin des Ptolémée. Passées les amours tumultueuses d'Antoine et Cléopâtre, l'Egypte, province romaine, n'avait plus voix au chapitre. Le même sort était réservé aux premiers fidèles de l'église chrétienne, pourtant nombreux dans la vallée du Nil. Dix siècles d'art et d'histoire étaient ainsi passés à la trappe. Une absence d'autant plus regrettable que les collections existent bel et bien. Les nouveaux espaces ouverts autour de la cour Visconti le prouvent avec éclat.

Pour caser ces œuvres à peine entrevues depuis cinquante ans, il a fallu les dissocier du circuit égyptien, présenté dans les ailes est et sud de la cour Carrée, et les rattacher, assez artificiellement, à un parcours voué à l'Antiquité tardive de la Méditerranée orientale. Un ensemble qui, lui-même, ne sera achevé qu'en 1999. En attendant, le visiteur devra donc s'engager dans un double cul-de-sac et avoir un bon sens de l'orientation pour découvrir les rites funéraires de l'Egypte romaine ou les fastes de l'Eglise copte.

Les sarcophages peints des premiers siècles de notre ère sont disposés dans une vaste salle de 450 m², aux plafonds relativement bas et voûtés, ponctuée d'énormes pilliers carrés. Une tenture visible dès l'entrée – *Le Défunt debout entre Anubis et Osiris* donne le ton : nous sommes ici au royaume des morts. Catherine Bizouard et François Pin, les deux architectes chargés d'aménager cette pseudo-crypte, se sont voulus minimalistes : « *Tout était là*, disent-ils en substance, *il suffisait de regarder et de profiter des atouts du lieu.* » La modestie ne doit pas cependant masquer l'intelligence de la méthode. Il se sont contentés de fermer six espaces entre les piliers par de grandes vitres, ce qui les transforme aussitôt en vitrines. Mais des vitrines vastes comme des petites salles. Les délicats cartonnages, les sarcophages ornés de couleurs presque tendres, les peintures funèbres collés sur les sarcophages, les linceuls peints d'effigies funèbres, les masques de plâtre coloriés, sont ainsi présentés dans une ambiance recueillie. Quatres portraits, dits « du Fayoum », d'un réalisme impressionnant, se détachent dans une lame de verre dressée à hauteur d'œil.

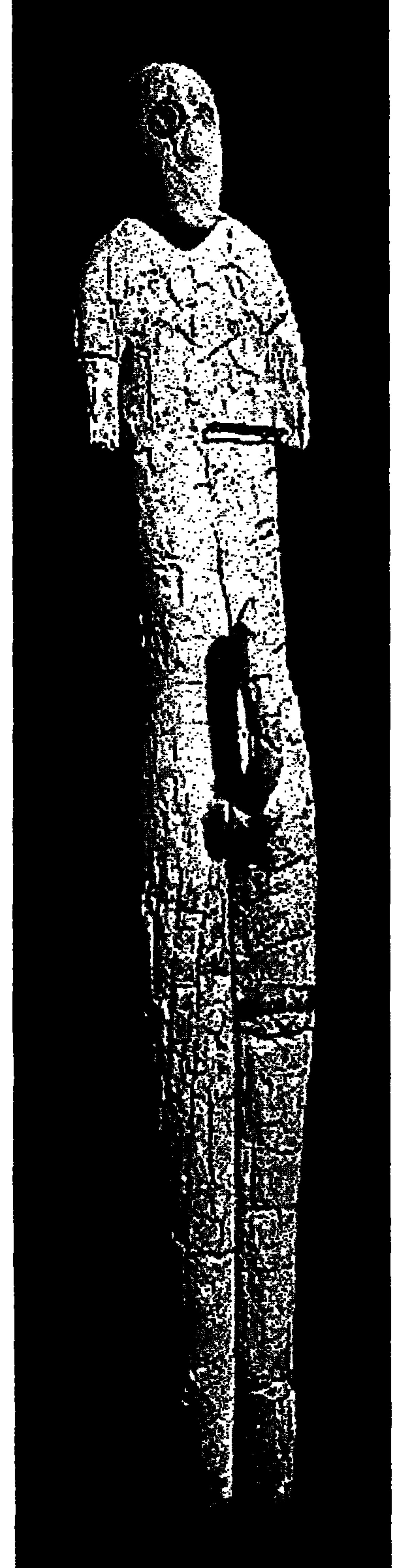
PETIT CHEF D'ŒUVRE

La galerie copte posait des problèmes très différents aux deux architectes. Il s'agit de présenter des ornements fragiles et des éléments monumentaux, des tissus qui ne supportent que la pénombre et des fragments d'église qui méritent d'être vus en pleine lumière. Catherine Bizouard et François Pin ont hérité d'un volume compliqué pour réussir ce programme : celui de l'ancienne Ecole du Louvre. La galerie d'accueil, dont les fenêtres ont été occultées, a été peuplée de vitrines pouvant accueillir bijoux, parures, bronzes, céramiques et les fameux tissus coptes. Un escalier théâtral conduit dans l'ex-amphithéâtre de l'Ecole où se dresse le fantôme de la chapelle de Baouit : les fragments subsistants de l'édifice sont intégrés dans des parois de béton blanc qui en restituent les volumes. Dans l'enceinte, un petit chef d'œuvre : la peinture du *Christ et l'abbé Mena*. Ce dernier, ancien supérieur du couvent, a retrouvé son église.

F. E. et E. de R.

هكذا من الاصل

ÉGYPTE



STATUE MASCULINE
vers 4000-3700 av. J.-C.
Ce petit personnage (24 cm) ithyphallique sculpté dans une incisive d'hippopotame est l'un des plus anciens témoignages de l'art des sculpteurs de la vallée du Nil. La patine de l'ivoire craquelé, l'œil rond *unique (l'autre a disparu)*, les lignes du corps, font de cet objet archaïque, vraisemblablement lié à un culte de la fécondité, une pièce étonnante. Sa provenance exacte est inconnue : il a été acheté, en 1991, par la Société des amis du Louvre sur le marché parisien. Des œuvres semblables ont été découvertes sur le site de Mahasna (en plein désert), à quelques kilomètres d'Abydos. Là, des archéologues ont mis au jour des tombes sommaires où se trouvaient encore des squelettes. A côté d'eux, un important mobilier funéraire, en os et en ivoire, dont des statuettes identiques à celle-ci. Des terres cuites retrouvées sur place ont permis de rattacher ces ensembles à une époque prédynastique, dite Nagada 1.

Salle 20



STATUETTE D'ENFANT
vers 2350-2200 av. J.-C.
VIe dynastie
L'effigie (14 cm) de ce très jeune garçon tient presque dans une paume. Elle est sculptée dans un ivoire d'éléphant (une rareté pour l'Ancien empire) aux reflets presque violets. Les détails de son anatomie sont précisement figurés – l'enfant n'est pas circoncis, il a des fossettes lombaires. Le rôle exact et l'origine de cette petite merveille sont inconnus.

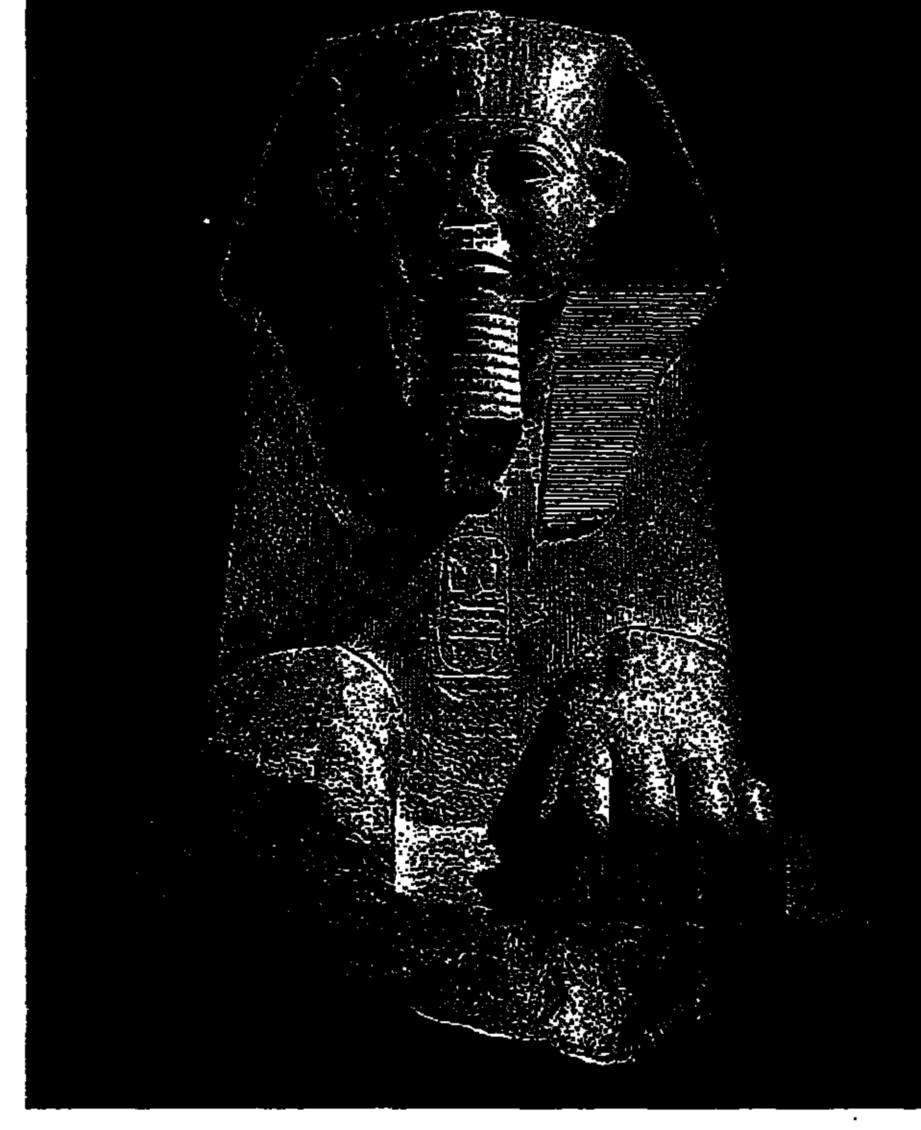
Salle 22

Parmi les trésors du

LE GRAND SPHINX
vers 2620-2500 av. J.-C.
IVe dynastie
Ce monolithe de granit rose vient du site de Tanis, dans le delta du Nil. C'est *l'une des pièces les plus* monumentales du Louvre (près de 4 mètres de long). Elle occupe depuis longtemps une crypte aménagée pour elle. Ce sphinx est entré dans les collections du Louvre dès 1826. Mais on ignore toujours le nom du pharaon qu'il représente : les hiéroglyphes, arasés, se prêtent à des interprétations diverses.

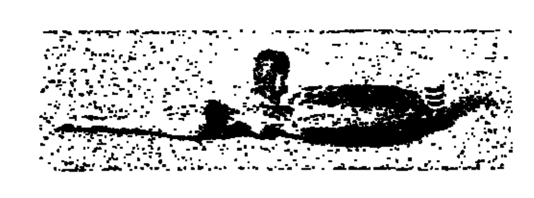
Salle 1

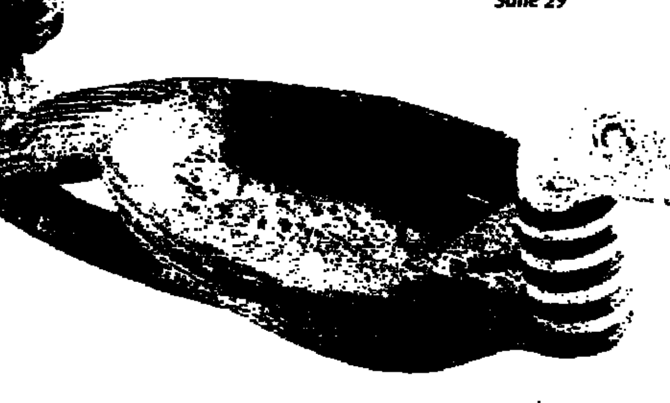




CUILLER À FARD
vers 1391-1353 av. J.-C.
XVIIIe dynastie
Le Louvre possède plusieurs cuillers de ce type. Celle-ci, en forme de nageuse tenant un canard, est en bois et en ivoire. Ces pièces délicates et ingénieuses (chez certaines, le corps de l'animal a été évidé pour recevoir le fard et ses ailes servent de couvercle) ont rarement été découvertes dans leur contexte et ne figurent pas souvent dans les scènes de la vie quotidienne. Il s'agit sans doute d'un objet spécialement fabriqué pour accompagner un mobilier funéraire (Nouvel Empire).

Salle 9





STATUETTE DE PANTHÉE
vers 664-525
XXVIe dynastie
Ce petit *bronze (une trentaine de centimètres)*, à l'élégance presque baroque, rappelle que l'Egypte, depuis les origines, fut une terre de magiciens. Ce monstre ailé, à quatre bras et à queue de faucon, est une divinité protectrice de la Basse époque. L'Egypte vit alors ses dernières années d'indépendance sous le règne de Psammétique Ier . La statuette , nommée Panthée par les égyptologues, est couverte d'inscriptions magiques au service d'un dignitaire de la cour dont on a retrouvé le nom sur le socle.

Salle 29



Crédits photographiques
Page IV : Dagli Orti/Hachette Littératures, H. Lewandowski/RMN, Dagli Orti/Hachette Littératures, Dagli Orti/Hachette Littératures, H. Josse/Abbeville, Chuzeville/RMN, G. Blot-C. Jean/RMN.
Page V : RMN, B. Hatala/RMN, *Dagli Orti/Hachette Littératures*, Dagli Orti/Hachette Littératures, Chuzeville/RMN, RMN, Dagli Orti/Hachette Littératures, Dagli Orti/Hachette Littératures.

هكذا من الاصل

STATUE DU CHANCELIER NAKHTI
vers 2000-1900 av. J.-C.
XIe -XIIe dynastie
Cet homme, représenté grandeur nature (1,60 m sans le socle) marche d'un pas assuré, le regard tendu : c'est un officier du trésor du Moyen Empire, sûr de lui, fier de son importance. L'effigie est sculptée dans un seul bloc de bois d'acacia. L'œuvre, d'une grande simplicité formelle et d'une exceptionnelle qualité, a été trouvée dans une tombe, à Assiout, au début de ce siècle, avec un riche mobilier funéraire.

Salle 23

COUPLE
vers 2350-2200 av. J.-C.
Ce notable accompagné de sa femme est un vivant témoignage des dernières dynasties (la Ve ou la VIe) de l'Ancien Empire. Une époque où les hauts dignitaires acquièrent une importance considérable. Le couple, sculpté de manière réaliste dans un bois d'acacia, est rongé par les ans ou les insectes.
Les traits sereins des deux personnages sont épargnés.
Ces manques rendent plus émouvants encore ce couple qui semble traverser le tempsdu même pas égal.

Salle 22





résors du Louvre



TORSE DE FEMME
règne d'Aménophis IV, vers 1365-1349 av. J.-C.
XVIIIe dynastie
Cette statuette en grès cristallisé, haute de 29 centimètres, était-elle une effigie de la reine Néfertiti ? L'absence de tête et de socle, où une inscription aurait pu nous éclairer, la rend difficilement identifiable. Mais c'est certainement l'une des pièces les plus troublantes du département, cette forme de sensualité n'étant pas la caractéristique première de l'art égyptien.

Salle 25

BAS-RELIEF FÉMININ
IIIe siècle av. J.-C.
Ce délicat profil, haut d'une dizaine de centimètres à peine, a été trouvé dans la cave d'une maison d'Edfou (Haute-Egypte), datant de l'époque ptolémaïque. On peut y voir une influence hellénisante (la douceur du modelé, la sensualité des traits, le sourire de cette jeune femme inconnue). Il montre en tout cas, que, contrairement à ce qui a été dit et redit, la dynastie des Ptolémées, d'origine grecque, fut pour l'art égyptien une période encore féconde.

Salle 30



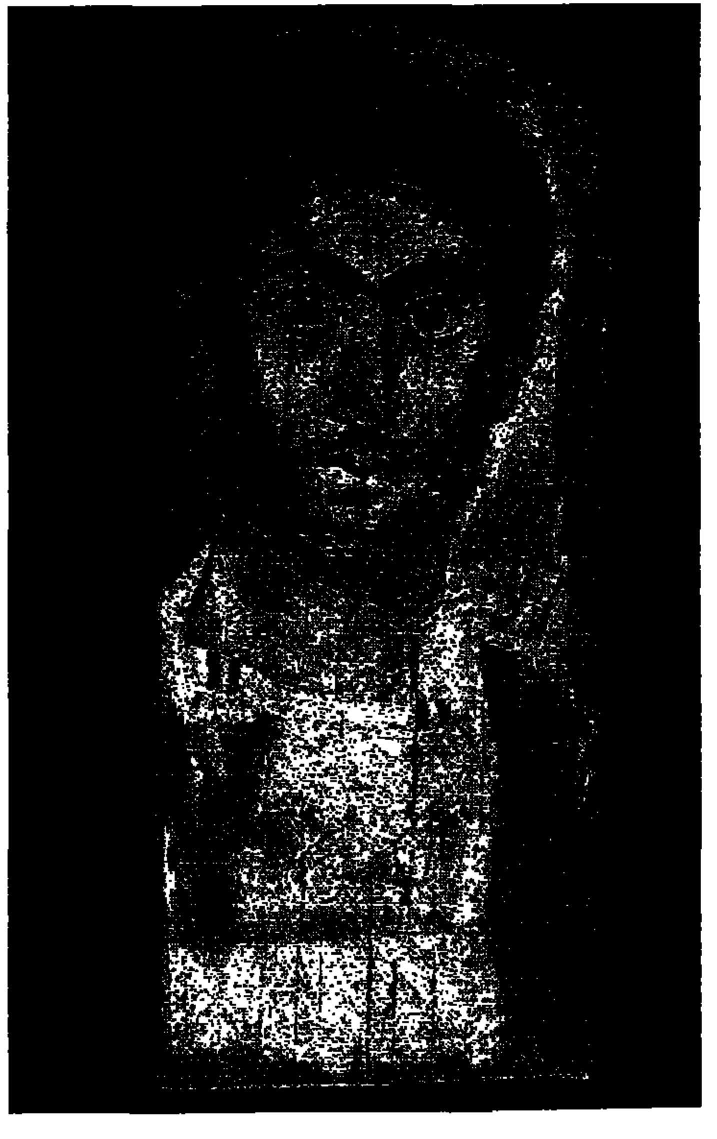
PORTRAIT D'HOMME
IIIe siècle ap. J. C.
L'Egypte romaine, mal présentée jusqu'alors, retrouve toute sa place. Le musée français possède notamment une trentaine de ces portraits, dits du Fayoum, en raison du lieu où la plupart d'entre eux ont été trouvés. Ces peintures exécutées à la cire sur des plaques de bois étaient placées sur l'enveloppe de la momie. Elles représentaient incontestablement le portrait du défunt. Il s'agit donc là de pratiques syncrétiques. Des rites funéraires égyptiens (l'embaumement du *cadavre) liés à une tradition romaine (celle du portrait réaliste).* La valeur de ces œuvres est diverse. Certaines sont d'une grande qualité picturale, comme ce portrait d'homme dont la provenance est inconnue.

Galerie de l'Egypte romaine



STÈLE DU HARPISTE
vers 1069-664 av. J.-C.
Troisième période intermédiaire
Le Louvre possède de nombreuses stèles de ce type, peintes de couleurs vives sur du bois recouvert de stuc. Certaines, comme celle-ci, sont animées d'un sentiment d'intimité, rare dans l'art égyptien, qui n'ôte pourtant rien à la spiritualité de la scène. La musique semble s'échapper des lèvres du musicien, agenouillé au pied de la divinité.

Salle 29

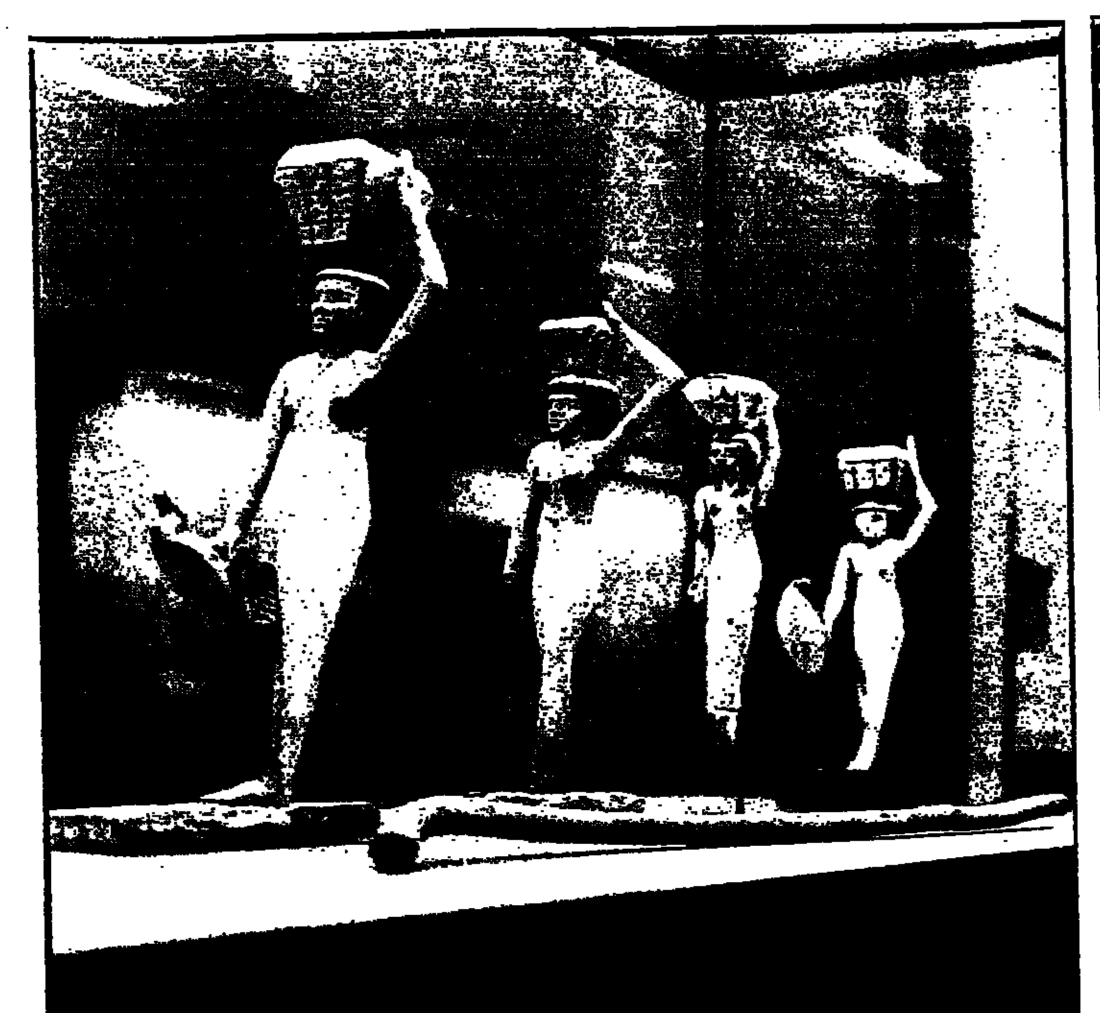




LE CHRIST ET L'ABBÉ MENA
fin du VIe siècle
Ce panneau carré (0,57 m x 0,57 m), peint à la détrempe sur un bois de figuier, a été trouvé dans les décombres du monastère de Baouit. L'abbé Mena (à gauche) fut le supérieur de ce couvent. Il témoigne de l'importance du monachisme dans l'église copte égyptienne.

Salle copte

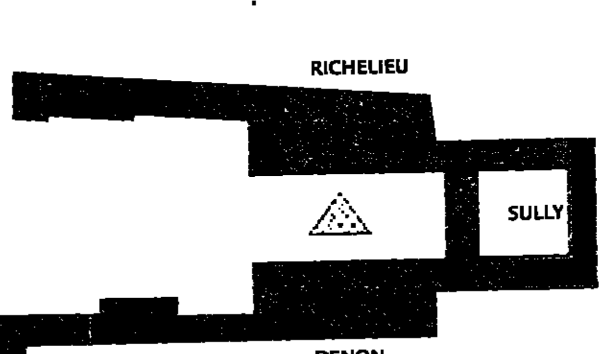
هكذا من الاصل

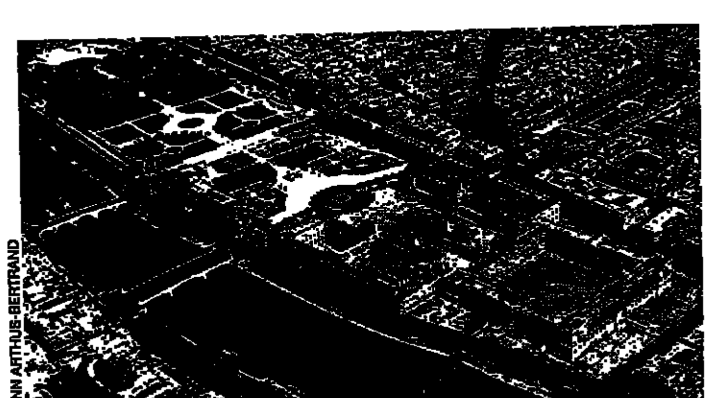


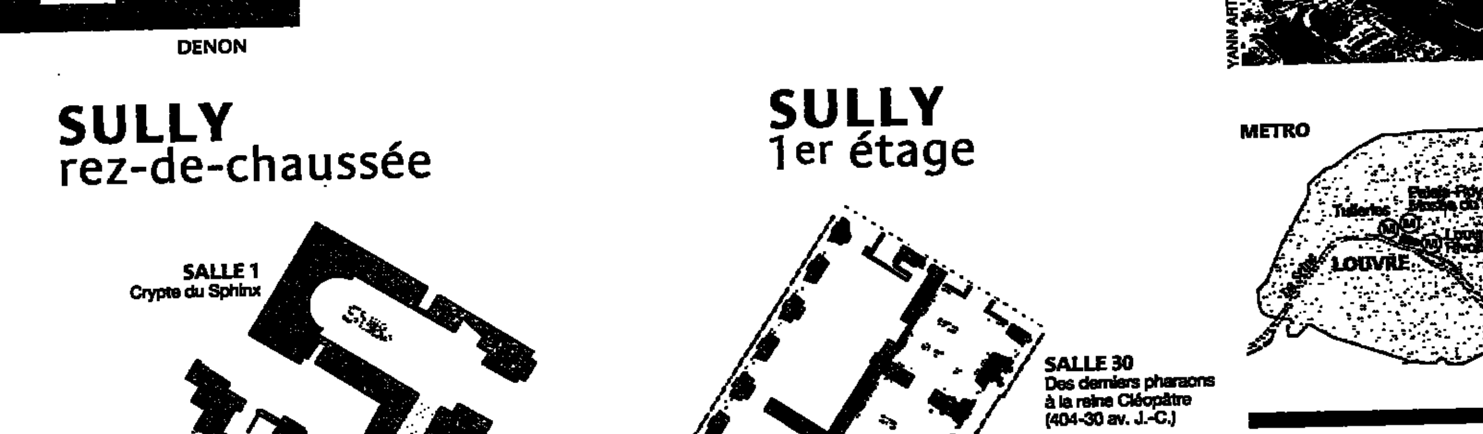


La mise au point du double circuit thématique et chronologique a demandé plus de cinq ans de travail. Environ un millier d'objets divers sont sortis des réserves pour être présentés, soit de manière isolés, soit en bloc, dans des vitrines.

REPORTAGE PHOTOS : GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »/VU







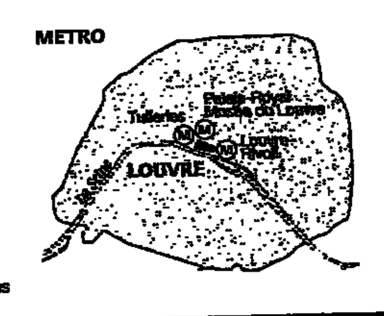
SULLY rez-de-chaussée

SALLE 1 Crypte du Sphinx
SALLE 2 Introduction et information
SALLE 3 Le Nil
SALLE 4 Les travaux des champs
SALLE 5 Elevage, chasse et pêche
SALLE 6 L'écriture et les scribes
SALLE 7 Matériaux et techniques
SALLE 8 Maison et mobilier
SALLE 9 La parure
SALLE 10 Les loisirs
SALLE 11 Le parvis du temple
SALLE 12 Le temple
SALLE 12 bis Les chapelles
SALLE 13 Crypte d'Osiris
SALLE 14 Les sarcophages
SALLE 15 La momie
SALLE 16 Les tombes
SALLE 17 Le Livre des morts
SALLE 18 Les dieux et la magie
SALLE 19 Les animaux et les dieux

SULLY 1er étage

SALLE 20 Fin de la Préhistoire
SALLE 21 Epoque thinite (v. 3100-2700 av. J.-C.)
SALLE 22 L'Ancien Empire (v. 2700-2200 av. J.-C.)
SALLE 23 Le Moyen Empire (v. 2033-1710 av. J.-C.)
SALLE 24 Le Nouvel Empire, de la reconquête à Aménophis III (v. 1550-1353 av. J.-C.)
SALLE 25 Le Nouvel Empire, au temps d'Akhénaton et de la reine Néfertiti (v. 1353-1337 av. J.-C.)
SALLE 26 Le Nouvel Empire, au temps de Toutânkhamon (v. 1337-1295 av. J.-C.)
SALLE 27 Le Nouvel Empire, au temps des Ramsès (v. 1295-1096 av. J.-C.)
SALLE 28 Le Nouvel Empire, au temps des Ramsès (v. 1295-1096 av. J.-C.)
SALLE 29 Des rois-prêtres à la première domination perse (v. 1069-404 av. J.-C.)
SALLE 30 Des derniers pharaons à la reine Cléopâtre (404-30 av. J.-C.)

METRO



Ligne 1 : Grande arche de la Défense Château de Vincennes
- STATION : Palais-Royal, musée du Louvre
- STATION : Louvre-Rivoli
- STATION : Tuileries

Ligne 7 : La Courneuve-Villejuif
- STATION : Palais-Royal, musée du Louvre

Bus : lignes 21, 27, 39, 48, 58, 67, 68, 69, 72, 76, 81, 85, 95

- **Musée du Louvre**, 75058 Paris Cedex 01. Tél. : 01-40-20-40-40.
- **Ouverture des nouvelles salles** : dimanche 21 décembre, de 9 heures à 18 heures ; nocturne, de 18 heures à 22 heures (gratuite). Lundi 22 décembre, mêmes horaires, la nocturne est également gratuite. Par la suite, horaires habituels : de 9 heures à 18 heures ; fermeture le mardi.
- **Plein tarif** : 45 francs ; tarif réduit pour tous après 15 heures et le dimanche (26 francs). Gratuit pour les moins de 18 ans et les chômeurs.
- **Renseignements** : 01-40-20-53-17.
- **Serveur vocal** : 01-40-20-51-51.
- **Minitel** : 3615 Louvre.
- **Internet** : http : //www.louvre.fr.

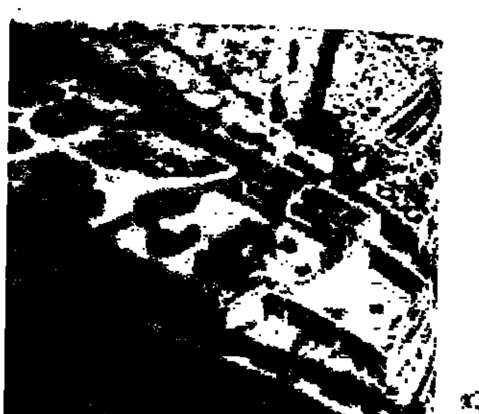
Toutes les salles

هكذا من الاصل









Toutes les salles



CIRCUIT THÉMATIQUE
(rez-de-chaussée)

SALLE 1
Crypte du sphinx (vers 1898 av. JC), venu de Tanis.

SALLE 2
Introduction et information. Statue de Nakhthorheb (vers 595-589 av. JC), vizir de la 26e dynastie.

SALLE 3
Le Nil. Modèles réduits de bateaux *du Moyen Empire.*

SALLE 4
Les travaux des champs. Le mastaba d'Akhethétep (2400 av. JC), les peintures *de la tombe d'Ounsou* (Nouvel Empire).

SALLE 5
Elevage, chasse et pêche. Le repas des Egyptiens : sculpture, le menu idéal du mort (Ancien Empire).

SALLE 6
L'écriture et les scribes. Statue d'un scribe de la 5e dynastie (Ancien Empire) avec le matériel de sa profession.

SALLE 7
Matériaux et techniques. Statue de bronze du dieu Horus. Stèle du chef des artisans Irtisen.

SALLE 8
La maison et le mobilier. Les meubles *de la vie quotidienne.* Maquettes de maisons.

SALLE 9
La parure. Bijoux, vêtements et *soins du corps. Collier aux* poissons, collier de Pinedjem, bague d'Horemheb, cuiller à fard « *à la nageuse* » (XVIIIe dynastie).

SALLE 10
Les loisirs. La musique et le jeu. Collection d'instruments de *musique (harpes, sistres).*

SALLE 11
Le parvis du temple. Allée (dromos) des sphinx du Sérapeum. Babouins de la base de l'obélisque de Louxor.

SALLE 12
Le temple. Colonnes palmiformes, statues de divinités (Sekhmet), colosses de roi (têtes d'Aménophis III, de Sethi II, de Ramsès II), mur des *Annales de Thoutmosis III* (Karnak), relief du jubilé d'Osorkon II, trésor d'orfèvreriede Tôd.

SALLE 12 BIS
Les chapelles. Stèle fausse porte dédiée par la reine Hatchepsout à son père Thoutmosis Ier.
Chambre des ancêtres (Karnak). Plafond zodiaque de Dendéra (50 av. JC).

SALLE 13
Crypte d'Osiris. Le tombeau royal. Sarcophages de Ramsès III et de Djedhor. Statues d'Osiris et de ses compagnes Isis et Nephthys.

SALLE 14
Les sarcophages.
La haie dessarcophages.
Dont ceux d'Abou Roach, en calcaire (Ancien Empire), du général, Sopi en bois (Moyen Empire) et de Djedhor.

SALLE 15
La momie.
Embaumement et enterrement.
Momie d'époque ptolémaïque.

SALLE 16
Les tombes.
3000 ans de matériels funéraires à travers quatre tombes :
Isi à Edfou (Ancien Empire), Nakhti à Assiout, (Moyen Empire), Gournet Mourraï (Nouvel Empire), notable de Karnak (troisième période *intermédiaire).*

SALLE 17
Le Livre *des morts.*
L'équipement funéraire.
Un exceptionnel papyrus de 20 mètres de long (le Livre des morts de Hornedjitef).

SALLE 18
Les dieux et la magie.
Un petit dictionnaire des divinités égyptiennes, en trois dimensions.
Statue guérisseuse.

SALLE 19
Les animaux et les dieux.
Animaux sacrés, momies d'animaux.
Sérapéum de Memphis.
Oie d'Amon, chat de Bastet, *statue du taureau Apis.*

CIRCUIT CHRONOLOGIQUE
(1er étage)

SALLE 20
La fin de la préhistoire. L'époque de Nagada (4000-3100 av. JC). Le poignard de Djebel el-Arak (vers 3300-3200 av. JC). Statue masculine en ivoire (vers 4000-3700 av. JC).

SALLE 21
L'époque thinite (vers 3100-2700 av. JC). Les deux premières dynasties. La stèle du Roi-Serpent.

SALLE 22
L'Ancien Empire (vers 2700-2200 av. JC). Le scribe accroupi, Le couple de Raherka et Merséankh. La stèle de Néfertiabet.

SALLE 23
Le Moyen Empire (vers 2033-1710). Porteuse d'offrande. Statue du chancelier Nakhti. Portraits du roi Sésostris III. Hippopotame de faïence.

SALLE 24
Le Nouvel Empire, de la reconquête à *Aménophis III* (vers 1550-1353). Statue du prince Iahmès. Portrait d'Aménophis III. Portrait de la reine Tiy.

SALLE 25
Le Nouvel Empire, au temps d'Akhénaton (Aménophis IV) et de la reine *Néfertiti* (vers 1353-1295). Statue d'Aménophis IV.

SALLE 26
Le Nouvel Empire, au temps de *Toutankhamon (vers 1337-1295).* La tête Salt. La statue du dieu Amon avec le roi Toutankhamon.

SALLE 27
Le Nouvel Empire, au temps des Ramsès (vers 1295-1069).
Fragment de relief peint :
Séthi 1er et la déesse Hathor.

SALLE 28
Le Nouvel Empire au temps des Ramsès (vers 1295-1069). Bijoux ayant appartenu au prince Khaemouaset, fils de Ramsès II, et au vizir Paser (pectoraux d'or *incrustés de faïence*).

SALLE 29
Des rois-prêtres à la première domination perse (vers 1069-404 av. JC). L'un des plus beaux bronzes égyptiens, la statue de Karomama, incrustée d'or et d'argent.

SALLE 30
Des derniers pharaons à la reine Cléopâtre (404-30 av. JC). Bas-relief féminin (IIIe siècle av. JC) d'*Edfou.*

GALERIE DE L'ÉGYPTE ROMAINE
Des pièces rarement exposées au Louvre, faute de place, évoquent les cryptes funéraires de cette *époque tardive* (Ier au IVe siècle de notre ère). Toutes sont liées à « *l'art de la mort* ». A remarquer le grand linceul peint où Osiris et Anubis entourent un défunt. Et la collection de portraits, dits « *du Fayoum* ».

SALLES COPTES
L'art de l'Egypte chrétienne (du IVe siècle finissant au XIVe siècle) occupe deux grands espaces : une galerie chronologique, *où est notamment présentée* une exceptionnelle collection de tissus, et la salle de Baouit, où sont remontés des éléments de la chapelle du monastère de Baouit (Moyenne-Egypte) : parmi eux, la peinture du Christ et de l'abbé Mena (fin du VIe siècle ap. J.-C.).

DENON, entresol

Vers le hall Napoléon
Grèce préclassique
Cour Visconti
SALLE A
Egypte romaine
(Ier-IVe siècle après J.-C.)
SALLE B
Egypte copte
(IIIe-XIVe siècle après J.-C.)
SALLE C
Egypte copte
(IIIe-XIVe siècle après J.-C.)



RMN

Le Caire, un fabuleux capharnaüm se modernise

SITUÉ non loin du Nil, au cœur de l'immense capitale, le Musée égyptien du Caire abrite ce qui est, de très loin, la plus riche collection d'antiquités égyptiennes du monde : pour de nombreux touristes obligés de suivre leur groupe, il se réduira souvent au prodigieux entassement des trésors de Toutankhamon, mais, du colosse à l'amulette, et sans parler de ce qui dort dans les réserves et dans le sous-sol du vaste bâtiment néoclassique de la place el-Tahrir, ce ne sont pas moins de 140 000 pièces qui sont exposées au public.

Depuis 1835, époque à laquelle les autorités égyptiennes ont pris conscience de la nécessité de préserver leur patrimoine, les collections, évidemment de plus en plus importantes, ont été déplacées trois fois.

C'est Champollion qui est à l'origine du premier musée. Au terme de son unique voyage au pays des pharaons, en décembre 1829, le fondateur de l'égyptologie avait remis à Mohammed Ali une *Note pour la conservation des monuments de l'Égypte* dans laquelle, dressant un état des lieux, il faisait un certain nombre de suggestions et soulignait qu'il fallait tout faire *« pour assurer la conservation... de tous les genres de monuments qui attestent encore la puissance et la grandeur de l'Égypte ancienne »*. Le mémoire n'eut pas d'effet immédiat, mais quelques années plus tard, le 15 août 1835, le vice-roi fit interdire toute exportation *« d'objets d'antiquités »* et recommanda *« de désigner dans la capitale même un endroit destiné à servir de dépôt aux objets trouvés ou à trouver par suite des fouilles »*.

La plus riche collection d'antiquités égyptiennes du monde : pas moins de 140 000 pièces sont exposées au public



RMN

Ci-dessus :
PREMIER CERCUEIL ANTHROPOÏDE DE TOUTANKHAMON
XVIIIe dynastie
En or massif incrusté. Découvert en 1922 par les archéologues Carter et Carnavon.

Ci-contre :
POIGNARD CÉRÉMONIEL PROTOHISTORIQUE
3500 av. J.-C.
Silex, plâtre et or. Découvert dans une tombe de Gebelein.

LES CADEAUX DU VICE-ROI

Une ébauche de musée, où les antiquités devaient être exposées *« pour les voyageurs qui visitent le pays »*, fut installée au bord de l'étang de l'Ezbekkiyya, dans une annexe de l'École civile, mais le vice-roi qui, de toute évidence, y voyait plus un dépôt qu'un musée, y préleva tant de cadeaux pour ses hôtes princiers que, très vite, la collection diminua au point de ne plus occuper qu'une pièce du ministère de l'instruction publique à la Citadelle, où elle avait été transférée avant d'être offerte en entier à l'archiduc Maximilien d'Autriche par Abbas-Pacha.

A peine trois ans plus tard, Auguste Mariette allait commencer à réunir les collections qui, malgré quelques vicissitudes, constituent le point de départ de celles que l'on peut admirer aujourd'hui. Ayant regagné la France, en 1854, après sa magnifique découverte du Serapeum a Saqqarah, il n'eut de cesse que de retourner en Égypte et sauta sur l'occasion qui lui fut donnée en 1857, lorsque, grâce à l'intervention habile de Ferdinand de Lesseps, Saïd-Pacha, le nouveau vice-roi, lui fit demander de venir faire des fouilles pour constituer une collection d'antiquités destinée au prince Napoléon, un cousin de l'empereur des Français, qui devait effectuer un voyage en Égypte. Le voyage n'eut finalement pas lieu, mais les antiquités furent tout de même offertes au prince qui, ravi, recommanda Mariette à Saïd-Pacha. Celui-ci, malgré les oppositions, fit nommer Mariette *maamour*, c'est-à-dire, selon les termes de l'ordonnance vice-royale, directeur « des travaux d'antiquités en Égypte », le 1er juin 1858.

Placé directement sous l'autorité du vice-roi, il était chargé, d'une part, de dégager et de préserver les monuments et, d'autre part, de rassembler les objets antiques pour constituer un nouveau musée. Il ne parla d'abord que de la nécessité de disposer d'un dépôt car, en Égypte, Saïd continuait à considérer les collections réunies au Caire comme des réserves de cadeaux et, en France, certains voyaient d'un mauvais oeil la création d'un musée du Caire qui ne manquerait pas de concurrencer celui du Louvre.

Mariette obtint l'autorisation de s'installer au bord du Nil, à Boulaq, à peu près à l'emplacement actuel de la Maison de la radio, dans les bureaux désaffectés de la Compagnie fluviale. Dans ces locaux vétustes, où il vivait avec sa famille, le « directeur des monuments historiques de l'Égypte et du Musée du Caire » aménagea quatre premières salles d'exposition, avec l'aide de ses fidèles assistants Bonnefoy et Floris. Les photographies d'époque, publiées en 1871 dans le gros Album du musée de Boulaq, montrent des constructions basses, à deux pas du fleuve qui devait les dévaster presque complètement lors de la crue exceptionnelle de 1878.

Même s'il ne voulait pas que l'on regarde *« l'architecture intérieure »* comme *« voulue et cherchée »*, Mariette avait réussi à transformer des magasins abandonnés en galeries d'exposition tout à fait acceptables. Comme Emmanuel de Rougé au Musée Charles-X, il y faisait la distinction entre monuments religieux, funéraires, civils et historiques pour la présentation des pièces pharaoniques, regroupant ensemble les antiquités grecques, romaines et chrétiennes ; plafonds étoilés, frises murales inspirées de l'antique, socles de statues, vitrines et armoires ornées de gorges : Mariette avouait avoir *« sacrifié au goût et cherché une certaine mise en scène qu'exclut ordinairement la froide régularité de nos musées d'Europe »*.

En 1891, dix ans après sa mort, les collections furent transférées de Boulaq à Giza, dans une des anciennes résidences privées du khédive Ismaïl qui se trouvait à peu près à l'emplacement actuel du zoo et du jardin botanique ; elles restèrent dans le décor très chargé de ce palais jusqu'en 1902, date de leur installation dans le bâtiment actuel. Celui-ci, dont la première pierre fut posée par Abbas Hilmi II le 1er avril 1897, fut construit, après un concours international, sur les plans de l'architecte français Marcel Dourgnon. Il comprend un sous-sol destiné aux réserves, deux niveaux d'exposition et un deuxième étage plus restreint qui n'est pas ouvert au public ; en tout, une centaine de salles se répartissent autour d'un atrium central.

Au rez-de-chaussée, qui abrite aussi les bureaux de la conservation, les ateliers de restauration et la bibliothèque, ont été rassemblés les monuments les plus lourds classés chronologiquement, depuis l'entrée, dans le sens des aiguilles d'une montre. On y trouve la statuaire plus ou moins colossale, les sarcophages de pierre de toutes les époques, les grandes stèles...

A l'étage, le reste des collections est présenté par types d'objets (outils, modèles du Moyen Empire, bijoux, papyrus, masques funéraires, portraits du Fayoum...) ou par trouvailles (le trésor de Toutankhamon qui occupe une douzaine de salles à lui seul, les trésors de Tanis, les mobiliers funéraires de Maherpra, de Youya et Touyou, de Sennedjem...), et une salle avec ticket d'accès spécial regroupe les principales momies royales.

Autour de l'édifice, un jardin, qui était autrefois beaucoup plus vaste, est orné de nombreuses pièces, parfois très volumineuses : sphinx, éléments architecturaux, sarcophages, naos, stèles... Dans l'axe de l'entrée, un bassin est probablement le seul endroit d'Égypte où l'on peut voir ensemble des lotus bleus et des papyrus, ces plantes emblématiques qui n'existent plus à l'état naturel dans le Nil. Enfin, à gauche de la façade principale, une exèdre entoure la tombe du fondateur du musée, surmontée de sa statue et portant, pour toute inscription : *« A Mariette-Pacha, l'Égypte reconnaissante »*.

Tel qu'il est, le musée pose à l'heure actuelle un certain nombre de problèmes. Le plus évident est celui de son encombrement, et donc de la présentation des objets qui souffre de la trop grande richesse des collections : bien des pièces qu'on ne voit pas parce qu'elles sont reléguées dans la pénombre d'un haut de vitrine feraient la joie d'un conservateur de musée en Europe ou en Amérique. Ici, la difficulté n'est pas d'enrichir les collections (s'il lui est arrivé autrefois d'acheter des objets, le musée n'a pas de budget d'acquisition), mais de savoir où mettre les pièces dignes d'être exposées que ne manquent pas de livrer les fouilles en cours.

Sous l'impulsion de l'actuel directeur général, le Dr Mohammed Saleh, les choses changent et le Musée du Caire n'est plus tout à fait le fabuleux capharnaüm auquel, depuis 1975, on opposait systématiquement le très moderne musée de Louqsor : le « journal d'entrée », qui remontait à Mariette, a été entièrement informatisé et après l'installation d'un système d'alarme, la mise en place de nouveaux éclairages et la climatisation de certaines salles, on s'apprête à améliorer la signalisation et à mettre une documentation graphique à la disposition des visiteurs. Ceux-ci, à qui, de temps à autre, sont proposées de petites expositions thématiques, peuvent découvrir chaque mois, dans une vitrine placée à l'entrée du musée, une trouvaille récente ou un objet qui vient d'être restauré.

UN NOUVEAU MUSÉE ?

On évoque depuis longtemps la construction d'un nouveau musée où ne seraient présentés, suivant les règles muséographiques actuelles, que les chefs-d'oeuvre les plus remarquables, l'ancien musée devenant un vaste local de réserve et d'étude pour les spécialistes. Au début des années 80, les études architecturales furent poussées assez loin en ce sens, pour que soit organisée une exposition de maquettes des projets en compétition. Il s'agissait alors de construire le futur musée sur un terrain de l'île de Gezira libéré par le déplacement vers Héliopolis de la Foire internationale du Caire, mais des problèmes de financement ont fait abandonner cette idée et c'est le nouvel Opéra du Caire qui fut édifié à cet endroit. Depuis, la décision a été prise de transférer l'essentiel des collections loin du centre. L'emplacement choisi est un terrain d'environ 50 hectares situé près des pyramides de Giza, au départ de la route qui conduit à Alexandrie par le désert. Une fois les études de faisabilité terminées, les travaux devaient durer quatre ans. En octobre, parlant très librement avec des lecteurs du *Monde*, Farouk Hosni, le ministre égyptien de la culture, a annoncé qu'il comptait *« dans six mois »* lancer un concours international d'architecture pour la construction de ce futur musée.

En attendant, à la fin de ce mois de décembre, l'actuel musée du Caire se prépare à inaugurer lui aussi des salles rénovées, déjà partiellement ouvertes au public. Ce sont quatre salles de prestige puisque, sous un éclairage approprié, elles regroupent les objets les plus précieux du musée : la première est consacrée aux bijoux, présentés chronologiquement de la Ire dynastie à l'époque romaine ; la deuxième abrite l'orfèvrerie du mobilier funéraire de Toutankhamon (masque et sarcophage d'or massif, sceptres, parures...) ; la troisième, qui a été agrandie, est consacrée aux trésors des rois tanites des XXIe et XXIIe dynasties (cercueils d'argent, masques et vaisselle d'or, bijoux...) ; dans la quatrième, aménagée dans une ancienne réserve du rez-de-chaussée, sera exposé le contenu de la tombe de la reine Hetepheres, la mère de Kheops (IVe dynastie), avec son exceptionnel mobilier (baldaquin, lit, fauteuil et chaise à porteurs).

Jean-Pierre Corteggiani

ÉGYPTE

Londres, étrange fatalité au British Museum

UNE des collections les plus importantes en dehors du Caire » : c'est avec cette modestie de bon aloi que les Britanniques présentent le département égyptien du British Museum, un « empire » muséal qui s'étend des périodes prédynastiques (vers 4000 av. J.-C.) jusqu'aux coptes (XIIe siècle ap. J.-C.). Ici comme au Louvre ou au Metropolitan de New York, les visiteurs témoignent en tout cas par leur nombre de l'importance qu'ils accordent à ces salles pourtant peu généreuses en espace. Des hordes d'étudiants et d'élèves donnent une vie intense à cette civilisation si habile à dompter la mort.

L'Egypte a, il est vrai, une géographie de faveur : premier couloir à gauche en entrant. Pas de pyramide à contourner, aucune hésitation pardonnable. La salle 25, la grande salle des sculptures, c'est tout de suite après la librairie du musée, richissime en ouvrages de toutes sortes sur les habitants et les œuvres de la vallée du Nil. Et puis, dans la salle 25, un peu plus loin sur la gauche, une fois passée la librairie des enfants et comme pour confirmer que nous sommes ici au paradis de la pédagogie, voici la fameuse pierre de Rosette, la clef de tous les songes : 762 kilos de granit, 114 cm de haut, 72 cm de large, 28 cm d'épaisseur ; deux langues et trois écritures – hiéroglyphique, démotique et grec. Et les deux traducteurs, l'un anglais, Thomas Young, l'autre français, Jean-François Champollion, mis démocratiquement sur un pied d'égalité.

TOUT COMPRENDRE

La seule présence de la pierre de Rosette semble marquer l'Egypte du British Museum d'une étrange fatalité. De ces empires cryptés, on s'acharne à tout traduire, tout révéler, tout comprendre. A cet égard, le musée a la chance de posséder, parmi ses trésors, une série de momies qui ont pu, conformément à leur statut, traverser les âges dans un état d'impressionnante jeunesse. Elles n'ont en tout cas pas connu les tristes avatars de leurs homologues du Louvre et font l'objet d'analyses passionnées auxquelles travaillent conjointement le département d'Egypte antique du British Museum et la Fondation de bio-anthropologie. Les fragments de plantes, les vestiges animaux et bien sûr les restes humains sont les matériaux de cette recherche qui doit aboutir à une meilleure compréhension de la vie, de la maladie, de la mort en Egypte ancienne, donc de la médecine et bien entendu des rites et des attitudes devant la mort.

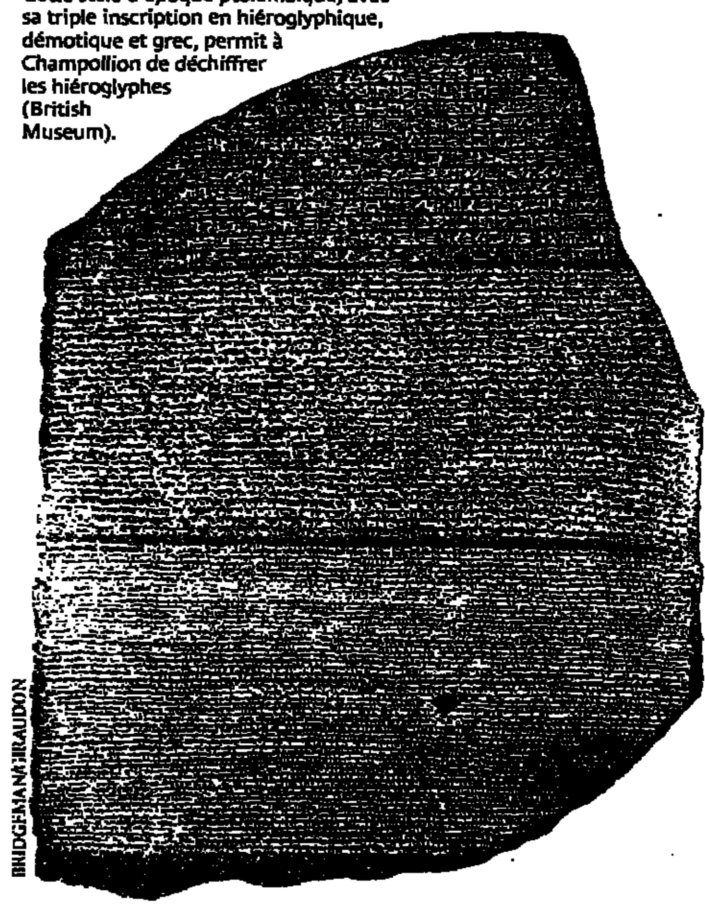
Hélas, pour le visiteur d'aujourd'hui, les momies ont été, avec quelques autres objets majeurs, temporairement retirées du circuit en attendant l'ouverture, en 1999, de nouvelles galeries d'archéologie funéraire. Chacune d'elles alors sera présentée avec son équipement funéraire. Parmi les plus aimables on rencontrera, jamais présentées jusqu'à présent, celle de Gua, médecin au service d'un gouverneur de Haute-Egypte (XIIe dynastie, 1991-1785), son sarcophage, ses vases canopes et tout l'attirail nécessaire pour son voyage dans l'au-delà.

Cet empire muséal, qui s'étend des périodes prédynastiques aux coptes, abrite la clef de tous les songes, la pierre de Rosette, et une série de momies qui ont su garder une impressionnante jeunesse

Pour cette transfiguration, le British Museum a dû se résoudre à fermer, au premier étage, trois (60, 62 et 63) des sept salles consacrées à l'Egypte, la salle 61 restant accessible pour une présentation temporaire de quelques pièces importantes, ainsi que les salles 64 (Ancienne Egypte), 65 (L'Egypte et l'Afrique) et 66 (les coptes), cœur d'un dédale de palissades sans concession aux traditions du confort anglais. Dans la salle 65 s'obstine à dormir l'une des plus étonnantes momies du musée, le corps d'un homme inconnu, naturellement préservé depuis la période prédynastique (vers 3250 av. J.-C.) par la sécheresse d'une sépulture dans le sable.

A la différence du Louvre, les grands travaux engagés pour la rénovation du musée, à l'occasion du départ de la British Library et de la célébration de l'an 2000, ne seront pas, sauf exception, l'occasion d'un agrandissement des départements existants. C'est donc surtout sur ses capacités muséographiques et pédagogiques que l'Egypte devra compter, sur son dialogue avec les visiteurs et amis du musée. Car la rénovation, malgré l'apport de la loterie anglaise, dépend en grande partie de la générosité des donateurs et de la fidélité des visiteurs.

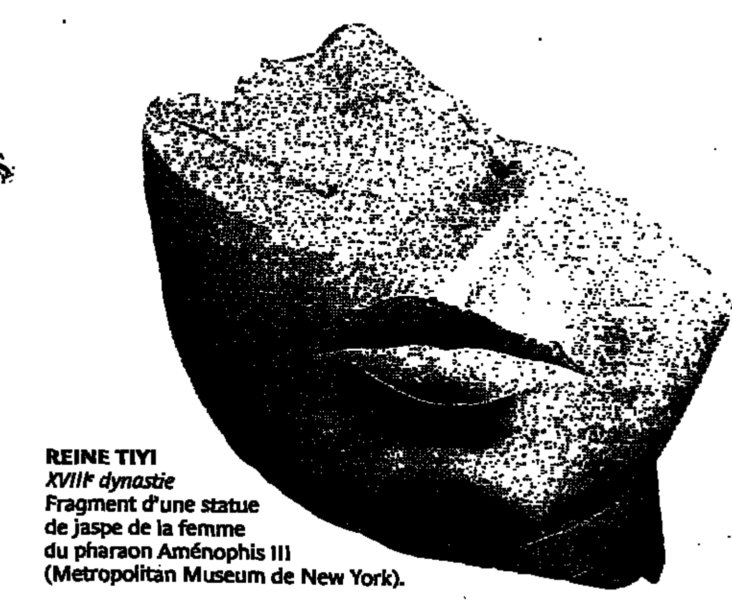
Frédéric Edelmann



BRIDGEMAN-GIRAUDON

PIERRE DE ROSETTE
Cette stèle d'époque ptolémaïque, avec sa triple inscription en hiéroglyphique, démotique et grec, permit à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes (British Museum).

EGYPTE



REINE TIYI
XVIIIe dynastie
Fragment d'une statue de jaspe de la femme du pharaon Aménophis III (Metropolitan Museum de New York).

New York, le trésor sauvé des eaux

Avec ses 37 000 pièces, le département égyptien fait la fierté du Metropolitan. Il abrite le temple de Dendour depuis 1967

LES grands soirs d'apparat au Metropolitan Museum, lorsque les stars du monde entier convergent sur la Ve Avenue pour donner un peu de glamour au gala d'ouverture de telle ou telle exposition, le temple de Dendour est mis à contribution. Illuminé, fleuri de coquelicots orange, comme ce fut le cas pour l'exposition des bijoux de Cartier, ce trésor sauvé des eaux du Nil trône au milieu des tables dressées pour le dîner ; à ses pieds, devant le plan d'eau, des couples en robe longue et smoking danseront au son du blues ou du rock chantés par Natalie Cole ou Sting. Pendant la métamorphose de la galerie Sackler pour la soirée de gala, plusieurs techniciens du département des antiquités égyptiennes, jouant le rôle des gardiens du temple, auront jalousement veillé à ce qu'aucun outrage ne soit commis sur ce monument deux fois millénaire...

Créé en 1906 pour rassembler une collection amassée depuis 1874, le département d'art égyptien est l'une des grandes fiertés du Metropolitan Museum of Art de New York et l'un des plus visités de l'établissement, surtout depuis l'extraordinaire succès de l'exposition Toutankhamon, présentée à New York en 1978. Avec quelque 37 000 pièces, c'est aussi l'un des plus beaux du monde. D'autres musées américains, en particulier le Musée des beaux-arts de Boston et le Brooklyn Museum of Art à New York, abritent également de très belles collections égyptiennes.

La collection du Metropolitan est la seule à avoir toutes ses pièces exposées en permanence, depuis la réorganisation du département des antiquités égyptiennes, qui s'est étalée sur dix ans. Le Moyen Empire est le point fort du musée, mais parmi les pièces les plus réputées figurent la tombe de Perneb (Ancien Empire), les modèles de Meketra, les bijoux des Moyen et Nouvel Empires, des sculptures de la XIIe dynastie, des fragments de statuaire du temple de la reine Hatchepsout qui ont été reconstitués et, bien sûr, le temple de Dendour. Depuis douze ans, des équipes du musée ont repris des fouilles en Egypte, mais à des fins purement scientifiques : désormais, tout ce qui est extrait doit rester sur le sol égyptien.

En octobre 1996, le Metropolitan Museum a ouvert, au moment du lancement d'une exposition sur la reine Néfertiti, de nouvelles galeries qui ont permis de réorganiser l'exposition des sculptures, bas-reliefs et objets d'art de la période Armana. Ces pièces, parmi lesquelles une célèbre tête de quartz de la reine Tiyi, y sont désormais beaucoup plus accessibles au public que dans les précédentes galeries, sombres et peu attirantes.

Près des trois quarts de la collection proviennent de fouilles archéologiques réalisées pendant trente ans par des expéditions du musée en Egypte, de 1906 à 1936, avec une brève interruption pendant la première guerre mondiale, et concentrées sur les sites de Licht et Dahchour. L'un des présidents du conseil d'administration, le financier J. P. Morgan, féru d'art égyptien, a financé une partie des expéditions. Les archéologues américains, souligne Catharine Roehrig, conservatrice d'art égyptien au Metropolitan, « ne sont arrivés en Egypte qu'à la fin du XIXe siècle, alors que les Européens y avaient déjà fermement pris pied ». Des règles relativement strictes, mises en place par le service des Antiquités, ne permettaient déjà plus aux chercheurs d'emporter une bonne partie de leurs découvertes.



GAZELLE
Sujet taillé dans une pièce d'ivoire (Metropolitan Museum de New York).

DON DE RECONNAISSANCE

L'arrivée du temple de Dendour, en 1967, a été une date importante pour la collection d'art égyptien du Metropolitan Museum. Construit vers l'an 15 avant J.-C. sur les bords du Nil à 80 kilomètres au sud d'Assouan, il commença à souffrir d'inondations régulières à la suite de l'érection du premier barrage d'Assouan, vers 1900. Soixante ans plus tard, la construction du Haut-Barrage d'Assouan menaça, cette fois, de l'engloutir complètement. Le gouvernement égyptien fit alors appel à l'Unesco pour le sauver et, grâce à un don de 16 millions de dollars, les Etats-Unis eurent le droit de choisir l'un des quatre monuments offerts par l'Egypte en signe de reconnaissance. Plusieurs musées américains s'en portèrent acquéreurs. Le Metropolitan l'emporta après avoir promis de ne pas l'exposer à l'air libre, en faisant valoir la richesse de sa collection d'art égyptien et le nombre de visiteurs qui pourraient venir l'admirer.

Après avoir passé quelques mois sous une bulle de plastique, en quelque 670 morceaux, le temple fut fidèlement reconstitué dans l'aile Sackler, spécialement bâtie à cet effet, et dont l'un des pans est une lumineuse verrière à travers laquelle se dessinent les gratte-ciel de Manhattan. De l'autre côté du musée, dans Central Park, se dresse un autre monument égyptien : l'Aiguille de Cléopâtre, obélisque offert à la ville de New York par le gouvernement égyptien en 1881.

Sylvie Kauffmann

Turin, miroir de la vie quotidienne

Riche mais désuète, la collection s'entasse dans le bâtiment de l'Académie des sciences

LE « Museo egizio » est toujours logé dans le vaste bâtiment de briques de l'Académie des sciences, où il occupe une douzaine de galeries. L'essentiel de sa présentation n'a pas dû bouger depuis cinquante ans. Ses collections sont toujours classées, à la mode du XIXe siècle, par type d'objets. Au rez-de-chaussée, la grande statuaire ; au premier, d'impressionnantes séries casées dans des vitrines qui ont connu des jours meilleurs, sur fond de toile de jute fatiguée. On passe ainsi des scarabés aux vases canopes et des sarcophages aux amulettes funéraires. Anna Maria Donadoni-Roveri, surintendante du Musée égyptien de Turin depuis 1984, tente avec des bonheurs divers, de faire bouger le vénérable établissement.

En 1991, grâce à un mécène, elle a pu inaugurer une galerie souterraine. Là, adossée à un ancien mur romain, une enfilade de salles permet de présenter, dans un décor rugueux de brique, de bois et de béton, la quintessence de trois sites provinciaux fouillés par l'archéologue italien Schiaparelli, entre 1905 et 1920. Le temple rupestre d'Ellesija, donné par l'Egypte à l'Italie pour la remercier d'avoir participé au sauvetage des monuments nubiens, a été remonté juste au-dessus.

TRAVAUX NÉCESSAIRES

Cette présentation est un avant-goût du programme à développer dans l'ensemble de l'établissement : « Le musée doit être entièrement redéployé, reconnaît Mme Donadoni-Roveri. Et pour trouver la place qui manque, il faudra creuser la cour intérieure. » Ces travaux sont estimés à 15 milliards de lires (environ 50 millions de francs). Le ministère des biens culturels hésite toujours à débloquer la somme : il aimerait bien caser le contenu du Musée égyptien au château de Venaria, restauré à grands frais, dans la périphérie de Turin, et qui n'a toujours pas trouvé d'affectation.

Cette idée fait bondir la surintendante. Quitter l'Académie des sciences est impensable. « C'est dans ce lieu historique qu'est né le musée égyptien en 1824, indique-t-elle. C'est ici que Champollion a pu vérifier, sur des textes originaux, le bien-fondé de sa découverte. » L'institution s'est effectivement constituée autour des huit mille pièces de la collection rassemblée par Bernardino Drovetti, consul de France au Caire. Proposée en vain au roi Louis XVIII, elle fut achetée, en bloc, par le roi de Sardaigne. La grande statuaire du Nouvel Empire, orgueil du musée de Turin, en est issue. Une inscription gravée (en français) sur le socle d'une statue du pharaon Touthmosis, témoigne de cette origine : « Découvert par J. P. Riffaut, sculpteur au service de M. Drovetti, à Thèbes. 1818. »

Au milieu des nombreuses statues de Sekhmet, la déesse à tête de lionne, on remarque l'effigie de Ramsès II, qualifié par Champollion d'« Apollon du Belvédère égyptien ». Le pharaon souriant, coiffé de la « couronne bleue », est flanqué de sa femme et de l'héritier du trône. Le consul ne négligeait pas non plus les objets, plus modestes. Ainsi cette paire de sandales dont la semelle est ornée de l'effigie de deux prisonniers – un nubien et un asiatique – destinés à être foulés aux pieds.

Si les collections de Turin reflètent si bien la vie quotidienne, elle le doivent surtout à Ernesto Schiparelli et à son successeur Farina qui, entre 1900 et 1937, ont considérablement augmenté les richesses du musée. Les deux archéologues ont étendu son champ temporel, limité essentiellement au Nouvel Empire, et ont ramené un matériel très diversifié, trouvé dans une série de tombes royales ou plus modestes, à Héliopolis, Giza, Quaou el-Kébir, la Vallée des reines, Assiout ou Gebelein.

C'est sur le site de Deir el-Medineh que fut exhumé le tombeau de l'architecte Kha et de sa femme Merit, sans doute le témoignage le plus émouvant du musée de Turin. Les momies sont présentées dans une petite salle, avec leurs sarcophages emboîtés les uns dans les autres. Autour d'eux, rien ne manque pour le grand voyage : lits sur lesquels reposent des couvertures et des vêtements bien pliés, meubles serrés les uns contre les autres, assortiments de vaisselles, amulettes, statues, boîtes à fard, perruques, jarres à vin, plats garnis de grains et de galettes de pain. Deux colliers de fleurs, vieux de plus de trois mille ans, sont ici, desséchés mais intacts.

Emmanuel de Roux

DEUX PRISONNIERS
XVIIIe dynastie
Effigies d'un Syro-Palestinien et d'un Nubien, peintes sur des semelles de sandales collectées par Bernardino Drovetti (Musée égyptien de Turin).

Berlin, la réunification des musées

La chute du mur a scellé les retrouvailles de la reine Néfertiti, installée à l'Ouest, et de son mari, le pharaon Akhénaton, exposé à l'Est

« LA réunification allemande fut aussi celle d'une famille : celle de la reine Néfertiti », affirme Dietrich Wildung, directeur du musée égyptien de Berlin. D'une beauté à couper le souffle, le buste de Néfertiti est la pièce la plus célèbre de la collection d'art égyptien de Berlin. Pendant plus de quarante ans, la reine, installée au Musée égyptien de Charlottenbourg, quartier huppé de Berlin-Ouest, fut séparée de son mari, le pharaon Akhénaton, dont les bustes étaient exposés au Musée Bode, sur l'île des Musées, à Berlin-Est. La chute du mur sonna l'heure des retrouvailles. Les portraits sculptés du pharaon qui imposa le culte d'un dieu unique – Aton (le soleil) – furent transférés à Charlottenbourg. En découvrant, en 1912, le buste de Néfertiti dans les ruines d'Armana, capitale érigée au milieu du désert par Akhénaton, l'archéologue berlinois Ludwig Borchardt ne se doutait pas qu'elle deviendrait la plus allemande des reines égyptiennes. Car son destin et celui de toute la collection des antiquités égyptiennes de Berlin-Est sont à l'image de l'histoire de l'Allemagne du XXe siècle.

C'est avec les fouilles de l'Allemand Richard Lepsius que Berlin se dote, après Paris et Londres, de l'une des collections d'art égyptien les plus prestigieuses du monde. En 1842, ce disciple de Champollion lance une expédition qui dure trois ans et le conduit jusqu'au Soudan. Il en rapporte 1 500 objets de grande valeur. « Lepsius était l'héritier de Champollion. Mais, sans Lepsius, le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion n'aurait pas connu son retentissement mondial. La naissance de l'égyptologie est une affaire franco-allemande », souligne Dietrich Wildung. Selon le directeur du musée, un an d'études à Paris consitue, encore aujourd'hui, un passage obligé pour les étudiants allemands en égyptologie. En 1850, la collection égyptienne est installée sur l'île des Musées, dans le Nouveau Musée, bâtiment flambant neuf édifié par Friedrich August Stüler. En 1924, la collection est enrichie par les trésors ramenés des bords du Nil par Ludwig Borchardt – dont le buste de Néfertiti – qui devient rapidement l'objet d'un engouement international.

La guerre met fin aux visites. Les objets sont emballés, descendus dans des bunkers ou évacués dans des mines de potasse au nord de Berlin et en Thüringe. Récupérés en 1945, soit par l'Armée rouge, soit par les troupes américaines et britanniques, les pièces retrouvent Berlin, dans les années 50, les unes à l'Ouest, les autres à l'Est. La collection, comme la ville, est coupée en deux. Les contacts officiels sont interdits. Il est impossible pour les chercheurs d'établir une liste complète des œuvres disparues dans les décombres de la guerre. Mais le mur a ses failles. Les scientifiques des deux bords échangent, non sans risques, des informations. Jusqu'au 9 novembre 1989, où le mur s'écroule.

Les six conservateurs en chef des collections archéologiques de Berlin se réunissent alors et décident de rassembler tous leurs trésors sur l'île des Musées, dans trois bâtiments : le Musée de Pergame, l'Ancien Musée et le Nouveau Musée. La collection égyptienne retrouvera sa place d'origine dans le Nouveau Musée. Mais celui-ci, en ruine depuis la fin de la guerre, doit d'abord être reconstruit. Pendant ce temps, les égyptologues s'organisent. Le 1er janvier 1992, Dietrich Wildung, directeur à Charlottenbourg, prend la tête du musée unifié. Son homologue est-allemand devient directeur adjoint. Le premier défi est d'ordre psychologique. Car l'intégration de deux équipes, aux formations et aux méthodes de travail très différentes, se révèle être un exercice difficile. « Les chercheurs de l'Ouest aiment les décisions immédiates, rapides, improvisées. Leurs collègues de l'Est, au contraire, sont habitués à prévoir toutes les éventualités d'une décision du début jusqu'à la fin », remarque le directeur, d'origine bavaroise.

En attendant la réunification matérielle des collections dans le Nouveau Musée, les objets sont répartis entre les deux bâtiments selon une nouvelle classification. Le musée à Charlottenbourg devient le centre de l'art amarnien : Néfertiti, Akhénaton et leur entourage. Le bâtiment, abrite en outre une exposition, baptisée « L'art pour l'art ». « Son objectif est de montrer l'évolution des structures de base de l'art égyptien, explique avec fierté Dietrich Wildung. C'est la seule exposition au monde exclusivement centrée sur la statuaire égyptienne, envisagée sous un angle purement artistique. » Le Musée Bode se transforme, quant à lui, en un centre de civilisation et de religion de l'Egypte ancienne. Il présente, entre autres, une collection unique de momies aux visages peints de l'époque romaine.

Si cette division est provisoire, les visiteurs risquent de devoir encore longtemps traverser toute la ville pour admirer l'ensemble de la collection. Car, après trois ans de virulents débats, l'architecte chargé de reconstruire le Nouveau Musée vient à peine d'être désigné. Il s'agit du Britannique David Chipperfield, connu pour son classicisme. Il a été préféré à l'Américain Frank Gehry, l'auteur de la Fondation Guggenheim à Bilbao. La reconstruction devrait prendre environ treize ans. Le retour de Néfertiti dans son musée d'origine n'est donc pas pour demain. Mais qu'est-ce qu'une quinzaine d'années pour une reine âgée de plus de 3 500 ans ?

Marion Goybet



LA REINE NÉFERTITI
XVIIIe dynastie
Buste polychrome
(Musée de Berlin).

ÉGYPTE

Les grandes périodes d'une histoire pluri-millénaire





DES ORIGINES À LA CONQUÊTE ARABE

L'histoire de l'Egypte plonge dans la nuit des temps ; outre sa prodigieuse durée et l'absence – ou la minceur – des sources pour certaines époques, le système de datation adopté par les Egyptiens a rendu difficile l'établissement d'une chronologie qui, au-delà de – 700 environ, est de plus en plus imprécise au fur et à mesure qu'on s'éloigne de nous.

En effet, les Egyptiens ne dataient pas les événements de leur histoire par rapport à un fait important, pris comme point de départ d'une ère unique, comme ce fut le cas plus tard pour d'autres calendriers, avec la fondation de Rome, la naissance du Christ ou l'Hégire : à chaque nouveau règne commençait une ère nouvelle, et l'on était toujours en « l'an x de tel ou tel pharaon ». Pour pouvoir établir une chronologie sûre, il faudrait connaître la longueur précise de tous les règnes et l'ordre de succession de ceux-ci, ce qui est parfois bien loin d'être le cas, les Egyptiens n'ayant, en plus, jamais donné de numéro à ceux de leurs rois qui portaient le même nom. Ils nous ont cependant laissé des listes royales (Karnak, Abydos, Saqqara) ou des annales (« La pierre de Palerme ») ; ce sont des documents bien incomplets, comme l'est aussi le fameux « Canon royal » d'un papyrus de Turin qui, dans son état actuel, donne une liste des rois égyptiens allant des dieux qui régnèrent avant les hommes à Merenptah, le successeur de Ramsès II.

Il n'est guère plus facile d'établir une chronologie absolue, mais quelques rares points d'ancrage ont pu être fixés grâce à des calculs astronomiques. On sait notamment qu'il fallait mille quatre cent soixante ans pour qu'un phénomène astronomique soit observé à nouveau le même jour. Cela a permis de calculer quelques dates absolues, en fonction des rares notations anciennes que nous possédons. La plus ancienne date de l'histoire égyptienne fixée ainsi avec certitude est – 1872, qui correspond à l'an 7 de Sésostris III, le cinquième souverain de la XIIe dynastie, et l'on sait, par exemple, que l'année – 1464 appartient nécessairement au règne de Thoutmosis III (XVIIIe dynastie).

PRÉHISTOIRE

(environ – 120000 à – 4000)

L'outillage lithique recueilli sur les terrasses qui dominent la vallée du Nil ou le Fayoum atteste que, pendant les phases successives du paléolithique, jusque vers – 5000, les premiers hommes qui vivaient dans la zone géographique qui allait devenir l'Egypte ont pratiqué la chasse, la pêche et la cueillette.

Avec le néolithique, environ vers – 5000, apparaissent des sociétés qui, aussi bien dans le Sud (Badari, Nagada) que dans le Nord (Mérimdé, El-Omari, Fayoum), ont une économie productrice, maîtrisant l'agriculture céréalière tout autant que l'art de la vannerie ou du textile.

ÉPOQUE PRÉ ET PROTODYNASTIQUE

(environ – 4000 à – 3000/– 2950)

Au quatrième millénaire avant notre ère, la population se développe et l'on voit apparaître les premières communautés urbaines ; c'est ce qu'on appelle la civilisation de Nagada, du nom d'un site de Haute Egypte qui a livré un matériel funéraire abondant : celui-ci, par la forme et le décor des vases retrouvés dans les tombes, permet de distinguer deux phases distinctes de développement, le Nagada I ou Amratien (entre – 4000 et – 3600), caractérisé par une certaine abstraction géométrique, et le Nagada II ou Gerzéen (entre – 3600 et – 3200), reconnaissable, entre autres, au réalisme des représentations d'animaux. Entre – 3200 et – 3000/– 2950, la période de Nagada III, que l'on qualifie de protodynastique, voit les balbutiements de l'écriture et l'apparition des premiers rois identifiables.

C'est surtout par des calculs astronomiques qu'on a pu établir une chronologie approximative de l'Egypte ancienne

ÉPOQUE THINITE

(environ – 3000/– 2950 à – 2635)

On appelle ainsi la période qui débute avec l'unification de l'Egypte et comprend les deux premières dynasties dont les rois, originaires de la ville de This, furent inhumés en Abydos. Qu'il faille identifier Ménès à Nârmer ou à Aha, la tradition fait du mythique fondateur de Memphis, le premier souverain de la Ire dynastie (de – 3000/– 2950 à – 2780), qui compte aussi les règnes de Djer, Djet, Den-ndjib, Semerkhet et Qaâ.

Une période de troubles et de violence accompagne l'apparition de la IIe dynastie (de – 2780 à – 2635), au cours de laquelle le pays a probablement été divisé en deux royaumes, certains rois régnant à Memphis, d'autres dans le Sud, avant qu'une nouvelle unification soit faite sous l'autorité de Khâsekhemouy.

L'époque thinite, qualifiée à juste titre « d'adolescence du monde pharaonique », a vu se constituer un Etat puissamment centré sur la personne du roi.

ANCIEN EMPIRE

(environ – 2635 à – 2140)

Les quatre dynasties suivantes, qui totalisent un demi-millénaire, constituent ce qu'on appelle l'Ancien Empire, c'est-à-dire la première des trois grandes époques d'épanouissement de la civilisation égyptienne, qui atteint ici un de ses sommets.

De la IIIe dynastie (de – 2635 à – 2560), on retiendra surtout le nom de Djéser (– 2617/– 2599), dont l'immense complexe funéraire, construit par le fameux Imhotep à Saqqara, est le premier monument de pierre de l'histoire du monde.

La IVe dynastie (de – 2560 à – 2450) est celle de Chéops (– 2538/– 2516), de Chéphren (– 2509/– 2484) et de Mykérinos (– 2484/– 2467), constructeurs des grandes pyramides de Giza, qui, entourées des mastabas de fonctionnaires soigneusement rangés à leur pied, donnent une image parfaite de la société de l'époque, dominée par l'institution pharaonique.

C'est à partir de la Ve dynastie (– 2450 à – 2320) qu'apparaît le titre de « fils de Rê », que tous les rois portent désormais devant leur second cartouche.

Avec Pépi II (– 2241/– 2148), la VIe dynastie (– 2320 à – 2140) connaît le plus long règne de l'histoire. Une femme, Nitokris (– 2148/– 2140), est le dernier pharaon de l'Ancien Empire.

PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

(environ – 2140 à – 2022)

On appelle ainsi la période qui va de la chute de la VIe dynastie à la réunification de l'Egypte par Montouhotep II, vers – 2022, dans la seconde moitié de la XIe dynastie ; elle se divise en deux parties.

La première comprend deux dynasties memphites. La seconde correspond à un partage du pays avec, dans le Nord, le royaume d'Héracléopolis, tandis que le Sud est sous l'autorité des monarques thébains.

MOYEN EMPIRE

(environ – 2022 à – 1784)

La seconde grande période d'épanouissement de la civilisation égyptienne commence lorsque Montouhotep II, qui règne à Thèbes depuis déjà presque quarante ans, réunifie le pays vers – 2022. La puissante XIIe dynastie (– 1991 à – 1784) fait de l'Egypte un pays prospère et bien administré depuis Licht, une nouvelle résidence royale, dont l'emplacement, entre le Fayoum et Memphis, a été choisi pour mieux gouverner la totalité du pays. C'est une époque de conquêtes, aussi bien vers la Nubie que vers la Syrie ou la Palestine. C'est aussi une époque qui brille par la perfection de ses arts (sobre élégance de l'architecture, technique éblouissante de l'orfèvrerie, force de la statuaire royale...) tout autant que par la qualité littéraire des écrits qu'elle a laissés : contes, sagesses, enseignements...

DEUXIÈME PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

(environ – 1784 à – 1543)

La Deuxième Période intermédiaire comprend cinq dynasties, qui sont souvent parallèles. La lutte contre l'occupation hyksôs et la reconquête du pays reste l'épisode le mieux connu de cette époque confuse.

NOUVEL EMPIRE

(environ – 1543 à – 1069)

Après l'expulsion des Hyksôs par Amosis, les XVIIIe, XIXe et XXe dynasties constituent le Nouvel Empire, la troisième de ces grandes époques de plénitude de la civilisation égyptienne.

La XVIIIe dynastie (– 1543 à – 1292) compte plusieurs fortes personnalités : Hatchepsout (– 1479/– 1457), probablement la plus connue des femmes qui furent « roi » à part entière ; son neveu Thoutmosis III (– 1479/– 1424), qui mena dix-sept campagnes victorieuses en Asie et étendit sa domination jusqu'à la 4e Cataracte ; le fastueux Aménophis III (– 1387/– 1348) qui fut un des plus grands constructeurs de l'Egypte ; son fils, le mystique Akhenaton (– 1348/– 1331) à jamais célèbre pour sa réforme religieuse.

La XIXe dynastie (– 1292 à – 1187) est dominée par le long règne de Ramsès II (– 1279/– 1213), qui lutte contre les Hittites, avec lesquels il signe le premier traité de l'Histoire après la bataille de Qadech.

Tous les successeurs de Sethnakht, le fondateur de la XXe dynastie (– 1187 à – 1069), portent le nom du grand roi de la dynastie précédente. Ramsès III (– 1185/– 1153) est le dernier grand pharaon du Nouvel Empire, et son règne est le plus long de la dynastie. De Ramsès IV (– 1153/– 1146) à Ramsès XI (– 1095/– 1069), l'autorité de l'Etat et le prestige des rois se dégradent et la dynastie se termine par la prise du pouvoir par Hérihor, le premier prophète d'Amon.

TROISIÈME PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

(environ – 1069 à – 664)

Comme les deux premières époques dites « intermédiaires », c'est une période de confusion et d'anarchie qui voit des dynasties parallèles régner dans un pays divisé.

Au cours de la XXIe dynastie (– 1069 à – 945), le pouvoir est partagé entre des rois installés à Tanis et les grands prêtres thébains qui dominent le Sud. La XXIIe dynastie bubastite (– 945 à – 730) marque l'apogée de souverains d'origine libyenne, mais, à la mort d'Osorkon II (– 874/– 850), le pays connaît « l'anarchie libyenne » avec une nouvelle division du pays, la XXIIIe dynastie (– 808 à – 715) régnant à Thèbes et plusieurs roitelets se disputant le pouvoir dans le Delta, où la XXIVe dynastie (– 725 à – 712) établit une principauté éphémère à Saïs. La XXVe dynastie est dite « kouchite » ou « éthiopienne » (– 712 à – 664), car elle est originaire de Napata, au Soudan. En – 664, le sac de Thèbes par les Assyriens met un terme à cette dynastie étrangère.

BASSE ÉPOQUE

(de – 664 à – 332)

L'expression s'applique mal à la XXVIe dynastie saïte (– 664 à – 525), avec laquelle elle commence, puisqu'il s'agit au contraire d'une époque de « renaissance », pendant laquelle le pays connaît la paix et la prospérité économique. Avec la conquête de l'Egypte par Cambyse, en – 525, commence la première domination perse, qui constitue en fait la XXVIIe dynastie (– 525 à – 404), car les rois Perses, en particulier Darius Ier (– 522/– 485), se comportent comme de vrais pharaons et sont acceptés comme tels. La XXVIIIe dynastie saïte, la XXIXe dynastie mendésienne (– 399/– 378) et la XXXe dynastie sébennytique (– 378/– 343) sont celles des derniers pharaons indigènes qui tentent de renouer avec un passé brillant, comme l'attestent les restaurations de temples et les magnifiques constructions entreprises par Nectanebo Ier et Nectanebo II, le dernier pharaon égyptien.

En – 343, Artaxerxès III fait à nouveau de l'Egypte une satrapie ; à cause de cette seconde domination perse, parfois considérée comme une XXXIe dynastie, Alexandre le Grand sera accueilli en libérateur après sa victoire sur Darius III Codoman.

ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE

(de – 332 à – 30)

Elle dure trois siècles, entre la conquête de l'Egypte par Alexandre le Grand et la mort de Cléopâtre VII, après la victoire d'Octave à Actium.

On distingue la courte dynastie macédonienne et la dynastie lagide. C'est en 305 que le satrape Ptolémée, fils de Lagos, qui avait jusque-là administré le pays au nom d'Alexandre et de ses successeurs, monte sur le trône en prenant le nom de Ptolémée Sôter (le sauveur). Sous son règne et sous celui de son fils Ptolémée II Philadelphe (– 285/– 246), la civilisation grecque atteint son apogée en Egypte : c'est l'époque de la construction du Phare, pendant laquelle sont aussi fondés le Musée et la Bibliothèque, qui témoignent du rayonnement d'Alexandrie. Comme les deux premiers rois de la dynastie, les autres Ptolémées seront à la fois des rois alexandrins, souvent en conflit avec les autres princes hellénistiques, et des pharaons, qui feront élever de nombreux temples, construits dans le plus pur style égyptien, comme Edfou, Philae ou Dendara. La dynastie s'achève avec le personnage shakespearien de la grande Cléopâtre, septième du nom.

ÉPOQUE ROMAINE

(de – 30 av. J.-C. à 395 ap. J.-C.)

Après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, l'Egypte, envahie par les légions d'Octave, est intégrée à l'Empire romain. Comme les Ptolémées, les empereurs ceignent la double couronne des pharaons, achevant souvent la construction de temples commencés par leurs prédécesseurs.

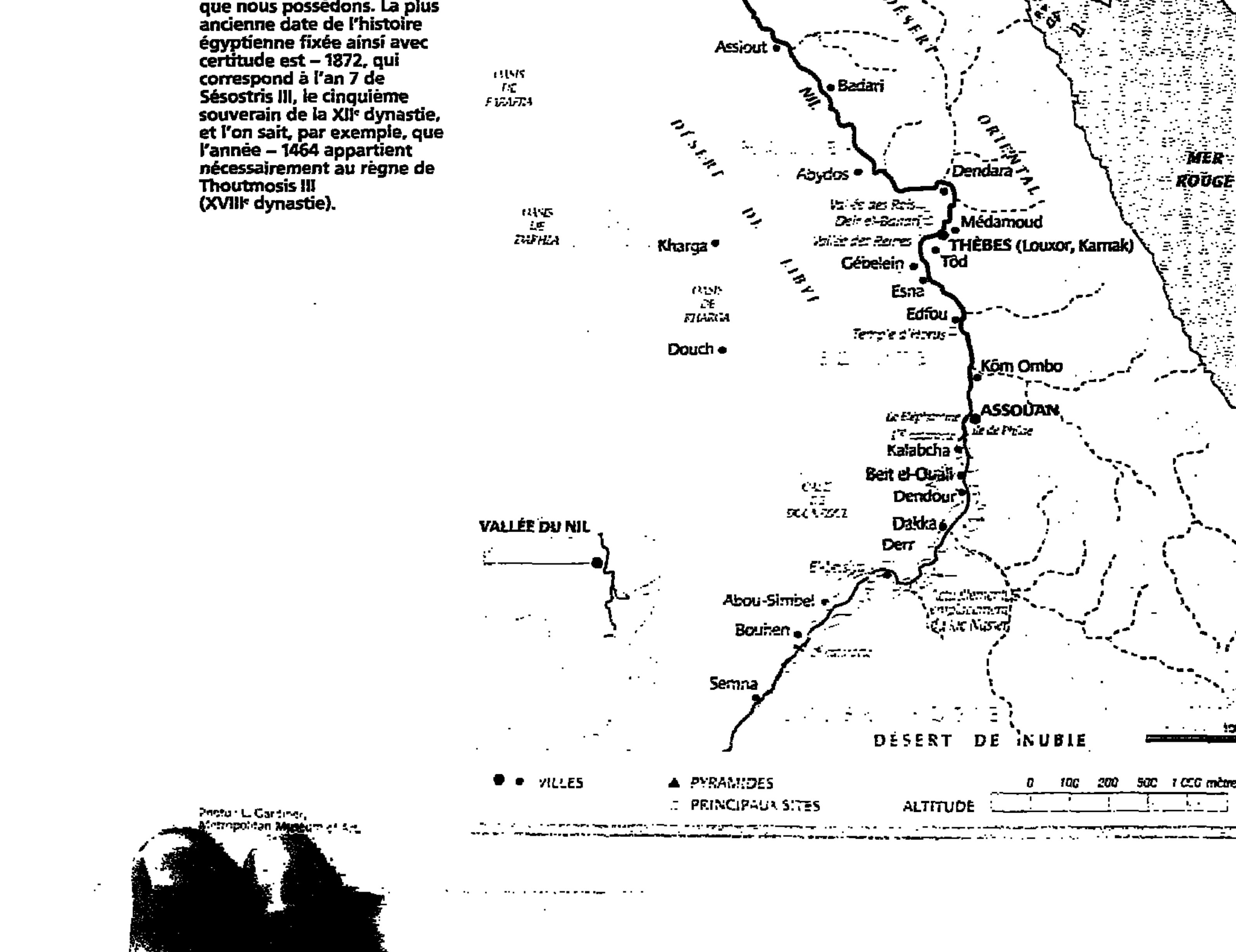
Dans les dernières années du IVe siècle, les édits de Théodose interdisant le paganisme consacrent le triomphe du christianisme et, à la mort de l'Empereur qui a imposé la fermeture des temples, l'Egypte est rattachée au monde chrétien de l'Empire d'Orient, bien que certaines zones reculées du pays soient restées païennes jusqu'à la conquête arabe.

ÉPOQUE BYZANTINE

(de 395 à 642)

Pendant les deux siècles et demi qui suivent la mort de Théodose, l'Egypte fait partie de l'Empire byzantin. Le pays est secoué par des querelles religieuses. Dans le dernier quart du VIe siècle, le regroupement des monophysites donne naissance à une Eglise nationale, l'Eglise copte, mais à peine une soixantaine d'années plus tard, en 639, Amr fait un premier raid qui précède de très peu la conquête du pays par les armées arabes.

Jean-Pierre Corteggiani





Jean Yoyotte, professeur honoraire au Collège de France

« L'art funéraire égyptien raconte une société vivante »

« Le public va se bousculer dans les nouvelles salles du Louvre. Cet engouement pour l'Egypte, qui ne se dément pas, fait-il plaisir à l'égyptologue que vous êtes ?

– Cela fait toujours plaisir de voir pourquoi on travaille. S'il est délectable de trouver des choses, il est tout aussi délectable de les raconter et de raconter comment on les trouve. La communication avec le grand public m'intéresse depuis que j'ai eu l'honneur, il y a quarante-cinq ans, d'être sollicité par Gallimard pour écrire sur l'Egypte ancienne dans l'encyclopédie de La Pléiade...

» Nos collègues du Louvre ont réalisé une présentation de l'univers pharaonique au prix d'un long travail, qui tient compte des acquis récents de la science égyptologique. C'est de cette science que nous devons parler, une science qui se construit au jour le jour par les travaux d'érudits de toute nationalité et de spécialités diverses. Ce que je déplore, ce sont les stéréotypes livrés, souvent de deuxième ou troisième main, par la vulgarisation actuelle, et qui font croire que l'égyptologie est une science oraculaire, élucidant des mystères à coup de pioche et de génie, alors qu'elle est une branche parmi d'autres des sciences humaines et sociales. Par un travail comparable à celui d'un juge d'instruction, la corporation internationale des égyptologues établit, à force de compilations, de discussions, d'hypothèses et de vérifications, un savoir solide mais en renouvellement perpétuel.

– Faut-il regretter la dispersion d'objets égyptiens dans les grands musées du monde ? Vous paraît-elle utile, au contraire ?

– Oui, indéniablement, du moment qu'il reste un nombre plus que suffisant d'objets dans les réserves des musées égyptiens. Cette dispersion est d'un grand profit pour la vulgarisation des connaissances. Elle profite à l'Egypte elle-même, puisque les personnes qui ont vu ces objets ont envie d'aller sur place pour en découvrir le contexte géographique et monumental. Le Musée du Caire à lui seul est le meilleur livre d'histoire.

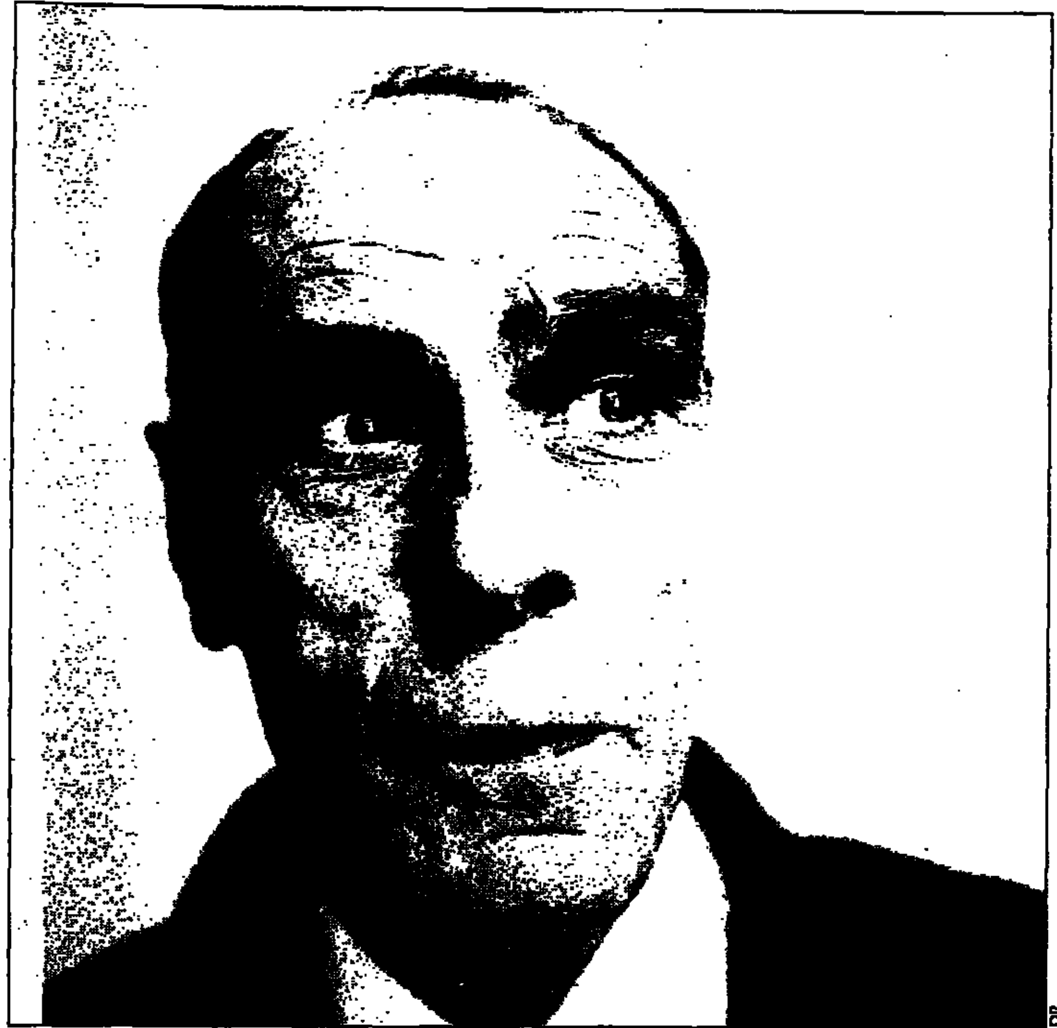
– La pierre de Rosette n'y avait-elle pas sa place, plutôt que de se trouver à Londres, au British Museum ?

– Ramenons la chose à sa juste proportion. Ce célèbre fragment est un souvenir militaire de l'expédition d'Egypte et un instrument égyptologique du déchiffrement des hiéroglyphes. S'il s'agit de montrer aux gens comment un décret trilingue – hiéroglyphique, démotique et grec – exprime le caractère mixte de la culture égyptienne et de sa pratique religieuse au temps des Ptolémées, il y a bien mieux au Caire : deux exemplaires intacts du décret de Canope, plus riche en informations, trouvés *in situ* dans deux villes capitales du Delta.

– Si je vous comprends bien, il faut quand même se féliciter des fouilles « sauvages » opérées au profit des Européens en Egypte au siècle dernier ?

– C'est une curiosité scientifique désintéressée qui a amené des personnes cultivées en Europe à enrichir leurs collections à partir du XVIII[e] siècle. Si les habitants et le gouvernement de l'Egypte n'avaient pas été d'accord pour exporter des objets, cette curiosité n'aurait jamais été satisfaite. Il n'existe pas de circuit commercial qui n'ait deux pôles, un vendeur et un acheteur. Les Egyptiens ont toujours tiré parti de leur patrimoine depuis la fin du paganisme : temples transformés en carrière, momies converties en médicaments, sols antiques exploités comme engrais, etc. Il est dérisoire de les en blâmer rétrospectivement. Lorsqu'ils se sont aperçus qu'il était plus rentable de conserver des objets en or que de les fondre, ils les ont conservés pour les livrer aux collectionneurs.

» Il va de soi que, de nos jours, les fouilles clandestines et les découpages mercantiles de monuments sont des délits de droit commun intolérables qui, de plus, sont préjudiciables aux travaux scientifiques. Les querelles rétrospectives me paraissent inutiles et non propices à l'amitié entre les peuples. De toute manière, on ne peut revenir en arrière. Ni pour l'Egypte ni pour d'autres pays : le code d'Hammurabi, enlevé à Babylone par un roi d'Elam, retrouvé par un Francais à Suse, transporté à Paris, appartient-il à l'Iran ou à Saddam Hussein ?



DR

« Contrairement à nous, les Egyptiens ne distinguent pas le corps de l'esprit, la raison de l'imagination. Il est très difficile de les comprendre »

– L'art égyptien semble transcender les modes. A quoi tient sa séduction ?

– Dans cet art, né autour de 3000 avant Jésus-Christ, il ne s'agit *pas de photographier ce qu'on* voit mais de le repenser pour en exprimer l'essentiel. Les lignes dans le dessin, l'aménagement des formes dans la statuaire aboutissent malgré tout à un certain naturalisme. La qualité de ces lignes font que des enfants reconnaissent immédiatement les formes représentées. Bien que l'art soit depuis longtemps détaché de la vision rétinienne, académique, la plupart des artistes contemporains trouvent l'art égyptien formidable. Ses lignes sont extrêmement harmonieuses. Ce que je déteste dans les produits de l'égyptomanie, c'est la tendance à reproduire des figures égyptiennes en cassant ces lignes.

– Un grand musée comme le Louvre permet-il de comprendre vraiment la civilisation de l'ancienne Egypte ?

– Le débat entre musée d'art, musée d'histoire ou musée de civilisation ne se pose pas dans le cas de l'Egypte. L'ouverture de *l'Egypte au début du XIX[e] siècle* a fait affluer en Europe tout ce qu'on pouvait trouver de l'Antiquité : des statues colossales jusqu'aux objets les plus modestes de la vie quotidienne, comme des paniers de ménage. Le Louvre ne compte pas que des chefs-d'œuvre. La *Notice descriptive* publiée en 1827 par Champollion n'était pas destinée aux amateurs d'art. C'était un véritable traité d'histoire et de sociologie, répartissant les objets par fonction, par couches sociales... Le département égyptien du Louvre remplit simultanément les mêmes fonctions qu'un musée d'art, que le Musée de l'Homme et que la Bibliothèque nationale.

– Le fonds égyptien du Louvre peut-il être qualifié d'exceptionnel ?

– Il est exceptionnel en raison de l'excellente conservation de beaucoup d'œuvres, souvent neuves, parfois intactes, qui s'y trouvent. *Exceptionnel aussi par la surabondance* d'objets portant des textes inscrits. Les vitrines ainsi que les réserves présentent une précieuse documentation sur laquelle les historiens peuvent travailler.

– D'une manière générale, l'ancienne Egypte n'a-t-elle pas laissé des vestiges plus importants que ceux d'autres civilisations ?

– Une illusion mérite d'être dissipée : Elle est due aux musées et aux livres d'images qui ne présentent généralement au public que de belles antiquités intactes, comme fraîches, et l'empêchent de se rendre compte de l'immensité des destructions et des récupérations qui ont dégradé les sites et les bâtiments, réduisant des œuvres nobles à l'état de débris. Il nous reste relativement peu d'objets du passé pharaonique. Les œuvres *écrites* – textes littéraires, rituels religieux, documents administratifs ou de la vie privée – étaient conservés sur un support léger, le papyrus. Les papyrus égyptiens sont fameux, mais on en possède très peu. C'est la différence avec la Mésopotamie, où les textes étaient gravés sur des tablettes de terre.

– Le patrimoine immobilier, pourtant, est immense...

– Les grands édifices royaux et *divins, conçus pour durer, étaient* bâtis en pierre. Subsistent ceux qui n'ont pas été entièrement démontés pour faire de la pierre de taille ou de la chaux. Mais les bâtiments de service, eux, étaient construits en brique. Ce n'est qu'à une date relativement récente qu'on a commencé à en fouiller les décombres. Il faut faire un grand effort d'imagination pour restituer, autour du temple de Karnak par exemple, les salles où les prêtres venaient s'installer, les maisons de vie où l'on recopiait les textes sacrés, les boucheries, les réserves alimentaires, les magasins... Les tombes situées dans le désert ont été préservées de l'humidité, mais non des dégâts ou des vols commis par les hommes. Et il ne faut pas oublier que toutes les tombes ne se trouvaient pas dans le désert : celles de la vallée, du Delta, étaient beaucoup plus exposées.

» De l'histoire de l'Egypte, il nous manque tout le plat pays. Que reste-t-il d'une soixantaine de grandes villes pharaoniques en Moyenne Egypte et dans le Delta ? Les musées n'en conservent *que des fragments. Ajoutez à cela* que la plupart des objets des musées, surtout ceux qui viennent des grandes collections constituées dans la première moitié du XIX[e] siècle, ne sont que faiblement des données archéologiques puisqu'ils n'ont pas été tirés du terrain : un objet ne parle qu'en fonction de son contexte géologique, permettant de savoir quelle était sa destinée.

– Y a-t-il encore beaucoup de choses à découvrir en Egypte ?

– Sans doute retrouvera-t-on encore un certain nombre de pyramides arasées, de sépultures réduites à leurs parties souterraines, d'hypogées violés ou intacts. Combien ? Nul ne le sait. Cependant, d'une manière plus générale, il reste encore beaucoup de sites à fouiller et d'informations à découvrir. Le prestige et l'apport documentaire parfois décisif des sépultures princières et des beaux « trésors » ne doit pas occulter le *fait que l'égyptologie actuelle étu*die des sociétés et que ce n'est pas une chasse à l'objet et à l'inscription.

» Sur les plats piémonts désertiques, dans les zones cultivées et jusque dans les oasis libyques et les oueds arabiques, il y a beaucoup de sites d'habitat et de cimetières, qui sont fort peu touristiques et médiatiques, et qui, fouillés minutieusement, apportent d'importants renouvellements à l'histoire du sol et de la nation égyptiennes. Au-delà de compréhensibles éblouissements, le public devra de plus en plus connaître les résultats parfois sensationnels de travaux moins austères qu'il n'y paraît. Depuis qu'ont été découverts plusieurs dizaines de sites de villages dans le delta oriental, on peut s'attendre à des trouvailles similaires dans la totalité de la Moyenne Egypte et le reste du Delta. Quant aux documents, nous n'avons pas *de récits mythologiques datant de* l'Ancien Empire. On est en train de découvrir, par la fouille elle-même, dans des décombres, des quantités de choses, qui viennent recouper mais non contredire les textes que nous connaissions.

– Ne reste-t-il pas à interpréter une partie du matériel existant ? – Là, il y a énormément à faire. On peut encore tirer des choses considérables, par exemple, des textes démotiques, d'écriture cursive, qui sont beaucoup moins pratiqués par les égyptologues, peut-être parce que moins amusants à regarder que les hiéroglyphes. Pour préciser les dates de certains monuments et objets, il faut fouiller dans tous les musées du monde. Cette fouille est en bonne voie, mais loin d'être terminée, Louvre compris.

– Que nous apprennent les monuments et les objets existants sur la civilisation de l'Egypte ancienne ?

– Il s'agit en grande partie d'objets funéraires, et c'est l'une des grandes originalités de cette société. Mais, pour être funéraires, ils n'ont dans l'ensemble rien de funèbre ! Distinguons ce qui vient des temples *et ce qui vient des* nécropoles. Le temple avait pour but de maintenir l'équilibre et la conservation de l'Etat pour que, du même coup, soit maintenu et conservé l'équilibre du monde. Ce système religieux est totalisant, totalitaire. Il n'y a qu'un seul homme, le roi, qui dirige et représente la collectivité égyptienne à travers l'Etat.

» Pour la survie dans l'autre monde, la démarche est individualiste : tout est tourné vers la survie, non pas d'une lignée mais d'une personne. Les représentations dans les tombes illustrent les activités des vivants autant à des fins symboliques qu'utilitaires et économiques. Le mobilier funéraire combine des objets rituels et des objets de la vie quotidienne. Ainsi, les ouchebtis permettent d'être dispensé des corvées dans le domaine des morts, tandis que les appui-tête garantissent au dormeur de s'éveiller sain et sauf. Les Egyptiens avaient une peur panique de la mort, ce qui explique toutes leurs précautions sécuritaires. On lit qu'ils avaient le culte de la mort. En réalité, ils n'avaient même pas le culte des morts ! On ne rendait pas un culte au défunt, on s'occupait de *lui, on le préservait. C'était un* système d'assurance permettant d'échapper à l'anéantissement, à la souffrance, et de devenir soi-même un dieu tout en restant un homme, c'est-à-dire en mangeant, en dormant, en se lavant, en faisant *l'amour... L'art funéraire* égyptien raconte une société vivante.

– En dehors de la mort, quels renseignements nous apportent ces monuments, ces objets ?

– On arrive à reconstituer des pans entiers de la civilisation égyptienne, mais les objets provenant de temples ou de tombes *nous renseignent plus sur les re*présentations idéales des Egyptiens que sur leurs réalités quotidiennes. Dans ce système monarchique de nature divine, le roi incarne en quelque sorte la société, tandis que le système religieux fonde et justifie les réalités sociales et économiques. Les temples sont des sortes de régies *autonomes. Cependant, en de*hors des règnes de longue durée ou des grandes figures originales comme Akhenaton, Ramsès II ou Taharqa, on connaît mal la vie politique quotidienne, à plus forte raison, l'intimité des pharaons. Mais il nous reste à reconstruire le système de pensée, l'idéologie, la religion, qui fondalent ce système monarchique et qui sous-tendent les pratiques rituelles et funéraires de leur sujet. Problème délicat de logique. Contrairement à nous, les Egyptiens ne distinguent pas le corps de l'esprit, la raison de l'imagination. Il est très difficile de les comprendre.

– Et c'est vous qui le dites !

– Mais oui. Pour l'Egypte, à la différence d'autres civilisations anciennes, nous ne possédons pas des grammaires et des commentaires faits par les gens du temps, qui nous guideraient dans leur logique. Nous essayons nous-mêmes, laborieusement, de *comprendre les vocables égyp*tiens.

– Les librairies sont pourtant pleines d'ouvrages expliquant très clairement tous ces mystères...

– Il y a ceux qui croient comprendre *les Egyptiens parce* qu'ils ont entendu ou lu la tradition hermétiste, produit syncrétique de l'époque gréco-romaine. Celle-ci inclut des images, des noms, des magies authentiquement pharaoniques, mais pour le reste *elle* procède infiniment plus de la religiosité du temps et des philosophies grecques que de la réalité pharaonique. D'aucuns vous disent qu'ils sont dépositaires de la vraie connaissance que les Egyptiens voulaient transmettre aux initiés au monde, mais si vous leur montrez une inscription hiéroglyphique, ils sont incapables de la comprendre !

– Cette civilisation nous est donc très lointaine ?

– Oui, et très proche en même temps, parce que son souvenir nous a été conservé par notre propre tradition culturelle. Lorsqu'on raconte l'histoire de l'Europe, on commence toujours par l'Egypte. Cette proximité de l'imaginaire correspond à une proximité géographique. Avec les moyens de communication et les moyens de *transports modernes, elle est* aujourd'hui plus forte que jamais. L'Egypte apparaît, à tous points de vue, comme le plus proche des lieux exotiques – exotique dans l'espace et dans le temps. »

Propos recueillis par
Robert Solé

STATUETTE DE CHAT
vers 664-525, XXVI[e] dynastie
Ce bronze provient sans doute de Bubastis, où se trouvait un temple dédié à Bastet, dont le symbole était *un chat. C'est un* chef-d'œuvre incontesté de la Basse Epoque, maintes fois reproduit.

G. DAGLI ORTI/HACHETTE LITTÉRATURES

EGYPTE

Les mots de l'Egypte

BA
Mot égyptien désignant un des éléments constitutifs de la personnalité humaine ou divine ; correspondant à peu près à la notion d'âme, il était représenté comme un oiseau à tête humaine.

CANOPES
Ensemble de quatre vases destinés à contenir les viscères retirés du corps au moment de la momification ; leurs bouchons, modelés à l'effigie des quatre *« enfants d'Horus »* (tête d'homme, de faucon, de *babouin et de chien*), sous la protection de qui ils sont placés, leur donnent l'allure générale d'une forme particulière d'Osiris adorée à Canope, d'où le nom qui leur fut donné au siècle dernier.

CARTOUCHE
Boucle de forme allongée qui entourait les deux derniers des cinq noms d'une titulature royale et les noms des reines. Un cartouche est en fait un signe circulaire (le signe-chen, qui symbolise tout ce que le soleil entoure dans sa course quotidienne) que l'on a plus ou moins étiré en fonction de la longueur du nom qu'il contient.

CÉNOTAPHE
Mot d'origine grecque désignant un tombeau factice qui n'abrite aucun corps.



CHAOUABTI
Mot égyptien de sens *incertain qui désignait* les petites statuettes funéraires dont le rôle était de se substituer au mort pour accomplir un certain nombre de corvées dans l'au-delà et qui, pour cette raison, furent aussi appelées *« ouchebti »*, ce qui veut dire *« répondant »*.

CHENDJYT
Nom égyptien de l'*antique pagne royal* à devanteau plissé.

COPTE
Le mot, forme arabe du nom grec des Egyptiens, désigne à la fois les chrétiens d'Egypte, leur langue, dernier avatar de *l'égyptien, et leur écriture* composée des caractères grecs et de sept signes empruntés au démotique pour transcrire des sons inconnus du grec.

CRIOCÉPHALE
Se dit d'une divinité anthropomorphe ou d'un sphinx à tête de bélier.

DÉMOTIQUE
Ecriture cursive qualifiée de *« populaire »* par Hérodote ; elle dérive du hiératique qu'elle remplace dans tous les usages quotidiens, pendant près d'un millénaire, du VIIe siècle avant notre ère à l'époque romaine.

DYNASTIE
En Egypte, ce mot désigne une succession de souverains qui *n'appartiennent pas* nécessairement à la même famille ; au début du IIIe siècle avant notre ère, Manéthon, un prêtre égyptien qui fit œuvre d'historien pour les deux premiers Lagides, divisa l'histoire de son pays en *trente dynasties, dont* les durées varient de quelques années à plus de deux siècles.

FAUSSE-PORTE
On appelle ainsi la stèle rectangulaire imitant une porte qui, placée dans la chapelle d'une tombe, permet au défunt de bénéficier des offrandes déposées devant un simulacre d'ouverture par *lequel il* peut revenir à sa guise dans le monde des vivants.

FLABELLUM
Mot latin désignant soit un grand éventail de cérémonie fait de plumes d'autruche fichées dans un élément semi-circulaire, lui-même fixé sur un long manche, soit l'éventail plus simple, pourvu d'une seule grande plume, que certains officiels tiennent en main comme insigne de leur haut rang.

HEB-SED
Expression égyptienne désignant une fête jubilaire royale célébrée théoriquement au bout de trente ans de règne et destinée à réaffirmer et à renouveler les pouvoirs du pharaon.

HIÉRACOCÉPHALE
Se dit d'une divinité anthropomorphe ou, plus rarement, d'un sphinx à tête de faucon.

HIÉRATIQUE
Ecriture cursive permettant une notation rapide, développée signe à signe à partir de l'écriture hiéroglyphique. Remontant aux premières dynasties, son usage, sur papyrus ou ostraca, fut général jusqu'à l'apparition du démotique, à partir de laquelle, jusqu'à l'époque romaine, son emploi est restreint aux textes *funéraires et religieux*, ce qui lui vaut le nom d'écriture *« sacrée »*.

HIÉROGLYPHES
Les Grecs ont qualifié de *« (figures) gravées sacrées »* les innombrables signes du système d'écriture égyptien. Celui-ci, apparu à la fin du IVe millénaire avant notre ère, combine signes idéographiques, signes phonétiques et déterminatifs : l'égyptien *« classique »* (entre – 2000 et – 1800) compte environ 700 signes tandis que la langue de l'époque gréco-romaine en compte environ dix fois plus. La dernière inscription hiéroglyphique connue à *ce jour fut gravée le* 24 août 394, sous Théodose, sur la porte d'Hadrien à Philae.

HYPOGÉE
Mot d'origine grecque désignant une construction souterraine, *utilisé en Egypte pour* parler des sépultures creusées dans le roc et plus particulièrement des tombeaux de la Vallée des Rois.

ITHYPHALLIQUE
Mot d'origine grecque *décrivant* l'état d'un être humain ou divin représenté le phallus en érection.

KA
mot égyptien, traduit autrefois par *« double »*, qui désigne un des éléments constitutifs de la personnalité humaine ou divine, manifestation des énergies vitales aussi bien créatrices que conservatrices.

KHEPECH
Nom égyptien d'une sorte de cimeterre, symbole de vaillance, que les dieux offrent au roi, en particulier dans les scènes de massacre rituel des ennemis traditionnels de l'Egypte.



KHEPRECH
Nom égyptien d'une coiffure royale d'apparat dite *« couronne bleue »* et improprement appelée *« casque de guerre »*.

MAMMISI
Mot transcrivant l'expression égyptienne *« maison de la naissance »*, forgé par Champollion sur le *modèle copte pour* désigner les édifices jouxtant les grands sanctuaires de Basse Epoque où était censé se dérouler le mystère de la naissance du dieu fils de la triade locale.

MASTABA
Mot arabe signifiant *« banquette »*, utilisé par les égyptologues pour désigner les superstructures massives *des tombeaux privés de* l'Ancien Empire qui étaient régulièrement regroupés autour des pyramides royales.

NAOS
Mot grec utilisé par les égyptologues pour *désigner* dans un temple, soit le *« saint des saints »* qui se présentait comme une chapelle ayant son propre toit, soit, plus fréquemment, le tabernacle plus ou moins grand qui s'y trouvait et qui, sous son toit pyramidal ou bombé, abritait la statue du dieu.

NÉMÈS
Nom égyptien d'une *coiffe royale* faite *d'une étoffe* côtelée et plissée qui enveloppait la tête. Le masque d'or de Toutankhamon en offre probablement l'exemple le plus fameux. Orné d'un uræus frontal, le némès est reconnaissable aux *plis pointus qu'il* forme de part et d'autre du front, aux deux pans triangulaires qui encadrent le visage avant de retomber sur les épaules et à la tresse annelée qui le termine dans le dos.

NOME
Mot grec désignant les divisions administratives du pays qui avaient à leur tête un monarque. A la Basse Epoque, on comptait vingt-deux provinces pour la Haute-Egypte et vingt pour la Basse-Egypte.

OBÉLISQUE
Mot signifiant *« petite broche »* que les Grecs utilisèrent pour désigner par dérision les grandes aiguilles de pierre dressées presque toujours par paire devant les pylônes des temples *égyptiens. Symbole* solaire, le sommet d'un obélisque a la forme d'une petite pyramide – le pyramidion, plaqué *d'or ou d'électrum* – qui rappelle la pierre sacrée sur laquelle le soleil s'était posé le jour de la *Première Fois*.

OSTRAC
(au pluriel, ostraca). Mot grec qui veut dire *« coquille »*, employé pour désigner les éclats de calcaire ou les tessons de poterie qui, ne coûtant rien, étaient utilisés tous les jours comme support d'écriture ou de dessin à la place du papyrus qui était une denrée chère.

PAPYRUS
Emprunté au grec, le mot, qui a donné *« papier »*, désigne, soit une sorte de roseau autrefois très abondant sur les bords du Nil, soit le support d'écriture fabriqué à partir de la tige de cette *plante*, soit enfin un *« livre »* se présentant comme un rouleau couvert de textes.

PAREDRE
Se dit d'une divinité jouant le rôle de la contrepartie féminine ou masculine d'un dieu ou d'une déesse.

PHARAON
Nom qui, plus que tout autre, évoque l'Egypte antique et qui, paradoxalement, n'a jamais été le titre de ses rois ; transmis par la Bible, il transcrit l'expression égyptienne *per-âa, « grande maison »*, qui désignait le palais royal, siège du pouvoir, avant de finir par être appliqué, au dernier millénaire avant notre ère, à celui qui y résidait.



PSCHENT
Mot grec qui vient d'une expression égyptienne signifiant *« les deux puissantes »* et qui désigne la double couronne royale réunissant la couronne blanche de la Haute-Egypte à la *couronne rouge de* Basse-Egypte.

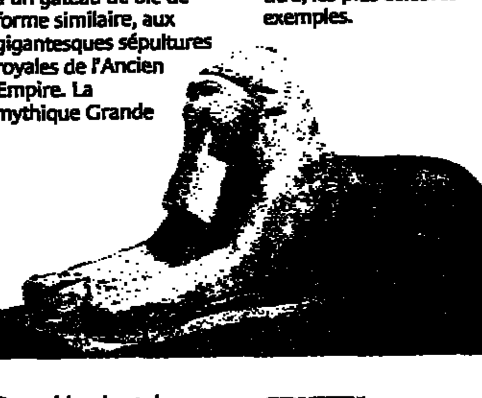
PSYCHOSTASIE
Terme emprunté au grec et qui, signifiant *« pesée de l'âme »*, est employé à tort pour désigner la scène très souvent reproduite de la pesée du cœur qui intervient pendant le jugement du mort devant Osiris.

Ce lexique a été établi par Jean-Pierre Corteggiani, responsable des relations scientifiques et techniques de l'Institut français *d'archéologie orientale* du Caire (IFAO).

Crédits photographiques : RMN, Hachette Littératures, Abbeville Press.

PYLONE
Mot grec signifiant *« porte monumentale »* qui, en Egypte, désigne les deux grands massifs trapézoïdaux flanquant la porte principale d'un temple.

PYRAMIDE
Nom que les Grecs donnèrent, en référence à *un gâteau de blé de* forme similaire, aux gigantesques sépultures royales de l'Ancien Empire. La mythique Grande Pyramide – la seule des sept merveilles du monde encore debout – en est l'exemple le plus fameux.





SARCOPHAGE
Mot d'origine grecque signifiant *« qui mange les chairs »*, employé par les égyptologues pour parler des cercueils anthropoïdes aussi bien que des cuves rectangulaires qui contenaient ces derniers.

SERDAB
Mot arabe signifiant *« cave »* qui, dans un mastaba, désigne la pièce sans issue destinée à *abriter les statues* du défunt. Seule une étroite fente ouvrant sur la chapelle permettait à celles-ci de recevoir la fumée de l'encens et de bénéficier du culte funéraire.

SEREKH
Mot égyptien désignant l'espèce de cartouche rectangulaire, représentant une enceinte de palais et sa façade à redan, dans lequel était gravé, sous l'image du dieu faucon, le *« nom d'Horus »*, le premier et le plus ancien des cinq noms royaux constituant la titulature des pharaons. La *« Stèle du Roi-serpent »* du Musée du Louvre en offre un des premiers exemples.

SISTRE
Instrument de musique rituel se présentant comme une sorte de *hochet constitué d'un* cadre cintré ou en forme de naos et de tiges métalliques horizontales sur lesquelles étaient enfilées des rondelles de métal.

SITULE
Type de vase rituel (le mot *« seau »* dérive du latin situla) ayant la forme oblongue d'un obus cylindro-conique suspendu à une anse mobile. La plupart des spécimens connus, intéressants par le décor qu'ils portent sur la panse, sont en bronze et datent de la Basse Epoque ou de la période gréco-romaine.

SPÉOS
Mot grec signifiant *« caverne, grotte »*, utilisé en Egypte pour *désigner* les temples creusés dans le roc. Les deux sanctuaires nubiens d'Abou Simbel que Ramsès II fit tailler, face au Nil, dans le rebord du plateau libyque, en sont les plus beaux et, à juste *titre, les plus célèbres* exemples.

SPHINX
Lion à tête humaine, symbolisant la force triomphante du pharaon, auquel les Grecs ont *donné le nom de* l'être mythique, lui aussi hybride (tête et buste de femme sur corps de lion ailé), rendu célèbre par la légende d'Œdipe. Image divine, le sphinx peut aussi avoir la tête d'un bélier, celle d'un faucon *ou même celle de* l'animal du dieu Seth.

TALATATE
Mot dérivé de la racine arabe qui signifie trois et qui, emprunté au vocabulaire des ouvriers du chantier *archéologique* de Karnak, désigne les blocs de grès d'une cinquantaine de centimètres de longueur (3 empans) utilisés dans les constructions de l'époque amarnienne ; transportables par un seul homme, ils *permettaient* un travail rapide et efficace.

URÆUS
Forme grécisée, puis latinisée, d'un mot égyptien qui désignait le *cobra prêt à l'attaque* que l'on voit dresser son capuchon gonflé sur les couronnes des dieux, des rois et des reines de l'Egypte.

VIZIR
Mot turc signifiant *« ministre »* utilisé, suivant la mode orientaliste du siècle dernier, pour traduire le terme égyptien tjaty *qui, à partir de la* IVe dynastie, désignait le chef de l'administration égyptienne qui était le plus haut dignitaire du pays.

ZEMA-TAOUI
Expression égyptienne *signifiant « union des Deux Terres »*, qui est traduite dans l'iconographie, en particulier sur les côtés des trônes royaux, par la représentation des plantes héraldiques de la Haute et de la Basse-Egypte, liées ensemble sur le signe hiéroglyphique qui veut dire *« unir »* (la trachée *avec les deux poumons*).

EN LIBRAIRIE

L'ÉGYPTE ANCIENNE AU LOUVRE
de Guillemette Andreu, Marie-Hélène Rutschowscaya et Christiane Ziegler. Hachette, 264 p., 160 ill. en couleurs, 260 F.
Ce livre richement illustré se propose de faire découvrir la civilisation des anciens Egyptiens tout en visitant le Musée du Louvre. Sur les 55 000 pièces qui y sont conservées, les auteurs en ont sélectionné 130. Leur choix, bien que très personnel, se fonde sur une connaissance minutieuse du fonds : Christiane Ziegler, conservateur général, est chargée du département des antiquités égyptiennes ; Marie-Hélène Rutschowscaya est conservateur en chef de la section copte, tandis que Guillemette Andreu, conservateur du patrimoine, enseigne l'épigraphie égyptienne à l'Ecole du Louvre.

DICTIONNAIRE DES PHARAONS
de Pascal Vernus et Jean Yoyotte. Noêsis, 220 p., 140 F.
Un ouvrage de référence, dû à deux égyptologues éminents qui ont voulu s'adresser aux étudiants mais aussi au grand public.

L'ÉGYPTE RESTITUÉE
Tome 3
de Sydney Aufrère et Jean-Claude Golvin. Editions Errance, 363 p. illustrées, 290 F.
Comment se présentaient temples et monuments dans l'Egypte antique ? Une reconstitution scientifique, avec de nombreux dessins et aquarelles. Les deux premiers volumes traitaient de la Haute-Egypte et de l'Egypte des déserts. Celui-ci est consacré aux *sites, temples et* pyramides de Moyenne et Basse-Egypte.

L'ÉGYPTE DES PHARAONS AU MUSÉE DU CAIRE
de Jean-Pierre Corteggiani. Hachette, 191 p. illustrées, 249 F.
Publié en 1979, réédité en 1986, ce livre n'est pas un guide exhaustif, mais une présentation originale de 120 pièces parmi les plus représentatives du premier musée égyptien du monde.

PHILAE, LE DOMAINE D'ISIS
de Madeleine Peters-Destéract. Editions du Rocher, 313 p., 165 F.
Madeleine Peters-Destéract préside l'Association d'études et de recherches sur l'Egypte ancienne (Aerea). Cette passionnée de Philae commente toutes les scènes qui ornent les édifices de ce site prestigieux, sauvé des eaux après la construction du haut-barrage d'Assouan.

SPHINX ! LE PÈRE LA TERREUR
de Christiane Zivie-Coche. Noêsis, 155 p., 89 F.
L'histoire d'une célébrissime statue, par une égyptologue de talent, qui est directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

AKHENATON ROI D'ÉGYPTE
de Cyril Aldred. Présenté et traduit de l'anglais par Alain Zivie. Seuil, 330 p., 240 F.
Le meilleur livre écrit jusqu'à présent sur le plus fascinant des pharaons égyptiens. La présentation et la traduction tiennent compte des recherches les plus récentes.

